Adams 232.1
Vol. 37.

ŒUVRES

DE

M^R. DE VOLTAIRE.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.
ET DERNIER.

MÊLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE

ET

DE PHILOSOPHIE.

TOME CINQUIÈME ET DERNIER.

M. DCC. LXXV.

ADAMS 232.1
v.37

MÊLANGES
DE
LITTÉRATURE, D'HISTOIRE,
ET DE PHILOSOPHIE.

DE LA MORT DE LOUIS XV,
ET DE LA FATALITÉ.

LOUIS XV a été le ſeul roi de France qui ſoit mort de cette funeſte maladie nommée *variole* ou *petite vérole.* Il a été le ſeul ſur dix mille perſonnes qui en ait été attaqué deux fois ; car on aſſure qu'il l'avait eue à quatorze ans.

C'eſt encore un événement non moins unique, que ce venin l'ait comme choiſi au milieu de toute ſa cour, pour le faire périr à l'âge de ſoixante-quatre ans, dans le tems que perſonne n'en éprouvait la moindre atteinte ni dans le château, ni dans la ville de Verſailles.

Voilà trois fatalités étranges. Une quatrième eſt la manière dont on prétend qu'il prit la variole dont il eſt mort.

Il avait rencontré à la chaſſe un enterrement ; il s'en approcha, & demanda qui on allait enſevelir. On lui

répondit que c'était une jeune fille, morte de la petite vérole.

Cette rencontre parut ne lui faire aucune impreffion; mais depuis ce moment, fon teint fembla un peu obfcurci; & deux jours après fon chirurgien dentifte, nommé Bourdet, homme très-expérimenté, en examinant fes gencives, leur trouva un caractère qui annonçait une maladie dangereufe. Il en avertit un miniftre d'état. Sa remarque fut négligée; bientôt cette maladie fe déclara, & le roi mourut.

Il eft à croire qu'il n'avait eu, cinquante ans auparavant, qu'une petite vérole volante, qui n'eft pas la petite vérole proprement dite : car le nombre des maladies, qui affligent le genre humain, eft fi énorme que nous manquons de termes pour les exprimer. Il en eft des maux du corps comme de ceux de l'ame. Point de langue qui peigne par la parole toutes ces triftes nuances. Mais il réfulte de cet exemple que la petite vérole tue, & que l'inoculation fauve.

M. le duc d'Orléans donna une grande & falutaire leçon à la famille royale en faifant inoculer fes enfans. Le duc de Parme fit bientôt après fur fon fils une épreuve auffi heureufe.

Le roi de Dannemarck, & enfuite le roi de Suède & fes frères, en fubiffant l'inoculation, ont excité tout le Nord à les imiter; &, en affurant leur précieufe vie, ont confervé celle de la fixième partie de leurs fujets.

L'impératrice, reine de Hongrie, a fait le même bien à l'Allemagne.

L'impératrice de la vafte Ruffie, en effayant fur ellemême l'inoculation qu'elle préparait à fon fils unique, en lui donnant la petite vérole de fon propre ferment, en faifant parcourir tous fes états par des chirurgiens

inoculateurs, a ſauvé la vie au quart de ſes peuples qui mourait auparavant de cette peſte continuelle répandue ſur toute la terre, & plus funeſte en Ruſſie qu'ailleurs.

Enfin pour remonter à la ſource de ces grands exemples, l'épouſe du roi d'Angleterre George ſecond, en donnant la première, cette variole artificielle aux princes ſes enfans, pour leur épargner la naturelle, fut la première qui ſauva l'Europe chrétienne.

Les Turcs, que leur ſyſtême de la prédeſtination abſolue & plus encore leur négligence empêche de ſe préſerver de la peſte, emploient pourtant l'inoculation depuis long-tems, pour ſe préſerver de cette autre peſte de la petite vérole. Les Tartares leur ont enſeigné cette méthode qu'ils tenaient de l'Inde; & l'Inde la tenait de la Chine.

Même, lorſque le médecin Mead (*a*) fit en Angleterre les premières expériences de l'inoculation en 1721, il la tenta à la manière chinoiſe ſur un des ſujets qu'on lui donna, & elle réuſſit.

Non-ſeulement tout notre hémiſphère conſpire à détruire ce poiſon que les conquérans Arabes apportèrent au ſeptième ſiècle de notre ère; mais les Anglais apprennent aujourd'hui à l'Amérique à combattre par l'inoculation cette maladie contagieuſe dont les Eſpagnols l'infectèrent à la fin de notre quinzième ſiècle, en échange d'une autre peſte non moins horrible que les compagnons de Colombo rapportèrent de ce nouveau monde, lorſqu'ils rendirent par leurs découvertes deux univers également malheureux. Il s'agit maintenant de guérir l'un & l'autre

Que conclure de ce tableau, ſi vrai & ſi funeſte? Rois & princes néceſſaires aux peuples, ſubiſſez l'inoculation,

(*a*) On prononce *Mide.*

ſi vous aimez la vie : encouragez-la chez vos ſujets, ſi vous voulez qu'ils vivent.

On dit qu'aux extrémités occidentales de notre hémiſphère, on trouve un peuple qui habite entre l'Océan & la Méditerranée, dans l'eſpace d'environ huit dégrés en latitude & neuf en longitude. Un petit nombre de prud'hommes compoſait (dit-on) la partie la plus ſérieuſe de la nation. Dès que les prud'hommes eurent appris qu'on oſait attenter ſur les droits de la variole, les plus vieilles têtes s'aſſemblèrent & raiſonnèrent ainſi. « Souffrirons-nous » que nos petits enfans, qui ſont des étourdis, prétendent échapper à une maladie dont nos grands-pères ont » été en poſſeſſion de mourir depuis dix ſiècles ? L'antiquité eſt trop reſpectable ; & cette nouveauté ſerait » trop ſcandaleuſe. Il faut que nos druides fulminent » un décret ſur ce cas de conſcience & que nous rendions » arrêt ſur ce délit. Nous nous ſommes déjà vigoureuſement oppoſés à la découverte que firent des hérétiques » de la circulation du ſang ; nous avons proſcrit l'émétique » qui avait guéri notre pénultième roi ; nous établîmes » jadis peine de mort contre ceux qui feraient d'un autre » avis qu'Ariſtote ; nous traitâmes l'imprimerie de ſortilège. Soutenons notre gloire. Nous condamnâmes en » 1477 à être pendu quiconque, ayant contracté le mal » de l'Amérique, ne ſortirait pas de la ville en vingt-quatre heures : faiſons pendre le premier inſolent qui » ſe portera bien, après avoir été inoculé du mal de » l'Arabie. »

Un médecin habile leur préſenta requête pour faire adoucir l'arrêt. Il leur dit que de compte fait il n'était mort que deux perſonnes en Angleterre ſur deux cents mille inoculés : encore ces deux morts avaient-ils été dangereuſement malades avant l'opération. Ainſi il n'y avait pas même l'unité contre cent mille à parier contre la méthode angloiſe. Meſſieurs les anciens répondirent qu'ils ne ſe mêlaient pas de l'algèbre.

Quelques perſonnes, qui ſe piquaient de métaphyſique, firent une objection qui n'était pas meilleure que l'arrêt des prud'hommes : la voici.

Tout eſt arrangé, tout eſt prévu, tout arrive par les ordres immuables de l'Eternel ſouverain de la nature ; & il eſt impoſſible que les ordres ne ſoient pas immuables, puiſqu'alors l'Etre éternel ſerait ſuppoſé inconſtant & faible. Chaque animal, chaque végétal, renfermé dans ſon germe, eſt deſtiné à développer, à croître & à périr dans les inſtans marqués, comme le ſoleil eſt deſtiné à faire, dans ſon cours, des éclipſes avec les planètes dans le ſeul moment où ces éclipſes doivent arriver ; & ſi ces phénomènes étaient produits une ſeconde plutôt ou plus tard, ce ſerait un autre ordre de choſes, un autre univers que celui où nous ſommes. L'homme eſt libre ; c'eſt-à-dire, l'homme peut faire ce qu'il veut, quand il en a la faculté ; mais il ne peut avoir la faculté de s'oppoſer aux décrets éternels du grand Etre. Ce ſerait en effet s'y oppoſer, ce ſerait les anéantir ſi on pouvait prolonger la vie, je ne dis pas d'un homme, mais d'une mouche, au-delà de l'inſtant irrévocablement arrêté pour ſa mort.

Donc en voulant, par l'inſertion de la petite vérole, prolonger la vie d'un homme, non-ſeulement on tente une choſe impoſſible, mais on ſe rend coupable envers la providence éternelle.

Il eſt très-aiſé de détruire cet argument, même en convenant qu'il eſt très-juſte dans ſon principe.

Oui, tout eſt lié, tout eſt arrangé de tout tems & pour jamais. Oui, nul être ne peut déplacer un chaînon de la grande chaîne. Oui, nous ne ſommes point libres de faire un pas contre les décrets immuables. Le grand Etre avait prévu, avait ordonné de toute éternité, qu'au ſeptième ſiècle la variole viendrait ſe joindre aux autres fléaux qui font de la terre un ſéjour de mort. Mais auſſi

il avait prévu & ordonné que madame de Montaigu, étant ambaſſadrice d'Angleterre au dix-huitième ſiècle à Conſtantinople, verrait des femmes inoculer de petits enfans ſur le pas des portes & dans les rues pour quelques aſpres, ces enfans ſe jouer avec le venin ſalutaire que ces femmes leur inſéraient, & n'en être pas plus malades que l'on eſt à cet âge d'une dartre paſſagère.

La providence avait prévu & ordonné que cette dame donnerait le petite vérole à ſon propre fils dans la capitale des Turcs, & qu'à ſon retour à Londres, elle perſuaderait la princeſſe de Galles de faire inoculer ſes enfans, dont l'un a été roi d'Angleterre.

La providence avait prévu & ordonné que tous les princes, dont nous avons parlé, eſſaieraient cette épreuve ſur leurs enfans & ſur eux-mêmes, & que par-là ils ſauveraient la vie à preſque autant d'hommes qu'ils en ont fait tuer dans les batailles.

Un tems viendra où l'inoculation entrera dans l'éducation des enfans, & qu'on leur donnera la petite vérole, comme on leur ôte leurs dents de lait pour laiſſer aux autres la liberté de mieux croître.

Madame de Montaigu ſe trompait, lorſqu'elle diſait dans ſa trente-unième lettre de Conſtantinople : « J'écri» rais à nos médecins de Londres, ſi je les croyais aſſez » généreux pour ſacrifier leur intérêt particulier à celui » de l'humanité ; mais je craindrais au contraire de m'ex» poſer à leur reſſentiment qui eſt dangereux, ſi j'en» treprenais de leur enlever le revenu qu'ils tirent de la » petite vérole. Mais à mon retour en Angleterre, j'au» rai peut-être aſſez de zèle pour leur déclarer la » guerre. »

Au contraire, loin que les grands médecins de Londres s'oppoſaſſent à l'inoculation, ce fut le célèbre Mead qui le premier donna la petite vérole aux Anglais, & Maitland la donna à l'héritier de la couronne. Les méde-

cins qui ſuivirent cet exemple en Europe, & qui inoculèrent tant de princes, furent mieux récompenſés que s'ils avaient reſſuſcité des morts. Il n'y a pourtant point d'opération plus facile ; elle eſt moins dangereuſe qu'une ſimple ſaignée dans laquelle on riſque de ſe faire piquer un tendon. Une garde-malade, une ſervante peut inoculer un enfant avec autant de ſûreté qu'un docteur en médecine, pourvu que le ſujet ſoit ſain ; & pour un écu on peut ſauver la vie à tous les petits enfans d'un village.

L'impératrice de Ruſſie ſe promena tous les jours en carroſſe après avoir été inoculée. Le grand-maître de ſon artillerie, qui ſubit la même épreuve, quoiqu'il eût eu la petite vérole volante dans ſon enfance, alla le troiſième jour à la chaſſe. Enfin cette ſouveraine daignait écrire à l'auteur de ce petit mémoire ces propres mots : *C'était bien la peine de faire tant de bruit pour une pareille bagatelle, & d'empêcher les gens de ſe ſauver la vie ſi aiſément & ſi gaiement* !

La providence avait donc prévu & ordonné que dans un pays auſſi grand que le reſte de l'Europe, cette princeſſe ſerait la première qui vaincrait & qui mépriſerait plus d'un préjugé ridicule ; de même qu'en France M. le duc d'Orléans ſerait le premier de la race royale qui apprendrait aux hommes à fouler aux pieds l'erreur populaire.

Il était écrit dans le grand livre de la deſtinée, que les Turcs feraient aſſez imbécilles pour ne ſe pas garantir de la peſte par l'établiſſement d'une quarantaine, & aſſez ſages pour ſe préſerver de tous les dangers de la petite vérole.

C'eſt ainſi que cette deſtinée éternelle portait que meſſieurs Bank & Solander découvriraient de nos jours un pays immenſe, où les hommes ſe mangent les uns les autres auſſi communément que nous perſécutons, que

nous calomnions notre prochain à Paris, à cette différence près que les habitans de cette vaſte contrée d'antropophages ne croient point faire de mal, & font des ragoûts de leurs ennemis en sûreté de conſcience, au lieu que les petits calomniateurs, qui ſont venus à Paris barbouiller du papier pour gagner un peu d'argent, ſavent très-bien qu'ils font mal.

Il était écrit auſſi dans ce grand livre de la deſtinée, que je barbouillerais ce mémoire, qu'il ſerait lu par cinq ou ſix oiſifs qui diraient : Il a raiſon ; & qu'il ſerait inconnu au reſte du monde.

ELOGE DE LOUIS XV,

PRONONCÉ DANS UNE ACADÉMIE

Le 25 *Mai* 1774.

MESSIEURS,

JE ne viens point ici au milieu d'une pompe lugubre & éclatante, mêler la vanité d'un diſcours étudié à toutes ces vanités établies pour faire illuſion aux vivans, ſous le ſpécieux prétexte de la gloire des morts.

Notre aſſemblée n'eſt point une de ces cérémonies faſtueuſes inventées pour ſéduire les yeux & les oreilles. Mon diſcours doit être ſimple & vrai, comme l'était le monarque dont nous déplorons la perte.

Quand la grande éloquence commença & finit dans le ſiècle de Louis XIV, les oraiſons funèbres prononcées par les Boſſuet & par les Fléchiers, ſubjuguaient la France

étonnée. Elles étaient les seuls ornemens qu'on remarquât au milieu de ces superbes appareils funéraires. On était transporté de ce nouveau genre ; il a diminué de ce prix dès qu'il est devenu commun.

Aujourd'hui que la recherche du vrai en tout genre est devenue la passion dominante des hommes, ce fard des déclamations si imposant autrefois a perdu son éclat. Nous sommes heureusement réduits, surtout dans ces assemblées secrètes, à suivre la méthode inventée par l'ingénieux Fontenelle, & perfectionnée par le marquis de Condorcet ; méthode qui consiste à faire plutôt le précis de la vie d'un homme que son éloge ; à ne le louer que par les faits, à raconter sans emphase les services qu'il a rendus ; à laisser voir sans malignité les faiblesses inséparables de la nature humaine ; à ne chercher enfin pour toute éloquence que des vérités utiles. Les hommes ne se dégoûteront jamais de ce genre, parce qu'il ressemble à celui de l'histoire.

C'était l'usage de ces anciens peuples si renommés, qui jugeaient les rois après leur mort, & qui par-là enseignèrent la justice à la terre. De tels discours funèbres peuvent avoir sur l'histoire même un grand avantage, celui de ne recueillir aucune de ces fables secrètes que la méchanceté ou la seule envie de parler débite sur un prince de son vivant, que l'erreur populaire accrédite, & qu'au bout de quelques années les historiens adoptent en se trompant eux-mêmes & en trompant la postérité.

Si on osait être sage, des discours de ce genre seraient d'une utilité bien plus grande encore. Car également éloignés de la flatterie & de la satyre, ils feraient la leçon de ceux dont un jour on doit faire l'oraison funèbre. Ce qu'un homme éclairé & juste prononcerait sur un roi, devant son successeur & devant la nation, ferait une impression cent fois plus forte & plus durable que tous ces discours d'ostentation, qui ne sont plus regardés que

comme une partie des cérémonies qui paſſent en un jour.

Nous n'avons rien à dire du premier âge de Louis XV, preſque toutes les enfances comme toutes les décrépitudes ſe reſſemblent ; les premières donnent toujours quelque eſpérance que les ſecondes ôtent entiérement. Son caractère était doux & facile, & l'on a remarqué que dans toute ſa vie il ne montra aucun emportement. Ce qu'il apprit le mieux dans ſa première jeuneſſe fut la géographie ; ſcience la plus utile à un roi, ſoit en guerre ſoit en paix. Il fit même imprimer au Louvre un petit livre *de la géographie par les cours des fleuves*, qu'il compoſa en partie ſur les leçons de M. de l'Iſle, & dont on en tira cinquante exemplaires. C'eſt cette étude qui le détermina depuis à faire lever des cartes topographiques de toute la France, ouvrage immenſe où l'on n'a trouvé preſque rien d'omis, ni d'inexact.

Ce goût pour la géographie le conduiſit naturellement à quelques connaiſſances de l'aſtronomie, & à un peu d'hiſtoire naturelle.

Son jugement en toutes choſes était juſte ; mais cette douce facilité de caractère dont nous avons parlé, le porta toujours à préférer l'opinion des autres à la ſienne.

C'eſt par cette condeſcendance qu'il ſe réſolut à la guerre de 1741, malgré le cardinal de Fleuri qui s'y oppoſait. Car des perſonnes qui avaient alors plus de crédit ſur ſon eſprit que ſon miniſtre même, l'entraînèrent lui & ce miniſtre dans cette entrepriſe qui fut heureuſe en Flandres & malheureuſe partout ailleurs. Ainſi Louis XV fit la guerre ſans être ambitieux, & donna deux batailles ſans être emporté par cette ardeur qui naît de la fougue du tempérament, & que la faibleſſe humaine a nommée héroïque.

Son ame était toujours tranquille. Elle le fut même lorſqu'en 1744 il courut à la tête de ſon armée déli-

vrer l'Alſace inondée d'ennemis. Ce fut alors qu'étant tombé malade à Metz & prêt de mourir, il reçut de ſes peuples ce ſurnom ſi flatteur de bien-aimé. Il ne lui fut point donné en cérémonie & par des actes authentiques, comme le ſurnom de grand fut décerné à Louis XIV par l'hôtel-de-ville en 1680. L'enthouſiaſme des Pariſiens cherchait un titre qui exprimât ſa tendreſſe pour ſon roi. Un homme de la populace cria, Louis le bien-aimé. Bientôt cinq cent mille voix le répétèrent, tous les calendriers, tous les papiers publics furent ornés de ce nom. L'amour l'avait donné; & l'uſage le conſerva dans les tems orageux où ces mêmes Pariſiens que l'Europe accuſe de légéreté, ſemblèrent démentir pour quelques jours les témoignages de leur tendreſſe.

Il mérita cet amour ſans doute, lorſque pour tout fruit de ſes conquêtes en Flandres, il demandait la paix à la vertueuſe Marie-Thérèſe. On eût dit qu'il preſſentait les obligations que la France aurait un jour à cette ſouveraine. Il ne pouvait aſſez acheter le préſent ineſtimable qu'elle nous a fait, & dont nous jouiſſons aujourd'hui.

Si même la guerre la plus juſte eſt toujours funeſte aux nations, celle qu'on faiſait à la légitime héritière de tant de céſars n'en peſait que davantage au cœur de Louis XV. Il voyait qu'elle n'était pas fondée ſur cette juſtice évidente dont il avait les principes dans le fond de ſon ame. C'eſt cette juſtice ſi rare qui peut ſeule juſtifier la guerre aux yeux des ſages.

Sa déférence pour les ſentimens d'autrui lui fit encore entreprendre la guerre de 1756, qui fut bien plus malheureuſe que la première. La France y perdit beaucoup de ſang, encore plus de tréſors, tout le Canada, ſon commerce de l'Inde, ſon crédit dans l'Europe; & il a fallu que la nation toujours induſtrieuſe, toujours agiſ-

ſante travaillât douze années entières pour réparer à peine une partie de ces brêches immenſes.

Tant de malheurs n'altérèrent point l'ame du monarque. Les hommes placés dans un rang éminent veulent tous paraître inébranlables, ils affectent le calme au milieu du trouble ; mais Louis XV n'affectait rien; il ne cherchait point la tranquillité, il la trouvait dans ſon caractère. Ce ſerait le plus précieux don de la nature s'il pouvait toujours être joint à l'activité.

Son ame ne ſe démentit pas même dans cette horrible & incroyable aventure d'un fanatique de la lie du peuple, qui oſa porter la main ſur ſa perſonne ſacrée. Et après les premiers momens donnés à l'incertitude des ſuites, il fut auſſi ſerein que s'il n'avait point été bleſſé.

Cette égalité d'ame, cette ſimplicité, il la mettait dans toutes ſes actions, dans le ſervice auprès de ſa perſonne, dans les ordres qu'il donnait pour ces ouvrages publics admirables, dont tout autre aurait voulu tirer quelque gloire avec juſtice. En cela ſon caractère était l'oppoſé de celui de Louis XIV ſon prédéceſſeur.

C'eſt ſur quoi l'on a demandé ſouvent, s'il eſt à deſirer qu'un roi recherche la gloire, ou qu'il ſoit indifférent pour elle. Peut-être cette indifférence ſi louable ôte quelquefois à l'ame un peu d'énergie. Peut-être empêcha-t-elle aſſez long-tems Louis XV de ſe faire valoir lui-même en faiſant à ſes officiers bleſſés pour ſon ſervice, cet accueil prévenant qui conſole la nature humaine & qui eſt leur première récompenſe. Mais ce n'était qu'un défaut d'attention, ce n'était point un vice de ſon cœur. C'en ſerait un s'il était l'effet de la dureté.

Cette dureté ne peut lui être imputée, puiſque tous ſes domeſtiques avouent qu'on ne vit jamais un maître

plus indulgent, & que tous ceux qui ont travaillé ſous ſes ordres ſe louent de ſon affabilité. On ne peut pas être toujours roi, on ſerait trop à plaindre, il faut être homme, il faut entrer dans tous les devoirs de la vie civile, & Louis XV y entrait, ſans que ce fût pour lui une gêne & un dehors emprunté.

Il eſt vrai que quand un monarque admet ſes courtiſans dans ſa familiarité, il ne faut jamais que le roi ſe venge des petits torts qu'on peut avoir avec l'homme. On s'eſt plaint que Louis XV à trop fait ſentir quelquefois qu'on avait offenſé le trône quand on n'avait bleſſé que quelques devoirs établis dans la ſociété. Un roi ne doit point punir ce que la loi ne punirait pas. Autrement il faudrait ſe dérober à tous les rois comme à des êtres trop élevés au-deſſus de l'eſpèce humaine, & trop dangereux pour elle; ils ſe verraient condamnés à n'être que maîtres, & à ne jouir jamais des faibles conſolations qu'on peut goûter dans cette vie paſſagère.

On s'eſt étonné que dans ſa vie toujours uniforme il ait ſi ſouvent changé de miniſtres; on en murmurait, on ſentait que les affaires en pouvaient ſouffrir, que rarement le miniſtre qui ſuccède ſuit les vues de celui qui eſt déplacé; qu'il eſt dangereux de changer de médecins, & qu'il eſt triſte de changer d'amis. On ne pouvait concevoir comment une ame toujours ſereine pouvait dans un repos inaltérable conſentir à tant de viciſſitudes. C'était le dangereux effet du principe le plus eſtimable, de cette défiance de lui-même, de cette condeſcendance aux volontés des perſonnes qui avaient moins de lumières & d'expérience que lui, enfin de cette même égalité d'une ame paiſible, à laquelle ces grands bouleverſemens ne coûtaient point d'efforts. Tout tenait à cette première cauſe. Il lui était égal d'ordonner un monument digne des Auguſtes &

des Trajans, ou l'appartement le plus modeſte. Son imagination ne lui préſentait pas d'abord les grandes choſes, mais ſon jugement les ſaiſiſſait dès qu'on les lui propoſait.

C'eſt ainſi qu'il fit ce grand établiſſement de l'école militaire, reſſource ſi utile de la nobleſſe, inventée par un homme qui n'était pas nòble, & qui ſera au-deſſus des titres dans la poſtérité. C'eſt enfin de ce même principe que dépendit ſa vie publique & ſa vie privée. Sans être tendre & affectueux il était bon mari, bon père, bon maître, & même ami autant que peut l'être un roi.

C'eſt ſurtout à cette ſérénité qu'il faut rendre grace de ce qu'il ne fut point perſécuteur. Il ne ſonda point l'opinion des hommes pour les condamner. Il ne rechercha point des fautes obſcures pour les mettre au grand jour, & pour ſe faire un cruel mérite de les punir. Long-tems fatigué par des querelles ſcholaſtiques qui troublaient avant lui le royaume, & par ces diviſions entre la magiſtrature & quelques portions du clergé, il voulut toujours donner aux diſputans cette même paix qui était dans ſon cœur.

Il ſavait que dans un état où les maximes ont changé, & où les anciens abus ſont demeurés, il eſt néceſſaire quelquefois de jeter un voile ſur ces abus accrédités par le tems; qu'il eſt des maux qu'on ne peut guérir, & qu'alors tout ce que l'art peut procurer de ſoulagement aux hommes eſt de les faire vivre avec leurs infirmités.

Ne ſe point émouvoir & ſavoir attendre, ont donc été les deux pivots de ſa conduite. Il a conſervé cette imperturbabilité juſques dans l'affreuſe maladie qui l'a enlevé à la France, ne marquant ni faibleſſe, ni craintê, ni impatience, ni vains regrets, ni déſeſpoir; rempliſſant des devoirs lugubres avec ſa ſimplicité ordi-

naire, & dans les tourmens douloureux qu'il éprouvait : il a fini comme par un sommeil paisible, se consolant dans l'idée qu'il laissait des enfans dont on espérait tout.

Sa mémoire nous sera chère, parce que son cœur était bon. La France lui aura une obligation éternelle d'avoir aboli la vénalité de la magistrature, & d'avoir délivré tant d'infortunés habitans de nos provinces, de la nécessité d'aller achever leur ruine dans une capitale où l'on ignore presque toujours nos coutumes. Un jour viendra que toutes ces coutumes si différentes seront rendues uniformes, & qu'on fera vivre sous les mêmes loix les citoyens de la même patrie. Les abus invétérés ne se corrigent qu'avec le tems. Chaque roi dont descendait Louis XV a fait du bien. Henri IV, que nous bénissons, a commencé. Louis XIII par son grand ministre a bien mérité quelquefois de la France. Louis XIV a fait par lui-même de très-grandes choses. Ce que Louis XV a établi, ce qu'il a détruit, exige notre reconnaissance. Nous attendrions une félicité entière de son successeur, si elle était au pouvoir des hommes.

❀ ❀

Comme l'orateur, bien moins orateur que citoyen, prononçait ces paroles, arriva la nouvelle, que les trois princesses filles du feu roi étaient attaquées de la petite vérole ; Alors il continua ainsi :

Messieurs, à nos douloureux regrets succèdent les plus cruelles alarmes ; nous pleurions & nous tremblions ; la France doit être en larmes & en prières ; mais que peuvent les vœux des faibles mortels ! On a invoqué en peu de tems la patrone de Paris pour les jours du dernier dauphin, pour son épouse, pour sa mère ; enfin pour le feu roi. DIEU n'a point changé ses décrets éter-

nels. Puiſſe ſa providence ineffablé avoir ordonné que l'art vienne heureuſement combattre les maux dont la nature accable ſans ceſſe le genre humain ! que l'inoculation nous aſſure la conſervation de notre nouveau roi, de nos princes & de nos princeſſes. Que les exemples de tant de ſouverains les encouragent à ſauver leur vie par une épreuve qui eſt immanquable quand elle eſt faite ſur un corps bien diſpoſé. Il ne s'agit plus ici d'achever l'éloge du feu roi, il s'agit que ſon ſucceſſeur vive. L'inoculation nous paraiſſait téméraire avant les exemples courageux qu'on donnés M. le duc d'Orléans, le duc de Parme, les rois de Suède, de Dannemarck, l'impératrice-reine, l'impératrice de Ruſſie. Maintenant il ſerait téméraire de ne la pas employer. C'eſt notre malheur que les vérités & les découvertes en tout genre, eſſuient long-tems parmi nous des contradictions ; mais quand un intérêt ſi cher parle, les contradictions doivent ſe taire.

LETTRES

DE MEMMIUS A CICERON

PRÉFACE.

Nul homme de lettres n'ignore que Titus Lucretius Catus, *nommé parmi nous* Lucrèce, *fit ſon beau poëme pour former, comme on dit,* l'eſprit & le cœur *de* Caïus Memmius Gemellus, *jeune homme d'une grande eſpérance, & d'une des plus anciennes maiſons de Rome.*

Ce Memmius *devint meilleur philoſophe que ſon maître, comme on le verra par ſes lettres à* Ciceron.

L'amiral Ruſſe Shermetof *les ayant lues en manuſcrit à Rome dans la bibliothèque du Vatican, s'amuſa à les traduire dans ſa langue pour* former l'eſprit & le cœur *d'un de ſes neveux. Nous les avons traduites de ruſſe en français, n'ayant pas eu, comme monſieur l'amiral, la faculté de conſulter la bibliothèque du Vatican. Mais nous pouvons aſſurer que les deux traductions ſont de la plus grande fidélité. On y verra l'eſprit de Rome tel qu'il était alors (car il a bien changé depuis). La philoſophie de* Memmius *eſt quelquefois un peu hardie : on peut faire même reproche à celle de* Ciceron *& de tous les grands-hommes de l'antiquité. Ils avaient tous le malheur de n'avoir pu lire la ſomme de* ſaint Thomas *d'Aquin. Cependant, on trouve dans eux certains traits de*

lumière naturelle qui ne laiſſent pas de faire grand plaiſir.

LETTRE PREMIERE.

J'apprends avec douleur, mon cher Tullius, mais non pas avec ſurpriſe la mort de mon ami Lucrèce. il eſt affranchi des douleurs d'une vie qu'il ne pouvait plus ſupporter ; ſes maux étaient incurables ; c'eſt là le cas de mourir. Je trouve qu'il a beaucoup plus de raiſon que Caton ; car ſi vous & moi & Brutus nous avons ſurvécu à la république, Caton pouvait bien lui ſurvivre auſſi. Se flattait-il d'aimer mieux la liberté que nous tous ? ne pouvait-il pas comme nous accepter l'amitié de Céſar ? croyait-il qu'il était de ſon devoir de ſe tuer parce qu'il avait perdu la bataille de Tapſa ? Si cela était, Céſar lui-même aurait dû ſe donner un coup de poignard après ſa défaite à Dirrachium ; mais il ſut ſe réſerver pour des deſtins meilleurs. Notre ami Lucrèce avait un ennemi plus implacable que Pompée, c'eſt la nature. Elle ne pardonne point quand elle a porté ſon arrêt ; Lucrèce n'a fait que le prévenir de quelques mois ; il aurait ſouffert, & il ne ſouffre plus. Il s'eſt ſervi du droit de ſortir de ſa maiſon quand elle eſt prête à tomber. Vis tant que tu as une juſte eſpérance ; l'as-tu perdue ? meurs ; c'était-là ſa règle, c'eſt la mienne. J'approuve Lucrèce, & je le regrette.

Sa mort m'a fait relire ſon poëme, par lequel il vivra éternellement. Il le fit autrefois pour moi ; mais le diſciple s'eſt bien écarté du maître ; nous ne ſommes ni vous ni moi de ſa ſecte ; nous ſommes académiciens. C'eſt au fond n'être d'aucune ſecte.

Je vous envoie ce que je viens d'écrire ſur les principes de mon ami, je vous prie de le corriger. Les ſénateurs

aujourd'hui n'ont plus rien à faire qu'à philosopher; c'est à César de gouverner la terre, mais c'est à Ciceron de l'instruire. Adieu.

LETTRE SECONDE.

Vous avez raison, grand-homme, Lucrèce est admirable dans ses exordes, dans ses descriptions, dans sa morale, dans tout ce qu'il dit contre la superstition. Ce beau vers,

Tantum religio potuit suadere malorum,

durera autant que le monde. S'il n'était pas un physicien aussi ridicule que tous les autres, il serait un homme divin. Ses tableaux de la superstition m'affectèrent surtout bien vivement dans mon dernier voyage d'Egypte & de Syrie. Nos poulets sacrés & nos augures dont vous vous moquez avec tant de grace dans votre traité de la *Divination*, sont des choses sensées en comparaison des horribles absurdités dont je fus témoin. Personne ne les a plus en horreur que la reine Cléopatre & sa cour. C'est une femme qui a autant d'esprit que de beauté. Vous la verrez bientôt à Rome; elle est bien digne de vous entendre. Mais toute souveraine qu'elle est en Egypte, toute philosophe qu'elle est, elle ne peut guérir sa nation. Les prêtres l'assassineraient; le sot peuple prendrait leur parti, crierait que les saints prêtres ont vengé Sérapis & les chats.

C'est bien pis en Syrie; il y a cinquante religions, & c'est à qui surpassera les autres en extravagances. Je n'ai pas encore approfondi celle des Juifs, mais j'ai connu leurs mœurs: Crassus & Pompée ne les ont point assez châtiés. Vous ne les connaissez point à Rome. Ils s'y bornent à vendre des philtres, à faire le mé-

tier de courtiers, à rogner les eſpèces. Mais chez eux ils ſont les plus inſolens de tous les hommes, déteſtés de tous leurs voiſins, & les déteſtant tous. Toujours ou voleurs, ou volés, ou brigands ou eſclaves, aſſaſſins & aſſaſſinés tour-à-tour.

Les Perſes, les Scythes ſont mille fois plus raiſonnables; les Bracmanes en comparaiſon d'eux ſont des dieux bienfaiſans.

Je ſais bien bon gré à Pompée d'avoir daigné le premier des Romains entrer par la brêche dans ce temple de Jéruſalem qui était une citadelle aſſez forte, & je ſais encore plus de gré au dernier des Scipions d'avoir fait pendre leur roitelet qui avait oſé prendre le nom d'Alexandre.

Vous avez gouverné la Cilicie, dont les frontières touchent preſque à la Paleſtine; vous avez été témoin des barbaries & des ſuperſtitions de ce peuple, vous l'avez bien caractériſé dans votre belle oraiſon pour Flaccus. Tous les autres peuples ont commis des crimes, les Juifs ſont les ſeuls qui s'en ſoient vantés. Ils ſont tous nés avec la rage du fanatiſme dans le cœur, comme les Germains & les Anglais naiſſent avec des cheveux blonds. Je ne ſerais point étonné que cette nation ne fût un jour funeſte au genre humain.

Louez donc avec moi notre Lucrèce d'avoir porté tant de coups mortels à la ſuperſtition. S'il s'en était tenu là, toutes les nations devraient venir aux portes de Rome couronner de fleurs ſon tombeau.

TROISIEME LETTRE.

J'entre en matière tout-d'un-coup cette fois-ci, & je dis malgré Lucrèce & Epicure, non pas qu'il y a des dieux, mais qu'il exiſte un DIEU. Bien des philoſophes me ſiffleront, ils m'appelleront *eſprit faible*;

mais comme je leur pardonne leur témérité, je les supplie de me pardonner ma faiblesse.

Je suis du sentiment de Balbus dans votre excellent ouvrage de la *Nature des dieux*. La terre, les astres, les végétaux, les animaux, tout m'annonce une intelligence productrice.

Je dis avec Platon (sans adopter ses autres principes) : Tu crois que j'ai de l'intelligence parce que tu vois de l'ordre dans mes actions, des rapports & une fin. Il y en a mille fois plus dans l'arrangement de ce monde. Juge donc que ce monde est arrangé par une intelligence suprême.

On n'a jamais répondu à cet argument que par des suppositions puériles; personne n'a jamais été assez absurde pour nier que la sphère d'Archimède, & celle de Possidonius soient des ouvrages de grands mathématiciens : elles ne sont cependant que des images très-faibles, très-imparfaites de cette immense sphère du monde que Platon appelle avec tant de raison l'*ouvrage de l'éternel géomètre*. Comment donc oser supposer que l'original est l'effet du hasard quand on avoue que la copie est de la main d'un grand génie ?

Le hasard n'est rien; il n'est point de hasard. Nous avons nommé ainsi l'effet que nous voyons d'une cause que nous ne voyons pas. Point d'effet sans cause; point d'existence sans raison d'exister; c'est-là le premier principe de tous les vrais philosophes.

Comment Epicure, & ensuite Lucrèce ont-ils le front de nous dire que des atomes s'étant fortuitement accrochés, ont produit d'abord des animaux, les uns sans bouche, les autres sans viscères, ceux-ci privés de pieds, ceux-là de têtes, & qu'enfin le même hasard a fait naître des animaux accomplis.

C'est ainsi, disent-ils, qu'on voit encore en Egypte

des rats dont une moitié eſt formée, & dont l'autre n'eſt encore que de la fange. Ils ſe ſont bien trompés; ces ſottiſes pouvaient être imaginées par des Grecs ignorans qui n'avaient jamais été en Egypte. Le fait eſt faux; le fait eſt impoſſible. Il n'y eut, il n'y aura jamais ni d'animal, ni de végétal ſans germe. Quiconque dit que la corruption produit la génération, eſt un ruſtre, & non pas un philoſophe; c'eſt un ignorant qui n'a jamais fait d'expérience.

J'ai trouvé de ces vils charlatans qui me diſaient, il faut que le bled pourriſſe & germe dans la terre pour reſſuſciter, ſe former, & nous alimenter. Je leur dis, miſérables, ſervez-vous de vos yeux avant de vous ſervir de votre langue; ſuivez les progrès de ce grain que je confie à la terre; voyez comme il s'attendrit, comme il s'enfle, comme il ſe relève, & avec quelle vertu incompréhenſible il étend ſes racines & ſes enveloppes. Quoi! vous avez l'impudence d'enſeigner les hommes, & vous ne ſavez pas ſeulement d'où vient le pain que vous mangez.

Mais qui a fait ces aſtres, cette terre, ces animaux, ces végétaux, ces germes, dans leſquels un art ſi merveilleux éclate? il faut bien que ce ſoit un ſublime artiſte; il faut bien que ce ſoit une intelligence prodigieuſement au-deſſus de la nôtre, puis qu'elle a fait ce que nous pouvons à peine comprendre; & cette intelligence, cette puiſſance, c'eſt ce que j'appelle DIEU.

Je m'arrête à ce mot. La foule & la ſuite de mes idées produiraient un volume au-lieu d'une lettre. Je vous envoie ce petit volume, puiſque vous le permettez; mais ne le montrez qu'à des hommes qui vous reſſemblent, à des hommes ſans impiété & ſans ſuperſtition, dégagés des préjugés de l'école & de ceux du monde, qui aiment la vérité & non la diſpute; qui ne

ſont certains que de ce qui eſt démontré, & qui ſe défient encore de ce qui eſt le plus vraiſemblable.

ICI SUIT LE TRAITÉ DE MEMMIUS.

1°.

QU'IL N'Y A QU'UN DIEU CONTRE EPICURE, LUCRÈCE ET AUTRES PHILOSOPHES.

Je ne dois admettre que ce qui m'eſt prouvé; & il m'eſt prouvé qu'il y a dans la nature une puiſſance intelligente. (*a*)

Cette puiſſance intelligente eſt-elle ſéparée du grand tout? y eſt-elle unie? y eſt-elle identifiée? en eſt-elle le principe? y a-t-il pluſieurs puiſſances intelligentes pareilles?

J'ai été effrayé de ces queſtions que je me ſuis faites à moi-même. C'eſt un poids immenſe que je ne puis porter; pourrai-je au moins le ſoulever?

Les arbres, les plantes, tout ce qui jouit de la vie, & ſurtout l'homme, la terre, la mer, le ſoleil, & tous les aſtres, m'ayant appris qu'il eſt une intelligence active, c'eſt-à-dire un DIEU, je leur ai demandé à tous ce que c'eſt que DIEU, où il habite, s'il a des aſſociés? J'ai contemplé le divin ouvrage, & je n'ai point vu l'ouvrier; j'ai interrogé la nature; elle eſt demeurée muette.

Mais, ſans me dire ſon ſecret, elle s'eſt montrée, & c'eſt comme ſi elle m'avait parlé; je crois l'entendre. Elle me dit: Mon ſoleil fait éclore & meurir mes fruits ſur ce petit globe qu'il éclaire, & qu'il échauffe ainſi que les autres globles. L'aſtre de la nuit donne ſa lu-

(*a*) Il l'a prouvé dans ſa troiſième lettre.

mière réfléchie à la terre qui lui envoie la ſienne ; tout eſt lié, tout eſt aſſujetti à des loix qui jamais ne ſe démentent ; donc tout a été combiné par une ſeule intelligence.

Ceux qui en ſupposeraient pluſieurs doivent abſolument les ſuppoſer ou contraires, ou d'accord enſemble, ou différentes, ou ſemblables. Si elles ſont différentes & contraires, elles n'ont pu faire rien d'uniforme. Si elles ſont ſemblables, c'eſt comme s'il n'y en avait qu'une. Tous les philoſophes conviennent qu'il ne faut pas multiplier les êtres ſans néceſſité ; ils conviennent donc tous, malgré eux, qu'il n'y a qu'un DIEU.

La nature a continué, & m'a dit : Tu me demandes où eſt ce DIEU ? il ne peut être que dans moi ; car s'il n'eſt pas dans la nature, où ſerait-il ? dans les eſpaces imaginaires ? Il ne peut être une ſubſtance à part ; il m'anime, il eſt ma vie. Ta ſenſation eſt dans tout ton corps, DIEU eſt dans tout le mien. A cette voix de la nature, j'ai conclu qu'il m'eſt impoſſible de nier l'exiſtence de ce DIEU, & impoſſible de le connaître.

Ce qui penſe en moi, ce que j'appelle *mon ame*, ne ſe voit pas ; comment pourrais-je voir ce qui eſt l'ame de l'univers entier ?

2°.

SUITE DES PROBABILITÉS DE L'UNITÉ DE DIEU.

Platon, Ariſtote, Ciceron & moi, nous ſommes des animaux ; c'eſt-à-dire, nous ſommes animés. Il ſe peut que dans d'autres globes il ſoit des animaux d'une autre eſpèce, mille millions de fois plus éclairés & plus puiſſans que nous ; comme il ſe peut qu'il y ait des montagnes d'or & des rivières de nectar. On appellera ces animaux dieux improprement, mais il ſe peut auſſi qu'il

n'y en ait pas : nous ne devons donc pas les admettre. La nature peut exister sans eux : mais ce que nous connaissons de la nature ne pouvait exister sans un dessein, sans un plan ; & ce dessein, ce plan ne pouvait être conçu & exécuté sans une intelligence puissante ; donc je dois reconnaître cette intelligence, ce DIEU, & rejetter tous ces prétendus dieux habitans des planètes & de l'olympe ; & tous ces prétendus fils de DIEU, les Bacchus, les Hercules, les Persées, les Romulus, &c. &c. Ce sont des fables miléfiennes, des contes de sorciers. Un DIEU se joindre à la nature humaine ! j'aimerais autant dire que des éléphans ont fait l'amour à des puces, & en ont eu de la race ; cela serait bien moins impertinent.

Tenons-nous-en donc à ce que nous voyons évidemment, que dans le grand tout il est une grande intelligence. Fixons-nous à ce point jusqu'à-ce que nous puissions faire encore quelques pas dans ce vaste abyme.

3°.

CONTRE LES ATHÉES.

Il était bien hardi ce Straton qui accordant l'intelligence aux opérations de son chien de chasse, la niait aux œuvres merveilleuses de toute la nature. Il avait le pouvoir de penser ; & il ne voulait pas qu'il y eût dans la fabrique du monde un pouvoir qui pensât.

Il disait que la nature seule, par ses combinaisons, produit des animaux pensans. Je l'arrête là & je lui demande quelle preuve il en a ? il me répond que c'est son systême, son hypothèse ; que cette idée en vaut bien une autre.

Mais moi je lui dis, je ne veux point d'hypothèse,

je veux des preuves. Quand Possidonius me dit qu'il peut quarrer des lunules du cercle, & qu'il ne peut quarrer le cercle, je ne le crois qu'après en avoir vu la démonstration.

Je ne sais pas si dans la suite des tems il se trouvera quelqu'un d'assez fou pour assurer que la matière, sans penser, produit d'elle-même des milliards d'êtres qui pensent. Je lui soutiendrai que suivant ce beau systême, la matière pourrait produire un DIEU sage & puissant & bon.

Car si la matière seule a produit Archimède & vous, pourquoi ne produirait-elle pas un être qui serait incomparablement au-dessus d'Archimède & de vous par le génie, au-dessus de tous les hommes ensemble, par la force & par la puissance, qui disposerait des élémens beaucoup mieux que le potier ne rend un peu d'argille souple à ses volontés, en un mot, un DIEU. Je n'y vois aucune difficulté. Cette folie suit évidemment de son systême.

4°.

SUITE DE LA RÉFUTATION DE L'ATHÉISME.

D'autres, comme Architas, supputent que l'univers est le produit des nombres. Oh que les chances ont de pouvoir ! Un coup de dez doit nécessairement amener rafle de mondes ; car le seul mouvement de trois dez dans un cornet vous amènera rafle de six, le point de Vénus, très-aisément en un quart-d'heure. La matière toujours en mouvement dans toute l'éternité doit donc amener toutes les combinaisons possibles. Ce monde est une de ces combinaisons ; donc elle avait autant de droit à l'existence que toutes les autres ; donc elle devait arriver ; donc il était impossible qu'elle n'arrivât pas, toutes les autres combinaisons ayant été

épuiſées ; donc à chaque coup de dez il y avait l'unité à parier contre l'infini que cet univers ſerait formé tel qu'il eſt.

Je laiſſe Architas jouer un jeu auſſi déſavantageux ; & puiſqu'il y a toujours l'infini contre un à parier contre lui, je le fais interdire par le préteur, de peur qu'il ne ſe ruine. Mais avant de lui ôter la jouiſſance de ſon bien, je lui demande comment à chaque inſtant le mouvement de ſon cornet qui roule toujours ne détruit pas ce monde ſi ancien, & n'en forme pas un nouveau ?

Vous riez de toutes ces folies, ſage Ciceron, & vous en riez avec indulgence. Vous laiſſez tous ces enfans ſouffler en l'air ſur leurs bouteilles de ſavon ; leurs vains amuſemens ne ſeront jamais dangereux. Un an des guerres civiles de Céſar & de Pompée a fait plus de mal à la terre que n'en pourraient faire tous les athées enſemble pendant toute l'éternité.

5°.

Raison des athées.

Quelle eſt la raiſon qui fait tant d'athées ? c'eſt la contemplation de nos malheurs & de nos crimes. Lucrèce était plus excuſable que perſonne ; il n'a vu autour de lui, & n'a éprouvé que des calamités. Rome depuis Sylla doit exciter la pitié de la terre dont elle a été le fléau. Nous avons nagé dans notre ſang. Je juge par tout ce que je vois, par tout ce que j'entends, que Céſar ſera bientôt aſſaſſiné. Vous le penſez de même. Mais après lui je prévois des guerres civiles plus affreuſes que celles dans leſquelles j'ai été enveloppé. Céſar lui-même dans tout le cours de ſa vie qu'a-t-il vu, qu'a-t-il fait ? des malheureux. Il a exterminé de pauvres Gaulois qui s'exterminaient eux-mêmes dans leurs continuelles

factions. Ces barbares étaient gouvernés par des druides qui facrifiaient les filles des citoyens après avoir abufé d'elles. De vieilles forcières fanguinaires étaient à la tête des hordes germaniques qui ravageaient la Gaule, & qui n'ayant pas de maifon, allaient piller ceux qui en avaient. Ariovifte était à la tête de ces fauvages; & leurs magiciennes avaient un pouvoir abfolu fur Ariovifte. Elles lui défendirent de livrer bataille avant la nouvelle lune. Ces furies allaient facrifier à leur dieux Procilius & Titus deux ambaffadeurs envoyés par Céfar à ce perfide Ariovifte, lorfque nous arrivâmes & que nous délivrâmes ces deux citoyens que nous trouvâmes chargés de chaînes. La nature humaine, dans ces cantons, était celle des bêtes féroces; & en vérité nous ne valions guère mieux.

Jetez les yeux fur toutes les autres nations connues, vous ne voyez que des tyrans & des efclaves, des dévaftations, des confpirations & des fupplices.

Les animaux font encore plus miférables que nous; affujettis aux mêmes maladies, ils font fans aucun fecours; nés tous fenfibles, ils font dévorés les uns par les autres. Point d'efpèce qui n'ait fon bourreau. La terre d'un pole à l'autre eft un champ de carnage; & la nature fanglante eft affife entre la naiffance & la mort.

Quelques poëtes, pour remédier à tant d'horreurs, ont imaginé les enfers. Etrange confolation! étrange chimère! les enfers font chez nous. Le chien à trois têtes, & les trois parques, & les trois furies font des agneaux en compararifon de nos Sylla & de nos Marius.

Comment un DIEU aurait-il pu former ce cloaque épouvantable de misère & de forfaits? On fuppofe un DIEU puiffant, fage, jufte & bon: & nous voyons de tous côtés folie, injuftice & méchanceté. On aime

mieux alors nier DIEU que le blaſphémer. Auſſi avons-nous cent épicuriens contre un platonicien. Voilà les vraies raiſons de l'athéiſme ; le reſte eſt diſpute d'école.

6°.

Réponse aux plaintes des athées.

A ces plaintes du genre humain, à ces cris éternels de la nature toujours ſouffrante, que répondrai-je ?

J'ai vu évidemment des fins & des moyens. Ceux qui diſent que ni l'œil n'eſt fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, ni l'eſtomac pour digérer, m'ont paru des fous ridicules : mais ceux qui dans leurs tourmens me baignent de leurs larmes, qui cherchent un DIEU conſolateur & qui ne le trouvent pas, ceux-là m'attendriſſent ; je gémis avec eux, & j'oublie de les condamner.

Mortels qui ſouffrez & qui penſez, compagnons de mes ſupplices, cherchons enſemble quelque conſolation, & quelques argumens. Je vous ai dit qu'il eſt dans la nature une intelligence, un DIEU ; mais vous ai-je dit qu'il pouvait faire mieux ? le ſais-je ? dois-je le préſumer ? ſuis-je de ſes conſeils ? je le crois très-ſage ; ſon conſeil & ſes étoiles me l'apprennent. Je le crois très-juſte & très-bon ; car d'où lui viendrait l'injuſtice & la malice ? il y a du bon, donc DIEU l'eſt : il y a du mal, donc ce mal ne vient point de lui. Comment enfin dois-je enviſager DIEU ? comme un père qui n'a pu faire le bien de tous ſes enfans.

7°.

SI DIEU EST INFINI ET S'IL A PU EMPÊCHER LE MAL.

Quelques philoſophes me crient, DIEU eſt éternel, infini, tout-puiſſant; il pouvait donc défendre au mal d'entrer dans ſon édifice admirable.

Prenez garde, mes amis, s'il l'a pu, & s'il ne l'a pas fait, vous le déclarez méchant: vous en faites notre perſécuteur, notre bourreau, & non pas notre DIEU.

Il eſt éternel ſans doute. Dès qu'il exiſte quelque être, il exiſte un être de toute éternité; ſans quoi le néant donnerait l'exiſtence. La nature eſt éternelle, l'intelligence qui l'anime eſt éternelle. Mais d'où ſavons-nous qu'elle eſt infinie? la nature eſt-elle infinie? qu'eſt-ce que l'infini actuel? nous ne connaiſſons que des bornes: il eſt vraiſemblable que la nature a les ſiennes: le vide en eſt une preuve. Si la nature eſt limitée, pourquoi l'intelligence ſuprême ne le ferait-elle pas? pourquoi ce DIEU qui ne peut être que dans la nature; s'étendrait-il plus loin qu'elle? ſa puiſſance eſt très-grande: mais qui nous a dit qu'elle eſt infinie, quand ſes ouvrages nous montrent le contraire? quand la ſeule reſſource qui nous reſte pour le diſculper eſt d'avouer que ſon pouvoir n'a pu triompher du mal phyſique & moral? Certes j'aime mieux l'adorer borné que méchant.

Peut-être dans la vaſte machine de la nature, le bien l'a-t-il emporté néceſſairement ſur le mal, & l'éternel artiſan a été forcé dans ſes moyens en faiſant encore (malgré tant de maux) ce qu'il y avait de mieux.

Peut-être la matière a été rebelle à l'intelligence qui en diſpoſait les reſſorts.

Qui ſait enfin ſi le mal qui règne depuis tant de ſiècles ne produira pas un grand bien dans des tems encore plus longs ?

Hélas ! faibles & malheureux humains vous portez les mêmes chaînes que moi ; vos maux ſont réels ; & je ne vous conſole que par des peut-être.

8°.

SI DIEU ARRANGEA LE MONDE DE TOUTE ÉTERNITÉ.

Rien ne ſe fait de rien. Toute l'antiquité, tous les philoſophes ſans exception conviennent de ce principe. Et en effet, le contraire paraît abſurde. C'eſt même une preuve de l'éternité de DIEU. C'eſt bien plus, c'eſt ſa juſtification. Pour moi, j'admire comment cette auguſte intelligence a pu conſtruire cet immenſe édifice avec de la ſimple matière. On s'étonnait autrefois que les peintres avec quatre couleurs puſſent varier tant de nuances. Quels hommages ne doit-on pas au grand Demiourgos qui a tout fait avec quatre faibles élémens.

Nous venons de voir que ſi la matière exiſtait, DIEU exiſtait auſſi.

Quand l'a-t-il fait obéir à ſa main puiſſante ? quand l'a-t-il arrangée ?

Si la mort exiſtait dans l'éternité, comme tout le monde l'avoue, ce n'eſt pas d'hier que la ſuprême intelligence l'a miſe en œuvre. Quoi ! DIEU eſt néceſſairement actif, & il aurait paſſé une éternité ſans agir ! il eſt le grand Etre néceſſaire : comment au-

rait-il été pendant des fiècles éternels le grand-Etre inutile ?

Le chaos eft une imagination poétique, ou la matière avait par elle-même de l'énergie, ou cette énergie était dans DIEU. Dans le premier cas tout fe ferait donné de lui-même & fans deffein, le mouvement, l'ordre & la vie, ce qui nous femble abfurde.

Dans le fecond cas, DIEU aura tout fait, mais il aura toujours tout fait, il aura toujours tout difpofé néceffairement de la manière la plus prompte & la plus convenable au fujet fur lequel il travaillait.

Si on peut comparer DIEU au foleil fon éternel ouvrage, il était comme cet aftre, dont les rayons émanent dès qu'il exifte. DIEU en formant le foleil lumineux ne pouvait lui ôter fes taches. DIEU en formant l'homme avec des paffions néceffaires, ne pouvait peut-être prévenir ni fes vices, ni fes défaftres. Toujours des peut-être ; mais je n'ai point d'autre moyen de juftifier la divinité.

Cher Ciceron, je ne demande point que vous penfiez comme moi, mais que vous m'aidiez à penfer.

9°.

DES DEUX PRINCIPES ET DE QUELQUES AUTRES FABLES.

Les Perfes, pour expliquer l'origine du mal, imaginèrent, il y a quelques neuf mille ans, que DIEU, qu'ils appellent Oromaze, ou Orofmad, s'était complu à former un être puiffant & méchant, qu'ils nomment, je crois, Arimane, pour lui fervir d'antagonifte ; & que le bon Oromaze qui nous protège, com-

bat

bat ſans ceſſe Arimane le malin qui nous perſécute. C'eſt ainſi que j'ai vu un de mes centurions qui ſe battait tous les matins contre ſon ſinge pour ſe tenir en haleine.

D'autres Perſes, & c'eſt, dit-on, le plus grand nombre, croient le tyran Arimane auſſi ancien que le bon prince Oroſmad. Ils diſent qu'il caſſe les œufs que le favorable Oroſmad pond ſans ceſſe, & qu'il y fait entrer le mal; qu'il répand les ténèbres partout où l'autre envoie la lumière; les maladies quand l'autre donne la ſanté; & qu'il fait toujours marcher la mort à la ſuite de la vie. Il me ſemble que je vois deux charlatans en plein marché, dont l'un diſtribue des poiſons, & l'autre des antidotes.

Des mages s'efforceront, s'ils veulent, de trouver de la raiſon dans cette fable. Pour moi, je n'y apperçois que du ridicule; je n'aime point à voir DIEU qui eſt la raiſon même, toujours occupé comme un gladiateur à combattre une bête féroce.

Les Indiens ont une fable plus ancienne; trois dieux réunis dans la même volonté, Birma ou Brama, la puiſſance & la gloire; Vitſnou ou Bitſnou, la tendreſſe & la bienfaiſance; Sub ou Sib, la terreur & la deſtruction, créèrent d'un commun accord des demi-dieux, des debta, dans le ciel. Ces demi-dieux ſe révoltèrent, ils furent précipités dans l'abyme par les trois dieux, ou plutôt par le grand dieu qui préſidait à ces trois. Après des ſiècles de punition, ils obtinrent de devenir hommes; & ils apportèrent le mal ſur la terre; ce qui obligea DIEU, ou les trois dieux de donner ſa nouvelle loi du veidam.

Mais ces coupables, avant de porter le mal ſur la terre, l'avaient déjà porté dans le ciel. Et comment DIEU avait-il créé des êtres qui devaient ſe révolter contre lui? comment DIEU aurait-il donné une

seconde loi dans son veidam ? sa première était donc mauvaise.

Le conte oriental ne prouve rien, n'explique rien ; il a été adopté par quelques nations asiatiques ; & enfin, il a servi de modèle à la guerre des titans.

Les Egytiens ont eu leur Osiris & leur Typhon.

Le Jupiter d'Homère avec ses deux tonneaux, me fait lever les épaules. Je n'aime point Jupiter cabaretier donnant comme tous les autres cabaretiers plus de mauvais vin que de bon. Il ne tenait qu'à lui de faire toujours du falerne.

Le plus beau, le plus agréable de tous les contes inventés pour justifier ou pour accuser la providence, ou pour s'amuser d'elle, est la boîte de Pandore. Ainsi on n'a jamais débité que des fables comiques sur la plus triste des vérités.

10°.

SI LE MAL EST NÉCESSAIRE.

Tous les hommes ayant épuisé en vain leur génie à deviner comment le mal peut exister sous un DIEU bon, quel téméraire osera se flatter de trouver ce que Ciceron cherche encore en vain ? Il faut bien que le mal n'ait point d'origine, puique Ciceron ne l'a pas découverte.

Ce mal nous crible, & nous pénètre de tous côtés, comme le feu s'incorpore à tout ce qui le nourrit, comme la matière éthérée court dans tous les pores : le bien fait à-peu-près le même effet. Deux amans jouissans goûtent le bonheur dans tout leur être ; cela est ainsi de tout tems. Que puis-je en penser ? sinon que cela fut nécessaire de tout tems.

Je suis donc ramené malgré moi à cette ancienne idée que je vois être la base de tous les systêmes, dans laquelle tous les philosophes retombent après

mille détours, & qui m'eſt démontrée par toutes les actions des hommes, par les miennes, par tous les événemens que j'ai lus, que j'ai vus, & auxquels j'ai eu part ; c'eſt le fataliſme, c'eſt la néceſſité dont je vous ai déjà parlé.

Si je deſcends dans moi-même, qu'y vois-je que le fataliſme ? ne fallait-il pas que je naquiſſe quand les mouvemens des entrailles de ma mère ouvrirent ſa matrice, & me jetèrent néceſſairement dans le monde ? pouvait-elle l'empêcher ? pouvais-je m'y oppoſer ? me ſuis-je donné quelque choſe ? toutes mes idées n'ont-elles pas entré ſucceſſivement dans ma tête ſans que j'en aie appellé aucune ? ces idées n'ont-elles pas déterminé invinciblement ma volonté, ſans quoi ma volonté n'aurait point eu de cauſe. Tout ce que j'ai fait n'a-t-il pas été la ſuite néceſſaire de toutes ces prémiſſes néceſſaires ? n'en eſt-il pas ainſi dans toute la nature.

Ou ce qui exiſte eſt néceſſaire, ou il ne l'eſt pas. S'il ne l'eſt pas, il eſt démontré inutile. L'univers en ce cas ſerait inutile ; donc il exiſte d'une néceſſité abſolue. DIEU ſon moteur, ſon fabricateur, ſon ame ſerait inutile ; donc DIEU exiſte d'une néceſſité abſolue, comme nous l'avons dit. Je ne puis ſortir de ce cercle, dans lequel je me ſens renfermé par une force invincible.

Je vois une chaîne immenſe dont tout eſt chaînon ; elle embraſſe, elle ſerre aujourd'hui la nature ; elle l'embraſſait hier ; elle l'entourera demain ; je ne puis ni voir, ni concevoir un commencement des choſes. Ou rien n'exiſte ; ou tout eſt éternel.

Je me ſens irréſiſtiblement déterminé à croire le mal néceſſaire, puiſqu'il eſt. Je n'apperçois d'autre raiſon de ſon exiſtence que cette exiſtence même.

O Ciceron, détrompez-moi, je ſuis dans l'erreur ; mais en combien d'endroits êtes-vous de mon avis dans

votre livre de fato, fans prefque vous en appercevoir! tant la vérité a de force, tant la deftinée vous entraînait malgré vous, lors même que vous la combattiez!

11°.

CONFIRMATION DES PREUVES DE LA NÉCESSITÉ DES CHOSES.

Il y a certainement des chofes que la fuprême intelligence ne peut empêcher. Par exemple, que le paffé n'ait exifté, que le préfent ne foit dans un flux continuel, que l'avenir ne foit la fuite du préfent, que les vérités mathématiques ne foient vérités. Elle ne peut faire que le contenu foit plus grand que le contenant; qu'une femme accouche d'un éléphant par l'oreille, que la lune paffe par un trou d'aiguille.

La lifte de ces impoffibilités ferait très-longue. Il eft donc encore une fois très-vraifemblable que DIEU n'a pu empêcher le mal.

Une intelligence fage, puiffante & bonne ne peut avoir fait délibérément des ouvrages de contradictions. Mille enfans naiffent avec les organes convenables à leur tête, mais ceux de la poitrine font viciés. La moitié des conformations eft manquée; & c'eft ce qui détruit la moitié des ouvrages de cette intelligence fi bonne. Oh fi du moins il n'y avait que la moitié de fes créatures qui fût méchante! mais que de crimes depuis la calomnie jufqu'au parricide! quoi! un agneau, une colombe, une tourterelle, un roffignol ne me nuiront jamais, & DIEU me nuirait toujours! il ouvrirait des abymes fous mes pas, ou il engloutirait la ville où je fuis né, ou il me livrerait pendant toute ma vie à la fouffrance, & cela fans motif, fans raifon, fans qu'il en réfulte le moindre bien! non, mon DIEU, non,

Etre ſuprême, Etre bienfaiſant, je ne puis le croire; je ne puis te faire cette horrible injure.

On me dira peut-être que j'ôte à DIEU ſa liberté. Que ſa puiſſance ſuprême m'en garde. Faire tout ce qu'on peut, c'eſt exercer ſa liberté pleinement DIEU a fait tout ce qu'un DIEU pouvait faire. Il eſt beau qu'un DIEU ne puiſſe faire le mal.

12°.

RÉPONSE A CEUX QUI OBJECTERAIENT QU'ON FAIT DIEU ÉTENDU, MATÉRIEL, ET QU'ON L'INCORPORE AVEC LA NATURE.

Quelques platoniciens me reprochent que j'ôte à DIEU ſa ſimplicité, que je le ſuppoſe étendu, que je ne le diſtingue pas aſſez de la nature; que je ſuis plutôt les dogmes de Straton que ceux des autres philoſophes.

Mon cher Ciceron, ni eux, ni vous, ni moi, ne ſavons ce que c'eſt que DIEU. Bornons-nous à ſavoir qu'il en exiſte un. Il n'eſt donné à l'homme de connaîni de quoi les aſtres ſont formés, ni comment eſt fait le maître des aſtres.

Que DIEU ſoit appellé Etre ſimple, j'y conſens de tout mon cœur. Simple ou étendu, je l'adorerai également; mais je ne comprends pas ce que c'eſt qu'un être ſimple. Quelques rêveurs, pour me le faire entendre, diſent qu'un point géométrique eſt un être ſimple. Mais un point géométrique eſt une ſuppoſition, une abſtraction de l'eſprit, une chimère. DIEU ne peut être un point géométrique, je vois en lui avec Platon l'éternel géomètre.

Pourquoi DIEU ne ferait-il pas étendu, lui qui eſt dans toute la nature? en quoi l'étendue répugne-t-elle à ſon eſſence?

Si le grand Etre intelligent & néceſſaire opère ſur l'étendue, comment agit-il où il n'eſt pas ? & s'il eſt en tous les lieux où il agit, comment n'eſt-il pas étendu ?

Un être dont je pourrais nier l'exiſtence dans chaque particule du monde, l'une après l'autre, n'exiſterait nulle part.

Un être ſimple eſt incompréhenſible ; c'eſt un mot vide de ſens, qui ne rend DIEU ni plus reſpectable, ni plus aimable, ni plus puiſſant, ni plus raiſonnable. C'eſt plutôt le nier que le définir.

On pourra me répondre que notre ame eſt un exemple, & une preuve de la ſimplicité du grand Etre ; que nous ne voyons ni ne ſentons notre ame, qu'elle n'a point de parties, qu'elle eſt ſimple, que cependant elle exiſte en un lieu, & qu'elle peut ainſi rendre raiſon du grand Etre ſimple. C'eſt ce que nous allons examiner. Mais avant de me plonger dans ce vide, je vous réitère qu'en quelque endroit qu'on poſe l'Etre ſuprême, le mît-on en tout lieu ſans qu'il remplît de place, le reléguât-on hors de tout lieu ſans qu'il ceſsât d'être, raſſemblât-on en lui toutes les contradictions des écoles, je l'adorerai tant que je vivrai, ſans croire aucune école, & ſans porter mon vol dans des régions où nul mortel ne peut atteindre.

13°.

SI LA NATURE DE L'AME PEUT NOUS FAIRE CONNAITRE LA NATURE DE DIEU

J'ai conclu déjà que puiſqu'une intelligence préſide à mon faible corps, une intelligence ſuprême préſide au grand tout. Où me conduira ce premier pas de tortue ? pourrai-je jamais ſavoir ce qui ſent & ce qui penſe en moi ? eſt-ce un être inviſible, intangible, incorporel

qui eſt dans mon corps ? nul homme n'a encore oſé le dire. *Platon* lui-même n'a pas eu cette hardieſſe. Un être incorporel qui meut un corps ! un être intangible qui touche tous mes organes dans leſquels eſt la ſenſation ! un être ſimple & qui augmente avec l'âge ! un être incorruptible & qui dépérit par degrés ! quelles contradictions, quel chaos d'idées incompréhenſibles ! quoi ! je ne puis rien connaître que par mes ſens, & j'admettrai dans moi un être entiérement oppoſé à mes ſens ! Tous les animaux ont du ſentiment comme moi, tous ont des idées que leurs ſens leur fourniſſent : auront-ils tous une ame comme moi ? nouveau ſujet, nouvelle raiſon d'être non-ſeulement dans l'incertitude ſur la nature de l'ame, mais dans l'étonnement continuel & dans l'ignorance.

Ce que je puis encore moins comprendre, c'eſt la dédaigneuſe & ſotte indifférence dans laquelle croupiſſent preſque tous les hommes, ſur l'objet qui les intéreſſe le plus, ſur la cauſe de leurs penſées, ſur tout leur être. Je ne crois pas qu'il y ait dans Rome deux cents perſonnes qui s'en ſoient réellement occupées. Preſque tous les Romains diſent, que m'importe ? & après avoir ainſi parlé ils vont compter leur argent, courent aux ſpectacles ou chez leurs maîtreſſes. C'eſt la vie des déſoccupés. Pour celle des factieux, elle eſt horrible. Aucun de ces gens-là ne s'embarraſſe de ſon ame. Pour le petit nombre qui peut y penſer, s'il eſt de bonne foi, il avouera qu'il n'eſt ſatisfait d'aucun ſyſtême.

Je ſuis prêt de me mettre en colère quand je vois Lucrèce affirmer que la partie de l'ame qu'on appelle eſprit, intelligence, *animus*, loge au milieu de la poitrine (*a*) & que l'autre partie de l'ame qui fait la ſenſation eſt répandue dans le reſte du corps ; de tous les autres ſyſtêmes aucun ne m'éclaire.

(*a*) *Conſilium quod nos animum mentemque vocamus*
Idque ſitum media regione in corporis hæret.

Autant de ſectes, autant d'imaginations, autant de chimères. Dans ce conflit de ſuppoſitions, ſur quoi poſer le pied pour monter vers DIEU ? Puis-je m'élever de cette ame que je ne connais point à la contemplation de l'eſſence ſuprême que je voudrais connaître ? Ma nature que j'ignore, ne me prête aucun inſtrument pour ſonder la nature du principe univerſel, entre lequel & moi eſt un ſi vaſte & ſi profond abyme.

14°.

COURTE REVUE DES SYSTÊMES SUR L'AME, POUR PARVENIR SI L'ON PEUT, A QUELQUE NOTION DE L'INTELLIGENCE SUPRÊME.

Si pourtant il eſt permis à un aveugle de chercher ſon chemin à tâtons, ſouffrez, Ciceron, que je faſſe encore quelque pas dans ce chaos, en m'appuyant ſur vous. Donnons-nous d'abord le plaiſir de jeter un coup d'œil ſur tous les ſyſtêmes.

Je ſuis corps, & il n'y a point d'eſprits.

Je ſuis eſprit & il n'y a point de corps.

Je poſsède dans mon corps une ame ſpirituelle.

Je ſuis une ame ſpirituelle qui poſsède mon corps.

Mon ame eſt le réſultat de mes cinq ſens.

Mon ame eſt un ſixième ſens.

Mon ame eſt une ſubſtance inconnue, dont l'eſſence eſt de penſer & de ſentir.

Mon ame eſt une portion de l'ame univerſelle.

Il n'y a point d'ame.

Quand je m'éveille après avoir fait tous ces ſonges, voici ce que me dit la voix de ma faible raiſon, qui me parle ſans que je ſache d'où vient cette voix.

Je ſuis corps, il n'y a point d'eſprits. Cela me paraît bien groſſier. J'ai bien de la peine de penſer fermement

que votre oraiſon *pro lege manilia*, ne ſoit qu'un réſultat de la déclinaiſon des atomes.

Quand j'obéis aux commandemens de mon général, & qu'on obéit aux miens, les volontés de mon général & les miennes ne ſont point des corps qui en font mouvoir d'autres par les loix du mouvement. Un raiſonnement n'eſt point le ſon d'une trompette. On me commande par intelligence, j'obéis par intelligence. Cette volonté ſignifiée, cette volonté que j'accomplis, n'eſt ni un cube, ni un globe, n'a aucune figure, n'a rien de la matière. Je puis donc la croire immatérielle. Je puis donc croire qu'il y a quelque choſe qui n'eſt pas matière.

Il n'y a que des eſprits & point de corps. Cela eſt bien délié & bien fin ; la matière ne ferait qu'un phénomène ! il ſuffit de manger & de boire, & de s'être bleſſé d'un coup de pierre au bout du doigt pour croire à la matière.

Je poſsède dans mon corps une ame ſpirituelle. Qui, moi, je ferais la boîte dans laquelle ferait un être qui ne tient point de place ! moi étendu je ferais l'étui d'un être non étendu ! je poſſéderais quelque choſe qu'on ne voit jamais, qu'on ne touche jamais, de laquelle on ne peut avoir la moindre image, la moindre idée ? il faut être bien hardi pour ſe vanter de poſſéder un tel tréſor. Comment le poſſéderais-je, puiſque toutes mes idées me viennent ſi ſouvent, malgré moi, pendant ma veille & pendant mon ſommeil ? C'eſt un plaiſant maître de ſes idées qu'un être qui eſt toujours maîtriſé par elles.

Une ame ſpirituelle poſsède mon corps. Cela eſt bien plus hardi à elle ; car elle aura beau ordonner à ce corps d'arrêter le cours rapide de ſon ſang, de rectifier tous ſes mouvemens internes, il n'obéira jamais. Elle poſsède un animal bien indocile.

Mon ame eſt le réſultat de tous mes ſens. C'eſt une affaire difficile à concevoir, & par conſéquent à expliquer.

Le ſon d'une lyre, le toucher, l'odeur, la vue, le

goût d'une pomme d'Afrique ou de Perse, semblent avoir peu de rapport avec une démonstration d'Archimède ; & je ne vois pas bien nettement comment un principe agissant serait dans moi la conséquence de cinq autres principes. J'y rêve, & je n'y entends rien du tout.

Je puis penser sans nez, je puis penser sans goût, sans jouir de la vue, & même ayant perdu le sentiment du tact. Ma pensée n'est donc pas le résultat des choses qui peuvent m'être enlevées tour-à-tour. J'avoue que je ne me flatterais pas d'avoir des idées si je n'avais jamais aucun de mes cinq sens. Mais on ne me persuadera pas que ma faculté de penser soit l'effet de cinq puissances réunies, quand je pense encore après les avoir perdues l'une après l'autre.

L'ame est un sixième sens. Ce systême a d'abord quelque chose d'éblouissant. Mais que veulent dire ces paroles ? prétend-on que le nez est un être flairant par lui-même ? mais les philosophes les plus accrédités ont dit que l'ame flaire par le nez, voit par les yeux, & qu'elle est dans les cinq sens En ce cas, elle serait aussi dans ce sixième sens, s'il y en avait un ; & cet être inconnu nommé ame serait dans six sens au-lieu d'être dans cinq. Que signifierait, *l'ame est un sens?* on ne peut rien entendre par ces mots, sinon l'ame est une faculté de sentir & de penser & c'est ce que nous examinerons.

Mon ame est une substance inconnue, dont l'essence est de penser & de sentir. Cela revient à-peu-près à cette idée que l'ame est un sixième sens. Mais dans cette supposition, elle est plutôt mode, accident, faculté que substance.

Inconnue, j'en conviens, mais *substance*, je le nie. Si elle était substance, son essence serait de sentir & de penser ; comme celle de la matière est l'étendue & la solidité. Alors l'ame sentirait toujours, & penserait toujours, comme la matière est toujours solide & étendue.

Cependant il eſt très-certain que nous ne ſentons ni ne penſons toujours. Il faut être d'une opiniâtreté ridicule, pour ſoutenir que dans un profond ſommeil, quand on ne rêve point, on a du ſentiment & des idées. C'eſt donc un être de raiſon; une chimère, qu'une prétendue ſubſtance qui perdrait ſon eſſence pendant la moitié de ſa vie.

Mon ame eſt une portion de l'ame univerſelle. Cela eſt plus ſublime. Cette idée flatte notre orgueil; elle nous fait des dieux. Une portion de la divinité ſerait divinité elle-même, comme une partie de l'air eſt de l'air, & une goutte d'eau de l'Océan eſt de la même nature que l'Océan. Mais voilà une plaiſante divinité qui naît entre la veſſie & le rectum, qui paſſe neuf mois dans un néant abſolu, qui vient au monde ſans rien connaître, ſans rien faire, qui demeure pluſieurs mois dans cet état, qui ſouvent n'en ſort que pour s'évanouir à jamais, & qui ne vit d'ordinaire que pour faire toutes les impertinences poſſibles.

Je ne me ſens point du tout aſſez inſolent pour me croire une partie de la divinité. Alexandre ſe fit dieu; Céſar ſe fera dieu s'il veut; à la bonne heure, Antoine & Nicomède ſeront ſes grands-prêtres, Cléopatre ſera ſa grande-prêtreſſe. Je ne prétends point à un tel honneur.

Il n'y a point d'ame. Ce ſyſtême, le plus hardi, le plus étonnant de tous, eſt au fond le plus ſimple. Une tulipe, une roſe, ces chefs-d'œuvres de la nature dans les jardins, ſont produites par une méchanique incompréhenſible, & n'ont point d'ame. Le mouvement qui fait tout, n'eſt point une ame, un être penſant. Les inſectes qui ont la vie, ne nous paraiſſent point doués de cet être penſant qu'on appelle *ame*. On admet volontiers dans les animaux un inſtinct qu'on ne comprend point, & nous leur refuſons une ame que l'on comprend encore moins. Encore un pas, & l'homme ſera ſans ame.

Que mettrons-nous donc à la place ? du mouvement, des ſenſations, des idées, des volontés &c. dans chacun de nos individus. Et d'où viendront ces ſenſations, ces idées, ces volontés dans un corps organiſé ? elles viendront de ſes organes, elles ſeront dues à l'intelligence ſuprême qui anime toute la nature. Cette intelligence aura donné à tous les animaux bien organiſés, des facultés qu'on aura nommées *ame* ; & nous avons la puiſſance de penſer ſans être ame, comme nous avons la puiſſance d'opérer des mouvemens ſans que nous ſoyons mouvement.

Qui ſait ſi ce ſyſtême n'eſt pas plus reſpectueux pour la divinité qu'aucun autre ? il ſemble qu'il n'en eſt point qui nous mette plus ſous la main de DIEU. J'ai peur, je l'avoue, que ce ſyſtême ne faſſe de l'homme une pure machine. Examinons cette dernière hypothèſe, & défions-nous d'elle comme de toutes les autres.

15°.

EXAMEN SI CE QU'ON APPELLE AME N'EST PAS UNE FACULTÉ QU'ON A PRISE POUR UNE SUBSTANCE.

J'ai le don de la parole & de l'intonation, de ſorte que j'articule & que je chante ; mais je n'ai point d'être en moi qui ſoit articulation & chant. N'eſt-il pas bien probable qu'ayant des ſenſations & des penſées, je n'ai point en moi un être caché qui ſoit à la fois ſenſation & penſée, ou penſée ſentante nommée *ame*.

Nous marchons par les pieds, nous prenons par les mains ; nous penſons, nous voulons par la tête. Je ſuis entiérement ici pour Epicure & pour Lucrèce, & je regarde ſon troiſième livre comme le chef-d'œuvre de la

ſagacité éloquente. Je doute qu'on puiſſe jamais dire rien d'auſſi beau, ni d'auſſi vraiſemblable.

Toutes les parties du corps ſont ſuſceptibles de ſenſation ; à quoi bon chercher une autre ſubſtance dans mon corps, laquelle ſente pour lui ? Pourquoi recourir à une chimère quand j'ai la réalité ?

Mais, me dira-t-on, l'étendue ne ſuffit pas pour avoir des ſenſations & des idées. Ce caillou eſt étendu, il ne ſent ni ne penſe. Non ; mais cet autre morceau de matière organiſée poſsède la ſenſation & le don de penſer. Je ne conçois point du tout par quel artifice le mouvement, les ſentimens, les idées, la mémoire, le raiſonnement ſe logent dans ce morceau de matière organiſée ; mais je le vois, & j'en ſuis la preuve à moi-même.

Je conçois encore moins comment ce mouvement, ce ſentiment, ces idées, cette mémoire, ces raiſonnemens ſe formeraient dans un être inétendu dans un être ſimple qui me paraît équivaloir au néant. Je n'en ai jamais vu de ces êtres ſimples ; perſonne n'en a vu ; il eſt impoſible de s'en former la plus légère idée ; ils ne ſont point néceſſaires ; ce ſont les fruits d'une imagination exaltée. Il donc encore une fois très-inutile de les admettre.

Je ſuis corps, & cet arrangement de mon corps, cette puiſſance de me mouvoir & de mouvoir d'autres corps, cette puiſſance de ſentir & de raiſonner ; je les tiens donc de la puiſſance intelligente & néceſſaire qui anime la nature. Voilà en quoi je diffère de Lucrèce. C'eſt à vous de nous juger tous deux. Dites-moi, lequel vaut le mieux de croire un être inviſible, incompréhenſible, qui naît & meurt avec nous, ou de croire que nous avons ſeulement des facultés données par le grand Etre néceſſaire ?

16°.

DES FACULTÉS DES ANIMAUX.

Les animaux ont les mêmes facultés que nous. Organisées comme nous, ils reçoivent comme nous la vie, ils la donnent de même. Ils commencent comme nous le mouvement & le communiquent. Ils ont des ſens & des ſenſations, des idées, de la mémoire. Quel eſt l'homme aſſez fou pour penſer que le principe de toutes ces choſes eſt un eſprit inétendu ? Nul mortel n'a jamais oſé proférer cette abſurdité. Pourquoi donc ſerions-nous aſſez inſenſés pour imaginer cet eſprit en faveur de l'homme ?

Les animaux n'ont que des facultés, & nous n'avons que des facultés.

Ce ſerait en vérité une choſe bien comique que quand un lézard avale une mouche, & quand un crocodile avale un homme, chacun d'eux avalât une ame.

Que ſerait donc l'ame de cette mouche ? un être immortel deſcendu du plus haut des cieux pour entrer dans ce corps, une portion détachée de la divinité ? ne vaut-il pas mieux la croire une ſimple faculté de cet animal à lui donnée avec la vie ? Et ſi cet inſecte a reçu ce don, nous en dirons autant du ſinge & de l'élephant ; nous en dirons autant de l'homme, & nous ne lui ferons point de tort.

J'ai lu dans un philoſophe que l'homme le plus groſſier eſt au-deſſus du plus ingénieux animal. Je n'en conviens point. On acheterait beaucoup plus cher un éléphant qu'une foule d'imbécilles. Mais quand même cela ſerait, qu'en pourrait-on conclure ? que l'homme a reçu plus de talens du grand Etre, & rien de plus

17°.

DE L'IMMORTALITÉ.

Que le grand Etre veuille perſévérer à nous continuer les mêmes dons après notre mort; qu'il puiſſe attacher la faculté de penſer à quelque partie de nous-mêmes qui ſubſiſtera encore ; à la bonne heure : je ne veux ni l'affirmer, ni le nier : je n'ai de preuve ni pour, ni contre. Mais c'eſt à celui qui affirme une choſe ſi étrange, à la prouver clairement ; & comme juſqu'ici perſonne ne l'a fait, on me permettra de douter.

Quand nous ne ſommes plus que cendre, de quoi nous ſervirait-il qu'un atome de cette cendre paſſât dans quelque créature, revêtu des mêmes facultés dont il aurait joui pendant ſa vie ? cette perſonne nouvelle ne ſera pas plus ma perſonne, cet étranger ne ſera pas plus moi que je ne ſerai ce chou & ce melon qui ſe ſeront formés de la terre où j'aurai été inhumé.

Pour que je fuſſe véritablement immortel, il faudrait que je conſervaſſe mes organes, ma mémoire, toutes mes facultés. Ouvrez tous les tombeaux, raſſemblez tous les oſſemens ; vous n'y trouverez rien qui vous donne la moindre lueur de cette eſpérance.

18°.

DE LA METEMPSYCOSE.

Pour que la métempſycoſe pût être admiſe, il faudrait que quelqu'un de bonne foi ſe reſſouvînt bien poſitivement qu'il a été autrefois un autre homme. Je ne croirai pas plus que Pythagore a été coq, que je ne crois qu'il a eu une cuiſſe d'or.

Quand je vous dis que j'ai des facultés, je ne dis rien que de vrai. Quand j'avoue que je ne me ſuis point fait ces préſens, cela eſt encore d'une vérité évidente. Quand je juge qu'une cauſe intelligente peut ſeule m'avoir donné l'entendement, je ne dis rien encore que de très-plauſible, rien qui puiſſe effaroucher la raiſon; mais ſi un charbonnier me dit qu'il a été Cyrus & Hercule, cela m'étonne; & je le prie de m'en donner des preuves convincantes.

19°.

Des devoirs de l'homme, quelque secte qu'on embrasse.

Toutes les ſectes ſont différentes, mais la morale eſt partout la même. C'eſt de quoi nous ſommes convenus ſouvent dans nos entretiens avec Cotta & Balbus. Le ſentiment de la vertu a été mis par la nature dans le cœur de l'homme, comme un antidote contre tous les poiſons dont il devait être dévoré. Vous ſavez que Céſar eut un remords quand il fut au bord du Rubicon. Cette voix ſecrète qui parle à tous les hommes, lui dit qu'il était un mauvais citoyen. Si Céſar, Catilina, Marius, Sylla, Cinna, ont repouſſé cette voix, Caton; Atticus, Marcellus, Cotta, Balbus & vous, vous lui avez été dociles.

La connaiſſance de la vertu reſtera toujours ſur la terre, ſoit pour nous conſoler quand nous l'embraſſerons, ſoit pour nous accuſer quand nous violerons ſes loix.

Je vous ai dit ſouvent, à Cotta & à vous, que ce qui me frappait le plus d'admiration dans toute l'antiquité, était la maxime de Zoroaſtre. *Dans le doute ſi une action eſt juſte ou injuſte, abſtiens-toi.*

Voilà la règle de tous les gens de bien; voilà le principe

principe de toute la morale. Ce principe eſt l'ame de votre excellent livre des *Offices*. On n'écrira jamais rien de plus ſage, de plus vrai, de plus utile. Déformais ceux qui auront l'ambition d'inſtruire les hommes & de leur donner des préceptes, feront des charlatans, s'ils veulent s'élever au-deſſus de vous ; ou feront tous vos imitateurs.

20°.

QUE MALGRÉ TOUS NOS CRIMES LES PRINCIPES DE LA VERTU SONT DANS LE CŒUR DE L'HOMME.

Ces préceptes de la vertu que vous avez enſeignés avec tant d'éloquence, grand Ciceron, ſont tellement gravés dans le cœur humain par les mains de la nature, que les prêtres même d'Egypte, de Syrie, de Caldée, de Phrygie & les nôtres, n'ont pu les effacer. En vain ceux d'Egypte ont conſacré des crocodiles, des boucs & des chats, & ont ſacrifié à leur ignorance, à leur ambition & leur avarice : en vain les Caldéens ont eu l'abſurde inſolence de lire l'avenir dans les étoiles : en vain tous les Syriens ont abruti la nature humaine par leurs déteſtables ſuperſtitions : les principes de la morale ſont reſtés inébranlables au milieu de tant d'horreurs & de démences. Les prêtres Grecs eurent beau ſacrifier Iphigénie pour avoir du vent ; les prêtres de toutes les nations connues ont eu beau immoler des hommes ; & c'eſt en vain que nous-mêmes, nous Romains qui nous réputions ſages, nous avons ſacrifié depuis peu deux Grecs & deux Gaulois pour expier le crime prétendu d'une veſtale. Malgré les efforts de tant de prêtres pour changer tous les hommes en brutes féroces, les loix portées par l'intelligence ſouveraine de la nature, partout violées, n'ont été abrogées nulle part. La voix qui dit

à tous les hommes, ne fais point ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, fera toujours entendue d'un bout de l'univers à l'autre.

Tous les prêtres de toutes les religions font forcés eux-mêmes d'admettre cette maxime. Et l'infame Calcas en aſſaſſinant la fille de ſon roi ſur l'autel, diſait, C'eſt pour un plus grand bien que je commets ce parricide.

Toute la terre reconnaît donc la néceſſité de la vertu. D'où vient cette unanimité, ſinon de l'intelligence ſuprême, ſinon du grand Demiourgos qui, ne pouvant empêcher le mal, y a porté ce remède éternel & univerſel ?

21°.

SI L'ON DOIT ESPÉRER QUE LES ROMAINS DEVIENDRONT PLUS VERTUEUX.

Nous ſommes trop riches, trop puiſſans, trop ambitieux, pour que la république romaine puiſſe renaître. Je ſuis perſuadé qu'après Céſar il y aura des tems encore plus funeſtes. Les Romains, après avoir été les tyrans des nations, auront toujours des tyrans; mais quand le pouvoir monarchique ſera affermi, il faudra bien parmi ces tyrans qu'il ſe trouve quelques bons maîtres. Si le peuple eſt façonné à l'obéiſſance, ils n'auront point d'intérêt d'être méchans; & s'ils liſent vos ouvrages, ils ſeront vertueux. Je me conſole par cette eſpérance de tous les maux que j'ai vus, & de tous ceux que je prévois.

22°.

SI LA RELIGION DES ROMAINS SUBSISTERA.

Il y a tant de ſectes, tant de religions dans l'em-

pire romain, qu'il eſt probable qu'une d'elles l'emportera un jour ſur toutes les autres. Quoique nous ayons un Jupiter maître des dieux & des hommes, que nous appellons le *très puiſſant* & le *très-bon ;* cependant Homère & d'autrrs poëtes lui ont attribué tant de ſottiſes, & le peuple a tant de dieux ridicules, que ceux qui propoſeront un ſeul DIEU, pourront bien à la longue chaſſer tous les nôtres. Qu'on me donne un platonicien enthouſiaſte, & qui ſoit épris de la gloire d'être chef de parti, je ne déſeſpère pas qu'il réuſſiſſe.

J'ai vu dans le voiſinage d'Alexandrie au-deſſous du lac Mœris, une ſecte qui prend le nom de thérapeutes ; ils ſe prétendent tous inſpirés. Ils ont des viſions, ils jeûnent, ils prient. Leur enthouſiaſme va juſqu'à mépriſer les tourmens & la mort. Si jamais cet enthouſiaſme eſt appuyé des dogmes de Platon qui commencent à prévaloir dans Alexandrie, ils pourront à la fin détruire la religion de l'empire ; mais auſſi une telle révolution ne pourrait s'opérer ſans beaucoup de ſang répandu. Et ſi jamais on commençait des guerres de religion, je crois qu'elles dureraient des ſiècles, tant les hommes ſont ſuperſtitieux, fous & méchans.

Il y aura toujours ſur la terre un très-grand nombre de ſectes. Ce qui eſt à ſouhaiter, c'eſt qu'aucune ne ſe faſſe jamais un barbare devoir de perſécuter les autres. Nous ne ſommes point tombés juſqu'à préſent dans cet excès. Nous n'avons voulu contraindre ni Egyptiens, ni Syriens, ni Phrygiens, ni Juifs. Prions le grand Demiourgos, (ſi pourtant on peut éviter ſa deſtinée) prions-le que la manie de perſécuter les hommes ne ſe répande jamais ſur la terre. Elle deviendrait un ſéjour plus affreux que les poëtes ne nous ont peint le Tartare. Nous gémiſſons ſous aſſez de fléaux ſans y joindre encore cette peſte nouvelle.

DISCOURS DU CONSEILLER

ANNE DUBOURG A SES JUGES.

L'HISTOIRE d'un pendu du ſeizième ſiècle & ſes dernières paroles, ſont en général peu intéreſſantes. Le peuple va voir gaiement ce ſpectacle qu'on lui donne gratis. Les juges ſe font payer leurs épices, & diſent, voyons qui nous reſte à pendre. Mais un homme tel que le conſeiller Anne Dubourg, peut attirer l'attention de la poſtérité.

Il était détenu à la baſtille & jugé, malgré les loix, par des commiſſaires tirés du parlement même.

L'inſtinct qui fait aimer la vie porta Dubourg à récuſer quelque tems ſes juges, à réclamer les formes, à ſe défendre par les loix contre la force.

Une femme de qualité nommée madame de la Caille, accuſée comme lui de favoriſer les réformateurs, & détenue comme lui à la baſtille, trouva le moyen de lui parler, & lui dit, n'êtes-vous pas honteux de chicaner votre vie, craignez-vous de mourir pour DIEU ?

Il n'était pas bien démontré que DIEU qui a ſoin de tant de globes roulans autour de leurs ſoleils dans les plaines de l'être, voulût expreſſément qu'un conſeiller-clerc fût pendu pour lui dans la place de Grève; mais madame de la Caille en était convaincue.

Le conſeiller en crut enfin quelque choſe, & rappellant tout ſon courage, il avoua qu'étant Français & neveu d'un chancelier de France, il préférait Paris à Rome; que JESUS-CHRIST n'avait jamais été prélat romain; que la France ne devait point être aſſer-

vie aux Guifes & à un légat; que l'églife avait un befoin extrême d'être réformée, &c. Sur cette confeffion, il fut déclaré hérétique, condamné à être brûlé de droit, & par grace à être pendu auparavant.

Quand il fut fur l'échelle, voici comme il parla.

Vous avez, en me jugeant, violé toutes les formes des loix; qui méprife à ce point les règles, méprife toujours l'équité. Je ne fuis point étonné que vous ayez prononcé ma mort, puifque vous êtes les efclaves des Guifes qui l'ont réfolue. Ce fera fans doute une tache éternelle à votre mémoire & à la compagnie dont je fuis membre, que vous ayez joint un confrère à tant d'autres victimes; un confrère dont le feul crime eft d'avoir parlé dans nos affemblées contre les prétentions de la cour de Rome en faveur des droits de nos monarques.

Je ne puis vous regarder ni comme mes confrères, ni comme mes juges; vous avez renoncé vous-mêmes à cette dignité pour n'être que des commiffaires. Je vous pardonne ma mort; on la pardonne aux bourreaux; ils ne font que les inftrumens d'une puiffance fupérieure; ils affaffinent juridiquement pour l'argent qu'on leur donne. Vous êtes des bourreaux payés par la faction des Guifes. Je meurs pour avoir été le défenfeur du roi & de l'état contre cette faction funefte.

Vous qui jufqu'ici aviez toujours foutenu la majefté du trône, & les libertés de l'églife gallicane, vous les trahiffez pour plaire à des étrangers. Vous vous êtes avilis jufqu'à l'opprobre d'admettre dans votre commiffion un inquifiteur du pape.

Vous devriez voir que vous ouvrez à la France une carrière bien funefte, dans laquelle on marchera trop long-tems. Vous prêtez vos mains mercénaires pour foumettre la France entière à des cadets d'une maifon vaf-

ſale de nos rois. La couronne ſera foulée par la mître d'un évêque italien. Il eſt impoſſible d'entreprendre une telle révolution ſans plonger l'état dans des guerres civiles qui dureront plus que vous & vos enfans. Ces guerres civiles qui produiront d'autant plus de crimes qu'elles auront la religion pour prétexte ; & l'ambition pour cauſe. On verra renaître en France ces tems affreux où les papes perſécutaient, dépoſaient, aſſaſſinaient les empereurs Henri IV, Henri V, Fréderic I, Fréderic II, & tant d'autres en Allemagne & en Italie. La France nagera dans le ſang. Nos rois expireront ſous le couteau des Aod, des Samuel, des Joad & de cent fanatiques.

Vous auriez pu détourner ces fléaux ; & c'eſt vous qui les préparez. Certes une telle infamie n'aurait point été commiſe par ces grands-hommes qui inventèrent l'appel comme d'abus, qui déférèrent au concile de Piſe Jules II ce prêtre ſoldat, ce boute-feu de l'Europe, qui s'élevèrent ſi hautement contre les crimes d'Alexandre VI, & qui depuis leur inſtitution furent les gardiens des loix, & les organes de la juſtice.

L'honneur de l'ancienne chevalerie gouvernait alors la grand'chambre, compoſée originairement de nobles, égaux pour le moins à ces ſeigneurs étrangers qui vous ont ſubjugués, qui vous tyranniſent & qui vous paient.

Vous avez vendu ma tête ; le prix ſera bien médiocre ; la honte ſera grande. Mais en vous vendant aux Guiſes, vous vous êtes mis au-deſſus de la honte.

Votre jugement contre quelques autres de nos confrères eſt moins cruel, mais il n'eſt ni moins abſurde, ni moins ignominieux. Vous condamnez le ſage Paul de Foix & l'intrépide Dufaur à demander pardon à DIEU, au roi & à la juſtice, d'avoir dit qu'il faut convertir les réformateurs par des raiſons, par

des mœurs pures, & non par des ſupplices. Et pour joindre le ridicule à l'atrocité de vos arrêts, vous ordonnez que Paul de Foix déclare devant les chambres aſſemblées que *la forme eſt inſéparable de la matière dans l'euchariſtie.* Qu'a de commun ce galimatias péripatétique avec la religion chrétienne, avec les loix du royaume, avec les devoirs d'un magiſtrat, avec le bon ſens? De quoi vous mêlez-vous? eſt-ce à vous de faire les théologiens? n'eſt-ce pas aſſez des abſurdités de Cujas & de Bartole, ſans y comprendre encore celle de Thomas d'Aquin, de Scot, & de Bonaventure?

Ne rougiſſez-vous pas de croupir aujourd'hui dans l'ignorance du quatorzième & du quinzième ſiècles, quand le reſte du monde commence à s'éclairer? Serez-vous toujours tels que vous étiez ſous Louis XI quand vous fîtes ſaiſir les premières éditions imprimées de l'évangile & de l'imitation de JESUS-CHRIST que vous apportaient de la baſſe Allemagne les inventeurs de ce grand art? vous prîtes ces hommes admirables pour des ſorciers, vous commençâtes leur procès criminel; leurs ouvrages furent perdus; & le roi, pour ſauver l'honneur de la France, fut obligé d'arrêter vos procédures & de leur payer leurs livres. Vous êtes depuis long-tems enfoncés dans la fange de notre antique barbarie. Il eſt triſte d'être ignorans, mais il eſt affreux d'être lâches & corrompus.

Ma vie eſt peu de choſe, je vous l'abandonne; votre arrêt eſt digne du tems où nous ſommes. Je prévois des tems où vous ſerez encore plus coupables; & je meurs avec la conſolation de n'être pas témoin de ces tems infortunés.

LES POURQUOI.

POURQUOI ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire ?

Il est clair que si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées & la mer, avait employé à l'amélioration & à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, & la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'état aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Pourquoi préférer une guerre, que l'Europe regardait comme injuste, aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable & l'utile ?

Pourquoi Louis XIV qui avait tant de goût pour les grands monumens, pour les fondations, pour les beaux-arts, perdit-il huit cents millions de notre monnoie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers & sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam, à soulever contre lui presque toute l'Europe ? que n'aurait-il point fait avec ses huit cents millions ?

Pourquoi, losqu'il réforma la jurisprudence, ne fut-elle réformée qu'à moitié ? Tant d'anciens usages fondés sur les décrétales & sur le droit canon, devaient-ils subsister encore ? Etait-il nécessaire que dans tant de causes qu'on appelle ecclésiastiques, & qui au fond sont civiles, on appellât à son évêque, de son évêque au métropolitain, du métropolitain au primat, du primat à Rome *ad apostolos*, comme si les apôtres avaient été autrefois les juges des Gaules en dernier ressort ?

Pourquoi, lorsque Louis XIV fut outragé par le pape Alexandre VII, Chigi, s'amusa-t-il à faire venir un légat en France pour lui faire de frivoles excuses, & à dresser

dans Rome une pyramide dont les inſcriptions ne regardaient que les archers du guet de Rome ? pyramide qu'il fit démolir bientôt après. Ne valait-il pas mieux abolir pour jamais la ſimonie, par laquelle tout évêque des Gaules & tout abbé paie à la chambre apoſtolique italienne la moitié de ſon revenu ?

Pourquoi le même monarque bien plus outragé par Innocent XI, Odeſcalchi, qui prenait contre lui le parti du prince d'Orange, ſe contenta-t-il de faire ſoutenir quatre propoſitions dans ſes univerſités, & ſe refuſa-t-il aux vœux de toute la magiſtrature qui ſollicitait une rupture éternelle avec la cour romaine ?

Pourquoi, en faiſant des loix, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume ſous une loi uniforme ? & laiſſa-t-on ſubſiſter cent quarante coutumes, cent quarante-quatre meſures différentes ?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre ; de ſorte que les marchandiſes de Normandie tranſportées par terre en Bretagne, paient des droits comme ſi elles venaient d'Angleterre ?

Pourquoi n'était-il pas permis de vendre en Picardie le bled recueilli en Champagne, ſans une permiſſion expreſſe, comme on obtient à Rome pour trois jules la permiſſion de lire des livres défendus ?

Pourquoi laiſſait-on ſi long-tems la France ſouillée de l'opprobre de la vénalité ? Il ſemblait réſervé à Louis XV d'abolir cet uſage d'acheter le droit de juger les hommes, comme on achète une maiſon de campagne, & de faire payer des épices à un plaideur comme on fait payer des billets de comédie à la porte ?

Pourquoi inſtituer dans un royaume les charges & dignités

De conſeillers du roi.... Inſpecteurs des boiſſons,

Inſpecteurs des boucheries,
Greffiers des inventaires,
Contrôleurs des amendes,
Inſpecteurs des cochons,
Perequateurs des tailles,
Mouleurs de bois à brûler,
Aides à mouleurs,
Empileurs de bois,
Déchargeurs de bois neuf,
Contrôleurs des bois de charpente,
Marqueurs de bois de charpente,
Meſureurs de charbon,
Cribleurs de grains,
Inſpecteurs des veaux,
Contrôleurs de volaille,
Jaugeurs de tonneaux,
Eſſayeurs d'eaux-de-vie,
Eſſayeurs de bierre.
Rouleurs de tonneaux,
Débardeurs de foin,
Planchéyeurs débacleurs,
Auneurs de toiles,
Inſpecteurs des perruques?

Ces offices qui font ſans doute la proſpérité & la ſplendeur d'un empire, formaient des communautés nombreuſes qui avaient chacune leurs ſyndics. Tout cela fut ſupprimé en 1719, mais pour faire place à d'autres de pareille eſpèce dans la ſuite des tems.

Ne vaudrait-il pas mieux retrancher tout le faſte &

tout le luxe de la grandeur, que de les soutenir misérablement par des moyens si bas & si honteux ?

La suite des pourquoi se trouve dans les Questions sur l'Encyclopédie, *Tom. VI. pag.* 207 *& suivantes.*

REQUÊTE A TOUS LES MAGISTRATS

DU ROYAUME.

LA portion la plus utile du genre humain, celle qui vous nourrit, crie du sein de sa misère à ses protecteurs :

Vous connaissez les vexations qui nous arrachent si souvent le pain que nous préparons pour nos oppresseurs mêmes. La rapacité des préposés à nos malheurs n'est pas ignorée de vous. Vous avez tenté plus d'une fois de soulager le poids qui nous accable, & vous n'entendez de nous que des bénédictions, quoi qu'étouffées par nos sanglots & par nos larmes.

Nous payons les impôts sans murmure, taille, taillon, capitation, double vingtième, ustenciles, droits de toute espèce, impôts sur tout ce qui sert à nos chétifs habillemens, & enfin la diâme à nos curés de tout ce que la terre accorde à nos travaux, sans qu'ils entrent en rien dans nos frais (*a*). Ainsi au bout de l'année tout le fruit de nos peines est anéanti pous nous. Si nous avons un moment de relâche on nous traîne aux corvées à deux ou trois lieues de nos habitations, nous, nos femmes, nos enfans, nos bêtes de labou-

(*a*) Dans tous les états de la Russie, pays de douze cent mille lieues quarrées, & dans presque tous les pays protestans, les curés sont payés du trésor public.

rage également épuiſés, & quelquefois mourans pêle-mêle de laſſitude ſur la route. Encore ſi on ne nous forçait à cette dure ſurcharge que dans les tems de déſœuvrement! mais c'eſt ſouvent dans le moment où la culture de la terre nous appelle. On fait périr nos moiſſons pour embellir des grands chemins larges de ſoixante pieds tandis que vingt pieds ſuffiraint. (*a*) Ces routes faſtueuſes & inutiles ôtent au royaume une grande partie de ſon meilleur terrain que nos mains cultiveraient avec ſuccès.

On nous dépouille de nos champs, de nos vignes, de nos prés, on nous force de les changer en chemin de plaiſance; on nous arrache à nos charrues pour travailler à notre ruine; & l'unique prix de ce travail eſt de voir paſſer ſur nos héritages les carroſſes de l'exacteur de la province, de l'évêque, de l'abbé, du financier, du grand ſeigneur, qui foulent aux pieds de leur chevaux le ſol qui ſervit autrefois à notre nourriture.

Tous ces détails des calamités accumulées ſur nous ne ſont pas aujourd'hui l'objet de nos plaintes. Tant qu'il nous reſtera des forces nous travaillerons; il faut ou mourir ou prendre ce parti.

C'eſt aujourd'hui la permiſſion de travailler pour vivre, & pour vous faire vivre, que nous vous demandons. Il s'agit de la quadrageſime & des fêtes.

(*a*) Les grands chemins des Romains n'en avaient que quinze, & ils ſubſiſtent encore.

PREMIÈRE PARTIE.

Du Carême.

TOus nos jours ſont des jours de peine. L'agriculture demande nos ſueurs pendant la quadragéſime comme dans les autres ſaiſons. Notre carême eſt de toute l'année. Eſt-il quelqu'un qui ignore que nous ne mangeons preſque jamais de viande ? Hélas ! il eſt prouvé que ſi chaque perſonne en mangeait, il n'y en aurait pas quatre livres par mois pour chacune. Peu d'entre nous ont la conſolation d'un bouillon gras dans leurs maladies. On nous déclare que pendant le carême ce ferait un grand crime de manger un morceau de lard rance avec notre pain bis. Nous ſavons même qu'autrefois dans quelques provinces, les juges condamnaient au dernier ſupplice ceux qui preſſés d'une faim dévorante auraient mangé en carême un morceau de cheval ou d'autre animal jeté à la voirie (*a*). Tandis que dans Paris un

(*a*) Copie de l'arrêt ſans appel prononcé par le grand juge des moines de St. Claude le 28 Juillet 1629.

Nous, après avoir vu toutes les piéces du procès & de l'avis des docteurs en droit, déclarons ledit Guillon *écuyer, duement atteint & convaincu d'avoir, le* 31 *du mois de Mars paſſé, jour de ſamedi en carême, emporté des morceaux d'un cheval jeté à la voirie dans le pré de cette ville, & d'en avoir mangé le* 1 *Avril. Pour réparation de quoi nous le condamnons à être conduit ſur un échaffaut qui ſera dreſſé ſur la place du marché, pour y avoir la tête tranchée*, &c.

Suit le procès verbal de l'exécution.

NB. Que ces juges ne pouvant prononcer ſans appel au civil au-deſſus de cinq cents livres ; pouvaient verſer le ſang humain ſans appel.

NB. Que le grand juge de ce pays nommé *Boguet* ſe vante, dans ſon livre ſur les forciers, imprimé à Lyon en 1607, d'avoir fait brûler ſept cents ſorciers. Il aſſure dans ce livre, page 39, que *Mahomet* était ſorcier, & qu'il avait un taureau & une colombe

célèbre financier avait des relais de chevaux qui lui amenaient tous les jours de la marée fraîche de Dieppe. Il faifait réguliérement carême, il fe fanctifiait en mangeant avec fes parafites pour deux cents écus de poiffon. Et nous, fi nous mangions pour deux liards d'une chair dégoûtante & abominable, nous périffions par la corde, & on nous menaçait d'une damnation éternelle.

Ces tems horribles font changés ; mais il nous eft toujours très-difficile d'opérer notre falut. Nous n'avons que du pain de feigle, ou de chataignes, ou d'orge ; des œufs de nos poules, & du fromage fait avec le lait de nos vaches & de nos chèvres. Le poiffon même des rivières & des lacs eft trop cher pour les pauvres habitans de la campagne ; ils n'ont pas droit de pêche ; tout va dans les grandes villes & tout s'y vend à un prix auquel nous ne pouvons jamais atteindre.

Dans plufieurs de nos provinces il n'eft pas permis de manger des œufs, dans d'autres le fromage même eft défendu. Il dépend, dit-on, de la pure volonté de l'évêque de nous interdire les œufs & le laitage ; de forte que nous fommes condamnés ou à pécher (comme on dit) mortellement, ou à mourir de faim, felon le caprice d'un feul homme éloigné de nous de dix ou douze lieues, que nous n'avons jamais vu, & que nous ne verrons jamais, pour qui notre indigence travaille, & qui jouit d'un revenu im-

qui étaient des diables déguifés.

Les hiftoriens n'ont jamais tenu compte de la foule épouvantable de ces horreurs. Ils parlent des intrigues des cours que la plupart n'ont jamais connues ; ils oublient tout ce qui intéreffe l'humanité : ils ne favent pas à quel point nous avons été barbares, & que nous ne fommes pas encore fortis entiérement de cette exécrable barbarie qui nous mettait fi au-deffus des fauvages.

menſe dans le faſte & dans la tranquillité, qui a le plaiſir de faire bon ſalut en carême avec des ſoles, des turbots & du vin de Bourgogne, & qui jouit encore du plaiſir plus flatteur, à ce qu'on dit, d'être puiſſant dans ce monde.

Dites-nous, ſages magiſtrats, ſi la nourriture du peuple n'eſt pas une choſe purement de police, & ſi elle doit dépendre de la volonté arbitraire d'un ſeul homme, qui n'a, ni ne peut avoir aucun droit ſur la police du royaume.

Nous croyons qu'un évêque a le droit de nous preſcrire ſous peine de péché, l'abſtinence pendant le ſaint tems de carême, & dans les autres tems marqués par l'égliſe. L'uſage de la chair eſt alors défendu aux riches par les ſaints canons, comme il nous eſt interdit tous les jours par notre pauvreté. Mais qu'il y ait de l'arbitraire dans les commandemens de l'égliſe, c'eſt ce que nous ne concevons pas. Qu'un homme puiſſe à ſon gré nous priver des ſeuls alimens de carême qui nous reſtent, c'eſt ce qui nous paraît un attentat à notre vie; & nous mettons cette malheureuſe vie ſous votre protection.

C'eſt à vous ſeuls chargés de la police générale du royaume, à voir ſi la loi de la néceſſité n'eſt pas la première des loix; & ſi les paſteurs de nos ames ont le pouvoir de faire mourir de faim les corps de leurs ouailles au milieu des œufs de nos poules, & de mauvais fromages que nos mains ont preſſurés. Sans cette protection que nous vous demandons, le ſort de nos plus vils animaux ſerait infiniment préférable au nôtre. Oui, nous jeûnons, mais c'eſt à vous ſeuls de connaître des miſérables alimens que nous fourniſſent nos campagnes. Les ſubſtituts de meſſieurs les procureurs-généraux, tous les juges inférieurs ſavent que nous n'avons que des œufs & du fromage; que les ſeuls riches ont

au mois de Mars des légumes dans leurs ſerres, & du poiſſon dans leurs viviers.

Nous demandons à jeûner, mais non à mourir. L'égliſe nous ordonne l'abſtinence, mais non la famine. On nous dit que ces loix viennent d'un canton d'Italie, & que ce canton d'Italie doit gouverner la France; que nos évêques ne ſont évêques que par la permiſſion d'un homme d'Italie. C'eſt ce qui paſſe nos faibles entendemens, & ſur quoi nous nous en rapportons à vos lumières. Mais ce que nous ſavons très-certainement, c'eſt que les parties méridionales d'Italie produiſent des légumes nourriſſans dans le tems du carême, tandis que dans nos climats tant vantés la nature nous refuſe les alimens. Nous entendons chanter le printems par les gens de la ville. Mais dans nos provinces ſeptentrionales nous ne connaiſſons du printems que le nom.

C'eſt donc à vous à décider ſi la différence du ſol n'exige pas une différence dans les loix, & ſi cet objet n'eſt pas eſſentiellement lié à la police generale dont vous êtes les premiers adminiſtrateurs.

SECONDE PARTIE.

VEnons à nos travaux pour les jours de fêtes.

Nous vous avons demandé la permiſſion de vivre, nous vous demandons la permiſſion de travailler. La ſainte égliſe nous recommande d'aſſiſter au ſervice divin le dimanche & les grandes fêtes. Nous prévenons ſes ſoins, nous courons au-devant de ſes inſtitutions; c'eſt pour nous un devoir ſacré. Mais qu'elle juge elle-même ſi après le ſervice de DIEU il ne vaut pas mieux ſervir les hommes que d'aller perdre notre tems dans l'oiſiveté, ou notre raiſon & nos forces dans un cabaret.

Ce ne fut point l'églife qui ordonna le repos le dimanche ; on nous affure que ce fut l'empereur Conftantin I qui, par fon édit de 321, ordonna que le jour du foleil, appellé depuis parmi nous *dimanche*, fût confacré au repos. Mais par ce même édit il permit les travaux des laboureurs.

D'où vient que cette inftitution falutaire eft changée ? pourquoi une multitude de fêtes confacre-t-elle à l'oifiveté & à la débauche des jours entiers où la terre accufe nos mains qu'ils la négligent ? Quoi ! il fera permis dans les grandes villes le jour de la purification, de la vifitation de St. Mathias, de St. Simon & St. Jude, & de St. Jean le baptifeur d'aller en foule à l'opéra comique, & d'y entendre des plaifanteries qui ne s'éloignent de l'obfcénité que par le ménagement de l'expreffion ! & il ne nous fera pas permis à nous les nourriciers du genre humain d'exercer une profeffion ordonnée par DIEU même ! le jeu fera permis dans toutes les maifons, & le maniement de la charrue, l'enfemencement de la terre feront des crimes dans les campagnes !

On nous répond que notre curé peut nous permettre ce faint, ce divin travail quand il le juge à propos. Ah ! fages magiftrats, toujours de l'arbitraire ! Eh, fi ce curé eft riche & dédaigne les repréfentations du pauvre ; s'il eft en procès contre fes paroiffiens, comme il n'arrive que trop fouvent, voilà donc l'efpérance de l'année perdue.

Ou la culture de la terre eft un mal, ou elle eft un bien. Si elle eft un mal, nul pouvoir n'a le droit de la permettre ; fi elle eft un bien, nul pouvoir n'a le droit de la défendre. Mais, dira-t-on, elle eft une bonne œuvre le jour d'un faint qu'on ne fête pas ; elle eft criminelle le jour d'un faint qu'on fête. Nous ne comprenons pas cette diftinction. Nous vous fupplions fimplement d'examiner fi l'agriculture doit dépendre du

facerdoce, ou de la grande police; fi c'eft aux juges qui font fur les lieux à examiner quand la culture eft en péril, quand les bleds exigent la promptitude de nos foins, ou bien cette décifion appartient à l'évêque renfermé dans fon palais.

Miniftres du Seigneur, exhortez à la piété; Magiftrats, encouragez le travail qui eft le gardien de la vertu. Vingt fêtes de trop dans le royaume condamnent à l'oifiveté & expofent à la débauche vingt fois par an dix millions d'ouvrièrs de toute efpèce, qui feraient chacun pour dix fous d'ouvrage; c'eft la valeur de cent millions de nos livres perdues à jamais pour l'état par chaque année. Cette trifte vérité eft démontrée, & la prodigieufe fupériorité des nations proteftantes fur nous en a été la confirmation. Elle a été fentie à Rome dont la campagne ne peut nourrir fes habitans. On y a retranché des fêtes; mais le foulagement a été médiocre parce que la culture y manque de bras, parce qu'il y a dans cet état beaucoup plus de prêtres que d'agriculteurs; parce que chacun y court à la fortune en difant qu'il veut enfeigner la terre, & que prefque perfonne ne la cultivè. Les pays de l'Autriche ont recueilli un avantage bien plus fenfible de la fuppreffion des fêtes. Puiffent-elles être toutes abforbées dans le dimanche! que le repos foit permis en ce faint jour; mais qu'il ne foit pas commandé. Quelle loi, que l'obligation de ne rien faire! Quoi! punir un homme pour avoir fervi les hommes après avoir prié DIEU!

Si dans notre ignorance nous avons dit quelque chofe qui foit contre les loix, pardonnez à cette ignorance qui eft la fuite inévitable de notre misère. Mais daignez confidérer fi la puiffance légiflatrice ayant feule inftitué le dimanche, ce n'eft pas elle feule qui doit connaître de la police de ce jour comme de tous les autres.

Enfin, que l'église conseille, mais que le souverain commande ; & que les interprêtes des loix sollicitent auprès du trône des loix utiles au genre humain. Certes il en a besoin en plus d'un genre.

Nous ne prétendons rien diminuer des véritables droits de l'église, à DIEU ne plaise ; mais nous réclamons les droits de la puissance civile pour le soulagement d'une nation dans laquelle il y a réellement plus de dix millions d'êtres infortunés qui souffrent & qui se cachent, tandis que quelques milliers d'hommes brillans feignent d'être heureux, se montrent avec faste aux étrangers & leur disent : Jugez par nous de la France.

LE CRI DES NATIONS.

ESPAGNE qui fus le berceau des jésuites ; parlemens de France qui depuis l'institution de cette milice armâtes toujours les loix contr'elle ; Portugal qui n'avez que trop éprouvé le danger de leurs maximes ; Naples, Sicile, Parme, Malthe qui les avez connus, vous en avez enfin purgé vos états ; non qu'il n'y eût parmi eux des hommes vertueux & utiles, mais parce qu'en général l'esprit de cet ordre était contraire aux intérêts des nations, & parce qu'en effet ils étaient les satellites d'un prince étranger.

C'est dans cette vue que la sagesse éclairée de presque toutes les puissances catholiques, impose aujourd'hui le frein des loix à la licence des moines qui se croyaient indépendans des loix mêmes. Cette heureuse révolution qui paraissait impossible dans le siècle passé, quoiqu'elle fût très-aisée, a été reçue avec l'acclamation des peuples. Les hommes étant plus éclairés en sont

devenus plus ſages & moins malheureux. Ce changement aurait produit des excommunications, des interdits, des guerres civiles dans des tems de barbarie; mais dans le ſiècle de la raiſon on n'a entendu que des cris de joie.

Ces mêmes peuples qui béniſſent leurs ſouverains & leurs magiſtrats pour avoir commencé ce grand ouvrage, eſpèrent qu'il ne demeurera pas imparfait. On a chaſſé les jéſuites parce qu'ils étaient les principaux organes des prétentions de la cour de Rome. Comment donc pourrait-on laiſſer ſubſiſter ces prétentions ? Quoi ! l'on punit ceux qui les ſoutiennent, & on ſe laiſſerait opprimer par ceux qui les exercent !

DES ANNATES.

D'où vient que la France, l'Eſpagne, l'Italie paient encore des annates à l'évêque de Rome ? Les rois confèrent le bénéfice de l'épiſcopat, l'égliſe confère le ſaint Eſprit. Ces deux dons n'ont certainement rien de commun. Les rois ont fondé le bénéfice qui conſiſte dans le revenu, ou bien ils ſont aux droits des ſeigneurs qui l'ont fondé. La nomination eſt donc le privilège de la couronne. C'eſt donc *par la grace unique du roi*, & non par celle d'un évêque étranger qu'un évêque eſt évêque. Ce n'eſt point le pape qui lui donne le St. Eſprit; il le reçoit de l'impoſition de quelques autres évêques ſes concitoyens. S'il paie au pape quelque argent pour la collation de ſon bénéfice, c'eſt dans le fonds un délit contre l'état; s'il paie ce argent pour recevoir le St. Eſprit, c'eſt une ſimonie; il n'y a pas de milieu. On a voulu pallier ce marché qui offenſe la religion & la patrie, on n'a jamais pu le juſtifier.

Il eſt autoriſé, dit-on, par le concordat entre le roi François I & le pape Léon X. Mais quoi ! parce qu'ils avaient alors beſoin l'un de l'autre, parce que des intérêts paſſagers les réunirent, faut-il que l'état en ſouffre éternellement ? Faut-il payer à jamais ce qu'on ne doit pas ? Sera-t-on eſclave au dix-huitième ſiècle, parce qu'on fut imprudent au ſeizième ?

DES DISPENSES.

On paie chèrement à Rome la diſpenſe pour épouſer ſa couſine & ſa niéce. Si ces mariages offenſaient DIEU, quel pouvoir ſur la terre aurait droit de les permettre ? Si DIEU ne les réprouve pas, à quoi ſert une diſpenſe ? S'il faut cette diſpenſe, pourquoi un Champenois & un Picard doivent-ils la demander & la payer à un prêtre Italien ? Ces Champenois & ces Picards n'ont-ils pas des tribunaux qui peuvent juger du contrat civil, & des curés qui adminiſtrent en vertu du contrat civil ce qui eſt du reſſort du ſacrement ?

N'eſt-ce pas une ſervitude honteuſe, contraire au droit des gens, à la dignité des couronnes, à la religion, à la nature, de payer un étranger pour ſe marier dans ſa patrie ?

On a pouſſé cette tyrannie abſurde juſqu'à prétendre que le pape ſeul a le droit d'accorder pour de l'argent à un filleul la permiſſion d'épouſer ſa marraine ? Qu'eſt-ce qu'une marraine ? C'eſt une femme inutile ajoutée à un parrain néceſſaire, laquelle a de ſurcroît répondu pour vous que vous ſeriez chrétien. Or, parce qu'elle a dit que vous obſerveriez les rites du chriſtianiſme, ce ſera un crime de contracter avec elle

un ſacrement du chriſtianiſme ! Et le pape ſeul pourra changer ce crime en une action méritoire & ſacrée moyennant une taxe !

Ce prétendu crime n'était pas moins grand entre un parrain & une marraine. Ils ont répondu qu'un enfant né en Bavière ſerait chrétien, donc ils ne pourront jamais ſe marier ſi un prêtre de Rome ne leur fait payer chèrement une diſpenſe ! Et c'eſt ainſi qu'on a traité les hommes ! ils le méritaient, puiſqu'ils l'ont ſouffert.

DE LA BULLE *IN CŒNA DOMINI*.

La bulle *In cœná Domini* n'eſt pas à beaucoup près le monument le plus étrange de l'abſurde deſpotiſme ſi long-tems affecté autrefois par la cour de Rome. Les bulles des Grégoire VII, des Innocent IV, des Grégoire IX, des Boniface VIII, ont été ſans doute plus funeſtes ; mais la bulle *In cœná Domini* eſt d'autant plus remarquable, qu'elle a été forgée dans des tems où les hommes commençaient à ſortir de l'épaiſſe barbarie qui avait ſi long-tems abruti toute l'Europe. L'Angleterre & la moitié du continent ſoulevés au ſeizième ſiècle contre les uſurpations romaines, ſemblaient avertir cette cour d'être modérée. Cependant au mépris de toute bienſéance & des droits divins & humains, l'évêque de Rome Pie V n'héſita pas à promulguer cette bulle qu'on fulmine à Rome tous les jeudis de la ſemaine ſainte, avec les cérémonies les plus pompeuſes & les plus lugubres. On excommunie en ce jour tous les magiſtrats, tous les évêques, tous les hommes enfin qui appellent à un futur concile ; tous les capitaines de vaiſſeaux qui courent la mer ſur les côtes de l'état eccléſiaſtique ; tous ceux qui arrêtent les pour-

voyeurs des viandes deſtinées pour le pape, les rois, leurs chanceliers, leurs parlemens ou cours ſupérieures qui concourent à ſouffrir que le clergé paie des tributs à l'état, ſous quelque dénomination que ce puiſſe être; tous les magiſtrats, & particuliérement les parlemens qui s'oppoſent à la réception de la diſcipline du concile de Trente. Le pape ſeul peut abſoudre ceux qui ſe rendent coupables de ces crimes énormes. Il faut qu'ils aillent demander pardon à Rome aux grands pénitenciers, qui doivent les frapper de leurs baguettes. Ainſi tous les parlemens de France doivent faire le pélérinage de Rome pour aller recevoir des coups de verges dans l'égliſe de St. Pierre. Pourquoi non? Le grand Henri IV en reçut bien par procureur ſur le dos des cardinaux d'Oſſat & du Perron.

DES JUGES DÉLÉGUÉS PAR ROME.

Un curé de nos provinces eſt jugé en matière purement eccléſiaſtique par l'officialité de ſon évêque. Il en appelle au métropolitain, du métropolitain au primat, n'eſt-ce pas aſſez? Faut-il une quatrième juriſdiction pour achever ſa ruine? Faut-il que Rome délègue de nouveaux juges? Cela s'appelle *en appeller aux apôtres.* Mais nous ne voyons pas que les apôtres aient jamais rendu des arrêts à Jéruſalem par appel de la juriſdiction des Gaules.

Quelle peut être la cause de toutes ces prétentions ?

Les uſurpations de la cour romaine ſont grandes & ruineuſes ; ſes prétentions ſont innombrables. Sur quoi ſont-elles fondées ? Pourquoi l'évêque de Rome ſerait-il le deſpote de l'égliſe, le ſouverain des loix & des rois ? Eſt-cé parce qu'il ſe nomme *pape* ? Mais ce titre eſt encore celui de tout prêtre de l'égliſe grecque, mère de l'égliſe romaine, & qui n'a jamais ſouſcrit aux uſurpations de ſa fille. Eſt-ce parce que Jesus-Christ a dit expreſſément : *Il n'y aura parmi vous ni premiers ni derniers* ? Eſt-ce parce qu'il a dit : *que celui qui voudrait s'élever au-deſſus de ſes frères ſerait obligé de les ſervir* ?

Eſt-ce parce que les papes ſe ſont dits ſucceſſeurs de St. Pierre ? Mais il eſt démontré que St. Pierre n'a jamais eu aucune juriſdiction ſur les apôtres ſes confrères ; & il n'eſt pas moins démontré que St. Pierre n'a jamais été à Rome. S'il avait fait ce voyage, les actes des apôtres en auraient parlé : la première égliſe qu'on eût bâtie à Rome aurait été bâtie en l'honneur de Pierre & non pas en l'honneur de Jean : l'égliſe de St. Jean de Latran ne ſerait pas encore regardée aujourd'hui par les Romains, comme la première égliſe de l'Occident.

Des auteurs qui ne ſont pas des de Thou, un Abdias, un Marcel, un Hégéſipe, écrivent que Simon Barjone ſurnommé Pierre vint à Rome ſous l'empereur Néron ; qu'il y rencontra Simon le magicien ; qu'ils s'envoyèrent l'un & l'autre faire des complimens par leurs chiens ; qu'ils diſputèrent à qui reſſuſciterait un parent de Néron qui venait de mourir ; que Simon le

magicien n'opéra la réfurrection qu'à moitié, & que l'autre Simon l'opéra entiérement. Qu'ils se défièrent enfuite à qui volerait le plus haut dans l'air en préfence de l'empereur. Que Simon Pierre en faifant le figne de la croix fit tomber fon rival de la moyenne région, ce qui fut caufe qu'il fe caffa les deux jambes, & que St. Pierre ayant vécu vingt-cinq ans à Rome fous Néron, qui ne régna que treize années, fut crucifié la tête en-bas.

Eft-il poffible que ce foit fur de pareils contes que l'imbécillité humaine ait établi dans des tems barbares la plus énorme puiffance qui ait jamais opprimé la terre, & en même tems la plus facrée?

Ceux qui ont voulu donner une ombre de vraifemblance à ces incompréhenfibles ufurpations, ont dit que Rome ayant été la capitale du monde politique, elle devait être la capitale du monde chrétien. Mais par cette raifon, fi l'empereur Charlemagne avait établi le fiége de fon empire à Vaugirard, fi fa race avait confervé fa puiffance au-lieu de la démembrer; s'il y avait eu enfin un évêque à Vaugirard, ce prélat aurait donc été le maître des empereurs, des rois & de l'églife univerfelle.

Quand même St. Pierre aurait fait le voyage de Rome, en quoi l'évêque de cette ville aurait-il eu la prééminence fur les autres? Rome n'avait point été le berceau du chriftianifme, c'était Jérufalem. La primauté appartenait naturellement à l'évêque de cette ville, comme les tréfors appartenaient de droit à ceux fur le terrain defquels on les a trouvés.

Fraudes dont on s'est appuyé pour autoriser une domination injuste.

On frémit quand on envifage ce long amas d'impoftures, dont le tiffu a formé enfin la tiare qui a opprimé tant de couronnes. Je ne parle pas des fauffes conftitutions apoftoliques, des fauffes citations, des mauvais vers attribués aux prétendues fibylles, des fauffes lettres de St. Paul à Sénèque, des fauffes récognitions du pape Clément, & de ce nombre innombrable de fraudes qu'on appellait autrefois fraudes pieufes. Je parle de la prétendue donation de Conftantin qui eft du neuvième fiècle, & qu'on était obligé de croire fous peine d'excommunication. Je parle des abfurdes décrétales qui ont été fi long-tems le fondement du droit canon & qui ont corrompu la jurifprudence de l'Europe. Je parle de la prétendue conceffion faite par Charlemagne à l'évêque de Rome de la Sardaigne & de la Sicile que ce monarque n'a jamais poffédées. Chaque année ajouta un chaînon à la chaîne de fer dont l'ambition revêtue des habits de la religion liait les peuples ignorans. On ne peut faire un pas dans l'hiftoire fans y trouver des traces de ce mépris avec lequel Rome traita le genre humain, ne daignant pas même employer la vraifemblance pour le tromper.

De l'indépendance des souverains.

Souveraineté & dépendance font contradictoires. Toute monarchie, toute république n'a que Dieu pour maître; c'eft le droit naturel, c'eft le droit de propriété. Deux chofes feules peuvent vous en priver,

la force d'un brigand uſurpateur, ou votre imbécillité. Les Goths s'emparent de l'Eſpagne par la force; les Tartares s'emparent de l'Italie. Jean ſans terre donne l'Angleterre au pape. On ſe réintègre dans le droit naturel contre l'uſurpation quand on a du courage. On reprend ſon royaume des mains du pape quand on a le ſens commun.

Des royaumes donnés par les papes.

Quiconque a lu, ſait que les papes ont donné ou cru donner tous les royaumes de l'Europe ſans en excepter aucun depuis les montagnes glacées de la Norwège juſqu'au détroit de Gibraltar. Ceux qui n'ont pas lu, ne le croiront pas, parce que d'un côté ce comble d'audace, & de l'autre cet excès d'aviliſſement ſemblent incompréhenſibles.

Hildebrand, ou Childebrant (moine de Cluni, pape ſous le nom de Grégoire VII) eſt le premier qui au bout de mille ans pervertit à ce point le chriſtianiſme. Il oſe citer l'empereur Henri IV à comparaître devant lui en 1076: il prononce contre cet empereur un arrêt de dépoſition la même année. *Je lui défends*, dit-il, *de gouverner le royaume teutonique, & je délie tous ſes ſujets de leur ſerment de fidélité.*

L'année ſuivante ayant ſoulevé contre lui l'Allemagne, il le force à venir lui demander pardon pieds nuds & revêtu d'un cilice.

En 1088 le même Childebrant donne de ſon autorité privée l'empire à Rodolphe duc de Suabe.

Urbain II, moine de Cluni comme Grégoire VII, marche ſur les mêmes traces.

Paſcal II va plus loin, il arme le fils de Henri IV contre ſon père, & en fait un parricide.

Enfin ce grand empereur meurt en 1106 dépouillé de l'empire & réduit à l'indigence. On l'enterre à Liége; mais comme il était excommunié, ſon propre fils Henri V le fait exhumer, & un manœuvre l'enterre à Spire dans une cave.

Après cet horrible exemple il eſt inutile de rapporter tous les attentats ſans nombre que les papes exercèrent contre tant d'empereurs, & les calamités de la maiſon de Suabe.

Les papes ne permettaient pas qu'on lût l'écriture ſainte; il ſuffiſait qu'on sût qu'ils étaient les vicaires de DIEU, & qu'en cette qualité ils devaient diſpoſer de tous les royaumes de la terre. C'était préciſément ce que le diable propoſa à JESUS-CHRIST ſur la montagne où il eſt dit qu'il le tranſporta.

NOUVELLES PREUVES DU DROIT DE DISPOSER DE TOUS LES ROYAUMES, PRÉTENDU PAR LES PAPES.

Il y a cent bulles d'évêques de Rome qui aſſurent expreſſément que les royaumes ne ſont que des conceſſions de la chaire pontificale. Arrêtons-nous à celle d'Adrien IV, au roi d'Angleterre Henri II. « On ne doute pas, & vous » êtes perſuadé que tout royaume chrétien eſt du patri- » moine de St. Pierre, & que l'Irlande & toutes les iſles » qui ont reçu la foi, appartiennent à l'égliſe romaine. » Nous apprenons que vous voulez ſubjuguer cette » iſle pour faire payer un denier à St. Pierre par cha- » que maiſon, ce que nous vous accordons avec plai- » ſir, &c. »

Il n'eſt preſque point d'état en Europe où des bulles à-peu-près ſemblables n'aient fait répandre des torrens de ſang. Ne parlons ici que des papes qui oſèrent excommunier les rois de France Robert, Philippe I, Philippe-Auguſte, Louis VIII père de St. Louis, excommu-

nié par un ſimple légat, acceptant pour pénitence de payer au pape le dixième de ſon revenu de deux années, & de ſe préſenter nuds pieds & en chemiſe à la porte Notre-Dame de Paris, avec une poignée de verges pour être fouetté par les chanoines; pénitence, dit-on, que ſes domeſtiques accomplirent pour leur maître; Philippe le bel livré au diable par Boniface VIII, ſon royaume en interdit (*a*) & transféré à Albert d'Autriche. Enfin le bon roi Louis XII excommunié par Jules II, & la France miſe encore en interdit par ce vieux & fougueux ſoldat, évêque de Rome.

Les plaies que les papes fauteurs de la ligue ont faites à la France, ont ſaigné trente années, depuis que le cordelier Sixte-Quint eut l'audace d'appeller Henri IV, *génération bâtarde & déteſtable de la maiſon de Bourbon*, & de le déclarer incapable de poſſéder un ſeul de ſes héritages. Il faut le dire à nos contemporains, & les conjurer de redire à nos deſcendans que ce ſont ces ſeules maximes qui portèrent le couteau dans le cœur du plus grand de nos héros & du meilleur de nos rois. Il faut en verſant des larmes ſur la deſtinée de ce grand-homme, répéter qu'on eut une peine ex-

(*a*) Le commun des lecteurs ignore la manière dont on interdiſait un royaume. On croit que celui qui ſe diſait le père commun des chrétiens ſe bornait à priver une nation de toutes les fonctions du chriſtianiſme, afin qu'elle méritât ſa grace en ſe révoltant contre le ſouverain. Mais on obſervait dans cette ſentence des cérémonies qui doivent paſſer à la poſtérité. D'abord on défendait à tout laïque d'entendre la meſſe & on n'en célébrait plus au maître autel. On déclarait l'air impur. On ôtait tous les corps ſaints de leurs châſſes, & on les étendait par terre dans l'égliſe couverts d'un voile. On dépendait les cloches & on les enterrait dans des caveaux. Quiconque mourait dans le tems de l'interdit était jeté à la voirie. Il était défendu de manger de la chair, de ſe raſer, de ſe ſaluer. Enfin le royaume appartenait de droit au premier occupant; mais le pape prenait toujours ſoin d'annoncer ce droit par une bulle particulière, dans laquelle il déſignait le prince qu'il gratifiait de la couronne vacante.

trême à obtenir de Clément VIII qu'il lui donnât une abſolution dont il n'avait que faire, & à empêcher que ce pape n'inſerât dans cet abſolution, *qu'il réintégrait de ſa pleine autorité* Henri IV *dans le royaume de France.*

Quelques perſonnes plus confiantes qu'éclairées, veulent nous conſoler en nous diſant que ces abominations ne reviendront plus. Hélas! qui vous l'a dit? Le fanatiſme eſt-il entiérement extirpé? Ne ſavez-vous pas de quoi il eſt capable? La plupart des honnêtes gens ſont inſtruits, je l'avoue; les maximes des parlemens ſont dans nos bouches & dans nos cœurs; mais la populace n'eſt-elle pas ce qu'elle était du tems d'Henri III & de Henri IV? N'eſt-elle pas toujours gouvernée par des moines? N'eſt-elle pas trois cents fois au moins plus nombreuſe que ceux qui ont reçu une éducation honnête? N'eſt-ce pas enfin une traînée de poudre, à laquelle on peut mettre un jour le feu?

Juſqu'à quand ſe contentera-t-on de palliatifs dans la plus horrible & la plus invétérée des maladies? Juſqu'à quand ſe croira-t-on en pleine ſanté parce que nos maux ont quelque relâche? C'eſt aux magiſtrats, c'eſt aux hommes qui partagent le fardeau du gouvernement à voir quelle digue ils peuvent mettre à des débordemens qui nous ont inondés depuis tant de ſiècles. Chaque père de famille eſt conjuré de peſer ces grandes vérités; de les graver dans la tête de ſes enfans, & de préparer une poſtérité qui ne connaiſſe que les loix & la patrie.

On ſe ſert encore parmi nous du mot dangereux *des deux puiſſances;* mais JESUS-CHRIST ne l'a jamais employé; il ne ſe trouve dans aucun père de l'égliſe; il a été toujours inconnu à l'égliſe grecque: & en dernier lieu un évêque grec a été dépoſé par un ſynode d'évêques pour avoir uſé de cette expreſſion révoltante.

Il n'y a qu'une puiſſance, celle du ſouverain. L'égliſe conſeille, exhorte, dirige; le gouvernement commande.

Non, il n'eſt certe qu'une puiſſance. La cour de Rome a cru que c'était la ſienne ; mais quel gouvernement ne ſecoue pas aujourd'hui le joug de cette abſurde tyrannie ? Pourquoi donc le nom ſubſiſte-t-il encore quand la choſe même eſt détruite ? Pourquoi laiſſer ſous la cendre un feu qui peut ſe rallumer ? N'y a-t-il pas aſſez de malheurs ſur la terre ſans mettre encore aux priſes la diſcipline du ſacerdoce avec l'autorité ſouveraine ?

Nous n'entrons pas ici dans cette grande queſtion, ſi les dignités temporelles conviennent à des eccléſiaſtiques de l'égliſe de JESUS qui leur a ſi expreſſément & ſi ſouvent ordonné d'y renoncer. Nous n'examinons point ſi dans des tems d'anarchie les évêques de Rome & d'Allemagne, les ſimples abbés ont dû s'emparer des droits régaliens ; c'eſt un objet de politique qui ne nous regarde pas ; nous reſpectons quiconque eſt revêtu du pouvoir ſuprême. DIEU nous préſerve de vouloir troubler la paix des états, & de remuer les bornes poſées depuis ſi long-tems ! Nous ne voulons que ſoutenir les droits inconteſtables des rois, de toute la magiſtrature, de tous nos concitoyens, & nous nous flattons que ces droits ſur leſquels repoſe la félicité publique ſeront déſormais inébranlables.

TOUT EN DIEU.

COMMENTAIRE SUR MALLEBRANCHE.

In Deo movemur & ſumus.

Tout ſe meut, tout reſpire, & tout exiſte en DIEU.

ARATUS cité & approuvé par St. Paul fit cette confeſſion de foi chez les Grecs.

Le vertueux Caton dit la même choſe, *Jupiter eſt quodcumque vides, quocumque moveris.*

Mallebranche eſt le commentateur d'Aratus, de St. Paul & de Caton. Il a réuſſi en montrant les erreurs des ſens & de l'imagination; mais quand il a voulu développer cette grande vérité que *Tout eſt en* DIEU, tous les lecteurs ont dit que le commentaire eſt plus obſcur que le texte.

Avouons avec Mallebranche que nous ne pouvons nous donner nos idées.

Avouons que les objets ne peuvent pas eux-mêmes nous en donner. Car comment ſe peut-il qu'un morceau de matière ait en ſoi la vertu de produire dans moi une penſée ?

Donc l'être éternel producteur de tout, produit les idées, de quelque manière que ce puiſſe être.

Mais, qu'eſt-ce qu'une idée ? Qu'eſt-ce qu'une ſenſation, une volonté &c. ? C'eſt moi appercevant, moi ſentant, moi voulant.

On

On ſait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appellé idée, que d'être réel nommé mouvement, mais il y a des corps mus.

De même il n'y a point d'être réel particulier nommé mémoire, imagination, jugement; mais nous nous ſouvenons, nous imaginons, nous jugeons.

Tout cela eſt une vérité inconteſtable.

LOIX DE LA NATURE.

Maintenant, comment l'être éternel & formateur produit-il tous ces modes dans des corps organiſés?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre? A-t-il mis deux êtres dans un cerf dont l'un fera courir l'autre? Non, ſans doute, mais le grain eſt doué de la faculté de végéter, & le cerf de celle de courir.

Qu'eſt-ce que la végétation? C'eſt du mouvement dans la matière. Quelle eſt cette faculté de courir? C'eſt l'arrangement des muſcles qui attachés à des os conduiſent en avant d'autres os attachés à d'autres muſcles.

C'eſt évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature & qui opère toutes les productions. Le vol des oiſeaux, le nagement des poiſſons, la courſe des quadrupèdes ſont des effets démontrés des règles du mouvement connues.

La formation, la nutrition, l'accroiſſement, le dépériſſement des animaux, ſont de même des effets démontrés de loix mathématiques plus compliquées.

Les ſenſations, les idées de ces animaux peuvent-elles être autre choſe que des effets plus admirables de loix mathématiques plus utiles?

MÉCHANIQUE DES SENS.

Vous expliquez par ces loix comment un animal se meut pour aller chercher sa nourriture ; vous devez donc conjecturer qu'il y a une autre loi par laquelle il a l'idée de sa nourriture, sans quoi il n'irait pas la chercher.

DIEU a fait dépendre de la méchanique toutes les actions de l'animal : donc DIEU a fait dépendre de la méchanique les sensations qui causent ses actions.

Il y a dans l'organe de l'ouie un artifice bien sensible ; c'est un helice à tours anfranctueux qui détermine les ondulations de l'air vers une coquille formée en entonnoir ; l'air pressé dans cet entonnoir entre dans l'os pierreux, dans le labyrinte, dans le vestibule, dans la petite conque nommée *colimaçon* ; il va frapper le tambour légèrement appuyé sur le marteau, l'enclume & l'étrier, qui jouent légèrement en tirant ou en relâchant les fibres du tambour.

Cet artifice de tant d'organes & de bien d'autres encore, porte les sons dans le cervelet ; il y fait entrer les accords de la musique sans les confondre, il y introduit les mots, qui sont les courriers des pensées, dont il reste quelquefois un souvenir qui dure autant que la vie.

Une industrie non moins merveilleuse lance dans vos yeux sans les blesser, les traits de lumière réfléchis des objets ; traits si déliés & si fins, qu'il semble qu'il n'y ait rien entr'eux & le néant ; traits si rapides qu'un clin d'œil n'approche pas de leur vîtesse. Ils peignent dans la rétine les tableaux dont ils apportent les contours. Ils y tracent l'image nette du quart du ciel.

Voilà des instrumens qui produisent évidemment

des effets déterminés & très-différens, en agiſſant ſur le principe des nerfs, de ſorte qu'il eſt impoſſible d'entendre par l'organe de la vue, & de voir par celui de l'ouie.

L'auteur de la nature aura-t-il diſpoſé avec un art ſi divin ces inſtrumens merveilleux, aura-t-il mis des rapports ſi étonnans entre les yeux & la lumière, entre l'air & les oreilles, pour qu'il ait encore beſoin d'accomplir ſon ouvrage par un autre ſecours ? La nature agit toujours par les voies les plus courtes : la longueur du procédé eſt une impuiſſance ; la multiplicité des ſecours eſt une faibleſſe.

Voilà tout préparé pour la vue & pour l'ouie ; tout l'eſt pour les autres ſens avec un art auſſi induſtrieux. DIEU ſera-t-il un ſi mauvais artiſan que l'animal formé par lui pour voir & pour entendre, ne puiſſe cependant ni entendre, ni voir, ſi on ne met dans lui un troiſième perſonnage interne qui faſſe ſeul ces fonctions ? DIEU ne peut-il nous donner tout-d'un-coup les ſenſations après nous avoir donné les inſtrumens admirables de la ſenſation ?

Il l'a fait, on en convient, dans tous les animaux : perſonne n'eſt aſſez fou pour imaginer qu'il y ait dans un lapin, dans un levrer, un être caché qui voie, qui entende, qui flaire, qui agiſſe pour eux.

La foule innombrable des animaux jouit de ſes ſens par des loix univerſelles ; ces loix ſont communes à eux & à nous. Je rencontre un ours dans une forêt ; il a entendu ma voix comme j'ai entendu ſon hurlement ; il m'a vu avec ſes yeux comme je l'ai vu avec les miens. Il a l'inſtinct de me manger comme j'ai l'inſtinct de me défendre ou de fuir. Ira-t-on me dire, attendez, il n'a beſoin que de ſes organes pour tout cela ; mais pour vous c'eſt autre choſe ; ce ne ſont point vos yeux qui l'ont vu, ce ne ſont point vos

oreilles qui l'ont entendu ; ce n'eſt pas le jeu de vos organes qui vous diſpoſe à l'éviter ou à le combattre : il faut conſulter une petite perſonne qui eſt dans votre cervelet, ſans laquelle vous ne pouvez ni voir ni entendre cet ours, ni l'éviter, ni vous défendre ?

MÉCHANIQUE DE NOS IDÉES.

Certes ſi les organes donnés par la providence univerſelle aux animaux leur ſuffiſent, il n'y a nulle raiſon pour oſer croire que les nôtres ne nous ſuffiſent pas ; & qu'outre l'artiſan éternel & nous il faut encore un tiers pour opérer.

S'il y a évidemment des cas où ce tiers vous eſt inutile, n'eſt-il pas abſurde au fond de l'admettre dans d'autres cas ? On avoue que nous faiſons une infinité de mouvemens ſans le ſecours de ce tiers. Nos yeux qui ſe ferment rapidement au ſubit éclat d'une lumière imprévue, nos bras & nos jambes qui s'arrangent en équilibre par la crainte d'une chûte, mille autres opérations démontrent au moins qu'un tiers ne préſide pas toujours à l'action de nos organes.

Examinons tous les automates dont la ſtructure interne eſt à-peu-près ſemblable à la nôtre ; il n'y a guère chez eux & chez nous que les nerfs de la troiſième paire, & quelques-uns des autres paires qui s'insèrent dans des muſcles obéiſſans aux deſirs de l'animal ; tous les autres muſcles qui ſervent aux ſens, & qui travaillent au laboratoire chymique des viſcères, agiſſent indépendamment de ſa volonté. C'eſt une choſe admirable ſans doute, qu'il ſoit donné à tous les animaux d'imprimer le mouvement à tous les muſcles qui ſervent à les faire marcher, à reſſerrer, à étendre, à remuer les pattes ou les bras, les griffes ou les doigts, à manger &c., & qu'aucun animal ne

ſoit le maître de la moindre action du cœur, du foie, des inteſtins, de la route du ſang qui circule tout entier environ vingt-cinq fois pas heure dans l'homme.

Mais, s'eſt-on bien entendu quand on a dit qu'il y a dans l'homme un petit être qui commande à des pieds & à des mains, & qui ne peut commander au cœur, à l'eſtomac, au foie & au pancréas? & ce petit être n'exiſte ni dans l'éléphant ni dans le ſinge, qui ſont uſage de leurs membres extérieurs tout comme nous, & qui ſont eſclaves de leurs viſcères tout comme nous?

On a été encore plus loin : on a dit, il n'y a nul rapport entre les corps & une idée, nul entre les corps & une ſenſation ; ce ſont choſes eſſentiellement différentes ; donc, ce ſerait en vain que DIEU aurait ordonné à la lumière de pénétrer dans nos yeux, & aux particules élaſtiques de l'air d'entrer dans nos oreilles pour nous faire voir & entendre, ſi DIEU n'avait mis dans notre cerveau un être capable de recevoir ces perceptions. Cet être, a-t-on dit, doit être ſimple ; il eſt pur, intangible ; il eſt en un lieu ſans occuper d'eſpace ; il ne peut être touché & il reçoit des impreſſions ; il n'a rien abſolument de la matière, & il eſt continuellement affecté par la matière.

Enſuite, on a dit, ce petit perſonnage qui ne peut avoir aucune place, étant placé dans notre cerveau, ne peut à la vérité avoir par lui-même aucune ſenſation, aucune idée par les objets mêmes. DIEU a donc rompu cette barrière qui le ſépare de la matière, & a voulu qu'il eût des ſenſations & des idées à l'occaſion de la matière. DIEU a voulu qu'il vît quand notre rétine ſerait peinte, & qu'il entendît quand notre tympan ſerait frappé. Il eſt vrai que tous les animaux reçoivent leurs ſenſations ſans les ſecours de ce petit être ; mais

il faut en donner un à l'homme : cela eſt plus noble ; l'homme combine plus d'idées que les autres animaux, il faut donc qu'il ait ſes idées & ſes ſenſations autrement qu'eux.

Si cela eſt, Meſſieurs, à quoi bon l'auteur de la nature a-t-il pris tant de peine ? Si ce petit être que vous logez dans le cervelet ne peut par ſa nature ni voir ni entendre, s'il n'y a nulle proportion entre les objets & lui, il ne fallait ni œil ni oreille. Le tambour, le marteau, l'enclume, la cornée, l'uvée, l'humeur vitrée, la rétine étaient abſolument inutiles.

Dès que ce petit perſonnage n'a aucune connexion, aucune analogie, aucune proportion avec aucun arrangement de matière, cet arrangement était entiérement ſuperflu. DIEU n'avait qu'à dire, tu auras le ſentiment de la viſion, de l'ouie, du goût, de l'odorat, du tact, ſans qu'il y ait aucun inſtrument, aucun organe.

L'opinion qu'il y a dans le cerveau humain un être, un perſonnage étranger qui n'eſt point dans les autres cerveaux, eſt donc au moins ſujette à beaucoup de difficultés ; elle contredit toute analogie, elle multiplie les êtres ſans néceſſité, elle rend tout l'artifice du corps humain un ouvrage vain & trompeur.

DIEU FAIT TOUT.

Il eſt sûr que nous ne pouvons nous donner aucune ſenſation ; nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe propoſent un prix pour celui qui imaginera un nouveau ſens, jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, ſoit qu'il y ait un être inviſible & intangible dans notre cervelet, ſoit qu'il n'y

en ait pas. Et il faut convenir que dans tous les syſtêmes l'auteur de la nature nous a donné tout ce que nous avons, organes, ſenſations, idées qui en ſont la ſuite.

Puiſque nous ſommes ainſi ſous ſa main, Mallebranche malgré toutes ſes erreurs a donc raiſon de dire philoſophiquement que nous ſommes dans DIEU, & que nous voyons tout dans DIEU, comme St. Paul le dit dans le langage de la théologie, & Aratus & Caton dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots, *voir tout en* DIEU.

Ou ce ſont des paroles vuides de ſens, ou elles ſignifient que DIEU nous donne toutes nos idées.

Que veut dire, recevoir une idée ? Ce n'eſt pas nous qui la créons quand nous la recevons, donc c'eſt DIEU qui la crée ; de même que ce n'eſt pas nous qui créons le mouvement, c'eſt DIEU qui le fait. Tout eſt donc une action de DIEU ſur les créatures.

COMMENT TOUT EST-IL ACTION DE DIEU?

Il n'y a dans la nature qu'un principe univerſel, éternel & agiſſant ; il ne peut en exiſter deux, car ils ſeraient ſemblables ou différens. S'ils ſont différens ils ſe détruiſent l'un l'autre ; s'ils ſont ſemblables, c'eſt comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de deſſein dans le grand tout infiniment varié annonce un ſeul principe, ce principe doit agir ſur tout être, ou il n'eſt plus principe univerſel.

S'il agit ſur tout être, il agit ſur toutes les modes de tout être : il n'y a donc pas un ſeul mouvement, un ſeul mode, une ſeule idée qui ne ſoit l'effet immédiat d'une cauſe univerſelle toujours préſente.

Cette cauſe univerſelle a produit le ſoleil & les aſtres

immédiatement. Il ferait bien étrange qu'elle ne produisît pas en nous immédiatement la perception du soleil & des astres.

Si tout est toujours effet de cette cause, comme on n'en peut douter, quand ces effets ont-ils commencé ? quand la cause a commencé d'agir. Cette cause universelle est nécessairement agissante puisqu'elle agit, puisque l'action est son attribut, puisque tous ses attributs sont nécessaires, car s'ils n'étaient pas nécessaires elle ne les aurait pas.

Elle a donc agi toujours. Il est aussi impossible de concevoir que l'être éternel essentiellement agissant p r sa nature eût été oisif une éternité entière, qu'il est impossible de concevoir l'être lumineux sans lumière.

Une cause sans effet est une chimère, une absurdité aussi-bien qu'un effet sans cause. Il y a donc eu éternellement, & il y aura toujours des effets de cette cause universelle.

Ces effets ne peuvent venir de rien, ils sont donc des émanations éternelles de cette cause éternelle.

La matière de l'univers appartient donc à DIEU tout autant que les idées, & les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque chose est hors de lui, ce serait dire qu'il y a quelque chose hors de l'infini.

DIEU étant le principe universel de toutes les choses, toutes existent donc en lui & par lui.

DIEU INSÉPARABLE DE TOUTE LA NATURE.

Il ne faut pas inférer de-là qu'il touche sans cesse à ses ouvrages par des volontés & des actions particulières. Nous faisons toujours DIEU à notre image. Tantôt nous le représentons comme un despote dans son palais, ordonnant à des domestiques ; tantôt comme

un ouvrier occupé des roues de ſa machine. Mais un homme qui fait uſage de ſa raiſon peut-il concevoir DIEU autrement que comme principe toujours agiſſant. S'il a été principe une fois, il l'eſt donc à tout moment ; car il ne peut changer de nature. La comparaiſon du ſoleil & de ſa lumière avec DIEU & ſes productions, eſt ſans doute imparfaite ; mais enfin, elle nous donne une idée, quoique très-faible & fautive, d'une cauſe toujours ſubſiſtante & de ſes effets toujours ſubſiſtans.

Enfin, je ne prononce le nom de DIEU que comme un perroquet, ou comme un imbécille, ſi je n'ai pas l'idée d'une cauſe néceſſaire, immenſe, agiſſante, préſente à tous ſes effets en tout lieu, en tout tems.

On ne peut m'oppoſer les objections faites à Spinoſa. On lui diſait qu'il faiſait un Dieu intelligent & brute, eſprit & citrouille, loup & agneau, volant & volé, maſſacrant & maſſacré ; que ſon Dieu n'était qu'une contradiction perpétuelle. Mais ici on ne fait point DIEU l'univerſalité des choſes ; nous diſons que l'univerſalité des choſes émane de lui. Et pour nous ſervir encore de l'indigne comparaiſon du ſoleil & de ſes rayons, nous diſons qu'un trait de lumière lancé du globe du ſoleil, & abſorbé dans le plus infect des cloaques, ne peut laiſſer aucune ſouillure dans cet aſtre. Ce cloaque n'empêche pas que le ſoleil ne vivifie toute la nature dans notre globe.

On peut nous objecter encore que ce rayon eſt tiré de la ſubſtance même du ſoleil, qu'il en eſt une émanation, & que ſi les productions de DIEU ſont des émanations de lui-même, elles ſont des parties de lui-même. Ainſi nous retomberions dans la crainte de donner une fauſſe idée de DIEU de le compoſer de parties, & même de parties déſunies, de parties qui ſe combattent. Nous répondrons ce que nous avons

déjà dit, que notre comparaiſon eſt très-imparfaite, & qu'elle ne ſert qu'à former une faible image d'une choſe qui ne peut être repréſentée par des images. Nous pourrions dire encore qu'un trait de lumière pénétrant dans la fange, ne ſe mêle point avec elle, & qu'elle y conſerve ſon eſſence inviſible. Mais il vaut mieux avouer que la lumière la plus pure ne peut repréſenter DIEU. La lumière émane du ſoleil, & tout émane de DIEU. Nous ne ſavons pas comment : mais nous ne pouvons encore une fois concevoir DIEU que comme l'être néceſſaire de qui tout émane. Le vulgaire le regarde comme un deſpote qui a des huiſſiers dans ſon antichambre.

Nous croyons que toutes les images ſous leſquelles on a repréſenté ce principe univerſel néceſſairement exiſtant par lui-même, néceſſairement agiſſant dans l'étendue immenſe, ſont encore plus erronées que la comparaiſon tirée du ſoleil & de ſes rayons. On l'a peint aſſis ſur les vents, porté dans les nuages, entouré des éclairs & des tonnerres, parlant aux élémens, ſoulevant les mers : tout cela n'eſt que l'expreſſion de notre petiteſſe. Il eſt au fond très-ridicule de placer dans un brouillard à une demi-lieue de notre petit globe le principe éternel de tous les millions de globes qui roulent dans l'immenſité. Nos éclairs & nos tonnerres qui ſont vus & entendus quatre ou cinq lieues à la ronde, tout au plus, ſont de petits effets phyſiques, perdus dans le grand tout, & c'eſt ce grand tout qu'il faut conſidérer quand c'eſt DIEU dont on parle.

Ce ne peut être que la même vertu qui pénètre de notre ſyſtême planétaire aux autres ſyſtêmes planétaires qui ſont plus éloignés mille & mille fois de nous que notre globe ne l'eſt de Saturne. Les mêmes loix éternelles régiſſent tous les aſtres ; car ſi les forces centripètes & centrifuges dominent dans notre monde, elles dominent dans le monde voiſin, & ainſi dans tous les univers. La

lumière de notre ſoleil & de Sirius doit être la même; elle doit avoir la même ténuité, la même périodité, la même force, s'échapper également en ligne droite de tous les côtés, agir également en raiſon directe du quarré de la diſtance.

Puiſque la lumière des étoiles, qui ſont autant de ſoleils, vient à nous dans un tems donné, la lumière de notre ſoleil parvient à elles réciproquement dans un tems donné. Puiſque ces traits, ces rayons de notre ſoleil ſe réfractent, il eſt inconteſtable que les rayons des autres ſoleils dardés de même dans leurs planètes s'y réfractent préciſément de la même façon s'il y rencontrent les mêmes milieux.

Puiſque cette réfraction eſt néceſſaire à la vue, il faut bien qu'il y ait dans ces planètes des êtres qui aient la faculté de voir. Il n'eſt pas vraiſemblable que ce bel uſage de la lumière ſoit perdu pour les autres globes. Puiſque l'inſtrument y eſt, l'uſage de l'inſtrument doit y être auſſi. Partons toujours de ces deux principes que rien n'eſt inutile, & que les grandes loix de la nature ſont partout les mêmes; donc ſoleils innombrables allumés dans l'eſpace, éclairent des planètes innombrables; donc leurs rayons y opèrent comme ſur notre petit globe, donc des animaux en jouiſſent.

La lumière eſt de tous les êtres, ou de tous les modes du grand Etre, celui qui nous donne l'idée la plus étendue de la divinité, tout loin qu'elle eſt de la repréſenter.

En effet, après avoir vu les reſſorts de la vie des animaux de notre globe, nous ne ſavons pas ſi les habitans des autres globes ont de tels organes. Après avoir connu la peſanteur, l'élaſticité, les uſages de notre atmoſphère, nous ignorons ſi les globes qui tournent autour de Sirius ou d'Aldebaram, ſont entourés d'un air ſemblable au nôtre. Notre mer ſalée ne nous démontre pas qu'il y ait des mers dans ces autres planètes; mais la

lumière ſe préſente partout. Nos nuits ſont éclairées d'une foule de ſoleils. C'eſt la lumière qui d'un coin de cette petite ſphère ſur laquelle l'homme rampe, entretient une correſpondance continuelle entre tous ces univers & nous. Saturne nous voit, & nous voyons Saturne. Sirius apperçu par nos yeux peut auſſi nous découvrir ; il découvre certainement notre ſoleil, quoiqu'il y ait entre l'un & l'autre une diſtance qu'un boulet de canon qui parcourt ſix cents toiſes par ſeconde, ne pourrait franchir en cent quatre milliards d'années.

La lumière eſt réellement un meſſager rapide qui court dans le grand tout de mondes en mondes. Elle a quelques propriétés de la matière, & des propriétés ſupérieures. Et ſi quelque choſe peut fournir une faible idée commencée, une notion imparfaite de DIEU, c'eſt la lumière ; elle eſt partout comme lui, elle agit partout comme lui.

Résultat.

Il réſulte, ce me ſemble, de toutes ces idées, qu'il y a un être ſuprême, éternel, intelligent, d'où découlent en tout tems tous les êtres & toutes les lumières d'être dans l'étendue.

Si tout eſt émanation de cet Etre ſuprême, la vérité, la vertu en ſont donc auſſi des émanations.

Qu'eſt-ce que la vérité émanée de l'Etre ſuprême ? la vérité eſt un mot général, abſtrait, qui ſignifie les choſes vraies. Qu'eſt-ce qu'une choſe vraie ? une choſe exiſtante, ou qui a exiſté, & rapportée comme telle. Or quand je cite cette choſe, je dis vrai ; mon intelligence agit conformément à l'intelligence ſuprême.

Qu'eſt-ce que la vertu ? un acte de ma volonté qui fait du bien à quelqu'un de mes ſemblables. Cette volonté eſt de DIEU, elle eſt conforme alors à ſon principe.

Mais le mal phyſique & le mal moral viennent donc auſſi de ce grand Etre, de cette cauſe univerſelle de tout effet ?

Pour le mal phyſique il n'y a pas un ſeul ſyſtême, pas une ſeule religion qui n'en faſſe DIEU auteur. Que le mal vienne immédiatement ou médiatement de la première cauſe, cela eſt parfaitement égal. Il n'y a que l'abſurdité du manichéiſme qui ſauve DIEU de l'imputation du mal; mais une abſurdité ne prouve rien. La cauſe univerſelle produit les paſſions comme les alimens, la douleur comme le plaiſir. On ne peut en douter.

Il était donc néceſſaire qu'il y eût du mal ? oui, puiſqu'il y en a. Tout ce qui exiſte eſt néceſſaire : car quelle raiſon y aurait-il de ſon exiſtence ?

Mais le mal moral, les crimes ! Néron, Alexandre VI ! Eh bien la terre eſt couverte de crimes comme elle l'eſt d'aconit, de cigue, d'arſenic, cela empêche-t-il qu'il y ait une cauſe univerſelle ? cette exiſtence d'un principe dont tout émane eſt démontrée, je ſuis fâché des conſéquences. Tout le monde dit, comment ſous un DIEU bon y a-t-il tant de ſouffrances ? Et là-deſſus chacun bâtit un roman métaphyſique; mais aucun de ces romans ne peut nous éclairer ſur l'origine des maux, & aucun ne peut ébranler cette grande vérité que tout émane d'un principe univerſel.

Mais ſi notre raiſon eſt une portion de la raiſon univerſelle, ſi notre intelligence eſt une émanation de l'Etre ſuprême, pourquoi cette raiſon ne nous éclaire-t-elle pas ſur ce qui nous intéreſſe de ſi près ? Pourquoi ceux qui ont découvert toutes les loix du mouvement & la marche des lunes de Saturne, reſtent-ils dans une ſi profonde ignorance de la cauſe de nos maux ? C'eſt préciſément parce que notre raiſon n'eſt qu'une très-petite portion de l'intelligence du grand être.

On peut dire hardiment & ſans blaſphême, qu'il y a de petites vérités que nous ſavons auſſi-bien que lui, par exemple que trois eſt la moitié de ſix, & même que la diagonale d'un quarré partage ce quarré en deux triangles égaux &c. L'Etre ſouverainement intelligent ne peut ſavoir ces petites vérités ni plus lumineuſement, ni plus certainement que nous; mais il y a une ſuite infinie de vérités, & l'Etre infini peut ſeul comprendre cette ſuite.

Nous ne pouvons être admis à tous ſes ſecrets, de même que nous ne pouvons ſoulever qu'une quantité déterminée de matière.

Demander pourquoi il y a du mal ſur la terre, c'eſt demander pourquoi nous ne vivons pas autant que les chênes.

Notre portion d'intelligence invente des loix de ſociété bonnes ou mauvaiſes, elle ſe fait des préjugés ou utiles ou funeſtes; nous n'allons guère au-delà. Le grand Etre eſt fort, mais les émanations ſont néceſſairement faibles. Servons-nous encore de la comparaiſon du ſoleil. Ses rayons réunis fondent les métaux; mais quand vous réuniſſez ceux qu'il a dardés ſur le diſque de la lune, ils n'excitent pas la plus légère chaleur.

Nous ſommes auſſi néceſſairement bornés que le grand Etre eſt néceſſairement immenſe.

Voilà tout ce que me montre ce faible rayon de lumière émané dans moi du ſoleil des eſprits. Mais ſachant combien ce rayon eſt peu de choſe, je ſoumets incontinent cette faible lueur aux clartés ſupérieures de ceux qui doivent éclairer mes pas dans les ténèbres de ce monde.

(*Par l'abbé* de Tilladet.)

IDÉES DE LA MOTTE LE VAYER.

1°. SI les hommes étaient raisonnables, ils auraient une religion capable de faire du bien, & incapable de faire du mal.

2°. Quelle est la religion dangereuse ? n'est-ce pas évidemment celle qui établissant des dogmes incompréhensibles, donne nécessairement aux hommes l'envie d'expliquer ces dogmes chacun à sa manière, excite nécessairement les disputes, les haines, les guerres civiles ?

3°. N'est-ce pas celle qui se disant indépendante des souverains & des magistrats, est nécessairement aux prises avec les magistrats & les souverains.

4°. N'est-ce pas celle qui se choisissant un chef hors de l'état, est nécessairement dans une guerre publique ou secrète avec l'état ?

5°. N'est-ce pas celle qui ayant fait couler le sang humain pendant plusieurs siècles, peut le faire couler encore ?

6°. N'est-ce pas celle qui ayant été enrichie par l'imbécillité des peuples, est nécessairement portée à conserver ses richesses, par la force si elle peut, & par la fraude si la force lui manque ?

7°. Quelle est la religion qui peut faire du bien sans pouvoir faire du mal ? n'est-ce pas l'adoration de l'Etre suprême sans aucun dogme métaphysique ? celle qui serait à la portée de tous les hommes, celle qui dégagée de toute superstition, éloignée de toute imposture, se contenterait de rendre à DIEU des actions de graces solemnelles sans prétendre entrer dans les secrets de DIEU.

8°. Ne serait-ce pas celle qui dirait, soyns justes ;

ſans dire, haïſſons, pourſuivons d'honnêtes gens qui ne croient pas que DIEU eſt du pain, que DIEU eſt du vin, que DIEU a deux natures & deux volontés, que DIEU eſt trois, que ſes myſtères ſont ſept, que ſes ordres ſont dix, qu'il eſt né d'une femme, que cette femme eſt pucelle, qu'il eſt mort, qu'il déteſte le genre humain au point de brûler à jamais toutes les générations, excepté les moines & ceux qui croient aux moines ?

9°. Ne ferait-ce pas celle qui dirait ; DIEU *étant juſte, il compenſera l'homme de bien & il punira le méchant ?* qui s'en tiendrait à cette croyance raiſonnable & utile, & qui ne prêcherait jamais que la morale ?

10°. Quand on a le malheur de trouver dans un état une religion qui a toujours combattu contre l'état en s'incorporant à lui, qui eſt fondée ſur un amas de ſuperſtitions accumulé de ſiècle en ſiècle, qui a pour ſoldats des fanatiques diſtingués en pluſieurs régimens, noirs, blancs, gris ou minimes, cent fois mieux payés que les ſoldats qui verſent leur ſang pour la patrie ; quand une telle religion a ſouvent inſulté le trône au nom de DIEU, a dépouillé les citoyens de leurs biens au nom de DIEU, a intimidé les ſages, & perverti les faibles, que faut-il faire ?

11°. Ne faut-il pas alors en uſer avec elle comme un médecin habile traite une maladie cronique ? il ne prétend pas la guérir d'abord, il riſquerait de jeter ſon malade dans une criſe mortelle. Il attaque le mal par degrés, il diminue les ſymptômes. Le malade ne recouvre pas une ſanté parfaite, mais il vit dans un état tolérable à l'aide d'un régime ſage. C'eſt ainſi que la maladie de la ſuperſtition eſt traitée aujourd'hui en Angletere & dans tout le Nord par de très-grands princes, par leurs miniſtrés & par les premiers de la nation.

12°. Il ferait auffi utile qu'aifé d'abolir toutes les taxes honteufes qu'on paie à l'évêque de Rome fous différens noms, & qui ne font en effet qu'une fimonie déguifée. Ce ferait à la fois conferver l'argent qui fort du royaume, brifer une chaîne ignominieufe, & affermir l'autorité du gouvernement.

Rien ne ferait plus avantageux & plus facile que de diminuer le nombre inutile & dangereux des couvens, & d'appliquer à la récompenfe des fervices le revenu de l'oifiveté.

Les confrères, les pénitens blancs ou noirs, les fauffes reliques qui font innombrables, peuvent être profcrites avec le tems fans le moindre danger.

A mefure qu'une nation devient plus éclairée, on lui ôte les alimens de fon ancienne fottife.

Une ville qui aurait pris les armes autrefois pour les reliques de St. Pancrace, rira demain de cet objet de fon culte.

On gouverne les hommes par l'opinion régnante, & l'opinion change quand la lumière s'étend.

Plus la police fe perfectionne, moins on a befoin de pratiques religieufes.

Plus les fuperftitions font méprifées, plus la véritable religion s'établit dans tous les efprits.

Moins on refpecte les inventions humaines, & plus DIEU eft adoré.

ANECDOTE SUR BELISAIRE.

JE vous connais, vous êtes un ſcélérat. Vous voudriez que tous les hommes aimaſſent un DIEU père de tous les hommes. Vous vous êtes imaginé ſur la parole de St. Ambroiſe qu'un jeune Valentinien qui n'avait pas été baptiſé n'en avait pas moins été ſauvé. Vous avez eu l'inſolence de croire avec St. Jérôme que pluſieurs payens ont vécu ſaintement. Il eſt vrai que tout damné que vous êtes, vous n'avez pas oſé aller ſi loin que St. Jean Chryſoſtome, qui dans une de ſes homélies, (*a*) dit que les préceptes de JESUS-CHRIST ſont ſi légers, que pluſieurs ont été au-delà par la ſeule raiſon. *Præcepta ejus adeò levia ſunt, ut multi philoſophica tantum ratione exceſſerint.*

Vous avez même attiré à vous St. Auguſtin, ſans ſonger combien de fois il s'eſt rétracté. On voit bien que vous êtes de ſon avis quand il dit; (*b*) *depuis le commencement du genre humain tous ceux qui ont cru en un ſeul* DIEU, *& qui ont entendu ſa voix ſelon leur pouvoir, qui ont vécu avec piété & juſtice ſelon ſes préceptes, en quelque endroit & en quelque tems qu'ils aient vécu, ils ont été ſans doute ſauvés par lui.*

Mais ce qu'il y a de pis, déiſte & athée que vous êtes, c'eſt qu'il ſemble que vous ayez copié mot pour mot St. Paul dans ſon épître aux Romains; *gloire, honneur & gloire à quiconque fait le bien; premièrement aux Juifs, & puis aux Gentils; car lorſque les Gentils qui n'ont point la loi, font naturellement ce que la loi*

(*a*) III. homélie ſur la I. épît. de St. Paul aux Corynthiens.

(*b*) Dans ſa XLIX épître à DEO *gratias.*

commande, n'ayant point notre loi, ils sont leur loi à eux-mêmes. Et après ces paroles, il reproche aux Juifs de Rome, l'usure, l'adultère & le sacrilège.

Enfin, détestable enfant de Bélial, vous avez osé prononcer de vous-même ces paroles impies sous le nom de Bélisaire ; *ce qui m'attache le plus à ma religion, c'est qu'elle me rend meilleur & plus humain. S'il fallait qu'elle me rendît farouche, dur & impitoyable, je l'abandonnerais, & je dirais à* DIEU, *dans la fatale alternative d'être incrédule ou méchant; je fais le choix qui t'offense le moins.* J'ai vu d'indignes femmes de bien, des militaires trop instruits, de vils magistrats qui ne connaissent que l'équité, des gens de lettres malheureusement plus remplis de goût & de sentiment que de théologie, admirer avec attendrissement tes sottes paroles & tout ce qui les suit.

Malheureux ! vous apprendrez ce que c'est que de choquer l'opinion des licenciés de ma licence ; vous & tous vos damnés de philosophes vous voudriez bien que Confucius & Socrate ne fussent pas éternellement en enfer ; vous seriez fâchés que le primat d'Angleterre ne fût pas sauvé aussi-bien que le primat des Gaules. Cette impiété mérite une punition exemplaire. Apprenez votre catéchisme. Sachez que nous damnons tout le monde quand nous sommes sur les bancs ; c'est là notre plaisir. Nous comptons environ six cent millions d'habitans sur la terre. A trois générations par siècle, cela fait environ deux milliards ; & en ne comptant seulement que depuis quatre mille années, le calcul nous donne quatre-vingts milliards de damnés, sans compter tout ce qui l'a été auparavant & tout ce qui doit l'être après. Il est vrai que sur ces quatre-vingts milliards il faut ôter deux ou trois mille élus qui font le beau petit nombre : mais c'est une bagatelle : & il est bien doux de pouvoir se dire en

fortant de table. Mes amis, réjouiffons-nous, nous avons au moins quatre-vingts milliards de nos frères dont les ames toutes fpirituelles font pour jamais à la broche, en attendant qu'on retrouve leurs corps pour les faire rôtir avec elles.

Apprenez, monfieur le réprouvé, que votre grand Henri IV, que vous aimez tant, eft damné pour avoir fait tout le bien dont il fut capable; & que Ravaillac purgé par le facrement de pénitence, jouit de la gloire éternelle; voilà la vraie religion. Où eft le tems où je vous aurais fait cuire avec Jean Hus & Jérôme de Prague, avec Arnaud de Breffe, avec le confeiller Dubourg & avec tous les infames qui n'étaient pas de notre avis dans ces fiècles du bon fens où nous étions les maîtres de l'opinion des hommes, de leur bourfe & quelquefois de leur vie ?

Qui proférait ces douces paroles ? c'était un moine fortant de fa licence ; à qui les adreffait-il ? c'était à un académicien de la première académie de France. Cette fcène fe paffait chez un magiftrat homme de lettres que le licencié était venu folliciter pour un procès, dans lequel il était accufé de fimonie. Et dans lequel tems fe tenait cette conférence à laquelle j'affiftai ? c'était après boire; car nous avions dîné avec le magiftrat, & le moine avec les valets-de-chambre; & le moine était fort échauffé.

Mon révérend père, lui dit l'académicien, pardonnez-moi, je fuis un homme du monde qui n'ai jamais lu les ouvrages de vos docteurs. J'ai fait parler un vieux foldat Romain comme aurait parlé notre du Guefclin, notre chevalier Bayard ou notre Turenne. Vous favez qu'à nous autres gens du fiècle, il nous échappe bien des fottifes ; mais vous les corrigez ; & un mot d'un feul de vos bacheliers répare toutes nos fautes. Mais comme Bélifaire n'a pas dit un feul mot du bénéfice que vous demandez, & qu'il n'a point follicité contre vous,

j'eſpère que vous vous appaiſerez, & que vous voudrez bien pardonner à un pauvre ignorant qui a fait le mal ſans malice.

A d'autres, dit le moine, vous êtes une troupe de coquins qui ne ceſſez de prêcher la bienfaiſance, la douceur, l'indulgence, & qui pouſſez la méchanceté juſqu'à vouloir que DIEU ſoit bon. En vérité nous ne vous paſſerons pas vos petites conſpirations. Vous avez à faire au révérend père Ha.... à l'abbé Din.... & à moi, & nous verrons comment vous vous en tirerez. Nous ſavons bien que dans le ſiècle où la raiſon que nous avions partout proſcrite commençait à renaître dans nos climats ſeptentrionaux, ce fut Eraſme qui était tenté de dire *Sancte Socrates, ora pro nobis*, Eraſme à qui on éleva une ſtatue. Le Vayer, le précepteur de Monſieur & même de Louis XIV, recueillit tous ces blaſphêmes dans ſon livre de *la Vertu des payens*. Il eut l'inſolence d'imprimer que des marauds tels que Confucius, Socrate, Caton, Epictète, Titus, Trajan, les Antonins, Julien, avaient fait quelques actions vertueuſes. Nous ne pûmes le brûler ni lui ni ſon livre, parce qu'il était conſeiller d'état. Mais vous qui n'êtes qu'académicien, je vous réponds que vous ne ſerez pas épagné.

Le magiſtrat prit alors la parole & demanda grace pour le coupable. Point de grace, dit le moine, l'écriture le défend. *Orabat ſceleſtus ille veniam quam non erat conſecuturus* : Le ſcélérat demandait un pardon qu'il ne devait pas obtenir. *Oportet aliquem mori pro populo.* Toute l'académie penſe comme lui, il faut qu'il ſoit puni avec l'académie.

Ah! frère Triboulet, dit le magiſtrat, (car Triboulet eſt le nom du docteur) ce que vous avancez là eſt bien chrétien, mais n'eſt pas tout-à-fait juſte. Voudriez-vous que la ſorbonne entière répondît pour vous, comme le père Bauni ſe rendait pleige pour

la bonne mère & comme toute la ſociété de JESUS était pleige pour le père Bauni ? Il ne faut jamais accuſer un corps des erreurs des particuliers. Voudriez-vous abolir aujourd'hui la ſorbonne, parce qu'un grand nombre de ſes membres adhérèrent au plaidoyer du docteur Jean Petit cordelier en faveur de l'aſſaſſinat du duc d'Orléans ? parce que trente-ſix docteurs de ſorbonne avec frère Martin inquiſiteur pour la foi, condamnèrent la Pucelle d'Orléans à être brûlée vive pour avoir ſecouru ſon roi & ſa patrie ? parce que ſoixante & onze docteurs de ſorbonne déclarèrent Henri III déchu du trône ? parce que quatre-vingts docteurs excommunièrent au 1er. Novembre 1592 les bourgeois de Paris qui avaient oſé préſenter requête pour l'admiſſion de Henri IV dans ſa capitale, & qu'ils défendirent qu'on priât DIEU pour ce *mauvais prince* ? Voudriez-vous, frère Triboulet, être puni aujourd'hui du crime de vos pères ? L'ame de quelqu'un de ces ſages maîtres a-t-elle paſſé dans la vôtre *per modum traducis* ? Un peu d'équité, frère. Si vous êtes coupable de ſimonie, comme votre partie adverſe vous en accuſe, la cour vous fera mettre au pilori : mais vous y ſerez ſeul, & les moines de votre couvent (puiſqu'il y a encore des moines) ne ſeront pas condamnés avec vous. Chacun répond de ſes faits ; & comme l'a dit un certain philoſophe, il ne faut pas purger les petits-fils pour la maladie de leur grand-père. Chacun pour ſoi, & DIEU pour tous. Il n'y a que le loup qui diſe à l'agneau ; ſi ce n'eſt toi, c'eſt donc ton frère.

Allez, reſpectez l'académie compoſée des premiers hommes de l'état & de la littérature. Laiſſez Béliſaire parler en brave ſoldat & en bon citoyen ; n'inſultez point un excellent écrivain ; continuez à faire de mauvais livres, & laiſſez-nous les bons. Frère Triboulet

ſortit, la queue entre les jambes ; & ſon adverſaire reſta la tête haute.

Quand le magiſtrat & le philoſophe, ou plutôt quand les deux philoſophes purent parler en liberté, N'admirez-vous pas ce moine ? dit le magiſtrat : il y a quelques jours qu'il était entiérement de votre avis. Savez-vous pourquoi il a ſi cruellement changé ? c'eſt qu'il eſt bleſſé de votre réputation. Hélas ! dit l'homme de lettres, tout le monde penſe comme moi dans le fond de ſon cœur, & je n'ai fait que développer l'opinion générale. Il y a des pays où perſonne n'oſe établir publiquement ce que tout le monde penſe en ſecret. Il y en a d'autres où le ſecret n'eſt plus gardé. L'auguſte impératrice de Ruſſie vient d'établir la tolérance dans deux mille lieues de pays. Elle a écrit de ſa propre main, *malheur aux perſécuteurs.* Elle a fait grace à l'évêque de Roſtou condamné par le ſynode pour avoir ſoutenu l'opinion des deux puiſſances, & pour n'avoir pas ſu que l'autorité eccléſiaſtique n'eſt qu'une autorité de perſuaſion ; que c'eſt la puiſſance de la vérité, & non la puiſſance de la force. Elle permet qu'on liſe les lettres qu'elle a écrites ſur ce ſujet important. Comme les choſes changent ſelon les tems ! dit le magiſtrat : conformons-nous au tems, dit l'homme de lettres.

SECONDE ANECDOTE SUR BELISAIRE.

FRÈRE Triboulet, de l'ordre de frère Montepulciano, de frère Jacques Clément, de frère Ridicous (*a*) &c. &c. &c. & de plus docteur de sorbonne chargé de rédiger la censure de la fille aînée du roi, appellée *le concile perpétuel des Gaules*, contre Bélisaire s'en retournait à son couvent tout pensif. Il rencontra dans la rue des maçons la petite Fanchon dont il est le directeur, fille du cabaretier qui a l'honneur de fournir du vin pour le *prima mensis* de messieurs les maîtres.

Le père de Fanchon est un peu théologien, comme le sont tous les cabaretiers du quartier de la sorbonne. Fanchon est jolie, & frère Triboulet entra pour... boire un coup.

Quand Triboulet eut bien bu, il se mit à feuilleter les livres d'un habitué de paroisse, frère du cabaretier, homme curieux, qui possède une bibliothèque assez bien fournie.

Il consulta tous les personnages par lesquels on prouve évidemment que tous ceux qui n'avaient pas demeuré dans le quartier de la sorbonne, comme par exemple les Chinois, les Indiens, les Scythes, les Grecs, les Romains, les Germains, les Afriquains, les Américains, les blancs, les noirs, les jaunes, les rouges, les têtes à laine, les têtes à cheveux, les mentons barbus, les mentons imberbes, étaient tous damnés sans miséricorde, comme cela est juste, & qu'il n'y a qu'une ame atroce & abominable qui puisse jamais penser

(*a*) Consultez les mémoires de l'Etoile, & vous verrez ce qui arriva en place de Grève à ce pauvre frère Ridicous.

que DIEU ait pu avoir pitié d'un ſeul de ces bonnes gens.

Il compilait, compilait, compilait, quoique ce ne ſoit plus la mode de compiler, & Fanchon lui donnait de tems en tems de petits ſoufflets ſur ſes groſſes joues ; & frère Triboulet écrivait ; & Fanchon chantait ; lorſqu'ils entendirent dans la rue la voix du docteur Tamponet, & de frère Bonhomme cordelier à la grande manche qui argumentaient vivement l'un contre l'autre, & qui ameutaient les paſſans. Fanchon mit la tête à la fenêtre ; elle eſt fort connue de ces deux docteurs, & ils entrèrent auſſi pour.... boire.

Pourquoi faiſiez-vous tant de bruit dans la rue ? dit Fanchon. C'eſt que nous ne ſommes pas d'accord, dit frère Bonhomme. Eſt-ce que vous avez jamais été d'accord en ſorbonne ? dit Fanchon. Non, dit Tamponet, mais nous, nous donnons toujours des décrets ; & nous fixons à la pluralité des voix ce que l'univers doit penſer. Et ſi l'univers s'en moque on n'en ſait rien ? dit Fanchon. Tant pis pour l'univers, dit Tamponet. Mais de quoi diable vous mêlez-vous ? dit Fanchon. Comment, ma petite ! dit frère Triboulet, il s'agit de ſavoir ſi le cabaretier qui logeait dans ta maiſon il y a deux mille ans a pu être ſauvé ou non. Cela ne me fait rien, dit Fanchon ; ni à moi non plus, dit Tamponet ; mais certainement nous donnerons un décret.

Frère Triboulet lut alors tous les paſſages qui appuyaient l'opinion, que DIEU n'a jamais pu faire grace qu'à ceux qui ont pris leurs degrés en ſorbonne ou à ceux qui penſaient comme s'ils avaient pris leurs degrés ; & Fanchon riait, & frère Triboulet la laiſſait rire. Tamponet était entiérement de l'avis du jacobin ; mais le cordelier Bonhomme était un peu plus indulgent. Il penſait que DIEU pouvait à toute force faire grace à un homme de bien qui aurait le malheur d'ignorer notre théologie, ſoit en lui dépêchant un ange, ſoit en lui envoyant un cordelier pour l'inſtruire.

Cela eſt impoſſible, s'écria Triboulet; car tous les grands hommes de l'antiquité étaient des paillards. DIEU aurait pu, je l'avoue, leur envoyer des cordeliers; mais certainement il ne leur aurait jamais député des anges.

Et pour vous prouver, frère Bonhomme, par vos propres docteurs, que tous les héros de l'antiquité ſont damnés ſans exception, liſez ce qu'un de vos plus grands docteurs ſéraphiques déclare expreſſément dans un livre que Mlle. Fanchon m'a prêté : voici les paroles de l'auteur.

Le cordelier plein d'une ſainte horreur,
Baiſe à genoux l'ergot de ſon ſeigneur;
Puis d'un air morne il jette au loin la vue
Sur cette vaſte & brûlante étendue,
Séjour de feu qu'habitent pour jamais
L'affreuſe mort, les tourmens, les forfaits;
Trône éternel où ſied l'eſprit immonde,
Abyme immenſe où s'engloutit le monde;
Sépulcre où git la docte antiquité,
Eſprit, amour, ſavoir, grace, beauté,
Et cette foule immortelle, innombrable
D'enfans du ciel créés tous pour le diable.
Tu ſais, lecteur, qu'en ces feux dévorans
Les meilleurs rois ſont avec les tyrans.
Nous y plaçons Antonin, Marc-Aurèle,
Ce bon Trajan, des princes le modèle,
Ce doux Titus, l'amour de l'univers,
Les deux Catons, ces fléaux des pervers,
Ce Scipion maître de ſon courage,
Lui qui vainquit & l'amour & Carthage;
Vous y grillez, ſage & docte Platon,

Divin Homère, éloquent Ciceron,
Et vous, Socrate, enfant de la ſageſſe,
Martyr de DIEU dans la profane Grèce,
Juſte Ariſtide, & vertueux Solon,
Tous malheureux morts ſans confeſſion.

Tamponet écoutait ce paſſage avec des larmes de joie; Cher frère Triboulet, dans quel père de l'égliſe as-tu trouvé cette brave déciſion? Cela eſt de l'abbé Tritême, répondit Triboulet; & pour vous le prouver *à poſteriori*, d'une manière invincible, voici la déclaration expreſſe du modeſte traducteur au chapitre XVI de ſa *Moëlle théologique.*

Cette prière eſt de l'abbé Tritême,
Non pas de moi, car mon œil effronté
Ne peut percer juſqu'à la cour ſuprême;
Je n'aurais pas tant de témérité.

Frère Bonhomme prit le livre pour ſe convaincre par ſes propres yeux, & ayant lu quelques pages avec beaucoup d'édification, ah, ah! dit-il au jacobin, vous ne vous vantiez pas de tout. C'eſt un cordelier en enfer qui parle; mais vous avez oublié qu'il y rencontre St. Dominique, & que ce ſaint eſt damné pour avoir été perſécuteur, ce qui eſt bien pis que d'avoir été payen.

Frère Triboulet piqué, lui reprocha beaucoup de bonnes aventures de cordeliers. Bonhomme ne demeura pas en reſte; il reprocha aux jacobins de croire à l'immaculation en ſorbonne, & d'avoir obtenu des papes une permiſſion de n'y pas croire dans leur couvent. La querelle s'échauffa, ils allaient ſe gourmer. Fanchon les appaiſa en leur donnant à chacun un gros baiſer. Tamponet leur remontra qu'ils ne devaient dire des injures qu'aux profanes, & leur cita ces deux vers qu'il dit avoir lus autre-

fois dans les ouvrages d'un licencié nommé Molière ;

N'apprêtons pas à rire aux hommes
En nous difant nos vérités.

Enfin, ils minutèrent tous trois le décret, qui fut enfuite figné par tous les fages maîtres.

« Nous, affemblés extraordinairement dans la ville » des Facéties, & dans les mêmes écoles où nous re- » commandâmes au nombre de foixante & onze à tous » les fujets, de garder leur ferment de fidélité à leur roi » Henri III, & en l'année 1592 recommandâmes pa- » reillement de prier DIEU pour Henri IV, &c. &c.

» Animés du même efprit qui nous guide toujours, » nous donnons à tous les diables un nommé Bélifaire, » général d'armée en fon vivant, d'un nommé Juftinien ; » lequel Bélifaire outrepaffant fes pouvoirs, aurait mé- » chamment & proditoirement confeillé audit Juftinien » d'être bon & indulgent, & aurait infinué avec malice » que DIEU était miféricordieux. Condamnons cette pro- » pofition comme blafphématoire, impie, hérétique, » fentant l'héréfie. Défendons fous peine de damnation » éternelle, felon le droit que nous en avons, de lire » ledit livre fentant l'héréfie, & enjoignons à tous les » fidèles de nous en rapporter les exemplaires dudit » livre, lefquels ne valaient précédemment qu'un écu, » & que nous revendrons un louis d'or avec le décret » ci-joint. »

A peine ce décret fut-il figné qu'on apprit que tous les jéfuites avaient été chaffés d'Efpagne. Et ce fut une fi grande joie dans Paris qu'on ne penfa plus à la forbonne.

LETTRE

DE M. L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBERI,

A . . . .

J'AI reçu, mylord, votre mandement contre le grand Bélifaire, général d'armée de Juftinien, & contre M. Marmontel de l'académie françaife, avec vos armoiries placées en deux endroits, furmontées d'un grand chapeau, & accompagnées de deux pendans de quinze houpes chacun, le tout figné, Chriftophe, par monfeigneur La Touche , avec paraphe.

Nous ne donnons nous autres de mandemens que fur nos fermiers ; & je vous avoue, mylord, que j'aurais defiré un peu plus d'humilité chrétienne dans votre affaire. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi vous affectez d'annoncer dans votre titre, que vous condamnez M. Marmontel de l'académie françaife.

Si ceux qui ont rédigé votre mandement ont trouvé qu'un général d'armée de Juftinien ne s'expliquait pas en théologien congru de votre communion, il me femble qu'il fallait vous contenter de le lire fans compromettre un corps refpectable, compofé de princes du fang, de cardinaux, de prélats comme vous, de ducs & pairs, de maréchaux de France, de magiftrats, & de gens de lettres les plus illuftres. Je penfe que l'académie françaife n'a rien à démêler avec vos difputes théologiques.

Permettez-moi encore de vous dire que fi nous donnions des mandemens dans de pareilles occafions, nous les ferions nous-mêmes.

J'ai été fâché que votre mandataire ait condamné cette propofition de ce grand capitaine Bélifaire, DIEU *eft terrible aux méchans, je le crois, mais je fuis bon.*

Je vous affure, mylord, que fi notre roi, qui eft le chef de notre églife, difait : *Je fuis bon*, nous ne ferions point de mandement contre lui. *Je fuis bon*, veut dire (ce femble) par tout pays, j'ai le cœur bon, j'aime le bien, j'aime la juftice, je veux que mes fujets foient heureux. Je ne vois point du tout qu'on doive être damné pour avoir le cœur bon. Le roi de France (à ce que j'entends dire à tout le monde) eft très-bon, & fi bon qu'il vous a pardonné des défobéiffances réitérées qui ont troublé la France, & que toute l'Europe n'a pas regardées comme une marque d'un efprit bien fait. Vous êtes fans doute affez bon pour vous en repentir.

Nous ne voyons pas que Bélifaire foit digne de l'enfer pour avoir dit qu'il était un bon homme. Vous prétendez que cette bonté eft une héréfie, parce que St. Pierre dans fa première épître chap. V, ℣. 5, a dit que DIEU *réfifte aux fuperbes*. Mais celui qui a fait votre mandement n'a guère penfé à ce qu'il écrivait. DIEU réfifte, je le veux; la réfiftance fied bien à DIEU. Mais à qui réfifte-t-il felon Pierre? lifez de grace ce qui précède, & vous verrez qu'il réfifte aux prêtres qui paiffent mal leur troupeau, & furtout aux jeunes qui ne font pas foumis aux vieillards. *Infpirez-vous*, dit-il, *l'humilité les uns aux autres, car* DIEU *réfifte aux fuperbes.*

Or je vous demande quel rapport il y a entre cette réfiftance de DIEU & la bonté de Bélifaire? Il eft inutile de recommander l'humilité, mais il faut auffi recommander le fens commun.

On eft bien étonné que votre mandataire ait critiqué cette expreffion humaine & naïve de Bélifaire : *Eft-il befoin qu'il y ait tant de réprouvés*? Non-feulement

vous ne voulez pas que Bélifaire foit bon, mais vous voulez auffi que le DIEU de miféricorde ne foit pas bon. Quel plaifir aurez-vous, s'il vous plaît, quand tout le monde fera damné ? Nous ne fommes point fi impitoyables dans notre ifle. Notre prédéceffeur le grand Tillotfon, reconnu pour le prédicateur de l'Europe le plus fenfé & le moins déclamateur, a parlé comme Bélifaire dans prefque tous fes fermons. Vous me permettez ici de prendre fon parti. Soyez damné fi vous le voulez, mylord, vous & votre mandataire, j'y confens de tout mon cœur ; mais je vous avertis que je ne veux point l'être, & que je fouhaiterais auffi que mes amis ne le fuffent point. Il faut avoir un peu de charité.

J'aurais bien d'autres chofes à dire à votre mandataire. Je lui recommanderais furtout d'être moins ennuyeux. L'ennui eft toujours mortel pour les mandemens ; c'eft un point effentiel auquel on ne prend pas affez garde dans votre pays.

Sur ce, mon cher confrère, je vous recommande à la bonté divine, quoique le mot de bon vous faffe tant ne peine.

Votre bon confrère l'archevêque de Cantorberi.

P. S. Quand vous écrirez à l'évêque de Rome, faites-lui, je vous prie, mes complimens. J'ai toujours beaucoup de confidération pour lui en qualité de frère. On me mande qu'il a effuyé depuis peu quelques petits défagrémens ; qu'un cheval de Naples a donné un terrible coup de pied à fa mule ; qu'une barque de Venife a ferré de près la barque de St. Pierre ; & qu'un fromage du Parmefan lui a donné une indigeftion violente. J'en fuis fâché. On dit que c'eft un bon homme, pardonnez-moi ce mot. J'ai fort connu fon père dans mon voyage d'Italie ; c'était un bon banquier ; mais il paraît que le fils n'entend pas fon compte.

RESCRIT DE L'EMPEREUR DE LA CHINE,

à l'occaſion du projet de paix perpétuelle.

NOUS l'empereur de la Chine, nous ſommes fait repréſenter dans notre conſeil d'état, les mille & une brochures qu'on débite journellement dans le renommé village de Paris pour l'inſtruction de l'univers. Nous avons remarqué avec une ſatisfaction impériale, qu'on imprime plus de penſées, ou façons de penſées, ou expreſſions ſans penſées, dans ledit village, ſitué ſur le petit ruiſſeau de la Seine, contenant environ cinq cent mille plaiſans, ou gens voulant l'être, que l'on ne fabrique de porcelaine dans notre bourg de King-tzin ſur le fleuve jaune, lequel bourg poſsède le double d'habitans, leſquels ne ſont pas la moitié ſi plaiſans que ceux de Paris.

Nous avons lu attentivement la brochure de notre ami Jean-Jacques, citoyen de Genève, lequel Jean-Jacques a extrait un projet de paix perpétuelle du bonze St. Pierre, lequel bonze St. Pierre l'avait extrait d'un clerc du mandarin marquis de Roſny, duc de Sully, excellent économe, lequel l'avait extrait du creux de ſon cerveau.

Nous avons été ſenſiblement affligés de voir que dans ledit extrait rédigé par notre amé Jean-Jacques, où l'on expoſe les moyens faciles de donner à l'Europe une paix perpétuelle, on avait oublié le reſte de l'univers, qu'il faut toujours avoir en vue dans toutes ſes brochures, nous avons connu que la monarch e de France qui eſt la première des monarchies, l'anarchie d'Allemagne qui eſt la première des anarchies, l'Eſpagne, l'Angleterre, la Pologne, la Suède, qui ſont (ſuivant leurs hiſto-

riens)

riens) chacune en ſon genre, la première puiſſance de l'univers, ſont toutes requiſes d'accéder au traité de Jean-Jacques. Nous avons été édifiés de voir que notre chère couſine l'impératrice de toute Ruſſie était pareillement requiſe de fournir ſon contingent. Mais grande a été notre ſurpriſe impériale, quand nous avons en vain cherché notre nom dans la liſte. Nous avons jugé qu'étant ſi proche voiſins de notre chère couſine, nous devions être nommés avec elle; que le grand-Turc voiſin de la Hongrie & de Naples, le roi de Perſe voiſin du grand-Turc, le grand-Mogol voiſin du roi de Perſe, ont pareillement les mêmes droits, & que ce ſerait faire au Japon une injuſtice criante, de l'oublier dans la confédération générale.

Nous avons penſé de nous-mêmes, après l'avis de notre conſeil, que ſi le grand-Turc attaquait la Hongrie, ſi la diète Europaine, ou Européenne, ou Européane, ne ſe trouvait pas alors en argent comptant; ſi tandis que la reine de Hongrie s'oppoſerait au Turc vers Belgrade, le roi de Pruſſe marchait à Vienne; ſi les Ruſſes pendant ce tems-là attaquaient la Siléſie; ſi les Français ſe jetaient alors ſur les Pays-Bas, l'Angleterre ſur la France, le roi de Sardaigne ſur l'Italie, l'Eſpagne ſur les Maures, ou les Maures ſur l'Eſpagne; ces petites combinaiſons pourraient déranger la paix perpétuelle.

Notre acceſſion étant donc d'une néceſſité abſolue, nous avons réſolu de coopérer de toutes nos forces au bien général, qui eſt évidemment le but de tout empereur, comme de tout faiſeur de brochures.

A cet effet, ayant remarqué qu'on avait oublié de nommer la ville dans laquelle les plénipotentiaires de l'univers doivent s'aſſembler, nous avons réſolu d'en bâtir une ſans délai. Nous nous ſommes fait repréſenter le plan d'un ingénieur de ſa majeſté le roi de Narſingue, lequel propoſa il y a quelques années de creuſer un trou juſqu'au centre de la terre pour y faire des expériences

de phyſique, notre intention étant de perfectionner cette idée, nous ferons percer le globe de part en part. Et comme les philoſophes les plus éminens du village de Paris ſur le ruiſſeau de la Seine, croient *que le noyau du globe eſt de verre*, qu'ils l'ont écrit, & qu'ils ne l'auraient jamais écrit s'ils n'en avaient été sûrs, notre ville da la diète de l'univers ſera toute de cryſtal, & recevra continuellement le jour par un bout ou par un autre; de ſorte que la conduite des plénipotentiaires ſera toujours éclairée.

Pour mieux affermir l'ouvrage de la paix perpétuelle, nous aboucherons enſemble dans notre ville tranſparente notre St. Père le grand lama, notre St. Père le grand dairi, notre St. Père le muphti, & notre St. Père le pape, qui feront tous aiſément d'accord moyennant les exhortations de quelques jéſuites Portugais. Nous terminerons tout d'un tems les anciens procès de la juſtice eccléſiaſtique & de la ſéculière, du fiſc & du peuple, des nobles & des roturiers, de l'épée & de la robe, des maîtres & des valets, des maris & des femmes, des auteurs & des lecteurs.

Nos plénipotentiaires enjoindront à tous les ſouverains de n'avoir jamais aucune querelle, ſous peine d'une brochure de Jean-Jacques pour la première fois, & du ban de l'univers pour la ſeconde.

Nous prions la république de Genève & celle de St. Marin, de nommer conjointement avec nous le ſieur Jean-Jacques pour premier préſident de la diète, attendu que ledit ſieur ayant déjà jugé les rois & les républiques ſans en être prié, il les jugera tout auſſi bien quand il ſera à la tête de la chambre; & notre avis eſt qu'il ſoit payé régulièrement de ſes honoraires ſur le produit net des actions des fermes, des billets de loterie, & de ceux de la compagnie des Indes de Paris, qui ſont les meilleurs effets de l'univers. Priant le Tien qu'il ait en ſa

fainte garde ledit Jean-Jacques, comme auffi le fieur Volmar, la demoifelle Julie & fon faux germe.

Donné à Pékin, le premier du mois de Ili han, l'an 1898436500. *de la fondation de notre monarchie.*

DE PIERRE LE GRAND, ET DE *JEAN-JACQUES ROUSSEAU.*

« LE czar Pierre n'avait pas le vrai génie, celui qui » crée & fait tout de rien. Quelques-unes des chofes » qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. Il » a vu que fon peuple était barbare, il n'a point vu » qu'il n'était pas mûr pour la police; il l'a voulu ci- » vilifer, quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a d'abord » voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il » fallait commencer par faire des Ruffes; il a empêché » fes fujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, » en leur perfuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne font pas. » C'eft ainfi qu'un précepteur Français forme fon élève » pour briller un moment dans fon enfance, & puis » n'être jamais rien. L'empire de Ruffie voudra fubjuguer » l'Europe, & fera fubjugué lui-même. Les Tartares » fes fujets ou fes voifins deviendront fes maîtres & » les nôtres; cette révolution me paraît infaillible; » tous les rois de l'Europe travaillent de concert à » l'accélérer. »

Ces paroles font tirées d'une brochure intitulée *le Contract focial* ou *infocial* du peu fociable Jean-Jacques Rouffeau. Il n'eft pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Venife, il ait fait des prophéties fur Mofcou; mais comme il fait bien que le bon tems des miracles & des

prophéties eſt paſſé, il doit croire que ſa prédiction contre la Ruſſie n'eſt pas auſſi infaillible qu'elle lui a paru dans ſon premier accès. Il eſt doux d'annoncer la chûte des grands empires, cela nous conſole de notre petiteſſe. Ce ſera un beau gain pour la philoſophie, quand nous verrons inceſſamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre juſqu'à douze mille hommes en campagne, venir ſubjuguer la Ruſſie, l'Allemagne, l'Italie & la France. Mais je me flatte que l'empereur de la Chine ne le ſouffrira pas; il a déjà accédé à la paix perpétuelle; & comme il n'a plus de jéſuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. Jean-Jacques, qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que Pierre le grand ne l'avait pas.

Un ſeigneur Ruſſe, homme de beaucoup d'eſprit, qui s'amuſe quelquefois à lire des brochures, ſe ſouvint, en liſant celle-ci, de quelques vers de Molière, & les cita fort à propos.

Il ſemble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés & reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes perſonnes,
Qu'avec leur plume ils fond le deſtin des couronnes.

Les Ruſſes, dit Jean-Jacques, ne ſeront jamais policés. J'en ai vu du moins de très-polis, & qui avaient l'eſprit juſte, fin, agréable, cultivé, & même conſéquent, ce que Jean-Jacques trouvera fort extraordinaire.

Comme il eſt très-galant, il ne manquera pas de dire qu'ils ſe ſont formés à la cour de l'impératrice Catherine, que ſon exemple a influé ſur eux, mais que cela n'empêche pas qu'il n'ait raiſon, & que bientôt cet empire ſera détruit.

Ce petit bon homme nous aſſure dans un de ſes modeſtes ouvrages, qu'on doit lui dreſſer une ſtatue. Ce ne

fera probablement ni à Mofcou, ni à Pétersbourg, qu'on s'empreffera de fculpter Jean-Jacques.

Je voudrais en général, que lorfqu'on juge les nations du haut de fon grenier, qu'on fût plus honnête & plus circonfpect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains & des anciens Perfes. Il peut fe tromper impunément fur le tribunat, fur les comices, fur la dictature. Il peut gouverner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il eft incapable de gouverner fa fervante. Il peut dans un roman recevoir un baifer âcre de fa Julie, & confeiller à un prince d'époufer la fille d'un bourreau. Il y a des fottifes fans conféquence; il y en a d'autres qui peuvent avoir des fuites fâcheufes.

Les fous de cour étaient fort fenfés; ils n'infultaient par leurs bouffonneries que les faibles, & refpectaient les puiffans; les fous de village font aujourd'hui plus hardis.

On répondra que Diogène & l'Arétin ont été tolérés; d'accord: mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle, qui en volant emportait des toiles d'araignées, en voulut faire autant; elle y fut prife.

DE LA LIBERTÉ D'IMPRIMER.

MAIS quel mal peut faire à la Ruffie la prédiction de Jean-Jacques? Aucun; il lui fera permis de l'expliquer dans un fens myftique, typique, allégorique, felon l'ufage. Les nations qui détruiront les Ruffes, ce feront les belles-lettres, les mathématiques, l'efprit de fociété, la politeffe, qui dégradent l'homme, & pervertiffent fa nature.

On a imprimé cinq à fix mille brochures en Hol-

lande contre Louis XIV. Aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenhein, de Turin & de Ramillies.

En général il eſt de droit naturel de ſe ſervir de ſa plume, comme de ſa langue, à ſes périls, riſques, & fortunes. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé, je n'en connais point qui ait fait de mal réel. Des théologiens, ou de prétendus politiques, crient : « La religion eſt détruite, le gouvernement eſt perdu, » ſi vous imprimez certaines vérités ou certains para- » doxes. Ne vous aviſez jamais de penſer, qu'après en » avoir demandé la licence à un moine ou à un commis. » Il eſt contre le bon ordre qu'un homme penſe par » ſoi-même. Homère, Platon, Ciceron, Virgile, » Pline, Horace, n'ont jamais rien publié qu'avec l'ap- » probation des docteurs de ſorbonne & de la ſainte in- » quiſition.

» Voyez dans quelle décadence horrible la liberté » de la preſſe a fait tomber l'Angleterre & la Hol- » lande. Il eſt vrai qu'elles embraſſent le commerce » du monde entier, & que l'Angleterre eſt victorieuſe » ſur mer & ſur terre, mais ce n'eſt qu'une fauſſe » grandeur, une fauſſe opulence ; elles marchent à » grands pas à leur ruine. Un peuple éclairé ne peut » ſubſiſter. »

On ne peut raiſonner plus juſte, mes amis ; mais voyons, s'il vous plaît, quel état a été perdu par un livre. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous eſt celui de Spinoſa. Non-ſeulement en qualité de Juif il attaque le nouveau teſtament, mais en qualité de ſavant il ruine l'ancien, ſon ſyſtême d'athéiſme eſt mieux lié, mieux raiſonné mille fois que ceux de Straton & d'Epicure. On a beſoin de la plus profonde ſagacité pour répondre aux argumens par leſquels il tâche de prouver qu'une ſubſtance n'en peut former une autre.

Je déteſte comme vous ſon livre, que j'entends peut-être mieux que vous, & auquel vous avez très-mal répondu; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de ſa penſion par le débit des œuvres de Spinoſa? Y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué? Au contraire, leur revenu a doublé depuis ce tems-là; tout le mal s'eſt réduit à un petit nombre de lecteurs paiſibles, qui ont examiné les argumens de Spinoſa dans leur cabinet, & qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très-peu connus.

Vous-mêmes, vous êtes aſſez peu conſéquens pour avoir fait imprimer *ad uſum Delphini*, l'athéiſme de Lucrèce (comme on vous l'a déjà reproché, & nul trouble, nul ſcandale n'en eſt arrivé; auſſi laiſſa-t-on vivre en paix Spinoſa en Hollande, comme on avait laiſſé Lucrèce en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres (ſuppoſé que vous ayez des idées), ou dont l'auteur ſoit d'un parti contraire à votre faction, ou qui pis eſt, dont l'auteur ne ſoit d'aucun parti? alors vous criez au feu; c'eſt un bruit, un ſcandale, un vacarme univerſel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que ſi nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des ſouliers; quel blaſphême! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'aſſemblent, les alarmes ſe multiplient de collège en collège, de maiſon en maiſon; des corps entiers ſont en mouvement, & pourquoi? pour cinq ou ſix pages dont il n'eſt plus queſtion au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il? réfutez-le; vous ennuie-t-il? ne le liſez pas.

Oh, me dites-vous, les livres de Luther & de Calvin ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous auſſi que les livres du pa-

triarche Photius ont détruit cette religion romaine en Aſie, en Afrique, en Grèce & en Ruſſie ?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous penſez que vous avez été ruinés pas des livres. L'empire de Ruſſie a deux mille lieues d'étendue, & il n'y a pas ſix hommes qui ſoient au fait des points controverſés entre l'égliſe grecque & la latine. Si le moine Luther, ſi le chanoine Jean Chauvin, ſi le curé Zuingle s'étaient contentés d'écrire, Rome ſubjuguerait encore tous les états qu'elle a perdus; mais ces gens-là & leurs adhérens couraient de ville en ville, de maiſon en maiſon, ameutaient des femmes, étaient ſoutenus par des princes. La furie qui agitait Amate, & qui la fouettait comme un ſabot, à ce que dit Virgile, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthouſiaſte, factieux, ignorant, ſouple, véhément, émiſſaire de quelque ambitieux, prêchant, confeſſant, communiant, cabalant, aura plutôt bouleverſé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'eſt pas l'alcoran qui fit réuſſir Mahomet; ce fut Mohomet qui fit le ſuccès de l'alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres, elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ſes rapines, par la vente publique des indulgences, pour avoir inſulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domeſtiques, pour avoir abuſé de ſon pouvoir à un tel excès, qu'il eſt étonnant qu'il lui ſoit reſté un ſeul village. Henri VIII, Elizabeth, le duc de Saxe, le landgrave de Heſſe, les princes d'Orange, les Condés, les Colignis ont tout fait, & les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de bataille, & n'ont fait tomber de murs que ceux de Jérico.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laiſſez lire, & laiſſez danſer; ces deux amuſemens ne feront jamais de mal au monde.

QUELQUES PETITES HARDIESSES

DE M. CLAIR,

A L'OCCASION D'UN PANÉGYRIQUE DE ST. LOUIS.

EN lifant le panégyrique de St. Louis, prononcé par M. Mauri devant notre illuftre académie, je crûs, à l'article des Croifades, entendre ce Cucupietre ou Pierre l'hermite, changé en Démofthène & en Ciceron. Il donne prefque envie de voir une croifade. J'avoue que je ne ferais pas fâché qu'on en fît une contre l'empire Ottoman. J'aime l'églife grecque; elle eft la mère de l'églife latine. J'ai oui dire qu'il y a quelques princes qui, dans l'occafion, s'uniraient pour relever (non pas trop haut, mais fur fes pieds) le patriarche de Conftantinople écrafé par le muphti. Je verrais avec plaifir la belle Grèce, la patrie d'Alcibiade & d'Anacréon délivrée de fon long efclavage. Il ferait doux de fouper dans Athènes libre avec Afpafie & périclès au fortir d'une tragédie de Sophocle.

Mais pour aller faire la guerre vers Immaüs & Corozaïm, je confeffe que ce n'eft pas mon goût.

Tous les premiers hiftoriens des croifades femblent mordus des mêmes tarentules que les croifés. Il femble à les entendre qu'on rendait un fervice important à DIEU en abandonnant la culture des terres les plus fertiles de l'Occident, en portant fon or & fon argent dans un pays aride, en vifitant les faints lieux fur un cheval de charrette avec fa maîtreffe en croupe, & en fe faifant tuer par des Turcs & par des Sarrafins à dix-huit cents lieux de fa patrie.

De droit, on n'en avait aucun. Quelle fut donc l'origine de cette fureur épidémique qui dura deux cents années, & qui fut toujours signalée par toutes les cruautés, toutes les perfidies, toutes les débauches, toute la démence dont la nature humaine est capable.

L'arme pietose el capitano, che grand sepolcro libero di Christo col senno e con la mano est fort bon dans un un poëme épique ; mais il n'en est pas de même dans l'histoire telle que le *senno* l'exige aujourd'hui.

Je hasarde de dire avec soumission, & en me trompant peut-être, que les papes conçurent ce vaste & hardi dessein de transporter l'Europe militaire en Asie. Les pélérinages étaient fort à la mode ; ils avaient commencé dans l'Orient à la Mecque, où les savans Arabes prétendaient qu'Abraham & Ismaël étaient enterrés. On avait imité ces émigrations passagères dans l'Occident. On allait visiter à Rome les tombeaux de St. Pierre & de St. Paul, dont les corps reposent dans cette ville, selon les savans Occidentaux ; mais l'opinion répandue depuis très-long-tems parmi les chrétiens que le monde allait finir, avait, depuis près de cent ans, détourné les fidèles du pélérinage de Rome au pélérinage de Jérusalem. Le tombeau de JESUS-CHRIST l'emportait, comme de raison, sur le tombeau de ses disciples : quoiqu'après tout la saine critique n'ait pas plus de preuve démonstrative de l'endroit précis où notre Seigneur fut enseveli, que de celui où gît le corps d'Abraham.

Le monde ne finissant point, & les Turcs maîtres de Jérusalem rançonnant les pélerins, ces pieux voyageurs latins se plaignirent non-seulement des Turcs qui leur faisaient payer trop cher leur dévotion ; mais encore plus des Arabes qui les dépouillaient, & beaucoup plus des Grecs chrétiens qui ne les assistaient pas à leur retour par Constantinople. Car les malheu-

reux & les imprudens s'irritent plus contre leurs frères qui ne les fécourent pas, que contre les ennemis qui les dépouillent.

Le premier qui imagina d'armer l'Occident contre l'Orient fous prétexte d'aider les pélerins, & de délivrer les faints-lieux, fut ce pape Grégoire VII, ce moine fi audacieux, cet homme fi fourbe à la fois & fi fanatique, fi chimérique & fi dangereux, cet ennemi de tous les rois, qui établit fa chaire de St. Pierre fur des trônes renverfés. On voit par fes lettres qu'il s'était propofé de publier une croifade contre les Turcs. Mais cette croifade devait néceffairement être dirigée contre l'empire chrétien de Conftantinople: on ne pouvait rétablir l'églife latine en Afie que fur les ruines de la grecque fa rivale éternelle & on ne pouvait écrafer cette églife qu'en prenant Conftantinople.

Urbain fecond eut le même deffein. C'eft cet Urbain fecond qui aggrava la perfécution commencée par Grégoire VII, contre le grand & infortuné empereur Henri IV. C'eft lui qui arma le fils contre le père & qui fanctifia ce crime. C'eft lui qui, né fujet du roi de France Philippe I, ofa excommunier fon fouverain dans la France même, où il prêcha la croifade.

Le deffein était fi bien pris de s'emparer de Conftantinople, que l'évêque Monteil légat du pape & guerrier, voulut abfolument qu'on commençât l'expédition par le fiége de cette capitale, & qu'on exterminât les chrétiens Grecs avant d'aller aux Turcs. Le comte Bohemondo, qui était dans le fecret, n'eut jamais d'autre avis. Hugues, frère du roi de France, n'ayant ni troupes ni argent, ayant hautement foutenu ce projet, fut affez imprudent pour aller faire une vifite à l'empereur Alexis Comnène qui le fit arrêter & qui eut enfuite la générofité de le relâcher.

Enfin ce Goffreddo, qui n'était point du tout le chef des croifés, comme on l'a cru, attaqua les fauxbourgs de la ville impériale *col ſenno e con la mano*, pour ſon premier exploit ; mais trop heureux de faire ſa paix avec l'empereur, il en obtint enfin la permiſſion d'aller à Jéruſalem, dont le comte de Toulouſe & le prince de Tarente lui ouvrirent le chemin par la priſe, ou plutôt par la ſurpriſe d'Antioche. En un mot, le but de cette croiſade était ſi bien de ſe ſaiſir de l'empire Grec, que les croiſés s'en emparèrent en 1204, & en furent les maîtres pendant environ cinquante ans.

Si tout cela fut juſte, je m'en rapporte à Grotius *de jure belli & pacis.*

Alors les papes ſe virent élevés à ce point de grandeur dont les califes deſcendaient. Ces califes avaient commencés par porter le glaive & l'encenſoir : les papes qui commencèrent par l'encenſoir, ſe ſervirent enſuite du glaive des princes. S'ils s'en étaient armés eux-mêmes, ils auraient peut-être, à l'aide du fanatiſme de ces tems, réuni ſous leurs loix les empires d'Orient & d'Occident du même bras dont ils terraſſaient Henri IV, Fréderic Barberouſſe & Fréderic II ; mais ils reſtèrent dans Rome, & ils ne combattirent qu'avec des bulles.

On ſait comment les Grecs chaſsèrent les Latins, & reprirent leur malheureux empire : on ſait comment les muſulmans exterminèrent tous les croiſés dans l'Aſie mineure & dans la Syrie. Il ne reſta de ces multitudes de barbares émigrans que quelques ordres de religieux qui firent vœu au Dieu de paix de verſer le ſang humain.

Ce fut dans ces circonſtances, que St. Louis eut le malheur de faire le même vœu à Paris dans un accès de fièvre, pendant lequel il crut entendre une voix céleſte qui lui ordonnait d'entreprendre une croiſade.

Il devait bien plutôt écouter la véritable voix céleste, celle de la raison, qui lui ordonnait de rester chez lui, de continuer à faire fleurir dans son royaume l'agriculture, le commerce & les loix, d'être le père de son peuple & l'arbitre de ses voisins. Il jouissait de cette gloire ; & s'il voulait conquérir, il pouvait être plus à propos de reprendre la Guienne que d'aller lui-même se faire prendre en Egypte, en appauvrissant & en dépeuplant son royaume.

Il suivait, dit-on, le préjugé du tems. C'était à sa grande ame de se mettre au-dessus du préjugé. Il lui appartenait de changer son siècle. Il avait déjà donné cet utile exemple en résistant avec piété aux entreprises de la cour de Rome. Que ne résistait-il de même à la démence des croisades ? lui qui regardait le bien de son état comme son premier devoir. Qu'est-ce donc que la France avait à démêler avec Jérusalem ? Quel intérêt, quelle raison, quel traité l'appellaient en Egypte ? S'il y avait quelques Français esclaves dans cette contrée, le vieux & sage Melecsala, qui demandait la paix, les lui aurait rendus pour mille & mille fois moins d'argent que ne lui coûta sa fatale entreprise. Nulle nation ne le pressait d'aller faire en Egypte une guerre qui l'aurait ruiné, quand même elle eût été heureuse. Au contraire ; toutes les nations de l'Europe étaient lasses de ces croisades ridicules & affreuses, à commencer par Rome même.

On reproche à notre siècle de ne condamner sa croisade que parce qu'il était un saint ; mais c'est (nous osons le dire) parce qu'il était un saint, qu'il ne devait pas l'entreprendre. Il la fit en saint & en héros sans doute ; mais s'il eût employé autrement ses grandes vertus, il eût été plus saint & plus héros.

C'est parce que nous révérons sa mémoire avec amour, que nous pleurons sur lui, qui se rendit le plus malheureux des hommes ; sur sa femme qui accoucha dans une

prifon de l'Egypte dans la crainte continuelle de la mort; fur fon fils qui périt avec le père dans ces entreprifes funeftes; fur fon frère le comte d'Artois dont les vainqueurs portèrent la tête au bout d'une lance; fur la fleur de fa chevalerie égorgée à fes yeux; fur cinquante mille Français perdus dans cette expédition défaftreufe.

Nous chériffons fa mémoire, nous nous profternons devant fes autels; mais qu'on nous permette d'eftimer fon vainqueur Almoadan qui le fit guérir de la pefte, & qui lui remit deux cent mille befans d'or de fa rançon. On le fait, & on doit le dire: les Orientaux étaient alors les peuples inftruits & civilifés; & nous étions les barbares.

Enfin Blanche fa mère qui favait gouverner, défapprouva hautement cette croifade; & l'on peut faire gloire de penfer comme la reine Blanche.

Je fuppofe maintenant qu'on raconte à un homme de bon fens l'hiftoire de cette croifade de St. Louis, & qu'on lui dife tout ce qu'il a fait de fage, de grand, de beau, c'eft-à-dire de jufte, avant cette héroïque imprudence. (*a*) L'homme de bon fens dira fans doute; ce grand roi n'en commettra pas une feconde. Mais qu'il fera étonné! quand vous lui apprendrez qu'il retourne encore en Afrique; qu'il fait encore une croifade plus funefte que la première, puifqu'elle coûta à la France le meilleur de fes rois, & le plus grand homme de l'Europe. Ce n'eft plus en Egypte qu'il porte la guerre, c'eft à Tunis. Et pour qui va-t-il faire cette guerre funefte? pour un de fes frères, à la vérité; mais pour un ufurpateur, pour un

(*a*) L'abbé de Véli avoue dans fon hiftoire qu'on la traita de *pieufe extravagance; & qu'un roi fage ne devait ni l'autorifer, ni la projeter.*

Joinville s'exprime bien plus fortement. Voici fes paroles. *J'ai oui dire que ceux qui confeillèrent au bon roi cette entreprife firent un très-grand mal, & péchèrent mortellement.*

Au refte il faut favoir que le Joinville que nous avons eft une traduction faite du tems de François premier. Le jargon de Joinville ne s'entend plus.

barbare souillé lâchement du sang de Conradin, légitime héritier des deux Siciles, & du duc d'Autriche ; pour un monstre (appellons les choses par leur nom, si nous espérons d'effrayer les tyrans), pour un monstre qui fit servir la religion & la justice, le pape & les bourreaux au supplice de deux têtes couronnées innocentes & respectables.

Ce Charles d'Anjou réclamait un petit subside que lui devait le roi de Tunis; & dans la vue de recouvrer ce peu d'argent pour Naples, on chargea la France d'impôts si accablans, que le peuple fit entendre partout ses cris de douleur, & que tout le clergé refusa longtems de payer.

Charles d'Anjou fit accroire à son frère que le roi de Tunis voulait se faire chrétien, & qu'il n'attendait que l'armée française pour déclarer sa conversion. St. Louis partit sur cette étrange espérance.

Il voulait de Tunis aller vers la Palestine ; il n'y avait plus de chrétiens dans ce triste pays, nul reste de ces multitudes innombrables, sinon quelques esclaves qui avaient renoncé à leur religion.

Le fameux Bondocdar (*a*) autrefois l'un des émirs qui avaient le plus servi aux défaites de St. Louis, était sou-

(*a*) NB. Véli dans son histoire de France fait dire à ce Bondocdar, *Qu'il aimait mieux un petit nombre de gens sobres, qu'une multitude d'efféminés : vils esclaves plus propres à briller dans l'obscurité des tavernes & des ruelles que dans les nobles champs du dieu Mars.* Il n'est guère probable qu'un soudan ait tenu un tel discours, qu'il ait parlé du dieu Mars, des tavernes & des ruelles que les musulmans ne connaissaient pas. Il n'y avait point chez eux de tavernes, encore moins de ruelles. L'abbé Véli lui prête son langage, ou plutôt le langage des écrivains des charniers du tems de Louis XIII. Il y a des morceaux bien faits dans Véli, on lui doit des éloges & de la reconnaissance, mais il faudrait avoir le style de son sujet ; & pour faire une bonne histoire de France il ne suffirait pas d'avoir du discernement & du goût, il faudrait assembler longtems tous ses matériaux à Paris, & aller faire imprimer son ouvrage en Hollande.

dan de Damas, de la Syrie & d'Egypte. Ses armées montaient, dit-on, à trois cent mille hommes; il avait toujours été vainqueur. Nos chroniqueurs en parlent comme d'un brigand; tous les Orientaux le regardent comme un héros égal aux Saladins, aux Omars, & aux Alexandres.

C'était contre ce grand homme que St. Louis avait le courage d'aller combattre sur les ossemens de deux millions de croisés morts en Syrie, avec une faible armée, déjà découragée par les défaites de celles qui l'avaient précédée; il n'eut pas le malheur de parvenir jusqu'à Bondocdar; il mourut de la peste sur les sables de l'Afrique, & laissa son royaume dans la désolation & dans la pauvreté: quels sentimens doit-il inspirer? il faut le révérer à jamais, le chérir, l'admirer, & le plaindre. (*a*)

Nous avons parlé des guerres de ce prince infortuné: parlons des loix de ce prince juste: on lui attribue une pragmatique sanction, & les établissemens qui portent son nom. Mais comment n'avons-nous pas du moins une copie authentique & légale de ces deux fameuses piéces, quand nous en avons de ses simples ordonnances? Comment peut-on croire que St. Louis ait cité le code & le digeste qui n'étaient nullement connus de son tems en France?

On se fonde sur l'opinion commune qui lui attribua ces loix plusieurs années après sa mort. Mais n'a-t-on pas imputé au cardinal de Richelieu ce testament ridicule qui déshonorerait sa mémoire s'il était de lui, & qu'on a reconnu trop tard n'être pas son ouvrage?

A

(*a*) Véli dit, *que St. Louis songeait à rendre son fils Philippe digne du premier sceptre du monde.* Cela n'est pas joli pour l'empereur, ni pour l'impératrice de Russie, ni pour le grand-seigneur, ni pour le grand-mogol, ni pour l'empereur de la Chine. Le sceptre de la France était un très-beau sceptre, mais la modestie l'aurait embelli encore.

A Dieu ne plaiſe que St. Louis ait fait un code où l'on ordonnait de brûler vive une pauvre femme qui recelait un petit vol pour lequel le voleur était pendu.

Qu'il ait privé les enfans de la ſucceſſion mobiliaire d'un père mort malheureuſement ſans s'être confeſſé après huit jours de maladie.

Qu'il ait fait arracher les yeux à ceux qui *emblent un cheval.*

Qu'il ait permis qu'on excommuniât pour dettes.

Qu'il ait condamné à la corde tout gentilhomme qui ſe ſerait ſauvé de priſon.

Qu'on coupât le poing au fabriquant qui vendrait du drap trop étroit.

Ce ſont-là des loix de Dracon, & non des loix de St. Louis. N'outrageons point ſa mémoire juſqu'à l'en croire l'auteur.

Défions-nous de tout ce qu'on a écrit dans ces tems d'ignorance & de barbarie. Comparons un moment ces nuits de ténèbres à nos beaux jours, comparons la multitude de nos floriſſantes villes avec ces priſons qu'on appellait Fertés, Chatels, Roches, Baſties, Baſtilles; nos arts perfectionnés à la diſette de tous les arts; la politeſſe à la groſſiéreté, les ſcandales ſanglans & abominables de Rome à la paix, à la décence, à la politique circonſpecte qui rendent aujourd'hui le ſéjour de Rome délicieux; l'abſurde atrocité anglaiſe au ſiècle de Newton; la raiſon humaine perfectionnée à l'inſtinct humain abruti; nos mœurs douces & polies, aux mœurs agreſtes & féroces. St. Louis en ſera plus grand pour s'être élevé dans ſes domaines peu étendus, au-deſſus de la fange où l'Europe était plongée. Mais nous en ſerons plus heureux en conſidérant que nous n'avons été que des barbares dans un ſi grand nombre de ſiècles, & que nous ne le ſommes plus.

ARTICLES DE LITTÉRATURE.

DE L'ÉLÉGANCE.

CE mot, ſelon quelques-uns vient d'Electus, choiſi: On ne voit pas qu'aucun autre mot latin puiſſe être ſon étymologie : en effet, il y a du choix dans tout ce qui eſt élégant. L'élégance eſt un réſultat de la juſteſſe & de l'agrément

On emploie ce mot dans la ſculpture & dans la peinture. On oppoſait *élégans ſignum*, à *ſignum rigens*; une figure proportionnée, dont les contours arrondis étaient exprimés avec molleſſe, à une figure trop roide & mal terminée.

La ſévérité des anciens Romains donna à ce mot, *elegantia*, un ſens odieux. Il regardaient l'élégance en tout genre, comme une *afféterie*, comme une politeſſe recherchée, indigne de la gravité des premiers tems : *vitii, non laudis fuit*, dit *Aulu-Gelle*. Ils appellaient un homme élégant à-peu-près ce que nous appellons aujourd'hui un petit-maître, *Bellus homuncio*, & ce que les Anglais appellent un Beau ; mais vers le tems de Ciceron, quand les mœurs eurent reçu le dernier degré de politeſſe, *elegans* était toujours une langue. Ciceron ſe ſert en cent endroits de ce mot pour exprimer un homme, un diſcours poli ; on diſait même alors un repas élégant : ce qui ne ſe dirait guère parmi nous.

Ce terme eſt conſacré en français, comme chez les anciens Romains, à la ſculpture, à la peinture, à l'éloquence, & principalement à la poéſie. Il ne ſignifie pas,

en peinture & en ſculpture, préciſément la même choſe que grace.

Ce terme grace ſe dit particuliérement du viſage, & on ne dit pas un viſage élégant, comme des contours élégans : la raiſon en eſt que la grace a toujours quelque choſe d'animé, & c'eſt dans le viſage que paraît l'ame, ainſi on ne dit pas une démarche élégante, parce que la démarche eſt animée.

L'élégance d'un diſcours n'eſt pas l'éloquence, c'en eſt une partie ; ce n'eſt pas la ſeule harmonie, le ſeul nombre, c'eſt la clarté, le nombre & le choix des paroles.

Il y a des langues en Europe dans leſquelles rien n'eſt ſi rare qu'un diſcours élégant : des terminaiſons rudes, des conſonnes fréquentes, des verbes auxiliaires néceſſairement redoublés dans une même phraſe, offenſent l'oreille même des naturels du pays.

Un diſcours peut être élégant ſans être un bon diſcours, l'élégance n'étant en effet que le mérite des paroles ; mais un diſcours ne peut être abſolument bon ſans être élégant.

L'élégance eſt encore plus néceſſaire à la poéſie que l'éloquence, parce qu'elle eſt une partie de cette harmonie ſi néceſſaire aux vers.

Un orateur peut convaincre, émouvoir même ſans élégance, ſans pureté, ſans nombre. Un poëme ne peut faire d'effet, s'il n'eſt élégant : c'eſt un des principaux mérites de Virgile. Horace eſt bien moins élégant dans ſes ſatyres, dans ſes épîtres ; auſſi eſt-il moins poëte, *ſermoni propior.*

Le grand point de la poéſie & dans l'art oratoire, c'eſt que l'élégance ne faſſe jamais tort à la force ; & le poëte, en cela comme dans tout le reſte, a de plus grandes difficultés à ſurmonter que l'orateur ; car l'harmonie étant la baſe de ſon art, il ne doit pas ſe permettre un concours de ſyllabes rudes, il faut même

quelquefois ſacrifier un peu de la penſée à l'élégance de l'expreſſion : c'eſt une gêne que l'orateur n'éprouve jamais.

Il eſt à remarquer que ſi l'élégance a toujours l'air facile, tout ce qui eſt facile & naturel, n'eſt cependant pas élégant. Il n'y a rien de ſi facile, de ſi naturel que

La cigale ayant chanté
Tout l'été :

Et

Maître corbeau ſur un arbre perché.

Pourquoi ces morceaux manquent-ils d'élégance ? C'eſt que cette naïveté eſt dépourvue de mots choiſis & d'harmonie.

Amans heureux, voulez-vous voyager ?
Que ce ſoit aux rives prochaines :

& cent autres traits, ont, avec d'autres mérites, celui de l'élégance.

On dit rarement d'une comédie qu'elle eſt écrite élégamment. La naïveté & la rapidité d'un dialogue familier excluent ce mérite propre à toute autre poéſie.

L'élégance ſemblerait faire tort au comique : on ne rit point d'une choſe élégamment dite ; cependant la plupart des vers de l'Amphitrion de Molière, excepté ceux de pure plaiſanterie, ſont élégans. Le mêlange des dieux & des hommes dans cette piéce unique en ſon genre, & les vers irréguliers qui forment un grand nombre de madrigaux, en ſont peut-être la cauſe.

Un madrigal doit bien plutôt être élégant qu'une épigramme, parce que le madrigal tient quelque choſe des ſtances, & que l'épigramme tient du comique, l'un eſt fait pour exprimer un ſentiment délicat, & l'autre un ridicule.

Dans le ſublime, il ne faut pas que l'élégance ſe remarque ; elle l'affaiblirait. Si on avait loué l'élégance du Jupiter-Olympien de Phidias, c'eût été en faire une ſatyre. L'élégance de la Vénus de Praxitèle pouvait être remarquée.

DE L'ÉLOQUENCE.

Liſez cet article au tome IV des Queſtions ſur l'Encyclopédie : *en voici la ſuite.*

SI pourtant ces licences pouvaient quelquefois ſe permettre, voici une occaſion où Mézerai dans ſa grande hiſtoire ſemble obtenir grace pour cette hardieſſe approuvée chez les anciens ; il eſt égal à eux pour le moins dans cet endroit : c'eſt au commencement du règne d'Henri IV, lorſque ce prince avec très-peu de troupes, était preſſé auprès de Dieppe par une armée de trente mille hommes, & qu'on lui conſeillait de ſe retirer en Angleterre. Mézerai s'élève au-deſſus de lui-même en faiſant parler ainſi le maréchal de Biron, qui d'ailleurs était un homme de génie, & qui peut fort bien avoir dit une partie de ce que l'hiſtorien lui attribue.

« Quoi ! Sire, on vous conſeille de monter ſur mer, » comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de conſerver » votre royaume que de le quitter ? Si vous n'étiez pas » en France, il faudrait percer au travers de tous les » haſards & de tous les obſtacles pour y venir : & maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous en » ſortiſſiez ; & vos amis ſeraient d'avis que vous fiſſiez » de votre bon gré, ce que le plus grand effort de vos » ennemis ne ſaurait vous contraindre de faire ? En » l'état où vous êtes, ſortir ſeulement de France pour » vingt-quatre heures, c'eſt s'en bannir pour jamais.

» Le péril, au reste, n'est pas si grand qu'on vous le
» dépeint ; ceux qui nous pensent envelopper, sont ou
» ceux même que nous avons tenus enfermés si lâche-
» ment dans Paris, ou gens qui ne valent pas mieux,
» & qui auront plus d'affaires entr'eux-mêmes que
» contre nous. Enfin, sire, nous sommes en France,
» il nous y faut enterrer : il s'agit d'un royaume, il
» faut l'emporter ou y perdre la vie ; & quand même
» il n'y aurait point d'autre sûreté pour votre sacrée
» personne que la fuite, je sais bien que vous aimeriez
» mieux mille fois mourir de pied ferme que de vous
» sauver par ce moyen. Votre majesté ne souffrirait
» jamais qu'on dise qu'un cadet de la maison de Lor-
» raine lui aurait fait perdre terre ; encore moins qu'on
» la vît mendier à la porte d'un prince étranger. Non,
» non, sire, il n'y a ni couronne, ni honneur pour
» vous au-delà de la mer : si vous allez au-devant du
» secours d'Angleterre, il reculera ; si vous vous pré-
» sentez au port de la Rochelle en homme qui se sauve,
» vous n'y trouverez que des reproches & du mépris.
» Je ne puis croire que vous deviez plutôt fier votre
» personne à l'inconstance des flots, & à la merci de
» l'étranger, qu'à tant de braves gentilshommes & tant
» de vieux soldats, qui sont prêts de lui servir de rem-
» parts & de boucliers : & je suis trop serviteur de
» votre majesté, pour lui dissimuler que si elle cher-
» chait sa sûreté ailleurs que dans leur vertu, ils seraient
» obligés de chercher la leur dans un autre parti que
» dans le sien. »

Ce discours fait un effet d'autant plus beau, que Mézerai met ici, en effet, dans la bouche du maréchal de Biron, ce qu'Henri IV avait dans le cœur.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur l'éloquence, mais les livres n'en disent que trop ; & dans un siècle éclairé, le génie aidé des exemples, en fait plus que n'en disent tous les maîtres.

DE L'ESPRIT.

CE mot en tant qu'il ſignifie *une qualité de l'ame*, eſt un de ces termes vagues, auxquels tous ceux qui les prononcent, attachent preſque toujours des ſens différens : il exprime autre choſe que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grace, fineſſe; & il doit tenir de tous ces mérites : on pourrait le définir, *raiſon ingénieuſe.*

C'eſt un mot générique, qui a toujours beſoin d'un autre mot qui le détermine; & quand on dit, *Voilà un ouvrage plein d'eſprit*, *un homme qui a de l'eſprit*, on a grande raiſon de demander duquel. L'eſprit ſublime de Corneille n'eſt ni l'eſprit exact de Boileau, ni l'eſprit naïf de la Fontaine; & l'eſprit de la Bruyère, qui eſt l'art de peindre ſinguliérement, n'eſt point celui de Mallebranche, qui eſt de l'imagination avec de la profondeur.

Quand on dit qu'un homme a un eſprit judicieux, on entend moins qu'il a ce qu'on appelle de l'eſprit, qu'une raiſon épurée. Un eſprit ferme, mâle, courageux, grand, petit, faible, léger, doux, emporté, &c. ſignifie *le caractère & la trempe de l'ame*, & n'a point de rapport à ce qu'on entend dans la ſociété par cette expreſſion, *avoir de l'eſprit*

L'eſprit dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup *du bel eſprit*, & cependant ne ſignifie pas préciſément la même choſe : car jamais ce terme *homme d'eſprit* ne peut être pris en mauvaiſe part & *bel eſprit* eſt quelquefois prononcé ironiquement.

D'où vient cette différence ? C'eſt qu'*homme d'eſprit* ne ſignifie pas *eſprit ſupérieur*, *talent marqué*, & que *bel eſprit* le ſignifie. Ce mot *homme d'eſprit* n'annonce point de prétention, & le *bel eſprit* eſt une

affiche : c'eſt un art qui demande de la culture, c'eſt une eſpèce de profeſſion, & qui par-là expoſe à l'envie & au ridicule.

C'eſt en ce ſens que le P. Bouhours aurait eu raiſon de faire entendre, d'après le cardinal Duperron, que les Allemands ne prétendaient pas à l'eſprit ; parce qu'alors leurs ſavans ne s'occupaient guère que d'ouvrages laborieux & de pénibles recherches, qui ne permettaient pas qu'on y répandît des fleurs, qu'on s'efforçât de briller, & que le bel eſprit ſe mêlât au ſavant.

Ceux qui mépriſent le génie d'Ariſtote, au-lieu de s'en tenir à condamner ſa phyſique, qui ne pouvait être bonne étant privée d'expériences, feraient bien étonnés de voir qu'Ariſtote a enſeigné parfaitement dans ſa rhétorique, la manière de dire les choſes avec eſprit : il dit que cet art conſiſte à ne ſe pas ſervir ſimplement du mot propre, qui ne dit rien de nouveau ; mais qu'il faut employer une métaphore, une figure dont le ſens ſoit clair & l'expreſſion énergique ; il en apporte pluſieurs exemples, & entr'autres ce que dit Périclès d'une bataille où la plus floriſſante jeuneſſe d'Athènes avait péri, *l'année a été dépouillée de ſon printems*.

Ariſtote a bien raiſon de dire qu'il faut du nouveau. Le premier qui, pour exprimer que les plaiſirs ſont mêlés d'amertume, les regarda comme des roſes accompagnées d'épines, eut de l'eſprit ; ceux qui le répétèrent n'en eurent point.

Ce n'eſt pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime ſpirituellement : c'eſt par un tour nouveau ; c'eſt en laiſſant deviner ſans peine une partie de ſa penſée : c'eſt ce qu'on appelle *fineſſe*, *délicateſſe* ; & cette manière eſt d'autant plus agréable, qu'elle exerce & qu'elle fait valoir l'eſprit des autres.

Les alluſions, les allégories, les comparaiſons, ſont

un champ vaſte de penſées ingénieuſes ; les effets de la nature, la fable, l'hiſtoire préſentés à la mémoire, fourniſſent à une imagination heureuſe des traits qu'elle emploie à propos.

Il ne ſera pas inutile de donner des exemples de ces différens genres. Voici un madrigal de M. de la Sablière, qui a toujours été eſtimé des gens de goût.

> Eglé tremble que dans ce jour,
> L'hymen, plus puiſſant que l'amour,
> N'enlève ſes tréſors ſans qu'elle oſe s'en plaindre.
> Elle néglige mes avis ;
> Si la belle les eût ſuivis,
> Elle n'aurait plus rien à craindre.

L'auteur ne pouvait, ce ſemble, ni mieux cacher, ni mieux faire entendre ce qu'il penſait, & ce qu'il craignait d'exprimer.

Le madrigal ſuivant paraît plus brillant & plus agréable : c'eſt une alluſion à la fable :

> Vous êtes belle, & votre ſœur eſt belle ;
> Entre vous deux, tout choix ſerait bien doux,
> L'amour était blond comme vous,
> Mais il aimait une brune comme elle.

En voici encore un autre fort ancien. Il eſt de Bertaud, évêque de Séez, & paraît au-deſſus des deux autres, parce qu'il réunit l'eſprit & le ſentiment :

> Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
> Peu s'en fallut, que mon feu rallumé,
> N'en fît le charme en mon ame renaître,
> Et que mon cœur, autrefois ſon captif,

Ne reſſemblât l'eſclave fugitif,
A qui le ſort fit rencontrer ſon maître.

De pareils traits plaiſent à tout le monde, & caractériſent l'eſprit délicat d'une nation ingénieuſe.

Le grand point eſt de ſavoir juſqu'où cet eſprit doit être admis. Il eſt clair que dans les grands ouvrages, on doit l'employer avec ſobriété, par cela même qu'il eſt un ornement. Le grand art eſt dans l'à-propos.

Une penſée fine, ingénieuſe, une comparaiſon juſte & fleurie, eſt un défaut, quand la raiſon ſeule ou la paſſion doivent parler, ou bien quand on doit traiter de grands intérêts : ce n'eſt pas alors du faux bel eſprit, mais c'eſt de l'eſprit déplacé ; & toute beauté hors de ſa place ceſſe d'être beauté.

C'eſt un défaut dans lequel Virgile n'eſt jamais tombé, & qu'on peut quelquefois reprocher au Taſſe, tout admirable qu'il eſt d'ailleurs : ce défaut vient de ce que l'auteur, trop plein de ſes idées, veut ſe montrer lui-même, lorſqu'il ne doit montrer que ſes perſonnages.

La meilleure manière de connaître l'uſage qu'on doit faire de l'eſprit, eſt de lire le petit nombre de bons ouvrages de génie qu'on a dans les langues ſavantes & dans la nôtre.

Le faux eſprit eſt autre choſe que de l'eſprit déplacé : ce n'eſt pas ſeulement une penſée fauſſe, car elle pourrait être fauſſe ſans être ingénieuſe, c'eſt une penſée fauſſe & recherchée.

Il a été remarqué ailleurs qu'un homme de beaucoup d'eſprit, qui traduiſit, ou plutôt qui abrégea Homère en vers français, crut embellir ce poëte, dont la ſimplicité fait le caractère, en lui prêtant des ornemens. Il dit au ſujet de la réconciliation d'Achille :

Tout le camp s'écria, dans une joie extrême,
Que ne vaincra-t-il point? Il s'eſt vaincu lui-même.

Premièrement, de ce qu'on a dompté ſa colère, il ne s'enſuit point du tout qu'on ne ſera point battu : ſecondement, toute une armée peut-elle s'accorder, par une inſpiration ſoudaine, à dire une pointe ?

Si ce défaut choque les juges d'un goût ſévère, combien doivent révolter tous ces traits forcés, toutes ces penſées alambiquées que l'on trouve en foule dans ces écrits, d'ailleurs eſtimables ? Comment ſupporter que dans un livre de mathématiques on diſe que, *ſi Saturne venait à manquer, ce ſerait le dernier ſatellite qui prendrait ſa place, parce que les grands ſeigneurs éloignent toujours d'eux leurs ſucceſſeurs* ? Comment ſouffrir qu'on diſe qu'Hercule ſavait la phyſique, & qu'on *ne pouvait réſiſter à un philoſophe de cette force* ? L'envie de briller & de ſurprendre par des choſes neuves, conduit à ces excès.

Cette petite vanité a produit les jeux de mots dans toutes les langues ; ce qui eſt la pire eſpèce du faux bel eſprit.

Le faux goût eſt différent du faux bel eſprit, parce que celui-ci eſt toujours une affectation, un effort de faire mal ; au-lieu que l'autre eſt ſouvent une habitude de faire mal ſans effort, & de ſuivre par inſtinct un mauvais exemple établi.

L'intempérance & l'incohérence des imaginations orientales, eſt un faux goût ; mais c'eſt plutôt un manque d'eſprit qu'un abus d'eſprit.

Des étoiles qui tombent, des montagnes qui ſe fendent, des fleuves qui reculent, le ſoleil & la lune qui ſe diſſolvent ; des comparaiſons fauſſes & giganteſques, la nature toujours outrée, ſont le caractère de ces écrivains, parce que dans ces pays où l'on n'a jamais parlé en public, la vraie éloquence n'a pu être cultivée, &

qu'il eſt bien plus aiſé d'être ampoulé que d'être juſte, fin & délicat.

Le faux eſprit eſt préciſément le contraire de ces idées triviales & ampoulées ; c'eſt une recherche fatigante de traits déliés, une affectation de dire en énigme, ce que d'autres ont déjà dit naturellement, de rapprocher des idées qui paraiſſent incompatibles, de diviſer ce qui doit être réuni, de ſaiſir de faux rapports, de mêler, contre les bienſéances, le badinage avec le ſérieux, & le petit avec le grand.

Ce ſerait ici une peine ſuperflue d'entaſſer des citations, dans leſquelles le mot d'eſprit ſe trouve. On ſe contentera d'en examiner une de Boileau, qui eſt rapportée dans le grand dictionnaire de Trévoux ; *c'eſt le propre des grands eſprits, quand ils commencent à vieillir & à décliner, de ſe plaire aux contes & aux fables.* Cette réflexion n'eſt pas vraie. Un grand eſprit peut tomber dans cette faibleſſe ; mais ce n'eſt pas le propre des grands eſprits. Rien n'eſt plus capable d'égarer la jeuneſſe, que de citer les fautes des bons écrivains, comme des exemples.

Il ne faut pas oublier de dire ici en combien de ſens différens le mot d'eſprit s'emploie ; ce n'eſt point un défaut de la langue : c'eſt au contraire un avantage d'avoir ainſi des racines qui ſe ramifient en pluſieurs branches.

Eſprit d'un corps, d'une ſociété, pour exprimer les uſages, la manière de parler, de ſe conduire, les préjugés d'un corps.

Eſprit de parti, qui eſt à l'eſprit d'un corps ce que ſont les paſſions aux ſentimens ordinaires.

Eſprit d'une loi, pour en diſtinguer l'intention : c'eſt en ce ſens qu'on a dit, *la lettre tue & l'eſprit vivifie.*

Esprit d'un ouvrage pour en faire concevoir le caractère & le but.

Esprit de vengeance, pour signifier *desir* & *intention* de se venger.

Esprit de discorde, *esprit de révolte*, &c.

On a cité dans un dictionnaire, *esprit de politesse*; mais c'est d'après un auteur nommé Bellegarde, qui n'a nulle autorité. On doit choisir avec un soin scrupuleux ses auteurs & ses exemples. On ne dit point esprit de politesse, comme on dit esprit de vengeance, de dissention, de faction; parce que la politesse n'est point une passion animée par un motif puissant qui la conduise, lequel on appelle esprit métaphoriquement.

Esprit familier se dit dans un autre sens, & signifie ces êtres mitoyens, ces génies, ces démons admis dans l'antiquité, comme l'*esprit de Socrate*, &c.

Esprit signifie quelquefois la plus subtile partie de la matière: on dit, *esprits animaux*, *esprits vitaux*, pour signifier ce qu'on n'a jamais vu, & ce qui donne le mouvement & la vie. Ces esprits qu'on croit couler rapidement dans les nerfs, sont probablement un feu subtil. Le docteur Méad est le premier qui semble en avoir donné des preuves dans la préface du *Traité sur les poisons*.

Esprit, en chymie, est encore un terme qui reçoit plusieurs acceptions différentes, mais qui signifie toujours la partie subtile de la matière.

Il y a loin de l'esprit en ce sens, au *bon esprit*, au *bel esprit*. Le même mot, dans toutes les langues, peut donner des idées différentes, parce que tout est métaphore, sans que le vulgaire s'en apperçoive.

Sur le mot FACILE.

FACILE ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paraît l'être. Le pinceau du Corrège est facile. Le style de Quinault est beaucoup plus facile que celui de Despréaux, comme le style d'Ovide l'emporte en facilité sur celui de Perse.

Cette facilité en peinture, en musique, en éloquence, en poésie, consiste dans un naturel heureux, qui n'admet aucun tour de recherche, & qui peut se passer de force & de profondeur. Ainsi les tableaux de Paul Véronèse ont un air plus facile, & moins fini que ceux de Michel-Ange. Les symphonies de Rameau sont supérieures à celles de Lulli, & semblent moins faciles. Bossuet est plus véritablement éloquent & plus facile que Fléchier. Rousseau, dans ses épîtres, n'a pas à beaucoup près la facilité & la vérité de Despréaux.

Le commentateur de Despréaux dit que ce poëte exact & laborieux avait appris à l'illustre Racine à faire difficilement des vers; & que ceux qui paraissent faciles, sont ceux qui ont été faits avec le plus de difficulté.

Il est très-vrai qu'il en coûte souvent pour s'exprimer avec clarté: il est vrai qu'on peut arriver au naturel par des efforts; mais il est vrai aussi qu'un heureux génie produit souvent des beautés faciles sans aucune peine; & que l'enthousiasme va plus loin que l'art.

La plupart des morceaux passionnés de nos bons poëtes sont sortis achevés de leur plume, & paraissent d'autant plus faciles qu'ils ont en effet été composés sans travail: l'imagination alors conçoit & enfante aisément. Il n'en est pas ainsi dans les ouvrages didactiques; c'est-là qu'on a besoin d'art pour paraître facile. Il y a, par exemple, beaucoup moins de facilité que de profondeur dans l'admirable *Essai sur l'homme* de Pope.

On peut faire facilement de très-mauvais ouvrages qui n'auront rien de gêné, qui paraîtront faciles, & c'eſt le partage de ceux qui ont, ſans génie, la malheureuſe habitude de compoſer. C'eſt en ce ſens qu'un perſonnage de l'ancienne comédie, qu'on nomme italienne, dit à un autre :

Tu fais de méchans vers admirablement bien.

Le terme de facile eſt un injure pour une femme, & eſt quelquefois dans la ſociété une louange pour un homme : c'eſt ſouvent un défaut dans un homme d'état.

Les mœurs d'Atticus étaient faciles ; c'était le plus aimable des Romains. La facile Cléopatre ſe donna à Antoine auſſi aiſément qu'à Céſar. Le facile Claude ſe laiſſait gouverner par Agrippine. Facile n'eſt-là par rapport à Claude, qu'un adouciſſement ; le mot propre eſt faible.

Un homme facile eſt en général un eſprit qui ſe rend aiſément à la raiſon, aux remontrances ; un cœur qui ſe laiſſe fléchir aux prières : & faible eſt celui qui laiſſe prendre ſur lui trop d'autorité.

FACTION.

De ce qu'on entend par ce mot.

LE mot *faction* venant du latin *facere*, on l'emploie pour ſignifier l'état d'un ſoldat à ſon poſte en faction, les quadrilles ou les troupes des combattans dans le cirque, les factions vertes, bleues, rouges & blanches.

La principale acception de ce terme ſignifie *un parti*

féditieux dans un état. Le terme de parti par lui même n'a rien d'odieux, celui de faction l'eft toujours.

Un grand homme & un médiocre peuvent avoir aifément un parti à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature.

On peut avoir un parti par fon mérite, par la chaleur & le nombre de fes amis, fans être chef de parti.

Le maréchal de Catinat, peu confidéré à la cour, s'était fait un grand parti dans l'armée, fans y prétendre.

Un chef de parti eft toujours un chef de faction : tels ont été le cardinal de Retz, Henri duc de Guife, & tant d'autres.

Un parti féditieux, quand il eft encore faible, quand il ne partage pas tout l'état, n'eft qu'une faction.

La faction de Céfar devint bientôt un parti dominant, qui engloutit la république.

Quand l'empereur Charles VI difputait l'Efpagne à Philippe V, il avait un parti dans ce royaume, & enfin il n'y eut plus qu'une faction. Cependant on peut dire toujours le parti de Charles VI.

Il n'en eft pas ainfi des hommes privés. Defcartes eut long-tems un parti en France ; on ne peut dire qu'il eut une faction.

C'eft ainfi qu'il y a des mots fynonymes en plufieurs cas, qui ceffent de l'être dans d'autres.

Du terme FANTAISIE.

FANTAISIE signifiait autrefois l'imagination, & on ne se servait guère de ce mot, que pour exprimer cette faculté de l'ame qui reçoit les objets sensibles.

Descartes, Gassendi, & tous les philosophes de leur tems, disent que *les espèces, les images des choses se peignent en la fantaisie*; & c'est delà que vient le mot fantôme. Mais la plupart des termes abstraits sont reçus à la longue dans un sens différent de leur origine, comme des instrumens que l'industrie emploie à des usages nouveaux.

Fantaisie veut dire aujourd'hui un desir singulier, un goût passager : il a eu la fantaisie d'aller à la Chine : la fantaisie du jeu, du bal lui a passé.

Un peintre fait un portrait de fantaisie, qui n'est d'après aucun modèle. Avoir des fantaisies, c'est avoir des goûts extraordinaires qui ne sont pas de durée. Fantaisies en ce sens est moins que bizarrerie & que caprice.

Le caprice peut signifier un dégoût subtil & déraisonnables. Il a eu la fantaisie de la musique, & il s'en est dégoûté par caprice.

La bizarrerie donne une idée d'inconséquence & de mauvais goût, que la fantaisie n'exprime pas; il a eu la fantaisie de bâtir, mais il a construit sa maison dans un goût bizarre.

Il y a encore des nuances entre avoir des fantaisies & être fantasques : le fantasque approche beaucoup plus du bizarre.

Ce mot désigne un caractère inégal & brusque. L'idée d'agrément est exclue du mot fantasque, au-lieu qu'il y a des fantaisies agréables.

On dit quelquefois en converſation familière, des fantaiſies muſquées ; mais jamais on n'a entendu par ce mot, des bizarreries d'hommes d'un rang ſupérieur qu'on n'oſe condamner, comme le dit le dictionnaire de Trévoux : au contraire, c'eſt en le condamnant qu'on s'exprime ainſi ; & muſquée en cette occaſion eſt une explétive qui ajoute à la force du mot, comme on dit ſottiſe pommée, folie fieffée, pour dire, ſottiſe & folie complette.

FASTE.

Des différentes ſignifications de ce mot.

FASTE vient originairement du latin *Faſti*, jours de fête ; c'eſt en ce ſens qu'Ovide l'entend dans ſon poëme, intitulé, les Faſtes.

Godeau a fait ſur ce modèle les faſtes de l'égliſe, mais avec moins de ſuccès : la religion des Romains payens était plus propre à la poéſie que celle des chrétiens ; à quoi on peut ajouter qu'Ovide était un meilleur poëte que Godeau.

Les faſtes conſulaires n'étaient que la liſte des conſuls.

Les faſtes des magiſtrats étaient les jours où il était permis de plaider ; & ceux auxquels on ne plaidait pas s'appellaient *Nefaſtes*, *Nefaſti*, parce qu'alors on ne pouvoit parler, *fari*, en juſtice.

Ce mot *nefaſtus*, en ce ſens, ne ſignifiait pas malheureux ; au contraire nefaſtus & nefandus furent l'attribut des jours infortunés en un autre ſens, qui ſignifiait, jours dont on ne doit point parler, jours dignes de l'oubli ; *ille & faſto te poſuit die.*

Il y avait chez les Romains d'autres faſtes encore, *faſti urbis*, *faſti ruſtici* ; c'était un calandrier de l'uſage de la ville & de la campagne.

On a toujours cherché dans ces jours de ſolemnité à étaler quelque appareil dans ſes vêtemens, dans ſa ſuite, dans ſes feſtins. Cet appareil étalé dans d'autres jours, s'eſt appellé faſte. Il n'exprime que la magnificence dans ceux qui, par leur état, doivent repréſenter; il exprime la vanité dans les autres.

Quoique le mot de faſte ne ſoit pas toujours injurieux, faſtueux l'eſt toujours. Un religieux qui fait parade de ſa vertu, met du faſte juſques dans l'humilité même.

FAVEUR.

De ce qu'on entend par ce mot.

FAVEUR, du mot latin *favor*, ſuppoſe plutôt un bienfait qu'une récompenſe.

On brigue ſourdement la faveur; on mérite & on demande hautement des récompenſes.

Le dieu Faveur, chez les mythologiſtes Romains, était fils de la beauté & de la fortune.

Toute faveur porte l'idée de quelque choſe de gratuit; il m'a fait la faveur de m'introduire, de me préſenter, de recommander mon ami, de corriger mon ouvrage.

La faveur des princes eſt l'effet de leur goût, & de la complaiſance aſſidue; la faveur du peuple ſuppoſe quelquefois du mérite, & plus ſouvent un haſard heureux.

Faveur diffère beaucoup de grace. Cet homme eſt en faveur auprès du roi, & cependant il n'en a point encore obtenu de graces.

On dit, il a été reçu en grace; on ne dit point, il a été reçu en faveur, quoiqu'on diſe être en faveur: c'eſt

que la faveur ſuppoſe un goût habituel ; & que faire grace, recevoir en grace, c'eſt pardonner, c'eſt moins que donner ſa faveur.

Obtenir grace, c'eſt l'effet d'un moment ; obtenir la faveur eſt l'effet du tems. Cependant on dit également, faites-moi la grace, faites-moi la faveur de recommander mon ami.

Des lettres de recommandation s'appellaient autrefois des lettres de faveur. Sévère dit dans la tragédie de Polyeucte,

> Je mourais mille fois plutôt que d'abuſer
> Des lettres de faveur que j'ai pour l'épouſer.

On a la faveur, la bienveillance, non la grace du prince & du public. On obtient la faveur de ſon auditoire par la modeſtie : mais il ne vous fait pas grace, ſi vous êtes trop long.

Les mois des gradués, Avril & Octobre, dans leſquels un collateur peut donner un bénéfice ſimple au gradué le moins ancien, ſont des mois de faveur & de grace.

Cette expreſſion, faveur, ſignifiant une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir du prince ou du public, la galanterie l'a étendue à la complaiſance des femmes, & quoiqu'on ne diſe point, il a eu des faveurs du roi, on dit, il a eu les faveurs d'une dame.

L'équivalent de cette expreſſion n'eſt point connu en Aſie, où les femmes ſont moins reines.

On appellait autrefois faveurs, des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée donnés par une dame.

Le comte d'Eſſex portait à ſon chapeau un gant de la reine Elizabeth, qu'il appellait faveur de la reine.

Enfin l'ironie ſe ſervit de ce mot pour ſignifier les ſuites fâcheuſes d'un commerce haſardé : *faveurs* de *Vénus*, *faveurs* cuiſantes.

FAVORI & FAVORITE.

De ce qu'on entend par ces mots.

CES mots ont un ſens, tantôt plus reſſerré, tantôt plus étendu. Quelquefois favori emporte l'idée de puiſſance, quelquefois ſeulement il ſignifie un homme qui plaît à ſon maître.

Henri III eut des favoris qui n'étaient que des mignons ; il en eut qui gouvernèrent l'état, comme les ducs de Joyeuſe & d'Epernon. On peut comparer un favori à une piéce d'or, qui vaut ce que veut le prince.

Un ancien a dit : *Qui doit être le favori d'un roi? C'eſt le peuple.* On appelle les bons poëtes *les favoris des muſes*, comme les gens heureux, *les favoris de la fortune*, parce qu'on ſuppoſe que les uns & les autres ont reçu ces dons ſans travail. C'eſt ainſi qu'on appelle un terrain fertile & bien ſitué, *le favori de la nature.*

La femme qui plaît le plus au ſultan s'appelle parmi nous la ſultane favorite. On a fait l'hiſtoire des *favorites*, c'eſt-à-dire, des maîtreſſes des plus grands princes.

Pluſieurs princes en Allemagne ont des maiſons de campagne qu'on appelle la *Favorite.*

Favori d'une dame ne ſe trouve plus que dans les romans & les hiſtoriettes du ſiècle paſſé.

Sur la FAUSSETÉ.

FAUSSETÉ eſt le contraire de la vérité. Ce n'eſt pas proprement le menſonge, dans lequel il entre toujours du deſſein.

On dit qu'il y a eu cent mille hommes écraſés dans le tremblement de terre de Lisbonne, ce n'eſt pas un menſonge, c'eſt une fauſſeté.

La fauſſeté eſt preſque toujours encore plus qu'erreur. La fauſſeté tombe plus ſur les faits, l'erreur ſur les opinions.

C'eſt une erreur de croire que le ſoleil tourne autour de la terre; c'eſt une fauſſeté d'avancer que Louis XIV dicta le teſtament de Charles II.

La fauſſeté d'un acte eſt un crime plus grand que le ſimple menſonge; elle déſigne une impoſture juridique, un larcin fait avec la plume.

Un homme a de la fauſſeté dans l'eſprit, quand il prend preſque toujours à gauche; quand ne conſidérant pas l'objet entier, il attribue à un côté de l'objet ce qui appartient à l'autre, & que ce vice de jugement eſt tourné chez lui en habitude.

Il y a de la fauſſeté dans le cœur, quand il s'eſt accoutumé à flatter & à ſe parer de ſentimens qu'il n'a pas; cette fauſſeté eſt pire que la diſſimulation, & c'eſt ce que les Latins appellaient *ſimulatio*.

Il y a beaucoup de fauſſetés dans les hiſtoriens, des erreurs chez les philoſophes, des menſonges dans preſque tous les écrits polémiques, & encore plus dans les ſatyriques.

Les eſprits faux ſont inſupportables, & les cœurs faux ſont en horreur.

Du terme FÉCOND.

FECOND est le synonyme de fertile quand il s'agit de la culture des terres. On peut dire également *un terrain fécond & fertile ; fertiliser & féconder un champ.*

La maxime, qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir dans toutes les occasions des mêmes mots : ainsi une femelle de quelque espèce qu'elle soit, n'est point fertile, elle est féconde.

On féconde des œufs, on ne les fertilise pas ; la nature n'est pas fertile, elle est féconde. Ces deux expressions sont quelquefois également employées au figuré & au propre : un esprit est fertile ou fécond en grandes idées.

Cependant les nuances sont si délicates, qu'on dit, un orateur fécond, & non pas un orateur fertile ; fécondité & non fertilité de parole ; cette méthode, ce principe, ce sujet est d'une grande fécondité, & non pas d'une grande fertilité ; la raison en est qu'un principe, un sujet une méthode produisent des idées qui naissent les unes des autres, comme des êtres successivement enfantés ; ce qui a rapport à la génération.

Bienheureux Scuderi dont la fertile plume.

Le mot fertile est là bien placé, parce que cette plume s'exerçait, se répandait sur toutes sortes de sujets.

Le mot fécond convient plus au génie qu'à la plume.

Il y a des tems féconds en crimes, & non pas fertiles en crimes.

L'usage enseigne toutes ces petites différences.

FÉLICITÉ.

Des différens uſages de ce terme.

FÉLICITÉ, eſt l'état permanent, du moins pour quelque tems, d'une ame contente ; & cet état eſt bien rare.

Le bonheur vient du dehors ; c'eſt originairement une bonne heure : un bonheur vient, on a un bonheur ; mais on ne peut dire, *il m'eſt venu une félicité, j'ai eu une felicité* : & quand on dit, cet homme jouit d'une félicité parfaite, une alors n'eſt pas pris numériquement, & ſignifie ſeulement qu'on croit que ſa félicité eſt parfaite.

On peut avoir un bonheur ſans être heureux : un homme a eu le bonheur d'échapper à un piége, & n'en eſt quelquefois que plus malheureux ; on ne peut pas dire de lui qu'il a éprouvé la félicité.

Il y a encore de la différence entre *un* bonheur & *le* bonheur, différence que le mot félicité n'admet point.

Un bonheur eſt un événement heureux : le bonheur pris indéciſivement, ſignifie une ſuite de ces événemens.

Le plaiſir eſt un ſentiment agréable & paſſager : le bonheur conſidéré comme un ſentiment, eſt une ſuite de plaiſirs ; la proſpérité, une ſuite d'heureux événemens ; la félicité, une jouiſſance intime de ſa proſpérité.

L'auteur des *ſynonymes* dit que *le bonheur eſt pour les riches, la félicité pour les ſages, la béatitude pour les pauvres d'eſprit ;* mais le bonheur paraît plutôt le partage des riches qu'il ne l'eſt en effet, & la félicité

eſt un état dont on parle plus qu'on ne l'éprouve.

Ce mot ne ſe dit guère en proſe au pluriel, par la raiſon que c'eſt un état de l'ame, comme tranquillité, ſageſſe, repos; cependant la poéſie, qui s'élève au-deſſus de la proſe, permet qu'on diſe dans Polyeucte :

Où leurs félicités doivent être infinies.
Que vos félicités, s'il ſe peut, ſoient parfaites.

Les mots, en paſſant du ſubſtantif au verbe, ont rarement la même ſignification. Féliciter qu'on emploie au-lieu de congratuler, ne veut pas dire rendre heureux; il ne dit pas même ſe réjouir avec quelqu'un de ſa félicité : il veut dire ſimplement faire compliment ſur un ſuccès, ſur un événement agréable; il a pris la place de congratuler, parce qu'il eſt d'une prononciation plus douce & plus ſonore.

Du mot FERMETÉ.

FERMETÉ vient de ferme, & ſignifie autre choſe que ſolidité & dureté; une toile ſerrée, un ſable battu, ont de la fermeté ſans être durs ni ſolides.

Il faut toujours ſe ſouvenir que les modifications de l'ame ne peuvent s'exprimer que par images phyſiques, on dit la fermeté de l'ame, de l'eſprit; ce qui ne ſignifie pas plus ſolidité ou dureté qu'au propre.

La fermeté eſt l'exercice du courage de l'eſprit; elle ſuppoſe une réſolution éclairée : l'opiniâtreté au contraire ſuppoſe de l'aveuglement.

Ceux qui ont loué la fermeté du ſtyle de Tacite, n'ont pas tant de tort que le prétend le P. Bouhours :

c'eſt un terme haſardé, mais placé, qui exprime l'énergie & la force des penſées & du ſtyle.

On peut dire que la Bruyère a un ſtyle ferme, & que d'autres écrivains n'ont qu'un ſtyle dur.

FEU.

De ce qu'on entend par cette expreſſion au moral.

LE feu, ſurtout en poéſie, ſignifie ſouvent l'amour, & on l'emploie plus élégamment au pluriel qu'au ſingulier. Corneille dit ſouvent un beau feu, pour un amour vertueux & noble. Un homme a du feu dans la converſation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes & lumineuſes, mais des expreſſions vives, animées par les geſtes.

Le feu dans les écrits ne ſuppoſe pas non plus néceſſairement de la lumière & de la beauté; mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées preſſées.

Le feu n'eſt un mérite dans les diſcours & dans les ouvrages, que quand il eſt bien conduit.

On a dit que les poëtes étaient animés d'un feu divin, quand ils étaient ſublimes : on n'a point de génie ſans feu, mais on peut avoir du feu ſans génie.

DE LA FIERTÉ.

FIERTÉ eſt une de ces expreſſions qui n'ayant d'abord été employées que dans un ſens odieux, ont été enſuite détournées à un ſens favorable.

C'eſt un crime, quand ce mot ſignifie la vanité hautaine, altière, orgueilleuſe; dédaigneuſe. C'eſt preſque une louange, quand il ſignifie la hauteur d'une ame noble.

C'eſt un juſte éloge dans un général qui marche avec fierté à l'ennemi. Les écrivains ont loué la fierté de la démarche de Louis XIV : ils auraient dû ſe contenter d'en remarquer le nobleſſe.

La fierté de l'ame, ſans hauteur, un mérite compatible avec la modeſtie. Il n'y a que la fierté dans l'air & dans les manières qui choque; elle déplaît dans les rois mêmes.

La fierté dans l'extérieur, dans la ſociété, eſt l'expreſſion de l'orgueuil : la fierté dans l'ame eſt de la grandeur.

Les nuances ſont ſi délicates, qu'eſprit fier eſt un blâme, ame fière une louange; c'eſt que par eſprit fier on entend un homme qui penſe avantageuſement de ſoi-même; & par ame fière on entend des ſentimens élevés.

La fierté annoncée par l'extérieur eſt tellement un défaut, que les petits qui louent baſſement les grands de ce défaut, ſont obligés de l'adoucir, ou plutôt de le relever par une épithète *cette noble fierté.* Elle n'eſt pas ſimplement la vanité, qui conſiſte à ſe faire valoir par les petites choſes; elle n'eſt pas la préſomption, qui ſe croit capable des grandes, elle n'eſt pas le dédain,

qui ajoute encore le mépris des autres à l'air de la grande opinion de soi-même : mais elle s'allie intimement avec tous ces défauts.

On s'est servi de ce mot dans les romans & dans les vers, surtout dans les opéra, pour exprimer la sévérité de la pudeur; on y rencontre partout, vaine fierté, rigoureuse fierté.

Les poëtes ont eu peut-être plus de raison qu'ils ne pensaient. La fierté d'une femme n'est pas simplement la pudeur sévère, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour-propre met à sa beauté.

On a dit quelquefois, fierté du pinceau, pour signifier des touches libres & hardies.

DE LA FINESSE.

& des différentes significations de ce mot.

FINESSE ne signifie ni au propre, ni au figuré, mince, léger, délié, d'une contexture rare, faible, ténue; ce terme exprime quelque chose de délicat & de fini.

Un drap léger, une toile lâche, une dentelle faible, un galon mince, ne sont pas toujours fins

Ce mot a du rapport avec finir : delà viennent les finesses de l'art, ainsi on dit la finesse du pinceau de Vanderwef, de Mieris : on dit un cheval fin, de l'or fin, un diamant fin. Le cheval fin est opposé au cheval grossier; diament fin au faux; l'or fin ou affiné, à l'or mêlé d'alliage.

La finesse se dit communément des choses déliées, & de la légéreté de la main-d'œuvre. Quoiqu'on dise un cheval fin, on ne dit guère la finesse d'un cheval. On dit la finesse des cheveux, d'une dentelle, d'une étoffe.

Quand on veut, par ce mot, exprimer le défaut ou le mauvais emploi de quelque chofe, on ajoute l'adverbe trop. Ce fil s'eft caffé, il était trop fin, cette étoffe eft trop fine pour la faifon.

La fineffe, dans le fens figuré, s'applique à la conduite, aux difcours, aux ouvrages d'efprit. Dans la conduite, fineffe exprime toujours, comme dans les arts, quelque chofe de délié; elle peut quelquefois fubfifter fans habileté : il eft rare qu'elle ne foit pas même d'un peu de fourberie; la politique l'admet, & la fociété la réprouve.

Le proverbe des fineffes coufues de fil blanc, prouve que ce mot, au fens figuré, vient du fens propre de couture fine, d'étoffe fine.

La fineffe n'eft pas tout-à-fait la fubtilité. On tend un piége avec fineffe, on en échappe avec fubtilité; on a une conduite fine, on joue un tour fubtil. On infpire la défiance, en employant toujours la fineffe : on fe trompe prefque toujours, en entendant fineffe à tout.

La fineffe dans les ouvrages d'efprit, comme dans la converfation, confifte dans l'art de ne pas s'exprimer directement fa penfée, mais de la laiffer aifément appercevoir : c'eft une énigme dont les gens d'efprit dévinent tout-d'un-coup le mot.

Un chancelier offrant un jour fa protection au parlement, le premier préfident fe tournant vers fa compagnie : Meffieurs, dit-il, *remercions Mr. le chancelier; il nous donne plus que nous ne lui demandons*; c'eft-là une réponfe très-fine.

La fineffe dans la converfation, dans les écrits, diffère de la délicateffe; la première s'étend également aux chofes piquantes & agréables, aux blâmes & à la louange même, aux chofes mêmes indécentes, couvertes d'un voile, à travers lequel on les voit fans rougir. On dit des chofes hardies avec fineffe.

La délicatesse exprime des sentinens doux & agréables, des louanges fines ; ainsi la finesse convient plus à l'épigramme, la délicatesse au madrigal. Il entre de la délicatesse dans les jalousies des amans ; il n'y entre point de finesse.

Les louanges que donnait Despréaux à Louis XIV ne sont pas toujours également délicates ; les satyres ne sont pas toujours assez fines.

Quand Iphigénie, dans Racine, a reçu l'ordre de son père de ne plus recevoir Achille, elle s'écrie :

Dieux plus doux, vous n'aviez demandé que ma vie.

Le véritable caractère de ce vers est plutôt la délicatesse que la finesse.

Sur le mot FLEURI.

FLEURI, qui est en fleur, arbre fleuri, rosier fleuri, on ne dit, point des fleurs qu'elles fleurissent, on le dit des plantes & des arbres. Teint fleuri, dont la carnation semble un mêlange de blanc & de couleur de rose. On a dit quelquefois, c'est un esprit fleuri, pour signifier un homme qui possède une littérature légère, & dont l'imagination est riante.

Un discours fleuri est rempli de pensées plus agréables que fortes, d'images plus brillantes que sublimes, de termes plus recherchés qu'énergiques : cette métaphore est justement prise des fleurs, qui ont de l'éclat sans solidité.

Le style fleuri ne messied pas dans ces harangues publiques, qui ne sont que des complimens ; les beautés légères sont à leur place, quand on n'a rien de solide à

dire; mais le ſtyle fleuri doit être banni d'un plaidoyer, d'un ſermon, de tout livre inſtructif.

En banniſſant le ſtyle fleuri, on ne doit pas rejetter les images douces & riantes qui entreraient naturellement dans le ſujet: quelques fleurs ne ſont pas condamnables; mais le ſtyle fleuri doit être proſcrit dans un ſujet ſolide.

Ce ſtyle convient aux piéces de pur agrément, aux idylles, aux églogues, aux déſcriptions des ſaiſons, des jardins: il remplit avec grace une ſtance de l'ode la plus ſublime, pourvu qu'il ſoit relevé par des ſtances d'une beauté plus mâle. Il convient peu à la comédie, qui étant l'image de la vie commune, doit être généralement dans le ſtyle de la converſation ordinaire. Il eſt encore moins admis dans la tragédie, qui eſt l'empire des grandes paſſions & des grands intérêts; & ſi quelquefois il eſt reçu dans le genre tragique & dans le comique, ce n'eſt que dans quelques deſcriptions où le cœur n'a point de part, & qui amuſent l'imagination avant que l'ame ſoit touchée ou occupée.

Le ſtyle fleuri nuirait à l'intérêt dans la tragédie, & affaiblirait le ridicule dans la comédie. Il eſt très à ſa place dans un opéra français, où d'ordinaire on effleure plus les paſſions qu'on ne les traite.

Le ſtyle fleuri ne doit pas être confondu avec le ſtyle doux.

Ce fut dans ces jardins où, par mille détours,
Inachus prend plaiſir à prolonger ſon cours;
Ce fut ſur ce charmant rivage
Que ſa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphir témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;

Mais le zéphir léger, & l'onde fugitive,
Ont bientôt emporté les fermens qu'elle a faits.

C'eſt-là le modèle du ſtyle fleuri. On pourrait donner pour exemple du ſtyle doux, qui n'eſt pas le doucéreux, & qui eſt moins agréable que le ſtyle fleuri, ces vers d'un autre opéra.

Plus j'obſerve ces lieux, & plus je les admire;
Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un ſéjour ſi charmant.

Le premier morceau eſt fleuri, preſque toutes les paroles ſont des images riantes; le ſecond eſt plus dénué de ces fleurs, il n'eſt que doux.

Du mot FOIBLE.

FOIBLE, qu'on prononce faible, & que pluſieurs écrivent ainſi, eſt le contraire de fort & non de dur & de ſolide. Il peut ſe dire de preſque tous les êtres. Il reçoit ſouvent l'article de : le fort & le faible d'une épée; faible de reins; armée faible de raiſonnement, &c.

Le faible du cœur n'eſt point le faible de l'eſprit; le faible de l'ame n'eſt point celui du cœur. Une ame faible eſt ſans reſſort & ſans action; elle ſe laiſſe aller à ceux qui la gouvernent.

Un cœur faible s'amollit aiſément, change facilement d'inclination, ne réſiſte point à la ſéduction, à l'aſcendant qu'on veut prendre ſur lui; & peut ſubſiſter avec un eſprit fort; car on peut penſer fortement, & agir faiblement. L'eſprit faible reçoit les impreſſions ſans les combattre, embraſſe les opinions ſans examen, s'effraie ſans cauſe, tombe naturellement dans la ſuperſtition.

Un

Un ouvrage peut être faible par les penſées ou par le ſtyle ; par les penſées quand elles ſont trop communes, ou, lorſqu'étant juſtes, elles ne ſont pas aſſez approfondies, par le ſtyle, quand il eſt dépourvu d'images, de tours, de figures qui réveillent l'attention. Les oraiſons funèbres de Maſcaron ſont faibles, & ſon ſtyle n'a point de vie, en comparaiſon de Boſſuet.

Toute harangue eſt faible, quand elle n'eſt pas relevée par des tours ingénieux, & par des expreſſions énergiques ; mais un plaidoyer eſt faible, quand, avec tout le ſecours de l'éloquence, & toute la véhémence de l'action, il manque de raiſon. Nul ouvrage philoſophique n'eſt faible, malgré la faibleſſe d'un ſtyle lâche, quand le raiſonnement eſt juſte & profond. Une tragédie eſt faible, quoique le ſtyle en ſoit fort, quand l'intérêt n'eſt pas ſoutenu. La comédie la mieux écrite eſt faible, ſi elle manque de ce que les Latins appellaient *vis comica*, la force comique : c'eſt ce que Céſar reproche à Térence.

Lenibus atque utinam ſcriptis adjuncta foret vis.

C'eſt ſurtout en quoi a péché ſouvent la comédie nommée larmoyante. Les vers faibles ne ſont pas ceux qui péchent contre les règles, mais contre le génie ; qui dans leur méchanique ſont ſans variété, ſans choix de termes, ſans heureuſes inverſions, & qui, dans leur poéſie, conſervent trop la ſimplicité de la proſe. On ne peut mieux ſentir cette différence, qu'en comparant les endroits que Racine, & Campiſtron ſon imitateur, ont traités.

Du terme FORNICATION.

LE dictionnaire de Trévoux dit que c'eſt un terme de théologie. Il vient du mot latin *fornix*, petites chambres voûtées, dans leſquelles ſe tenaient les femmes publiques à Rome. On a employé ce terme pour ſignifier le *commerce des perſonnes libres.* Il n'eſt point d'uſage dans la converſation, & n'eſt guère reçu aujourd'hui que dans le ſtyle marotique. La décence l'a banni de la chaire. Les caſuiſtes en faiſaient un grand uſage, & le diſtinguaient en pluſieurs eſpèces. On a traduit par le mot de fornication, les infidélités du peuple Juif pour des dieux étrangers, parce que chez les prophêtes ces infidélités ſont appellées impuretés, ſouillures. C'eſt par la même extenſion qu'on a dit que les Juifs avaient rendu aux faux dieux un hommage adultère.

Du mot FORCE.

CE mot a été tranſporté du ſimple au figuré. Force ſe dit de toutes les parties du corps qui ſont en mouvement, en action ; la force du cœur, que quelques-uns ont faite de quatre cents livres, & d'autres de trois onces ; la force des viſcères, des poumons, de la voix ; à force de bras.

On dit par analogie, faire force de voiles, de rames ; raſſembler ſes forces ; connaître, meſurer ſes forces ; aller, entreprendre au-delà de ſes forces ; le travail de l'encyclopédie eſt au-deſſus des forces de ceux qui ſe ſont déchaînés contre ce livre. On a long-tems appellé forces, de grands ciſeaux ; & c'eſt pourquoi dans les états de la ligue, on fit une eſtampe de l'ambaſſadeur

d'Efpagne, cherchant avec fes lunettes ces cifeaux qui étaient à terre, avec ce jeu de mots pour infcription : *J'ai perdu mes forces.*

Le ftyle très-familier admet encore force gens, force gibier, force fripons, force mauvais critiques. On dit, à force de travailler, il s'eft épuifé ; le fer s'affaiblit, à force de le polir.

La métaphore qui a tranfporté ce mot dans la morale, en a fait une vertu cardinale. La force, en ce fens, eft le courage de foutenir l'adverfité, & d'entreprendre des chofes vertueufes & difficiles, *animi fortitudo.*

La force de l'efprit eft la pénétration & la profondeur, *ingenii vis.* La nature la donne comme celle du corps : le travail modéré les augmente, & le travail outré les diminue.

La force d'un raifonnement confifte dans une expofition claire, des preuves expofées dans leur jour, & une conclufion jufte ; elle n'a point lieu dans les théorèmes mathématiques, parce qu'une démonftration ne peut recevoir plus ou moins d'évidence, plus ou moins de force ; elle peut feulement procéder par un chemin plus long ou plus court, plus fimple, ou plus compliqué. La force du raifonnement a furtout lieu dans les queftions problématiques. La force de l'éloquence n'eft pas feulement une fuite de raifonnemens juftes & vigoureux, qui fubfifterait avec la féchereffe ; cette force demande de l'embonpoint, des images frappantes, des termes énergiques. Ainfi on a dit que les fermons de Bourdaloue avaient plus de force, ceux de Maffillon plus de graces. Des vers peuvent avoir de la force, & manquer de toutes les autres beautés. La force d'un vers dans notre langue vient principalement de dire quelque chofe dans chaque hémiftiche :

Et monté fur le faîte, il afpire à defcendre.
L'Eternel eft fon nom ; le monde eft fon ouvrage.

Ces deux vers pleins de force & d'élégance, font le meilleur modèle de la poésie.

La force dans la peinture est l'expression des muscles, que des touches ressenties font paraître en action sous la chair qui les couvre. Il y a trop de force, quand ces muscles sont trop prononcés. Les attitudes des combattans ont beaucoup de force dans les batailles de Constantin, dessinées par Raphaël & par Jules Romain, & dans celles d'Alexandre, peintes par le Brun. La force outrée est dure dans la peinture, ampoulée dans la poésie.

Des philosophes ont prétendu que la force est une qualité inhérente à la matière; que chaque particule invisible, ou plutôt monade, est douée d'une force active : mais il est aussi difficile de démontrer cette assertion, qu'il le serait de prouver que la blancheur est une qualité inhérente à la matière, comme le dit le dictionnaire de Trévoux à l'article inhérent.

La force de tout animal a reçu son plus haut degré, quand l'animal a pris toute sa croissance; elle décroît, quand les muscles ne reçoivent plus une nourriture égale : & cette nourriture cesse d'être égale, quand les esprits animaux n'impriment plus à ces muscles le mouvement accoutumé. Il est si probable que ces esprits animaux sont du feu, que les vieillards manquent de mouvement; de force, à mesure qu'ils manquent de chaleur.

FROID.

De ce qu'on entend par ce terme dans les belles-lettres & dans les beaux-arts.

ON dit qu'un morceau de poéſie, d'éloquence, de muſique, un tableau même eſt froid, quand on attend dans ces ouvrages une expreſſion animée qu'on n'y trouve pas. Les autres arts ne ſont pas ſi ſuſceptibles de ce défaut. Ainſi l'architecture, la géométrie, la logique, la métaphyſique, tout ce qui a pour unique mérite la juſteſſe, ne peut être ni échauffé, ni refroidi. Le tableau de la famille de Darius peint par Mignard, eſt très-froid, en comparaiſon du tableau de le Brun, parce qu'on ne trouve point dans les perſonnages de Mignard, cette même affliction que le Brun a ſi vivement exprimée ſur le viſage, & dans les attitudes des princeſſes perſannes. Une ſtatue même peut être froide. On doit voir la crainte & l'horreur dans les traits d'une Andromède, l'effort de tous les muſcles, & une colère mêlée d'audace dans l'attitude & ſur le front d'un Hercule qui ſoulève Anthée.

Dans la poéſie, dans l'éloquence, les grands mouvemens des paſſions deviennent froids, quand ils ſont exprimés en termes trop communs & dénués d'imagination. C'eſt ce qui fait que l'amour, qui eſt ſi vif dans Racine, eſt languiſſant dans Campiſtron ſon imitateur.

Les ſentimens qui échappent à une ame qui veut les cacher, demandent au contraire les expreſſions les plus ſimples. Rien n'eſt ſi vif, ſi animé que ces vers du Cid : *Va, je ne te hais point... tu le dois... je ne puis.* Ce ſentiment deviendrait froid, s'il était relevé par des termes étudiés.

C'eſt par cette raiſon que rien n'eſt ſi froid que le ſtyle ampoulé. Un héros dans une tragédie dit qu'il a eſſuyé une tempête, qu'il a vu périr ſon ami dans cet orage. Il touche, il intéreſſe, il parle avec douleur de ſa perte, s'il eſt plus occupé de ſon ami que de tout le reſte. Il ne touche point, il devient froid, s'il fait une deſcription de la tempête, s'il parle de *ſource de feu bouillonnant ſur les eaux*, *& de la foudre qui gronde & qui frappe à ſillons redoublés la terre & l'onde.* Ainſi le ſtyle froid vient tantôt de la ſtérilité, tantôt de l'intempérance des idées, ſouvent d'une diction trop commune, quelquefois d'une diction trop recherchée.

L'auteur qui n'eſt froid, que parce qu'il eſt vif à contre-tems, peut corriger ce défaut d'une imagination trop abondante. Mais celui qui eſt froid, parce qu'il manque d'ame, n'a pas de quoi ſe corriger. On peut modérer ſon feu. On ne ſaurait en acquérir.

Du mot FRANCHISE.

MOT qui donne toujours une idée de liberté dans quelque ſens qu'on le prenne ; mot venu des Francs, qui étaient libres : il eſt ſi ancien, que lorſque le Cid aſſiégea & prit Tolède dans l'onzième ſiècle, on donna des franchies ou franchiſes aux Français qui étaient venus à cette expédition, & qui s'établirent à Tolède. Toutes les villes murées avaient des franchiſes, des libertés, des privilèges juſques dans la plus grande anarchie du pouvoir féodal. Dans tous les pays d'états, le ſouverain jurait à ſon avénement de garder leurs franchiſes.

Ce nom, qui a été donné généralement aux droits des peuples, aux immunités, aux aſyles, a été plus particuliérement affecté aux quartiers des ambaſſadeurs à

Rome. C'était un terrain autour des palais ; & ce terrain était plus ou moins grand, felon la volonté de l'ambaffadeur. Tout ce terrain était un afyle aux criminels ; on ne pouvait les y pourfuivre. Cette franchife fut reftreinte fous Innocent XI à l'enceinte des palais. Les églifes & les couvens en Italie ont la même franchife, & ne l'ont point dans les autres états. Il y a dans Paris plufieurs lieux de franchife, où les débiteurs ne peuvent être faifis pour leurs dettes par la juftice ordinaire, & où les ouvriers peuvent exercer leurs métiers fans être paffés maîtres. Les ouvriers ont cette franchife dans le fauxbourg St. Antoine ; mais ce n'eft pas un afyle comme le temple.

Cette franchife, qui exprime ordinairement la liberté d'une nation, d'une ville, d'un corps, a bientôt après fignifié la liberté d'un difcours, d'un confeil qu'on donne, d'un procédé dans une affaire : mais il y a une grande nuance entre parler avec franchife, & parler avec liberté. Dans un difcours à fon fupérieur, la liberté eft une hardieffe ou mefurée, ou trop forte ; la franchife fe tient plus dans les juftes bornes, & eft accompagnée de candeur. Dire fon avis avec liberté, c'eft ne pas craindre ; le dire avec franchife, c'eft fe conduire ouvertement & noblement. Parler avec trop de liberté, c'eft marquer de l'audace ; parler avec trop de franchife, c'eft trop ouvrir fon cœur.

Du mot FRANÇOIS.

ON prononce aujourd'hui français, & quelques auteurs l'écrivent de même ; ils en donnent pour raifon qu'il faut diftinguer françois qui fignifie une Nation, de françois qui eft un nom propre, comme St. François ou François premier.

Toutes les nations adouciſſent à la longue la prononciation des mots qui ſont le plus en uſage ; c'eſt ce que les Grecs appellaient euphonie. On prononçait la diphtongue *oi* rudement, au commencement du ſeizième ſiècle. La cour de François I adoucit la langue comme les eſprits : delà vient qu'on ne dit plus françois par un *o*, mais français ; qu'on dit, il aimait, il croyait, & non pas il aimoit, il croyoit, &c.

Les Français avaient d'abord été nommés Francs ; & il eſt à remarquer que preſque toutes les nations de l'Europe accourciſſaient les noms, que nous alongeons aujourd'hui. Les Gaulois s'appellaient Welchs, nom que le peuple donne encore aux Français dans preſque toute l'Allemagne, & il eſt indubitable que les Welchs d'Angleterre, que nous nommons Galois, ſont une colonie des Gaulois.

Lorſque les Francs s'établirent dans le pays des premirs Welchs, que les Romains appellaient *Gallia*, la nation ſe trouva compoſée des anciens Celtes ou Gaulois ſubjugués par Céſar, des familles Romaines qui s'y étaient établies, des Germains qui y avaient déjà fait des émigrations, & enfin des Francs qui ſe rendirent maîtres du pays ſous leur chef Clovis. Tant que la monarchie qui réunit la Gaule & la Germanie ſubſiſta, tous les peuples depuis la ſource du Veſer juſqu'aux mers des Gaules, portèrent le nom de Francs. Mais lorſqu'en 843, au congrès de Verdun, ſous Charles le Chauve, la Germanie & la Gaule furent ſéparées, le nom de Francs reſta aux peuples de la France occidentale, qui retint ſeule le nom de France.

On ne connut guère le nom de français que vers le dixième ſiècle. Le fond de la nation eſt de familles Gauloiſes, & le caractère des anciens Gaulois a toujours ſubſiſté.

En effet, chaque peuple a ſon caractère comme cha-

que homme, & ce caractère général eſt formé de toutes les reſſemblances que la nature & l'habitude ont miſes entre les habitans d'un même pays, au milieu des variétés qui les diſtinguent. Ainſi le caractère, le génie, l'eſprit français, réſultent de ce que les différentes provinces de ce royaume ont entr'elles de ſemblable. Les peuples de la Guienne & ceux de la Normandie diffèrent beaucoup : cependant on reconnaît en eux le génie français, qui forme une nation de ces différentes provinces, & qui les diſtingue au premier coup d'œil, des Italiens & des Allemands. Le climat & le ſol impriment évidemment aux hommes, comme aux animaux & aux plantes, des marques qui ne changent point. Celles qui dépendent du gouvernement, de la religion, de l'éducation s'altèrent. C'eſt-là le nœud qui explique comment les peuples ont perdu une partie de leur ancien caractère & ont conſervé l'autre. Un peuple qui a conquis autrefois la moitié de la terre, n'eſt plus reconnaiſſable aujourd'hui ſous un gouvernement ſacerdotal : mais le fond de ſon ancienne grandeur d'ame ſubſiſte encore, quoique caché ſous la faibleſſe.

Le gouvernement barbare des Turcs a énervé de même les Egyptiens & les Grecs, ſans avoir pu détruire le fond du caractère & la trempe de l'eſprit de ces peuples.

Le fond du français eſt tel aujourd'hui, que Céſar a peint les Gaulois, prompt à ſe réſoudre, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque, ſe rebutant aiſément. Céſar, Agatias, & d'autres, diſent que de tous les barbares, le Gaulois était le plus poli. Il eſt encore, dans le tems le plus civiliſé, le modèle de la politeſſe de ſes voiſins.

Les habitans des côtes de la France furent toujours propres à la marine : les peuples de la Guienne compoſèrent toujours la meilleure infanterie : ceux qui ha-

bitent les campagnes de Blois & de Tours ne ſont pas, dit de Taſſe.

> *... Gente robuſte, e faticoſa.*
> *La terra molle, e lieta, e dilettoſa*
> *Simili a ſe gli abitator, produce.*

Mais comment concilier le caractère des Pariſiens de nos jours, avec celui que l'empereur Julien, le premier des princes & des hommes après Marc-Aurèle, donne aux Pariſiens de ſon tems ? *J'aime ce peuple*, dit-il dans ſon Miſopogon, *parce qu'il eſt ſérieux & ſévère comme moi.* Ce ſérieux qui ſemble banni aujourd'hui d'une ville immenſe, devenue le centre des plaiſirs, devait régner dans une ville alors petite, dénuée d'amuſemens : l'eſprit des Pariſiens a changé en cela, malgré le climat.

L'affluence du peuple, l'opulence, l'oiſiveté, qui ne peut s'occuper que des plaiſirs & des arts, & non du gouvernement, ont donné un nouveau tour d'eſprit à un peuple entier.

Comment expliquer encore par quels degrés ce peuple a paſſé des fureurs qui le caractérisèrent du tems du roi Jean, de Charles VI, de Charles IX, de Henri III, & de Henri IV même, à cette douce facilité de mœurs que l'Europe chérit en lui ? C'eſt que les orages du gouvernement & ceux de la religion pouſsèrent la vivacité des eſprits aux emportemens de la faction & du fanatiſme ; & que cette même vivacité, qui ſubſiſtera toujours, n'a aujourd'hui pour objet que les agrémens de la ſociété. Le Pariſien eſt impétueux dans ſes plaiſirs, comme il le fut autrefois dans ſes fureurs. Le fond du caractère, qu'il tient du climat, eſt toujours le même. S'il cultive aujourd'hui tous les arts dont il fut privé ſi long-tems, ce n'eſt pas qu'il ait un autre eſprit, puiſqu'il n'a point d'autres organes ; mais c'eſt qu'il a eu

plus de ſecours ; & ces ſecours il ne ſe les eſt pas donnés lui-même, comme les Grecs & les Florentins, chez qui les arts ſont nés comme des fruits naturels de leur terroir : le Français les a reçus d'ailleurs ; mais il a cultivé heureuſement ces plantes étrangères ; & ayant tout adopté chez lui, il a preſque tout perfectionné.

Le gouvernement des Français fut d'abord celui de tous les peuples du Nord : tout ſe réglait dans les aſſemblées générales de la nation : les rois étaient les chefs de ces aſſemblées ; & ce fut preſque la ſeule adminiſtration des Français dans les deux premières races, juſqu'à Charles le ſimple.

Lorſque la monarchie fut démembrée dans la décadence de la race Carlovingienne, lorſque le royaume d'Arles s'éleva, & que les provinces furent occupées par des vaſſaux peu dépendans de la couronne, le nom de Français fut plus reſtreint ; ſous Hugues-Capet, Robert, Henri & Philippe, on n'appella Français que les peuples en-deçà de la Loire. On vit alors une grande diverſité dans les mœurs, comme dans les loix des provinces demeurées à la couronne de France. Les ſeigneurs particuliers qui s'étaient rendus les maîtres de ces provinces, introduiſirent de nouvelles coutumes dans leurs nouveaux états. Un Breton, un habitant de Flandres, ont aujourd'hui quelque conformité, malgré la différence de leur caractère, qu'ils tiennent du ſol & du climat : mais alors ils n'avaient entr'eux preſque rien de ſemblable.

Ce n'eſt guère que depuis François I, que l'on vit quelque uniformité dans les mœurs & dans les uſages. La cour ne commença que dans ce tems à ſervir de modèle aux provinces réunies ; mais en général, l'impétuoſité dans la guerre, & le peu de diſcipline, furent toujours le caractère dominant de la nation.

La galanterie & la politeſſe commencèrent à diſtin-

guer les Français sous François I. Les mœurs devinrent atroces depuis la mort de François II. Cependant au milieu de ces horreurs, il y avait toujours à la cour une politesse que les Allemands & les Anglais s'efforçaient d'imiter. On était déjà jaloux des Français dans le reste de l'Europe, en cherchant à leur ressembler. Un personnage d'une comédie de Shakespear dit, qu'*à toute force on peut être poli, sans avoir été à la cour de France.*

Quoique la nation ait été taxée de légéreté par César & par tous les peuples voisins, cependant ce royaume si long-tems démembré, & si souvent prêt à succomber, s'est réuni & soutenu principalement par la sagesse des négociations, l'adresse & la patience. La Bretagne n'a été réunie au royaume, que par un mariage; la Bourgogne, par droit de mouvance, & par l'habileté de Louis XI; le Dauphiné, par une donation qui fut le fruit de la politique; le comté de Toulouse, par un accord soutenu d'une armée; la Provence, par de l'argent. Un traité de paix a donné l'Alsace; un autre traité a donné la Lorraine. Les Anglais ont été chassés de France autrefois, malgré les victoires les plus signalées; parce que les rois de France ont su temporiser & profiter de toutes les occasions favorables. Tout cela prouve que si la jeunesse française est légère, les hommes d'un âge mûr qui la gouvernent, ont toujours été très-sages: encore aujourd'hui la magistrature, en général, a des mœurs sévères, comme le rapporte Aurélien. Si les premiers succès en Italie du tems de Charles VIII, furent dûs à l'impétuosité guerrière de la nation, les disgraces qui les suivirent vinrent de l'aveuglement d'une cour qui n'était composée que de jeunes gens. François I ne fut malheureux que dans sa jeunesse, lorsque tout était gouverné par des favoris de son âge, & il rendit son royaume florissant dans un âge plus avancé.

Les Français ſe ſervirent toujours des mêmes armes que leurs voiſins, & eurent à-peu-près la même diſcipline dans la guerre. Il ont été les premiers qui ont quitté l'uſage de la lance & des piques. La bataille d'Ivri commença à décrier l'uſage des lances, qui fut bientôt aboli ; & ſous Louis XIV, les piques ont été hors d'uſage. Ils portèrent des tuniques & des robes juſqu'au ſeizième ſiècle. Ils quittèrent ſous Louis le jeune l'uſage de laiſſer croître la barbe, & le reprirent ſous François I, & on ne commença à ſe raſer entiérement que ſous Louis XIV. Les habillemens changèrent toujours, & les Français au bout de chaque ſiècle, pouvaient prendre les portraits de leurs aïeux pour des portraits étrangers.

La langue françaiſe ne commença à prendre quelque forme, que vers le dixième ſiècle ; elle naquit des ruines du latin & du celte, mêlée de quelques mots tudeſques. Ce langage était d'abord le *Romanum ruſticum*, le romain ruſtique ; & la langue tudeſque fut la langue de la cour, juſqu'au tems de *Charles le chauve* ; le tudeſque demeura la ſeule langue de l'Allemagne, après la grande époque du partage en 843. Le romain ruſtique, la langue romance prévalut dans la France occidentale, le peuple du pays de Vaud, du Valais, de la vallée d'Engadina & quelques autres cantons, conſervent encore aujourd'hui des veſtiges manifeſtes de cet idiome.

A la fin du dixième ſiècle, le Français ſe forma ; on écrivit en français au commencement du onzième ; mais ce français tenait encore plus du romain ruſtique, que du français d'aujourd'hui. Le roman de Philomena écrit au dixième ſiècle en romain ruſtique, n'eſt pas dans une langue fort différente des loix normandes. On voit encore les origines celtes, latines & allemandes. Les mots qui ſignifient les parties du corps humain, ou des choſes d'un uſage journalier, & qui n'ont rien de

commun avec le latin ou l'allemand, ſont de l'ancien gaulois ou celte; comme tête, jambe, ſabre, pointe, aller, parler, écouter, regarder, aboyer, crier, coutume, enſemble, & pluſieurs autres de cette eſpèce. La plupart des termes de guerre étaient francs ou allemands: marche, halte, maréchal, bivouac, réitre, lanſquenet. Preſque tout le reſte eſt latin; & les mots latins furent tous abrégés, ſelon l'uſage & le génie des nations du Nord: ainſi de *palacium*, palais; de *lupus*, loup; d'*Auguſte*, Août; de *Junius*, Juin; d'*unctus*, oint; de *purpura*, pourpre; de *pretium*, prix; &c.... A peine reſtait-il quelques veſtiges de la langue grecque, qu'on avait ſi long-tems parlée à Marſeille.

On commença au douzième ſiècle à introduire dans la langue quelques termes de la philoſophie d'Ariſtote; & vers le ſeizième, on exprima par des termes grecs toutes les parties du corps humain, leurs maladies, leurs remèdes: delà les mots de cardiaque, céphalique, podagre, apoplectique, aſthmatique, iliaque, empiéme, & tant d'autres. Quoique la langue s'enrichît alors du grec, & que depuis Charles VIII, elle tirât beaucoup de ſecours de l'italien, déjà perfectionné, cependant elle n'avait pas pris encore une conſiſtance régulière. François I abolit l'ancien uſage de plaider, de juger, de contracter en latin; uſage qui atteſtait la barbarie d'une langue dont on n'oſait ſe ſervir dans les actes publics; uſage pernicieux aux citoyens, dont le ſort était réglé dans une langue qu'ils n'entendaient pas. On fut alors obligé de cultiver le français; mais la langue n'était ni noble, ni régulière. La ſyntaxe était abandonnée au caprice. Le génie de la converſation étant tourné à la plaiſanterie, la langue devint très-féconde en expreſſions burleſques & naïves, & très-ſtérile en termes nobles & harmonieux: delà vient que dans les dictionnaires de rimes on trouve vingt termes convenables à la poéſie comique, pour un d'un

uſage plus relevé ; & c'eſt encore une raiſon pour laquelle Marot ne réuſſit jamais dans le ſtyle ſérieux, & qu'Amiot ne put rendre qu'avec naïveté l'élégance de Plutarque.

Le français acquit de la vigueur ſous la plume de Montagne ; mais il n'eut point encore d'élévation & d'harmonie. Ronſard gâta la langue en tranſportant dans la poéſie françaiſe les compoſés grecs dont ſe ſervaient les philoſophes & les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronſard. La langue devint plus noble & plus harmonieuſe par l'établiſſement de l'académie françaiſe, & acquit enfin dans le ſiècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres.

Le génie de cette langue eſt la clarté & l'ordre : car chaque langue a ſon génie, & ce génie conſiſte dans la facilité que donne le langage de s'exprimer plus ou moins heureuſement, d'employer ou de rejetter les tours familiers aux autres langues. Le français n'ayant point de déclinaiſons, & étant toujours aſſervi aux articles, ne peut adopter les inverſions grecques & latines, il oblige les mots à s'arranger dans l'ordre naturel des idées. On ne peut dire que d'une ſeule manière, *Plancus, a pris ſoin des affaires de Céſar* ; voilà le ſeul arrangement qu'on puiſſe donner à ces paroles : exprimez cette phraſe en latin, *Res Cæſaris Plancus diligenter curavit* ; on peut arranger ces mots de cent-vingt manières, ſans faire tort au ſens & ſans gêner la langue. Les verbes auxiliaires qui alongent & qui énervent les phraſes dans les langues modernes, rendent encore la langue françaiſe peu propre pour le ſtyle lapidaire. Les verbes auxiliaires, ſes pronoms, ſes articles, ſon manque de participes déclinables, enfin ſa marche uniforme, nuiſent au grand enthouſiaſme de la poéſie : elle a moins de reſſources en ce genre que l'italien & l'anglais ; mais cette gêne & cet eſclavage même la rendent plus propre à la tragédie & à la comédie, qu'aucune langue

de l'Europe. L'ordre naturel dans lequel on eſt obligé d'exprimer ſes penſées & de conſtruire ſes phraſes, répand dans cette langue une douceur & une facilité qui plaît à tous les peuples ; & le génie de la nation ſe mêlant au génie de la langue, a produit plus de livres agréablement écrits qu'on n'en voit chez aucun autre peuple.

La liberté & la douceur de la ſociété n'ayant été long-tems connues qu'en France, le langage en a reçu une délicateſſe d'expreſſion, & une fineſſe pleine de naturel qui ne ſe trouvent guère ailleurs. On a quelquefois outré cette fineſſe ; mais les gens de goût ont ſu toujours la réduire dans de juſtes bornes.

Pluſieurs perſonnes ont cru que la langue françaiſe s'était appauvrie depuis le tems d'Amiot & de Montagne : en effet, on trouve dans ces auteurs pluſieurs expreſſions qui ne ſont plus recevables ; mais ce ſont, pour la plupart, des termes familiers, auxquels on a ſubſtitué des équivalens. Elle s'eſt enrichie de quantité de termes nobles & énergiques ; & ſans parler ici de l'éloquence des choſes, elle a acquis l'éloquence des paroles. C'eſt dans le ſiècle de Louis XIV, comme on l'a dit, que cette éloquence a eu ſon plus grand éclat, & que la langue a été fixée. Quelques changemens que le tems & le caprice lui préparent, les bons auteurs du dix-ſeptième & du dix-huitième ſiècles ſerviront toujours de modèle.

On ne devait pas attendre que le Français dût ſe diſtinguer dans la philoſophie. Un gouvernement long-tems gotique étouffa toute lumière pendant plus de douze cents ans ; & des maîtres d'erreurs, payés pour abrutir la nature humaine, épaiſſirent encore les ténèbres. Cependant aujourd'hui, il y a plus de philoſophie dans Paris que dans aucune ville de la terre, & peut-être que dans toutes les villes enſemble, excepté Londres. Cet eſprit de raiſon pénètre même dans les

provinces

provinces. Enfin, le génie français eſt peut-être égal aujourd'hui à celui des Anglais en philoſophie ; peut-être ſupérieur à tous les autres peuples, depuis quatre-vingts ans, dans la littérature ; & le premier, ſans doute, pour les douceurs de la ſociété, pour cette politeſſe ſi aiſée, ſi naturelle, qu'on appelle improprement urbanité.

Du mot GALANT.

CE mot vient de gal, qui d'abord ſignifia gaieté & réjouiſſance, ainſi qu'on le voit dans Alain Chartier & dans Froiſſard : on trouve même dans le roman de la Roſe, galandé, pour ſignifier, orné, paré.

La belle fut bien atornée,
Et d'un filet d'or galandée.

Il eſt probable que le gala des Italiens & le galan des Eſpagnols, ſont dérivés du mot gal, qui paraît ordinairement celtique ; delà ſe forma inſenſiblement galant, qui ſignifie *un homme empreſſé à plaire.* Ce mot reçut une ſignification plus noble dans les tems de chevalerie, où ce deſir de plaire ſe ſignalait par des combats. *Se conduire galamment, ſe tirer d'affaire galamment*, veut même encore dire, *ſe conduire en homme de cœur.* Un *galant homme*, chez les Anglais ſignifie un *homme de courage :* en France, il veut dire de plus, *un homme à nobles procédés.* Un homme galant eſt tout autre choſe qu'un galant homme celui-ci tient plus de l'honnête homme, celui-là ſe rapproche plus du petit-maître, de l'homme à bonnes fortunes. Etre galant, en général, c'eſt chercher à plaire par des ſoins agréables, par des empreſſemens flatteurs. *Il a été très-galant avec ces*

dames, veut dire ſeulement, *il a montré quelque choſe de plus que de la politeſſe* : mais *être le galant d'une dame*, a une ſignification plus forte ; cela ſignifie *être ſon amant* : ce mot n'eſt preſque plus d'uſage que dans les vers familiers. Un galant eſt non-ſeulement un homme à bonnes fortunes, mais ce mot porte avec ſoi quelque idée de hardieſſe, & même d'effronterie : c'eſt en ce ſens que la Fontaine a dit :

Mais un galant chercheur de pucelage.

Ainſi le même mot ſe prend en pluſieurs ſens. Il en eſt de même de galanterie, qui ſignifie tantôt coquetterie dans l'eſprit, paroles flatteuſes, tantôt préſent de petits bijoux, tantôt intrigue avec une femme ou pluſieurs ; & même depuis peu, il a ſignifié ironiquement *faveurs de Vénus* : ainſi, *dire des galanteries*, *donner des galanteries*, *avoir des galanteries*, *attraper une galanterie*, ſont des choſes toutes différentes. Preſque tous les termes qui entrent fréquemment dans la converſation, reçoivent ainſi beaucoup de nuances qu'il eſt difficile de démêler : les mots techniques ont une ſignification plus préciſe & moins arbitraire.

Du mot GARANT.

GARANT, eſt celui qui ſe rend reſponſable de quelque choſe envers quelqu'un, & qui eſt obligé de l'en faire jouir. Le mot garant vient du celte & du tudeſque Warrant. Nous avons changé en *G* tous les doubles *W* des termes que nous avons conſervés de ces anciens langages. Warrant ſignifie encore, chez la plupart des nations du Nord, *aſſurance*, *garantie* ; & c'eſt en ce ſens qu'il veut dire en anglais, *édit du roi*, comme ſignifiant *promeſſe du roi*. Lorſque, dans le

moyen âge, les rois faiſaient des traités, ils étaient garantis de part & d'autre par pluſieurs chevaliers, qui juraient de faire obſerver le traité, & même qui le ſignaient, lorſque par haſard il ſavaient écrire. Quand l'empereur Fréderic Barberouſſe céda tant de droits au pape Alexandre III, dans le célèbre congrès de Veniſe en 1117, l'empereur mit ſon ſceau à l'inſtrument que le pape & les cardinaux ſignèrent. Douze princes de l'empire garantirent le traité par un ſerment ſur l'évangile; mais aucun d'eux ne ſigna. Il n'eſt point dit que le doge de Veniſe garantit cette paix, qui ſe fit dans ſon palais.

Lorſque Philippe-Auguſte conclut la paix en 1200 avec Jean roi d'Angleterre, les principaux barons de France & ceux de Normandie en jurèrent l'obſervation, comme cautions, comme parties garantes. Les Français firent ſerment de combattre le roi de France, s'il manquait à ſa parole, & les Normands de combattre leur ſouverain, s'il ne tenait pas la ſienne.

Un connétable de Montmorenci ayant traité avec un comte de la Marche en 1227, pendant la minorité de Louis IX, jura l'obſervation du traité ſur l'ame du roi.

L'uſage de garantir les états d'un tiers, était très-ancien ſous un nom différent. Les Romains garantirent ainſi les poſſeſſions de pluſieurs princes d'Aſie & d'Afrique, en les prenant ſous leur protection, en attendant qu'ils s'emparaſſent des terres protégées.

On doit regarder comme une garantie réciproque, l'alliance ancienne de la France & de la Caſtille de roi à roi, de royaume à royaume, & d'homme à homme.

On ne voit guère de traité où la garantie des états d'un tiers ſoit expreſſément ſtipulée, avant celui que la médiation de Henri IV fit conclure entre l'Eſpagne &

les Etats-Généraux en 1609. Il obtint que le roi d'Espagne Philippe III, reconnût les Provinces-Unies pour libres & souveraines. Il signa & fit même signer au roi d'Espagne la garantie de cette souveraineté des sept provinces & la république reconnut qu'elle lui devait sa liberté. C'est surtout dans nos derniers tems que les traités de garantie ont été plus fréquens. Malheureusement ces garanties ont quelquefois produit des ruptures & des guerres ; & on a reconnu que la force est le meilleur garant qu'on puisse avoir.

DE LA GAZETTE.

RELATION des affaires publiques. Ce fut au commencement du dix-septième siècle que cet usage utile fut inventé à Venise, dans le tems que l'Italie était encore le centre des négotiations de l'Europe, & que Venise était toujours l'asyle de la liberté. On appella ces feuilles, qu'on donnait une fois par semaine, gazettes, du nom de *gazetta*, petite monnoie revenante à un de nos demi-sols, qui avait cours alors à Venise. Cet exemple fut ensuite imité dans toutes les grandes villes de l'Europe.

De tels journaux étaient établis à la Chine de tems immémorial ; on y imprime tous les jours la gazette de l'empire, par ordre de la cour. Si cette gazette est vraie, il est à croire que toutes les vérités n'y sont pas ; aussi ne doivent-elles pas y être.

Le médecin Théophraste Renaudot donna en France les premières gazettes en 1631, & il en eut le privilège, qui a été long-tems un patrimoine de sa famille. Ce privilège est devenu un objet important dans Amsterdam ; & la plupart des gazettes des Provinces-Unies sont encore un revenu pour plusieurs familles de magistrats,

qui paient les écrivains. La ſeule ville de Londres à plus de douze gazettes par ſemaine. On ne peut les imprimer que ſur du papier timbré ; ce qui n'eſt pas une taxe indifférente pour l'état.

Les gazettes de la Chine ne regardent que cet empire ; celles de l'Europe embraſſent l'univers. Quoiqu'elles ſoient ſouvent remplies de fauſſes nouvelles, elles peuvent cependant fournir de bons matériaux pour l'hiſtoire ; parce que d'ordinaire les erreurs d'une gazette ſont rectifiées par les ſuivantes, & qu'on y trouve preſque toutes les piéces authentiques, que les ſouverains mêmes y font inſérer. Les gazettes de France ont toujours été revues par le miniſtère. C'eſt pourquoi les auteurs ont toujours employé certaines formules, qui ne paraiſſent pas être dans les bienſéances de la ſociété, en ne donnant le titre de monſieur qu'à certaines perſonnes, & celui de ſieur aux autres ; les auteurs ont oublié qu'ils ne parlaient pas au nom du roi. Ces journaux publics n'ont d'ailleurs jamais été ſouillés par la médiſance, & ont été toujours aſſez correctement écrits.

Il n'en eſt pas de même des gazettes étrangères ; celles de Londres, excepté celles de la cour, ſont ſouvent remplies de cette indécence que la liberté de la nation autoriſe. Les gazettes françaiſes faites en ce pays, ont été rarement écrites avec pureté, & n'ont pas peu ſervi quelquefois à corrompre la langue. Un des grands défauts qui s'y ſont gliſſés, c'eſt que les auteurs en voyant la teneur des arrêts de France, qui s'expriment ſuivant les anciennes formules, ont cru que ces formules étaient conformes à notre ſyntaxe, & ils les ont imitées dans leur narration ; c'eſt comme ſi un hiſtorien romain eût employé le ſtyle de la loi des douze tables. Ce n'eſt que dans le ſtyle des loix qu'il eſt permis de dire, *le roi aurait reconnu*, *le roi aurait établi une loterie* : mais il faut que le *gazetier* diſe, *nous apprenons que le roi a établi*, & non pas *aurait établi une loterie*, &c... *nous*

apprenons que les Français ont pris Minorque, & non pas *auraient pris Minorque.* Le ſtyle de ces écrits doit être de la plus grande ſimplicité ; les épithètes y ſont ridicules. Si le parlement a une audience du roi, il ne faut pas dire *cet auguſte corps a eu une audience du roi, ces pères de la patrie ſont revenus à cinq heures préciſes.* On ne doit jamais prodiguer ces titres ; il ne faut les donner que dans les occaſions où ils ſont néceſſaires. *Son alteſſe dîna avec ſa majeſté, & ſa majeſté mena enſuite ſon alteſſe à la comédie ; après quoi ſon alteſſe joua avec ſa majeſté : & les autres alteſſes & leurs excellences meſſieurs les ambaſſadeurs aſſiſtèrent au repas que ſa majeſté donna à leurs alteſſes.* C'eſt une affectation ſervile qu'il faut éviter. Il n'eſt pas néceſſaire de dire que les termes injurieux ne doivent jamais être employés ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

A l'imitation des gazettes politiques, on commença en France à imprimer les gazettes littéraires en 1665 ; car les premiers journaux ne furent en effet que de ſimples annonces des nouveaux imprimés en Europe ; bientôt après on y joignit une critique raiſonnée. Elle déplut à pluſieurs auteurs, toute modérée qu'elle était. Nous ne voulons point anticiper ici l'article Journal ; nous ne parlerons que de ces gazettes littéraires, dont on ſurchargea le public, qui avait déjà de nombreux journaux de tous les pays de l'Europe, où les ſciences ſont cultivées. Ces gazettes parurent vers l'an 1723 à Paris ſous pluſieurs noms différens : *Nouvelliſtes du Parnaſſe*, *Obſervations ſur les écrits modernes* &c. La plupart ont été faites uniquement pour gagner de l'argent ; & comme on n'en gagne point à louer des auteurs, la ſatyre fit d'ordinaire le fond de ces écrits. On y mêla ſouvent des perſonnalités odieuſes ; la malignité en procura le débit : mais la raiſon & le bon goût qui prévalent toujours à la longue, les firent tomber dans le mépris & dans l'oubli.

DU GENRE DE STYLE.

COMME le genre d'exécution que doit employer tout artiste dépend de l'objet qu'il traite, comme le genre de Poussin n'est point celui de Teniers, ni l'architecture d'un temple celle d'une maison commune, ni la musique d'un opéra-tragédie celle d'un opéra-bouffon; aussi chaque genre d'écrire a son style propre en prose & en vers. On sait assez que le style de l'histoire, n'est pas celui d'une oraison funèbre; qu'une dépêche d'ambassadeur ne doit pas être écrite comme un sermon; que la comédie ne doit point se servir des tours hardis de l'ode, des expressions pathétiques de la tragédie, ni des métaphores & des comparaisons de l'épopée.

Chaque genre a ses nuances différentes : on peut au fond les réduire à deux, le simple & le relevé. Ces deux genres, qui en embrassent tant d'autres, ont des beautés nécessaires qui leur sont également communes; ces beautés sont la justesse des idées, leur convenance, l'élégance, la propriété des expressions, la pureté du langage. Tout écrit de quelque nature qu'il soit, exige ces qualités; les différences consistent dans les idées propres à chaque sujet, dans les figures, dans les tropes; ainsi un personnage de comédie n'aura ni idées sublimes, ni idées philosophiques; un berger n'aura point les idées d'un conquérant; une épître didactique ne respirera point la passion; & dans aucun de ces écrits, on n'emploiera ni métaphores hardies, ni exclamations pathétiques, ni expressions véhémentes.

Entre le simple & le sublime, il y a plusieurs nuances, & c'est l'art de les assortir, qui contribue à la perfection de l'éloquence & de la poésie : c'est par cet art que Virgile s'est élevé quelquefois dans l'églogue; ce vers,

Ut vidi! ut perii! ut me malus abstulit error!

ferait aussi beau dans la bouche de Didon, que dans celle d'un berger; parce qu'il est naturel, vrai & élégant, & que le sentiment qu'il renferme, convient à toutes sortes d'états; mais ce vers,

Castaneæque nuces mea quas Amarillis amabat,

ne conviendrait pas à un personnage héroïque, parce qu'il a pour objet une chose trop petite pour un héros.

Nous n'entendons point par petit, ce qui est bas & grossier; car le bas & le grossier n'est point un genre, c'est un défaut.

Ces deux exemples font voir évidemment dans quel cas on doit se permettre le mêlange des styles, & quand on doit se le défendre. La tragédie peut s'abaisser, elle le doit même; la simplicité relève souvent la grandeur, selon le précepte d'Horace:

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.

Ainsi ces deux beaux vers de Titus, si naturels & si tendres,

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois,

ne feraient point du tout déplacés dans le haut comique; mais ce vers d'Antiochus,

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

ne pourrait convenir à un amant dans une comédie parce que cette belle expression figurée *dans l'Orient désert*, est d'un genre trop relevé pour la simplicité des brodequins. Nous avons remarqué déjà au mot Esprit, qu'un auteur qui a écrit sur la physique, & qui pré-

tend qu'il y a eu un Hercule phyſicien, ajoute qu'on ne pouvait réſiſter à un philoſophe de cette force. Un autre qui vient d'écrire un petit livre (lequel il ſuppoſe être phyſique & moral) contre l'utilité de l'inoculation, dit *que ſi on met en uſage la petite vérole artificielle, la mort ſerait bien attrapée.*

Ce défaut vient d'une affectation ridicule; il en eſt un autre qui n'eſt que l'effet de la négligence, c'eſt de mêler au ſtyle ſimple & noble qu'exige l'hiſtoire, ces termes populaires, ces expreſſions triviales que la bienſéance réprouve. On trouve ſouvent dans Mézerai, & même dans Daniel, qui ayant écrit long-tems après lui, devrait être plus correct; *qu'un général ſur ces entrefaites ſe mit aux trouſſes de l'ennemi, qu'il ſuivit ſa pointe, qu'il le battit à plate couture.* On ne voit point de pareille baſſeſſe de ſtyle dans Tite-Live, dans Tacite, dans Guichardin, dans Clarendon.

Remarquons ici qu'un auteur qui s'eſt fait un genre de ſtyle, peut rarement le changer quand il change d'objet. La Fontaine dans ſes opéra emploie le même genre qui lui eſt ſi naturel dans ſes contes & dans ſes fables. Benſérade mit dans ſa traduction des métamorphoſes d'Ovide le *genre* de plaiſanterie qui l'avait fait réuſſir dans des madrigaux. La perfection conſiſterait à ſavoir aſſortir toujours ſon ſtyle à la matière qu'on traite; mais qui peut être le maître de ſon habitude, & ployer ſon génie à ſon gré?

GENS DE LETTRES.

CE mot répond précifément à celui de *Grammairiens* : chez les Grecs & les Romains, on entendait par *Grammairien*, non-feulement un homme verfé dans la grammaire proprement dite, qui eft la bafe de toutes les connaiffances ; mais un homme qui n'était pas étranger dans la géométrie, dans la philofophie, dans l'hiftoire générale & particulière, qui furtout faifait fon étude de la poéfie & de l'éloquence ; c'eft ce que font nos gens de lettres d'aujourd'hui. On ne donne point ce nom à un homme qui, avec peu de connaiffances, ne cultive qu'un feul genre. Celui qui n'ayant lu que des romans, ne fera que des romans ; celui qui fans aucune littérature aura compofé au hafard quelques piéces de théâtre, qui dépourvu de fcience aura fait quelques fermons, ne fera pas compté parmi les *gens de lettres*. Ce titre a, de nos jours, encore plus d'étendue que le mot *Grammairien* n'en aurait chez les Grecs & chez les Latins. Les Grecs fe contentaient de leur langue, les Romains n'apprenaient que le grec, aujourd'hui *l'homme de lettres* ajoute fouvent à l'étude du grec & du latin, celle de l'italien, de l'efpagnol & furtout de l'anglais. La carrière de l'hiftoire eft cent fois plus immenfe qu'elle ne l'était pour les anciens ; & l'hiftoire naturelle s'eft accrue à proportion de celle des peuples. On n'exige pas qu'un *homme de lettres* approfondiffe toutes ces matières ; la fcience univerfelle n'eft plus à la portée de l'homme : mais les véritables *gens de lettres* fe mettent en état de porter leurs pas dans ces différens terrains, s'ils ne peuvent les cultiver tous.

Autrefois dans le feizième fiècle, & bien avant dans le dix-feptième, les littérateurs s'occupaient beaucoup

dans la critique grammaticale des auteurs Grecs & Latins; & c'eſt à leurs travaux que nous devons les dictionnaires, les éditions correctes, les commentaires des chefs-d'œuvre de l'antiquité; aujourd'hui cette critique eſt moins néceſſaire, & l'eſprit philoſophique lui a ſuccédé : c'eſt cet eſprit philoſophique qui ſemble conſtituer le caractère des *gens de lettres*; & quand il ſe joint au bon goût, il forme un littérateur accompli.

C'eſt un des grands avantages de notre ſiècle, que ce nombre d'hommes inſtruits qui paſſent des épines des mathématiques aux fleurs de la poéſie, & qui jugent également bien d'un livre de métaphyſique & d'une piéce de théatre. L'eſprit du ſiècle les a rendus pour la plupart auſſi propres pour le monde que pour le cabinet; & c'eſt en quoi ils ſont fort ſupérieurs à ceux des ſiècles précédens. Ils furent écartés de la ſociété juſqu'au tems de Balzac & de Voiture; ils en ont fait depuis une partie devenue néceſſaire. Cette raiſon approfondie & épurée que pluſieurs ont répandue dans leurs converſations, a contribué beaucoup à inſtruire & à polir la nation : leur critique ne s'eſt plus conſumée ſur des mots grecs & latins; mais appuyée d'une ſaine philoſophie, elle a détruit tous les préjugés dont la ſociété était infectée : prédictions des aſtrologues, divinations des magiciens, ſortilèges de toutes eſpèces, faux preſtiges, faux merveilleux, uſages ſuperſtitieux. Ils ont relégué dans les écoles mille diſputes puériles, qui étaient autrefois dangereuſes, & qu'ils ont rendues mépriſables : par-là ils ont en effet ſervi l'état. On eſt quelquefois étonné que ce qui bouleverſait autrefois le monde, ne le trouble plus aujourd'hui; c'eſt aux véritables gens de lettres qu'on en eſt redevable.

Ils ont d'ordinaire plus d'indépendance dans l'eſprit que les autres hommes; & ceux qui ſont nés ſans fortune trouvent aiſément dans les fondations de Louis XIV, de quoi affermir en eux cette indépendance. On ne voit

point, comme autrefois, de ces épîtres dédicatoires que l'intérêt & la bassesse offraient à la vanité.

Un *homme de lettres* n'est pas ce qu'on appelle un *bel esprit* : le bel esprit seul suppose moins de culture, moins d'étude, & n'exige nulle philosophie ; il consiste principalement dans l'imagination brillante, dans les agrémens de la conversation, aidés d'une lecture commune. Un bel esprit peut aisément ne point mériter le titre d'*homme de lettres*, & l'*homme de lettres* peut ne point prétendre au brillant du bel esprit.

Il y a beaucoup de *gens de lettres* qui ne sont point auteurs, & ce sont probablement les plus heureux. Ils sont à l'abri du dégoût que la profession d'auteur entraîne quelquefois, des querelles que la rivalité fait naître, des animosités de parti, & des faux jugemens ; ils jouissent plus de la société ; ils sont juges, & les autres sont jugés.

Des mots GLOIRE & GLORIEUX.

LA *Gloire* est la réputation jointe à l'estime ; elle est au comble, quand l'admiration s'y joint. Elle suppose toujours des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talens, & toujours de grandes difficultés surmontées. César, Alexandre ont eu de la *gloire*. On ne peut guère dire que Socrate en ait eu : il attire l'estime, la vénération, la pitié, l'indignation contre ses ennemis ; mais le terme de *gloire* serait impropre à son égard. Sa mémoire est respectable plutôt que *glorieuse*. Attila eut beaucoup d'éclat ; mais il n'a point de *gloire* ; parce que l'histoire, qui peut se tromper, ne lui donne point de vertus. Charles XII a encore de la gloire, parce que sa valeur, son désintéressement, sa libéralité ont été extrêmes. Les succès suffisent pour la réputation, mais

non pas pour la *gloire*. Celle de Henri IV augmente tous les jours, parce que le tems a fait connaître toutes ſes vertus, qui étaient incomparablement plus grandes que ſes défauts.

La *gloire* eſt auſſi le partage des inventeurs dans les beaux-arts; les imitateurs n'ont que des applaudiſſemens. Elle eſt encore accordée aux grands talens, mais dans des arts ſublimes. On dira bien, la *gloire* de Virgile, de Ciceron, mais non de Martial & d'Aulu-Gelle.

On a oſé dire la *gloire* de DIEU : il travaille pour la *gloire* de DIEU ; DIEU a créé le monde pour ſa *gloire* : ce n'eſt pas que l'Etre ſuprême puiſſe avoir de la *gloire*; mais les hommes n'ayant point d'expreſſions qui lui conviennent, emploient pour lui celles dont ils ſont le plus flattés.

La vaine *gloire* eſt cette petite ambition qui ſe contentes des apparences, qui s'étale dans le grand faſte, & qui ne s'élève jamais aux grandes choſes. On a vu des ſouverains qui, ayant une *gloire* réelle, ont encore aimé la vaine *gloire*, en recherchant trop de louanges, en aimant trop l'appareil de la repréſentation.

La fauſſe gloire tient ſouvent à la vaine, mais ſouvent elle porte à des excès; & la vaine ſe renferme plus dans les petiteſſes. Un prince qui mettra ſon honneur à ſe venger, cherchera une gloire fauſſe, plutôt qu'une gloire vaine.

Faire gloire, faire vanité, ſe faire honneur ſe prennent quelquefois dans le même ſens, & ont auſſi des ſens différens. Ont dit également, *il fait gloire*, *il fait vanité*, *il ſe fait honneur de ſon luxe, de ſes excès.* Alors gloire ſignifie fauſſe gloire. Il fait gloire de ſouffrir pour la bonne cauſe, & non pas, il fait vanité. Il ſe fait honneur de ſon bien, & non pas, il fait gloire ou vanité de ſon bien.

Rendre gloire ſignifie reconnaître, atteſter. *Rendez*

gloire à la vérité, reconnaiſſez la vérité. *Au* DIEU *que vous ſervez*, *princeſſe*, *rendez gloire*, (Athal.) atteſtez le DIEU que vous ſervez.

La gloire eſt priſe pour le ciel ; il eſt au ſéjour de la gloire.

Où le conduiſez-vous ? ... à la mort ... à la gloire.

POLYEUCTE.

On ne ſe ſert de ce mot pour déſigner le ciel que dans notre religion. Il n'eſt pas permis de dire que Bacchus, Hercule, furent reçus dans la gloire, en parlant de leur apothéoſe.

Glorieux, quand il eſt l'épithète d'une choſe inanimée, eſt toujours une louange ; bataille, paix, affaire glorieuſe. Rang glorieux ſignifie rang élevé, non pas *rang qui donne de la gloire*, mais dans lequel on peut en acquérir. Homme glorieux, eſprit glorieux eſt toujours une injure ; il ſignifie celui qui ſe donne à lui-même ce qu'il devait mériter des autres : ainſi on dit, un règne glorieux, & non pas un roi glorieux. Cependant ce ne ſerait pas une faute de dire au pluriel, les plus glorieux conquérans ne valent pas un prince bienfaiſant ; mais on ne dira pas les princes glorieux, pour dire les princes illuſtres.

Le glorieux n'eſt pas tout-à-fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux. Le fier tient de l'arrogant & du dédaigneux, & ſe communique peu. L'avantageux abuſe de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le glorieux eſt plus rempli de vanité ; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes ; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet. L'orgueilleux ſe croit quelque choſe ; le glorieux veut paraître quelque choſe. Les nouveaux parvenus ſont d'ordinaire plus glorieux que les autres. On a appellé quelquefois les

faints & les anges, les glorieux, comme habitans du féjour de la gloire.

Glorieufement eft toujours pris en bonne part ; il règne glorieufement ; il fe tira glorieufement d'un grand danger, d'une mauvaife affaire.

Se *glorifier* eft tantôt pris en bonne part, tantôt en mauvaife, felon l'objet dont il s'agit. Il fe glorifie d'une difgrace qui eft le fruit de fes talens & l'effet de l'envie. On dit des martyrs qu'ils glorifiaient DIEU, c'eft-à-dire, le DIEU qu'ils annonçaient.

DU GOUT.

LE *goût*, ce fens, ce don de difcerner nos alimens, a produit dans toutes les langues connues, la métaphore qui exprime par le mot goût, le fentiment des beautés & des défauts dans tous les arts : c'eft un difcernement prompt, comme celui de la langue & du palais, & qui prévient comme lui, la réflexion ; il eft, comme lui, fenfible & voluptueux à l'égard du bon ; il rejette, comme lui, le mauvais avec foulèvement ; il eft fouvent, comme lui, incertain & égaré, ignorant même fi ce qu'on lui préfente doit lui plaire, ayant quelquefois befoin, comme lui, d'habitude pour fe former.

Il ne fuffit pas pour le goût, de voir, de connaître la beauté d'un ouvrage ; il faut la fentir, en être touché. Il ne fuffit pas de fentir, d'être touché d'une manière confufe, il faut démêler les différentes nuances : rien ne doit échapper à la promptitude du difcernement ; & c'eft encore une reffemblance de ce goût intellectuel, de ce goût des arts, avec le goût fenfuel ; car le gourmet fent & reconnaît promptement

le mêlange des deux liqueurs : l'homme de goût, le connaiffeur, verra d'un coup d'œil prompt le mêlange des deux ftyles ; il verra un défaut à côté d'un agrément ; il fera faifi d'enthoufiafme à ce vers des Horaces :

Que voulez-vous qu'il fît contre trois ? Qu'il mourût !

Il fentira du dégoût involontaire au vers fuivant :

Ou qu'un beau défefpoir alors le fecourût.

Comme le mauvais goût, au phyfique, confifte à n'être flatté que par des affaifonnemens trop piquans & trop recherchés ; ainfi le mauvais goût dans les arts, eft de ne fe plaire qu'aux ornemens étudiés, & de ne pas fentir la belle nature.

Le goût dépravé, dans les alimens, eft de choifir ceux qui dégoûtent les autres hommes ; c'eft une efpèce de maladie. Le goût dépravé, dans les arts, eft de fe plaire à des fujets qui révoltent les efprits bien faits ; de préférer le burlefque au noble, le précieux & l'affecté au beau fimple & naturel : c'eft une maladie de l'efprit. On fe forme le goût des arts beaucoup plus que le goût fenfuel ; car dans le goût phyfique, quoiqu'on finiffe quelquefois par aimer les chofes pour lefquelles on avait d'abord de la répugnance, cependant la nature n'a pas voulu que les hommes en général appriffent à fentir ce qui leur eft néceffaire ; mais le goût intellectuel demande plus de tems pour fe former. Un jeune homme fenfible, mais fans aucune connaiffance, ne diftingue point d'abord les parties d'un grand chœur de mufique ; les yeux ne diftinguent point d'abord, dans un tableau, les gradations, le clair-obfur, la perfpective, l'accord des couleurs, la correction du deffein : mais peu à peu fes oreilles apprennent à entendre, & fes yeux à voir : il fera ému à la première repréfentation qu'il verra d'une belle tragédie ; mais il n'y démêlera ni le mérite des

unités ;

unités ; ni cet art délicat, par lequel aucun perfonnage n'entre ni ne fort fans raifon ; ni cet art, encore plus grand, qui concentre des intérêts divers dans un feul ; ni enfin les autres difficultés furmontées. Ce n'eft qu'avec de l'habitude & des réflexions qu'il parvient à fentir tout-d'un-coup, avec plaifir, ce qu'il ne démêlait pas auparavant. Le goût fe forme infenfiblement dans une nation qui n'en avait pas, parce qu'on y prend peu à peu l'efprit des bons artiftes. On s'accoutume à voir des tableaux avec les yeux de le Brun, du Pouffin, de le Sueur : on entend la déclamation notée des fcènes de Quinault, avec l'oreille de Lulli ; & les airs & les fymphonies, avec celle de Rameau. On lit les livres avec l'efprit des bons auteurs.

Si toute une nation s'eft réunie dans les premiers tems de la culture des beaux-arts, à aimer des auteurs pleins de défauts, & méprifés avec le tems, c'eft que ces auteurs avaient des beautés naturelles que tout le monde fentait, & qu'on n'était pas encore à portée de démêler leurs imperfections. Ainfi Lucilius fut chéri des Romains avant qu'Horace l'eût fait oublier ; Regnier fut goûté des Français avant que Boileau parût : & fi des auteurs anciens, qui bronchent à chaque pas, ont pourtant confervé leur grande réputation, c'eft qu'il ne s'eft point trouvé d'écrivain pur & châtié chez ces nations, qui leur ait décillé les yeux, comme il s'eft trouvé un Horace chez les Romains, un Boileau chez les Français.

On dit qu'il ne faut point difputer des goûts ; & on a raifon, quand il n'eft queftion que du goût fenfuel, de la répugnance que l'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre : on n'en difpute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en eft pas de même dans les arts ; comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût, qui les difcerne, & un mauvais goût, qui les ignore : & on

corrige souvent le défaut d'esprit, qui donne un goût de travers. Il y a aussi des ames froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer, ni redresser ; c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'il n'en ont point.

Le goût est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des beaux-arts : alors il mérite plutôt le nom de fantaisie. C'est la fantaisie, plutôt que le goût, qui produit tant de modes nouvelles.

Le goût peut se gâter chez une nation ; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées ; ils s'éloignent de la belle nature, que leurs prédécesseurs ont saisie : il y a du mérite dans leurs efforts ; ce mérite couvre leurs défauts. Le public amoureux des nouveautés, court après eux ; il s'en dégoûte, & il en paraît d'autres qui font de nouveaux efforts pour plaire, ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers : le goût se perd ; on est entouré de nouveautés, qui sont rapidement effacées les unes par les autres ; le public ne sait plus où il en est, & il regrette en vain le siècle du bon goût, qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent encore loin de la foule.

Il est de vastes pays où le goût n'est jamais parvenu ; ce sont ceux où la société ne s'est point perfectionnée, où les hommes & les femmes ne se rassemblent point, où certains arts, comme la sculpture, la peinture des êtres animés, sont défendus par la religion. Quand il a peu de société, l'esprit est rétréci, sa pointe s'émousse, il n'a pas de quoi se former le goût. Quand plusieurs beaux-arts manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir ; parce que tous se tiennent

par la main, & dépendent les uns des autres. C'eſt une des raiſons pourquoi les Aſiatiques n'ont jamais eu d'ouvrages bien faits preſque en aucun genre, & que le goût n'a été le partage que de quelques peuples de l'Europe.

Du mot GRACE.

DANS les perſonnes, dans les ouvrages; grace ſignifie non-ſeulement ce qui plaît, mais ce qui plaît avec attrait. C'eſt pourquoi les anciens avaient imaginé que la déeſſe de la beauté ne devait jamais paraître ſans les graces. La beauté ne déplaît jamais, mais elle peut être dépourvue de ce charme ſecret qui invite à la regarder, qui attire, qui rempli l'ame d'un ſentiment doux. Les graces dans la figure, dans le maintien, dans l'action, dans les diſcours, dépendent de ce mérite qui attire. Une belle perſonne n'aura point de graces dans le viſage, ſi la bouche eſt fermée ſans ſourire, ſi les yeux ſont ſans douceur. Le ſérieux n'eſt jamais gracieux; il n'attire point; il approche trop du ſévère, qui rebute.

Un homme bien fait, dont le maintien eſt mal aſſuré ou gêné; la démarche précipitée ou peſante; les geſtes lourds, n'a point de grace; parce qu'il n'a rien de doux, de liant dans ſon extérieur.

La voix d'un orateur qui manquera d'inflexion & de douceur, ſera ſans grace.

Il en eſt de même dans tous les arts. La proportion, la beauté, peuvent n'être point gracieuſes. On ne peut dire que les pyramides d'Egypte aient des graces. On ne pourrait le dire du coloſſe de Rodes comme de la Vénus de Gnide. Tout ce qui eſt uniquement dans le

genre fort & vigoureux, a un mérite qui n'eſt pas celui des graces.

Ce ſerait mal connaître Michel-Ange & le Caravage, que de leur attribuer les graces de l'Albane. Le ſixième livre de l'Enéide eſt ſublime : le quatrième a plus de grace. Quelques odes galantes d'Horace reſpirent les graces, comme quelques-unes de ſes épîtres enſeignent la raiſon.

Il ſemble qu'en général le petit, le joli en tout genre, ſoit plus ſuſceptible de graces que le grand. On louerait mal une oraiſon funèbre, une tragédie, un ſermon, ſi on leur donnait l'épithète de gracieux.

Ce n'eſt pas qu'il y a un ſeul genre d'ouvrage qui puiſſe être bon en étant oppoſé aux graces ; car leur oppoſé eſt la rudeſſe, le ſauvage, la ſéchereſſe. L'hercule Farnèſe ne devait point avoir les graces du Belvedere & de l'Antinoüs ; mais il n'eſt ni rude, ni agreſte. L'incendie de Troye, dans Virgile, n'eſt point décrit avec les graces d'une élégie de Tibulle ; il plaît par des beautés fortes. Un ouvrage peut donc être ſans graces, ſans que cet ouvrage ait le moindre déſagrément. Le terrible, l'horrible, la deſcription, la peinture d'un monſtre, exigent qu'on s'éloigne de tout ce qui eſt gracieux : mais non pas qu'on affecte uniquement l'oppoſé. Car ſi un artiſte, en quelque genre que ce ſoit, n'exprime que des choſes affreuſes, s'il ne les adoucit pas par des contraſtes agréables, il rebutera.

La grace, en peinture, en ſculpture, conſiſte dans la molleſſe des contours, dans une expreſſion douce, & la peinture a, par-deſſus la ſculpture, la grace de l'union des parties, celles des figures qui s'animent l'une par l'autre, & qui ſe prêtent des agrémens par leurs attributs & par leurs regards.

Les graces de la diction, ſoit en éloquence, ſoit en poéſie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des

phrafes, & encore plus de la délicateffe des idées & des defcriptions riantes. L'abus des graces eft l'afféterie, comme l'abus du fublime eft l'ampoulé; toute perfection eft près d'un défaut.

Avoir de la grace, s'entend de la chofe & de la perfonne : *Cet ajuftement, cet ouvrage, cette femme a de la grace.* La bonne grace appartient à la perfonne feulement : *Elle fe préfente de bonne grace. Il a fait de bonne grace ce qu'on attendait de lui. Avoir des graces. Cette femme a des graces dans fon maintien, dans ce qu'elle dit, dans ce qu'elle fait.*

Obtenir fa grace, c'eft, par métaphore, obtenir fon pardon, comme faire grace eft pardonner. On fait grace d'une chofe, s'emparant du refte. *Les commis lui prirent tous fes effets, & lui firent grace de fon argent. Faire des graces, répandre des graces*, eft le plus bel apanage de la fouveraineté; c'eft faire du bien, c'eft plus que juftice. *Avoir les bonnes graces de quelqu'un*, ne fe dit que par rapport à un fupérieur; *avoir les bonnes graces d'une dame*, c'eft être fon amant favorifé. Etre en grace, fe dit d'un courtifan qui a été en difgrace : on ne doit pas faire dépendre fon bonheur de l'un, ni fon malheur de l'autre. On appelle bonnes graces, ces demi-rideaux d'un lit qui font aux deux côtés du chevet. Les graces, en grec charites, terme qui fignifie aimable.

Les graces, divinités de l'antiquité, font une des plus belles allégories de la mythologie des Grecs. Comme cette mythologie varie toujours, tantôt par l'imagination des poëtes, qui en furent les théologiens, tantôt par les ufages des peuples, le nombre, les noms, les attributs des graces changèrent fouvent. Mais enfin on s'accorda à les fixer au nombre de trois, & à les nommer Alaé, Thalie, Euphrofine, c'eft-à-dire, brillant, fleur, gaieté. Elles étaient toujours auprès de Vénus.

Nul voile ne devait couvrir leurs charmes. Elles présidaient aux bienfaits, à la concorde, aux réjouissances : aux amours, à l'éloquence même, elles étaient l'emblême sensible de tout ce qui peut rendre la vie agréable. On les peignait dansantes, & se tenant par la main : on n'entrait dans leurs temples que couronné de fleurs. Ceux qui ont consulté la mythologie fabuleuse, devaient au moins avouer le mérite de ces fictions riantes, qui annoncent des vérités dont résulterait la félicité du genre humain.

Du mot GRACIEUX.

GRACIEUX est un terme qui manquait à notre langue, & qu'on doit à Ménage. Bouhours, en avouant que Ménage en est l'auteur, prétend qu'il en a fait aussi l'emploi le plus juste, en disant :

Pour moi, de qui les vers n'ont rien de gracieux,

Le mot de Ménage n'en a pas moins réussi. Il veut dire plus qu'agréable ; il indique l'envie de plaire : des manières gracieuses, un air gracieux. Boileau dans son ode sur Namur, semble l'avoir employé d'une façon impropre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste :

Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

La plupart des peuples du Nord disent : *Notre gracieux souverain* : apparemment qu'ils entendent bienfaisant. De gracieux on a fait disgracieux, comme de

grace on a formé diſgrace ; des paroles diſgracieuſes, une aventure diſgracieuſe. On dit diſgracié, & on ne dit pas gracié. On commence à ſe ſervir du mot gracieuſer, qui ſignifie recevoir, parler obligeamment, mais ce mot n'eſt pas employé par les bons écrivains dans le ſtyle noble.

GRAND & GRANDEUR.

De ce qu'on entend par ces mots.

GRAND eſt un des mots les plus fréquemment employés dans le ſens moral & avec le moins de circonſpection. Grand-homme, grand génie, grand eſprit, grand capitaine, grand philoſophe, grand orateur, grand poëte ; on entend par cette expreſſion, *quiconque dans ſon art paſſe loin les bornes ordinaires.* Mais comme il eſt difficile de poſer ces bornes ; on donne ſouvent le nom de grand au médiocre.

On ſe trompe moins dans les ſignifications de ce terme au phyſique. On ſait ce que c'eſt qu'un grand orage, un grand malheur, une grande maladie, de grands biens, une grande misère.

Quelquefois le terme *gros* eſt mis au phyſique pour grand, mais jamais au moral. On dit, de gros biens, pour grandes richeſſes ; une groſſe pluie, pour grande pluie, mais non pas gros capitaine, pour grand capitaine ; gros miniſtre, pour grand miniſtre. Grand financier, ſignifie un homme très-intelligent dans les finances, de l'état ; gros financier, ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance.

Le grand homme eſt plus difficile à définir que le grand artiſte. Dans un art, dans une profeſſion, celui qui a paſſé de loin ſes rivaux, ou qui a la réputation de les

avoir ſurpaſſés, eſt appellé grand dans ſon art, & ſemble n'avoir eu beſoin que d'un ſeul mérite; mais le grand homme doit réunir des mérites différens. Gonſalve ſurnommé le grand-capitaine, qui diſait, *la toile d'honneur doit être groſſiérement tiſſue*, n'a jamais été appellé grand homme. Il eſt plus aiſé de nommer ceux à qui l'on doit refuſer l'épithète de grand homme, que de trouver ceux à qui on doit l'accorder. Il ſemble que cette dénomination ſuppoſe quelque grandes vertus. Tout le monde convient que Cromwell était le général le plus intrépide de ſon tems, le plus profond politique, le plus capable de conduire un parti, un parlement, une armée; nul écrivain cependant ne lui donne le titre de grand-homme, parce qu'avec de grandes qualités, il n'eut aucune grande vertu.

Il paraît que ce titre n'eſt le partage que du petit nombre d'hommes dont les vertus, les travaux & les ſuccès ont éclaté. Les ſuccès ſont néceſſaires, parce qu'on ſuppoſe qu'un homme toujours malheureux l'a été par ſa faute.

Grand tout court exprime ſeulement une dignité; c'eſt en Eſpagne un nom appellatif, honorifique, diſtinctif, que le roi donne aux perſonnes qu'il veut honorer. Les grands ſe couvrent devant le roi, ou avant de lui parler, ou après lui avoir parlé, ou ſeulement en ſe mettant en leur rang avec les autres.

Charles-Quint confirma à ſeize principaux ſeigneurs les privilèges de la grandeſſe. Cet empereur, roi d'Eſpagne, accorda les mêmes honneurs à beaucoup d'autre. Ses ſucceſſeurs en ont toujours augmenté le nombre. Les grands d'Eſpagne ont long-tems prétendu être traités comme les électeurs & les princes d'Italie. Ils ont à la cour de France les mêmes honneurs que les pairs.

Le titre de grand a toujours été donné en France à pluſieurs premiers officiers de la couronne, comme grand-ſénéchal, grand-maître, grand-chambellan, grand-

écuyer, grand-échanfon, grand-panetier, grand-veneur, grand-louvetier, grand-fauconnier. On leur donna ces titres par prééminence, pour les diftinguer de ceux qui fervaient fous eux. On ne le donna ni au connétable, ni au chancelier, ni aux maréchaux; quoique le connétable fût le premier des grands-officiers, le chancelier le fecond officier de l'état, & le maréchal le fecond officier de l'armée. La raifon en eft qu'ils n'avaient point de vice-gérens, de fous-connétables, de fous-maréchaux, de fous-chanceliers, mais des officiers d'une autre dénomination, qui exécutaient leurs ordres; au-lieu qu'il y avait des maîtres-d'hôtel fous le grand-maître, des chambellans fous le grand-chambellan, des écuyers fous le grand-écuyer, &c.

Grand, qui fignifie grand-feigneur, a une fignification plus étendue & plus incertaine. Nous donnons ce titre au fultan des Turcs, qui prend celui de Padisha, auquel grand-feigneur ne répond point. On dit, un grand, en parlant d'un homme d'une naiffance diftinguée, revêtu de dignités; mais il n'y a que les petits qui le difent. Un homme de quelque naiffance, ou un peu illuftré, ne donne ce nom à perfonne. Comme on appelle communément grand-feigneur, celui qui a de la naiffance, des dignités & des richeffes, la pauvreté femble ôter ce titre. On dit, un pauvre gentilhomme, & non pas un pauvre grand feigneur.

Grand eft autre que puiffant; on peut être l'un & l'autre; mais le puiffant défigne une place importante; le grand annonce plus d'extérieur & moins de réalité; le puiffant commande, le grand a des honneurs.

On a de la grandeur dans l'efprit, dans les fentimens, dans les manières, dans la conduite. Cette expreffion n'eft point employée pour les hommes d'un rang médiocre, mais pour ceux qui par leur état, font obligés à montrer de l'élévation. Il eft bien vrai que

l'homme le plus obſcur peut avoir plus de grandeur d'ame qu'un monarque ; mais l'uſage ne permet pas qu'on diſe, *ce marchand, ce fermier s'eſt conduit avec grandeur ;* à moins que dans une circonſtance ſingulière, & par oppoſition, on ne diſe, par exemple, *le fameux négociant qui reçut* Charles-Quint *dans ſa maiſon, & qui alluma un fagot de cannelle avec une obligation de cinquante mille ducats qu'il avait de ce prince, montra plus de grandeur d'ame que l'empereur.*

On donnait autrefois le titre de grandeur aux hommes conſtitués en dignité. Les curés en écrivant aux évêques, les appellaient encore votre grandeur. Ces titres que la baſſeſſe prodigue, & que la vanité reçoit, ne ſont plus guère en uſage.

La hauteur eſt ſouvent priſe pour la grandeur. Qui étale la grandeur, montre la vanité. On s'eſt épuiſé à écrire ſur la grandeur, ſelon ce mot de montagne : *nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.*

Des mots GRAVE & GRAVITÉ.

GRAVE, au ſens moral, tient toujours du phyſique, il exprime quelque choſe de poids ; c'eſt pourquoi on dit, *un homme, un auteur, des maximes de poids*, pour *homme, auteur, maximes graves.* Le grave eſt au ſérieux, ce que le plaiſant eſt à l'enjoué : il a un degré de plus, & ce degré eſt conſidérable. On peut être ſérieux par humeur, & même faute d'idées. On eſt grave ou par bienſéance, ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. Il y a de la différence entre être grave & être un homme grave. C'eſt un défaut d'être grave hors de propos. Celui qui eſt

grave dans la ſociété, eſt rarement recherché. Un homme grave eſt celui qui s'eſt concilié de l'autorité, plus par ſa ſageſſe que par ſon maintien.

Pietate gravem ac meritis ſi forte virum quem.

L'air décent eſt néceſſaire partout ; mais l'air grave n'eſt convenable que dans les fonctions d'un miniſtère important, dans un conſeil. Quand la gravité n'eſt que dans le maintien, comme il arrive très-ſouvent, on dit gravement des inepties ; cette eſpèce de ridicule inſpire de l'averſion. On ne pardonne pas à qui veut en impoſer par cet air d'autorité & de ſuffiſance.

Le duc de la Rochefoucault a dit que *la gravité eſt un myſtère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'eſprit.* Sans examiner ſi cette expreſſion, *myſtère du corps*, eſt naturelle & juſte, il ſuffit de remarquer que la réflexion eſt vraie pour tous ceux qui affectent de la gravité, mais non pour ceux qui ont dans l'occaſion une gravité convenable à la place qu'ils tiennent, au lieu où ils ſont, aux matières qu'on traite.

Un auteur grave eſt celui dont les opinions ſont ſuivies dans les matières contentieuſes ; on ne le dit pas d'un auteur qui a écrit ſur des choſes hors de doute. Il ſerait ridicule d'appeller Euclide, Archimède, des auteurs graves.

Il y a de la gravité dans le ſtyle. Tite-Live, de Thou ont écrit avec gravité : on ne peut pas dire la même choſe de Tacite, qui a recherché la préciſion, & qui laiſſe voir de la malignité ; encore moins du cardinal de Retz, qui met quelquefois dans ſes écrits une gaieté déplacée, & qui s'écarte quelquefois des bienſéances.

Le ſtyle grave évite les ſaillies, les plaiſanteries ; s'il s'élève quelquefois au ſublime, ſi dans l'occaſion il eſt touchant, il rentre bientôt dans cette ſageſſe, dans cette ſimplicité noble qui fait ſon caractère ; il a de la

force, mais peu de hardiesse. Sa plus grande difficulté est de n'être point monotone.

Affaire grave, cas grave, se dit plutôt d'une cause criminelle que d'un procès civil. Maladie grave suppose du danger.

HABILE, HABILETÉ.

HABILE, terme adjectif, qui, comme presque tous les autres, a des acceptions diverses selon qu'on l'emploie. Il vient évidemment du latin *habilis*, & non, comme le prétend Pezron, du celte *abil*. Mais il importe plus de savoir la signification des mots que leur source.

En général il signifie plus que capable, plus qu'instruit, soit qu'on parle d'un artiste ou d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, ou même l'avoir vue, sans être habile à la faire. Il peut être capable de commander : mais pour acquérir le nom d'habile général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès.

Un juge peut savoir toutes les loix sans être habile à les appliquer. Le savant peut n'être habile ni à écrire, ni à enseigner : l'habile homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait ; le capable peut, & l'habile exécute. Ce mot ne convient point aux arts de pur génie ; on ne dit pas, un habile poëte, un habile orateur ; & si on le dit quelquefois d'un orateur, c'est lorsqu'il s'est tiré avec habileté, avec dextérité d'un sujet épineux.

Par exemple, Bossuet ayant à traiter dans l'oraison funèbre du grand Condé, l'article de ses guerres civiles, dit qu'il y a une pénitence aussi glorieuse que l'inno-

cence même. Il manie ce morceau habilement, & dans le reſte il parle avec grandeur.

On dit, habile hiſtorien, c'eſt-à-dire, hiſtorien qui a puiſé dans les bonnes ſources, qui a comparé les relations, qui en juge ſainement, en un mot qui s'eſt donné beaucoup de peine. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable, il eſt plus qu'habile, il eſt grand hiſtorien, comme Tite-Live, de Thou, &c.

Le mot d'habile convient aux arts qui tiennent à la fois de l'eſprit & de la main, comme la peinture, la ſculpture. On dit, un habile peintre, un habile ſculpteur, parce que ces arts ſuppoſent un long apprentiſſage, au-lieu qu'on eſt poëte preſque tout-d'un-coup, comme Virgile, Ovide, &c. & qu'on eſt même orateur ſans avoir beaucoup étudié, ainſi que plus d'un prédicateur.

Pourquoi dit-on pourtant habile prédicateur ? C'eſt qu'alors on fait plus d'attention à l'art qu'à l'éloquence, & ce n'eſt pas un grand éloge. On ne dit pas du ſublime Boſſuet, c'eſt un habile faiſeur d'oraiſons funèbres. Un ſimple joueur d'inſtrumens eſt habile. Un compoſiteur doit être plus qu'habile; il lui faut du génie. Le metteur-en-œuvre travaille adroitement ce que l'homme de goût a deſſiné habilement.

Dans le ſtyle comique, habile peut ſignifier diligent, empreſſé. Molière fait dire à Mr. Loyal,

Que chacun ſoit habile
A vuider de céans juſqu'au moindre utencile.

Un habile homme dans les affaires eſt inſtruit, prudent & actif; ſi l'un de ces trois mérites lui manque, il n'eſt point habile.

Habile courtiſan emporte un peu plus de blâme que de louange; il veut dire trop ſouvent habile flatteur; il peut auſſi ne ſignifier qu'un homme adroit qui n'eſt ni bas, ni méchant. Le renard qui interrogé par le lion

fur l'odeur qu'exhale fon palais, lui répond qu'il eft enrhumé, eft un courtifan habile. Le renard qui pour fe venger de la calomnie du loup confeille au vieux lion la peau d'un loup fraîchement écorché pour réchauffer fa majefté, eft plus qu'habile courtifan. C'eft en conféquence qu'on dit, un habile fripon, un habile fcélérat.

Habile en jurifprudence, fignifie reconnu capable par la loi ; & alors capable veut dire ayant droit, ou pouvant avoir droit. On eft habile à fuccéder ; les filles font quelquefois habiles à poffféder une pairie, elles ne font point habiles à fuccéder à la couronne.

Les particules dans, à & en, s'emploient avec ce mot. On dit habile dans un art, habile à manier le cifeau, habile en mathématique.

On ne s'étendra point ici fur le moral, fur le danger de vouloir être trop habile, ou de faire l'habile homme, fur les rifques que court ce qu'on appelle une habile femme, quand elle veut gouverner les affaires de fa maifon fans confeil. (*a*) On craint d'enfler ce dictionnaire d'inutiles déclamations. Ceux qui préfident à ce grand & important ouvrage, doivent traiter au long les articles des arts & des fciences qui inftruifent le public ; & ceux auquels ils confient de petits articles de littérature doivent avoir le mérite d'être courts.

Habileté. Ce mot eft capacité ce qu'habileté eft à capable : habileté dans une fcience, dans un art, dans la conduite.

On exprime une qualité acquife, en lifant, *il a de l'habileté*, On exprime une action, en difant, *il a conduit cette affaire avec habileté.*

Habilement a les mêmes acceptions : il travaille, il joue, il enfeigne habilement ; il a furmonté habilement cette difficulté. Ce n'eft guère la peine d'en dire davantage fur ces petites chofes.

(*a*) Ces mots ont été compofés pour le dictionnaire encyclopédique.

HAUTAIN.

HAUTAIN eſt le ſuperlatif de haut & d'altier. Ce mot ne ſe dit que de l'eſpèce humaine : on peut dire en vers ,

Un courſier plein de feu levant ſa tête altière.
J'aime mieux ces forêts altières
Que ces jardins plantés par l'art :

mais on peut dire forêt hautaine , tête hautaine d'un courſier. On a blâmé dans Malherbe , & il paraît que c'eſt à tort , ces vers ſi connus :

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines ,
Ils ſont mangés des vers.

On a prétendu que l'auteur a ſuppoſé mal-à-propos les ames dans ces ſépulcres ; mais on pouvait ſe ſouvenir qu'il y avait deux ſortes d'ames chez les poëtes anciens, l'une était l'entendement , & l'autre l'ombre légère , le ſimulacre du corps. Cette dernière reſtait quelquefois dans les tombeaux , on errait autour d'eux. La théologie ancienne eſt toujours celle des poëtes , parce que c'eſt celle de l'imagination. On a cru cette petite obſervation néceſſaire.

Hautain eſt toujours pris en mauvaiſe part. C'eſt l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant ; c'eſt le plus ſûr moyen de ſe faire haïr , & le défaut dont on doit le plus ſoigneuſement corriger les enfans. On peut être haut dans l'occaſion avec bienſéance. Un prince peut & doit rejetter avec une hauteur héroïque des propoſitions humiliantes , mais non pas avec des airs hautains ,

un ton hautain, des paroles hautaines. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines, parce qu'ils lèur paſſent tout ; mais les femmes ne leur pardonnent pas.

L'ame haute eſt l'ame grande ; la hautaine eſt ſuperbe. On peut avoir le cœur haut avec beaucoup de modeſtie : on n'a point d'humeur hautaine ſans un peu d'inſolence ; l'inſolent eſt à l'égard du hautain ce qu'eſt le hautain à l'impérieux. Ce ſont des nuances qui ſe ſuivent, & ces nuances ſont ce qui détruit les ſynonymes.

On a fait cet article le plus court qu'on a pu, par les mêmes raiſons qu'on peut voir au mot habile. Le lecteur ſent combien il ſerait aiſé & ennuyeux de déclamer ſur ces matières.

HAUTEUR, *Grammaire*, *Morale*.

SI hautain eſt toujours pris en mal, hauteur eſt tantôt une bonne, tantôt une mauvaiſe qualité, ſelon la place qu'on tient, l'occaſion où l'on ſe trouve, & ceux avec qui l'on traite. Le plus bel exemple d'une hauteur noble & bien placée, eſt celui de Popilius, qui trace un cercle autour d'un puiſſant roi de Syrie, & lui dit, Vous ne ſortirez pas de ce cercle ſans ſatisfaire à la république, ou ſans attirer ſa vengeance. Un particulier qui en uſerait ainſi ſerait un impudent. Popilius qui repréſentait Rome, mettait toute la grandeur de Rome dans ſon procédé, & pouvait être un homme modeſte.

Il y a des hauteurs généreuſes ; & le lecteur dira que ce ſont les plus eſtimables. Le duc d'Orléans, régent du royaume, preſſé par Mr. Sum, envoyé de Pologne, de ne point recevoir le roi Staniſlas, lui répondit, Dites à votre maître, que la France a toujours été l'aſyle des rois.

La

La hauteur avec laquelle Louis XIV traita quelquefois ſes ennemis eſt d'un autre genre, & moins ſublime.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici ce que le père Bouhours dit du miniſtre d'état Pompone. Il avait une hauteur, une fermeté d'ame que rien ne faiſait ployer. Louis XIV dans un mémoire de ſa main, (*a*) dit de ce même miniſtre, qu'il n'avait ni fermeté, ni dignité.

On a ſouvent employé au pluriel le mot hauteur dans le ſtyle relevé, les hauteurs de l'eſprit humain ; & on dit dans le ſtyle ſimple, il a eu des hauteurs, il s'eſt fait des ennemis par ſes hauteurs.

Ceux qui ont approfondi le cœur humain en diront davantage ſur ce petit article.

HÉMISTICHE.

HEMISTICHE, ἡμίστιχος, ſ. m. moitié de vers, demi-vers, repos au milieu du vers. Cet article qui paraît d'abord une minutie demande pourtant toute l'attention de quiconque veut s'inſtruire. Ce repos à la moitié d'un vers n'eſt proprement le partage que des vers alexandrins. La néceſſité de couper toujours ces vers en deux parties égales, & la néceſſité non moins forte d'éviter la monotonie, d'obſerver ce repos & de le cacher, ſont des chaînes qui rendent l'art d'autant plus précieux qu'il eſt plus difficile.

Voici des vers techniques qu'on propoſe (quelques faibles qu'ils ſoient) pour montrer par quelle méthode

(*a*) On trouve ce morceau tout entier dans le ſiècle de Louis XIV.

on doit rompre cette monotonie que la loi de l'*hémisti-che* semble entraîner avec elle.

Observez l'hémistiche, & redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phrase heureuse, & clairement rendue;
Soit tantôt terminée, & tantôt suspendue;
C'est le secret de l'art. Imitez ces accens
Dont l'aisé Geliotte avait charmé nos sens.
Toujours harmonieux, & libre sans licence,
Il n'appesantit point ses sons & sa cadence.
Sallé dont Terpsicore avait conduit les pas,
Fit sentir la mesure, & ne la marqua pas.

Ceux qui n'ont point d'oreilles n'ont qu'à consulter seulement les points & les virgules de ces vers, ils verront qu'étant toujours partagés en deux parties égales, chacune de dix syllabes, cependant la cadence y est toujours variée, la phrase y est contenue ou dans un demi-vers, ou dans un vers entier, ou dans deux. On peut même ne compléter le sens qu'au bout de six vers ou de huit; & c'est ce mélange qui produit une harmonie dont on est frappé, & dont peu de lecteurs voient la cause.

Plusieurs dictionnaires disent que l'hémistiche est la même ohose que la césure. Mais il y a une grande différence. L'hémistiche est toujours à la moitié du vers. La césure qui rompt le vers, est partout où elle coupe la phrase.

Tiens, le voilà, marchons, il est à nous, viens, frappe.

Presque chaque mot est une cesure dans ce vers.

Hélas quel est le prix des vertus? la souffrance.

La césure est ici la neuvième syllabe.

Dans les vers de cinq pieds ou de dix syllabes, il n'y a point d'hémistiche, quoi qu'en disent tant de dictionnaires; il n'y a que des césures; on ne peut couper ces vers en deux parties égales de deux pieds & demi.

Ainsi partagez--boiteux & mal faits.
Ces vers languissans--ne plairaient jamais.

On en voulut faire autrefois de cette espèce dans le tems qu'on cherchait l'harmonie qu'on n'a que très-difficilement trouvée. On prétendait imiter les vers pentamètres latins, les seuls qui ont en effet naturellement cet hémistiche. Mais on ne songeait pas que les vers pentamètres étaient variés par les spondées & par les dactyles, que leurs hémistiches pouvaient contenir ou cinq, ou six, ou sept syllabes. Mais ce genre de vers français, au contraire, ne pouvant jamais avoir que des hémistiches de cinq syllabes égales, & ces deux mesures étant trop courtes & trop rapprochées, il en résultait nécessairement cette uniformité ennuyeuse qu'on ne peut rompre comme dans les vers alexandrins. De plus le vers pentamètre latin venant après un hexamètre, produisait une variété qui nous manque.

Ces vers de cinq pieds à deux émistiches égaux pourraient se souffrir dans des chansons; ce fut pour la musique que Sapho les inventa chez les Grecs, & qu'Horace les imita quelquefois, lorsque le chant était joint à la poésie, selon sa première institution. On pourrait parmi nous introduire dans le chant cette mesure qui approche de la saphique.

L'amour est un dieu--que la terre adore,
Il fait nos tourmens--il fait les guérir,
Dans un doux repos--heureux qui l'ignore,

Plus heureux cent fois--qui peut le ſervir.

Mais ces vers ne pourraient être tolérés dans des ouvrages de longue haleine, à cauſe de la cadence uniforme. Les vers de dix ſyllabes ordinaires ſont d'une autre meſure ; la céſure ſans hémiſtiche eſt preſque toujours à la fin du ſecond pied, de ſorte que le vers eſt ſouvent en deux meſures, l'une de quatre, l'autre de ſix ſyllabes. Mais on lui donne auſſi ſouvent une autre place : tant la variété eſt néceſſaire !

Languiſſant, faible, & courbé ſous les maux,
J'ai conſumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de ſoins ? l'envie ;
Son ſouffle impur empoiſonna ma vie.

Au premier vers, la céſure eſt après le mot faible ; au ſecond, après jours ; au troiſième elle eſt encore plus loin, après ſoins ; au quatrième elle eſt après impur.

Dans les vers de huit ſyllabes il n'y a ni hémiſtiche ni céſure.

Loin de nous ce diſcours vulgaire,
Que la nature dégénère,
Que tout paſſe & que tout finit.
La nature eſt inépuiſable,
Et le travail infatigale
Eſt un dieu qui la rajeunit.

Au premier vers s'il y avait une céſure, elle ferait à la ſixième ſyllabe. Au troiſième elle ſerait à la troiſième ſyllabe, paſſe, plutôt à la quatrième *ſe*, qui eſt confondue avec la troiſième *pas*. Mais en effet il n'y a point là de céſure. L'harmonie des vers de cette meſure conſiſte dans le choix heureux des mots & dans les rimes croiſées ; faible mérite ſans les penſées & les images.

Les Grecs & les Latins n'avaient point d'hémiftiches dans leurs vers hexamètres. Les Italiens n'en ont dans aucune de leurs poéfies.

Le donne, i cavalier, l'armi, gli amori,
Le cortefie, laudaci imprefe io canto
Che furo al tempo che paffaro i mori
D'Africa il mar, & in Francia nocquer tanto, &c.

Ces vers font comptés d'onze fyllabes, & le génie de la langue italienne l'exige. S'il y avait un hémiftiche, il faudrait qu'il tombât au deuxième pied & trois quarts.

La poéfie anglaife eft dans le même cas. Les grands vers anglais font de dix fyllabes; ils n'ont point d'hémiftiches, mais ils ont des céfures marquées.

At tropington--not far from Cambridgè, ftood
A crofs a pleafing ftream-- a bridgè of would
Near it a mill-- in low and plashi ground,
Where corn for all the neigbouring parts--was grownd.

Les céfures différentes de ces vers font défignées par les tirets.

Au refte, il eft inutile de dire que ces vers font le commencement de l'ancien conte italien du Berceau, traité depuis par La Fontaine. Mais ce qui eft utile pour les amateurs, c'eft de favoir que non-feulement les Anglais & les Italiens font affranchis de la gêne de l'hémiftiche, mais encore qu'ils fe permettent tous les hiatus qui choquent nos oreilles, & qu'à ces libertés ils ajoutent celle d'alonger & d'accourcir les mots felon le befoin, d'en changer la terminaifon, de leur ôter des lettres; qu'enfin dans leurs piéces dramatiques & dans quelques poëmes, ils ont fecoué le joug de la rime. De forte

qu'il eſt plus aiſé de faire cent vers italiens & anglais paſſables que dix français à génie égal.

Les vers allemands ont un hémiſtiche, les eſpagnols n'en ont point. Tel eſt le génie différent des langues, dépendant en grande partie de celui des nations. Ce génie qui conſiſte dans la conſtruction des phraſes, dans les termes plus ou moins longs, dans la facilité des inverſions, dans les verbes auxiliaires, dans le plus ou moins d'articles, dans le mêlange plus ou moins heureux des voyelles & des conſonnes; ce génie, dis-je, détermine toutes les différences qui ſe trouvent dans la poéſie de toutes les nations. L'hémiſtiche tient évidemment à ce génie des langues.

C'eſt bien peu de choſe qu'un hémiſtiche. Ce mot ſemblait à peine mériter un article, cependant on a été forcé de s'y arrêter un peu. Rien n'eſt à mépriſer dans les arts : les moindres règles ſont quelquefois d'un très-grand détail Cette obſervation ſert à juſtifier l'immenſité de ce dictionnaire, & doit inſpirer de la reconnaiſſance par les peines prodigieuſes de ceux qui ont entrepris un ouvrage, lequel doit rejetter, à la vérité, toute déclamation, tout paradoxe, toute opinion haſardée. Mais qui exige que tout ſoit approfondi ?

HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT.

CE mot vient évidemment d'heur, dont heure eſt l'origine : delà ces anciennes expreſſions, *à la bonne heure*, *à la malheure* : car nos pères n'avaient pour toute philoſophie que quelques préjugés : des nations plus anciennes admettaient des heures favorables & funeſtes.

On pourrait, en voyant que le bonheur n'était autrefois qu'une heure fortunée, faire plus d'honneur aux anciens qu'ils ne méritent, & conclure delà qu'ils regardaient le bonheur comme une choſe très-paſſagère, telle qu'elle eſt en effet. Ce qu'on appelle bonheur eſt une idée abſtraite, compoſée de quelques idées de plaiſir : car qui n'a qu'un moment de plaiſir n'eſt point un homme heureux, de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux. Le plaiſir eſt plus rapide que le bonheur, & le bonheur que la félicité. Quand on dit, Je ſuis heureux dans ce moment, on abuſe du mot ; & cela ne veut dire, que j'ai du plaiſir. Quand on a des plaiſirs un peu répétés, on peut dans cet eſpace de tems ſe dire heureux. Quand ce bonheur dure un peu plus, c'eſt un état de félicité. On eſt quelquefois bien loin d'être heureux dans la proſpérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand feſtin préparé pour lui.

L'ancien adage, *on ne doit appeller perſonne heureux avant ſa mort*, ſemble rouler ſur de bien faux principes. On dirait par cette maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui le ferait conſtamment depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa dernière heure. Cette ſérie continuelle de momens agréables eſt impoſſible par la conſtitution de nos organes, par celle

des élémens de qui nous dépendons, par celle des hommes dont nous dépendons davantage. Prétendre être toujours heureux eſt la pierre philoſophale de l'ame, c'eſt beaucoup pour nous de n'être pas long-tems dans un état triſte. Mais celui qu'on ſuppoſerait avoir toujours joui d'une vie heureuſe, & qui périrait miſérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux juſqu'à ſa mort, & on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il ſe peut très-bien que Socrate ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges ou ſuperſtitieux & abſurdes, ou iniques, ou tout cela enſemble, l'aient empoiſonné juridiquement à l'âge de ſoixante & dix ans, ſur le ſoupçon qu'il croyait un ſeul DIEU.

Cette maxime philoſophique tant rebattue, *nemo ante obitum felix*, paraît donc abſolument fauſſe en tout ſens; & ſi elle ſignifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuſe, elle ne ſignifie rien que de trivial.

Le proverbe du peuple, *heureux comme un roi*, eſt encore plus faux. Quiconque même a vécu doit ſavoir combien le vulgaire ſe trompe.

On demande s'il y a une condition plus heureuſe qu'une auttre? ſi l'homme en général eſt plus heureux que la femme? Il faudrait avoir eſſayé de toutes les conditions, avoir été homme & femme comme Tiréſias & Iphis, pour décider cette queſtion; encore faudrait-il avoir vécu dans toutes les conditions avec un eſprit également propre à chacune, & il faudrait avoir paſſé par tous les états poſſibles de l'homme & de la femme pour en juger.

On demande encore ſi de deux hommes l'un eſt plus heureux que l'autre? Il eſt bien clair que celui qui a la pierre & la goutte, qui perd ſon bien, ſon honneur, ſa femme & ſes enfans, & qui eſt condamné à

être pendu immédiatement après avoir été taillé, eſt moins heureux dans ce monde, à tout prendre, qu'un jeune ſultan vigoureux, ou que le ſavetier de la Fontaine.

Mais on veut ſavoir quel eſt le plus heureux de deux hommes également ſains, également riches, & d'une condition égale ? Il eſt clair que c'eſt leur humeur qui en décide. Le plus modéré, le moins inquiet, & en même tems le plus ſenſible, eſt le plus heureux. Mais malheureuſement le plus ſenſible eſt preſque toujours le moins modéré. Ce n'eſt pas notre condition, c'eſt la trempe de notre ame, qui nous rend heureux. Cette diſpoſition de notre ame dépend de nos organes, & nos organes ont été arrangés ſans que nous y ayons la moindre part. C'eſt au lecteur à faire là-deſſus ſes réflexions. Il y a bien des articles ſur leſquels il peut s'en dire plus qu'on ne lui en doit dire. En fait d'arts, il faut l'inſtruire ; en fait de morale, il faut le laiſſer penſer.

Il y a des chiens qu'on careſſe, qu'on peigne, qu'on nourrit de biſcuits, à qui on donne de jolies chiennes. Il y en a d'autres qui ſont couverts de galle, qui meurent de faim, qu'on chaſſe, qu'on bat, & qu'enſuite un jeune chirurgien diſsèque lentement, après leur avoir enfoncé quatre gros clous dans les pattes. A-t-il dépendu de ces pauvres chiens d'être heureux ou malheureux ?

On dit, penſée heureuſe, trait heureux, repartie heureuſe, phyſionomie heureuſe, climat heureux. Ces penſées, ces traits heureux qui nous viennent comme des inſpirations ſoudaines, & qu'on appelle *des bonnes fortunes d'homme d'eſprit*, nous ſont inſpirés comme la lumière entre dans nos yeux, ſans que nous la cherchions. Ils ne ſont pas plus en notre pouvoir que la phyſionomie heureuſe, c'eſt-à-dire, douce & noble, ſi indépendante de nous & ſi ſouvent trompeuſe. Le climat heureux eſt celui que la nature favoriſe. Ainſi ſont les

imaginations heureuſes, ainſi eſt l'heureux génie, c'eſt-à-dire, le grand talent. Et qui peut ſe donner le génie? qui peut, quand il a reçu quelque rayon de cette flamme, le conſerver toujours brillant?

Puiſqu'heureux vient de la bonne heure, & malheureux de la malheure, on pourrait dire que ceux qui penſent, qui écrivent avec génie, qui réuſſiſſent dans les ouvrages de goût, écrivent à la bonne heure. Le grand nombre eſt de ceux qui écrivent à la malheure.

Quand ont dit, un heureux ſcélérat, on n'entend par ce mot que ſes ſuccès. Félix Sylla, l'heureux Sylla, un Alexandre VI, un duc Borgia, ont heureuſement pillé, trahi, empoiſonné, ravagé, égorgé. Mais s'ils ſe ſont crus des ſcélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très-malheureux, quand même ils n'auraient pas craint leurs ſemblables.

Il ſe pourrait qu'un ſcélérat mal élevé, un Turc, par exemple, à qui on aurait dit qu'il lui eſt permis de manquer de fois aux chrétiens, de faire ſerrer d'un cordon de ſoie le cou de ſes viſirs quand ils ſont riches, de jeter dans le canal de la mer Noire ſes frères étranglés ou maſſacrés, & de ravager cent lieues de pays pour ſa gloire, il ſe pourrait, dis-je, à toute force, que cet homme n'eût pas plus de remords que ſon mufti, & fût très-heureux. C'eſt ſur quoi le lecteur peut encore penſer beaucoup.

Il y avait autrefois des planètes heureuſes, d'autres malheureuſes; malheureuſement il n'y en a plus.

On a voulu priver le public de ce dictionnaire utile, heureuſement on n'y a pas réuſſi.

Des ames de boue, des fanatiques abſurdes préviennent tous les jours les puiſſans, les ignorans contre les philoſophes. Si malheureuſement on les écoutait, nous retomberions dans la barbarie, dont les ſeuls philoſophes nous ont tirés.

HISTORIOGRAPHE.

TITRE fort différent de celui d'hiſtorien. On appelle communément en France hiſtoriographe, l'homme de lettres penſionné, & comme on diſait autrefois, appointé pour écrire l'hiſtoire. Alain Chartier fut hiſtoriographe de Charles VII. Il dit qu'il interrogea les domeſtiques de ce prince, & leur fit prêter ſerment, ſelon le devoir de ſa charge, pour ſavoir d'eux ſi Charles avait eu en effet Agnès Sorel pour maîtreſſe. Il conclut qu'il ne ſe paſſa jamais rien de libre entre ces amans, & que tout ſe réduiſit à quelques careſſes honnêtes, dont ces domeſtiques avaient été les témoins innocens. Cependant il eſt conſtant, non par les hiſtoriographes, mais par les hiſtoriens appuyés ſur les titres de famille, que Charles VII eut d'Agnès Sorel trois filles, dont l'aînée mariée à un Brezé fut poignardée par ſon mari. Depuis ce tems il y eut ſouvent des hiſtoriographes de France, en titre, & l'uſage fut de leur donner des brevets de conſeillers d'état avec les proviſions de leur charge. Ils étaient commenſaux de la maiſon du roi. Matthieu eut ces privilèges ſous Henri IV, & n'en écrivit pas mieux l'hiſtoire.

A Veniſe, c'eſt toujours un noble du ſénat qui a ce titre & cette fonction ; & le célèbre Nani les a remplis avec une approbation générale. Il eſt bien difficile que l'hiſtoriographe d'un prince ne ſoit pas un menteur ; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la Chine les hiſtoriographes ſont chargés de recueillir tous les événemens & tous les titres originaux ſous une dynaſtie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaſte ſalle, par un orifice ſemblable à la gueule du lion, dans laquelle on jette à Véniſe les avis ſecrets qu'on veut donner

lorſque la dynaſtie eſt éteinte, on ouvre la ſalle, & on rédige les matériaux, dont on compoſe une hiſtoire authentique. Le journal général de l'empire ſert auſſi à former le corps d'hiſtoire, ce journal eſt ſupérieur à nos gazettes, en ce qu'il eſt fait ſous les yeux des mandarins de chaque province, revu par un tribunal ſuprême, & que chaque piéce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuſes.

Chaque ſouverain choiſit ſon hiſtoriographe. Vitorio Siri le fut. Péliſſon fut choiſi d'abord par Louis XIV pour écrire les événemens de ſon règne, & il s'acquitta de cet emploi avec éloquence dans l'hiſtoire de la Franche-Comté. Racine le plus éloquent des poëtes, & Boileau le plus correct, furent enſuite ſubſtitués à Péliſſon. Quelques curieux ont recueillis quelques mémoires du paſſage du Rhin écrits par Racine. On ne peut juger par ces mémoires ſi Louis XIV paſſa le Rhin ou non avec les troupes qui traversèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre aſſez combien il eſt rare qu'un hiſtoriographe oſe dire la vérité. Auſſi pluſieurs qui ont eu ce titre ſe ſont bien donné de garde d'écrire l'hiſtoire: ils ont fait comme Amiot, qui diſait qu'il était trop attaché à ſes maîtres pour écrire leur vie. Le père Daniel eut la patente d'hiſtoriographe après avoir donné ſon hiſtoire de France; il n'eut qu'une penſion de 600 livres regardés ſeulement comme un honoraire convenable à un religieux.

Il eſt très-difficile d'aſſigner aux ſciences & aux arts, aux travaux littéraires leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un hiſtoriographe eſt de raſſembler les matériaux, & on eſt hiſtorien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amaſſer, le ſecond choiſir & arranger. L'hiſtoriographe tient plus de l'analiſte ſimple, & l'hiſtorien ſemble avoir un chant plus libre pour l'éloquence.

Ce n'eſt pas la peine de dire ici que l'un & l'autre doivent également dire la vérité ; mais on peut examiner cette grande loi de Ciceron, *ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut oſer ne taire aucune vérité. Cette règle eſt au nombre des loix qui ont beſoin d'être commentées. Je ſuppoſe un prince qui confie à ſon hiſtoriographe un ſecret important auquel l'honneur de ce prince eſt attaché, ou que même le bien de l'état exige que ce ſecret ne ſoit jamais révélé ; l'hiſtoriographe ou l'hiſtorien doit-il manquer de foi à ſon prince ? doit-il trahir ſa patrie pour obéir à Ciceron ? La curioſité du public ſemble l'éxiger ; l'honneur, le devoir le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'hiſtoire.

Une vérité déshonore une famille, l'hiſtoriographe ou l'hiſtorien doit-il l'apprendre au public ? non ſans doute, il n'eſt point chargé de révéler la honte des particuliers, & l'hiſtoire n'eſt point une ſatyre.

Mais ſi cette vérité ſcandaleuſe tient aux événemens publics, ſi elle entre dans les intérêts de l'état, ſi elle a produit des maux dont il importe de ſavoir la cauſe, c'eſt alors que la maxime de Ciceron doit être obſervée ; car cette loi eſt comme toute les autres loix, qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées ſelon les convenances.

Gardons-nous de ce reſpect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injuſtices que le malheur des tems a arrachés à des corps reſpectables ; on ne ſaurait trop les mettre au jour, ce ſont des phraſes qui avertiſſent ces corps toujours ſubſiſtans de ne plus ſe briſer aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné un homme de bien au ſupplice, ſi une aſſemblée de théologiens a demandé le ſang d'un infortuné qui ne penſait pas comme eux, il eſt du devoir d'un hiſtorien d'inſpirer de l'hor-

reur à tous les ſiècles pour ces aſſaſſinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de Socrate.

Heureuſement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de ſes pères : on aime à les condamner on croit valoir mieux qu'eux. L'hiſtoriographe ou l'hiſtorien les encourage dans ces ſentimens, & en retraçant les guerres de la Fronde, & celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

SERMON DU RABIN AKIB,

PRONONCÉ A SMIRNE, LE 20 NOVEMBRE 1761.

Traduit de l'hébreu.

On le croit de la même main que la défenſe du lord BOLINGBROKE.

MES CHERS FRÈRES,

NOUS avons appris le ſacrifice de quarante-deux victimes humaines, que les ſauvages de Liſbonne ont fait publiquement au mois d'*Etanim*, (*a*) l'an 1691 depuis la ruine de Jéruſalem. Ces ſauvages appellent de telles exécutions des actes de foi. Mes frères, ce ne ſont pas des actes de charité. Elevons nos cœurs à l'Eternel! (*b*)

Il y a eu dans cette épouvantable cérémonie trois hommes brûlés, de ceux que les Européans appellent moines, & que nous nommons kalenders; deux muſulmans, & trente-ſept de nos frères condamnés.

Nous n'avons encore d'autres relations authentiques que l'*Accordao dos inquiſidores contra o padre Gabriel Malagrida jéſuita.* Le reſte ne nous eſt connu que par les lettres lamentables de nos frères d'Eſpagne.

(*a*) C'eſt le mois d'Auguſte des Hébreux, nommé Août chez les Francs.

(*b*) C'eſt un refrein uſité dans les ſermons des rabins.

Hélas ; voyez d'abord par cet *Accordao* , à quelle dépravation DIEU abandonne tant de peuples de l'Europe.

On accuſait *Malagrida jeſuita* d'avoir été le complice de l'aſſaſſinat du roi de Portugal. Le conſeil de juſtice ſuprême, établi par le roi, avait déclaré ce kalender atteint & convaincu d'avoir exhorté, au nom de DIEU, les aſſaſſins à ſe venger, par le meurtre de ce prince, d'une entrepriſe contre leur honneur ; d'avoir encouragé les coupables par le moyen de la confeſſion, ſelon l'uſage trop ordinaire d'une partie de l'Europe, & de leur avoir dit expreſſément qu'il n'y avait par même un péché véniel à tuer leur ſouverain.

Dans quel pays de la terre un homme accuſé d'un tel crime n'eût-il pas été ſolemnellement jugé par la juſtice ordinaire du prince, confronté avec ſes complices, & exécuté à mort ſelon les loix ?

Qui le croiroit, Mes frères ? le roi de Portugal n'a pas le droit de faire condamner par ſes juges un kalender accuſé de parricide ! il faut qu'il en demande la permiſſion à un rabin Latin établi dans la ville de Rome, & ce rabin Latin la lui a refuſée ! Ce roi a été obligé de remettre l'accuſé à des kalenders Portugais, qui ne jugent, diſent-ils, que les crimes contre DIEU ; comme ſi DIEU leur avait donné des patentes pour connaître ſouverainement de ce qui l'offenſe ; & comme s'il y avait un plus grand crime contre DIEU même que d'aſſaſſiner un ſouverain, que nous regardons cnmme ſon image.

Sachez, Mes frères, que les kalenders n'ont pas ſeulement interrogé Malagrida ſur la complicité du parricide. C'eſt une petite faute mondaine, diſent-ils, laquelle eſt abſorbée dans l'immenſité des crimes contre la majeſté divine.

Malagrida a donc été convaincu d'avoir dit, *qu'une femme, nommée Annah, avait été autrefois ſanctifiée dans le ventre de ſa mère, que ſa fille lui parla avant de venir au monde, que Marie reçut pluſieurs voiſins de*

de l'ange messager Gabriel, qu'il y aura trois ante-christs, dont le dernier naîtra à Milan d'un kalender & d'une kalendresse, & que pour lui Malagrida est un Jean-B .... (a)

Voilà pourquoi ce pauvre jésuite, âgé de soixante & quinze ans, a été brûlé publiquement à Lisbonne. Elevons nos cœurs à l'Eternel !

S'il n'y avait eu que Malagrida *jesuita* de condamné aux flammes, nous ne vous en parlerions pas dans cette sainte synagogue. Peu nous importe que des kalenders aient ars un kalender jésuite. Nous savons assez que ces thérapeutes d'Europe ont souvent mérité ce supplice ; c'est un des malheurs attachés aux sectes de ces barbares : leurs histoires sont remplies des crimes de leurs derviches ; & nous savons assez combien leurs disputes fanatiques ont ensanglanté de trônes. Toutes les fois qu'on a vu des princes assassinés en Europe, la superstition de ces peuples a toujours aiguisé le poignard. Le savant aumônier de Mr. le consul de France à Smyrne, compte quatre-vingt-quatorze rois, ou empereurs, ou princes, mis à mort par les querelles de ces malheureux, ou par les propres mains des faquirs, ou par celles de leurs pénitens. Pour le nombre de seigneurs & de citoyens que ces superstitions ont fait massacrer, il est immense ; & de tant d'assassinats horribles, il n'en est aucun qui n'ait été médité, encouragé, sanctifié dans dans le sacrement qu'ils appellent de Confession.

Vous savez, Mes frères, que les premiers chrétiens imitèrent d'abord notre louable coutume de nous accuser devant DIEU de nos fautes, de nous confesser pécheurs dans notre temple. Six siècles après la destruction de ce saint temple, les archimandrites d'Europe imaginèrent

(a) Malagrida s'est dit dit Jean-Baptiste, comme plusieurs convulsionnaires à Paris, & plusieurs prophêtes à Londres, se sont dits Elie.

d'obliger leurs faquirs à ſe confeſſer a eux ſecrètement deux fois l'année. Quelques ſiècles après, on obligea des gens du monde à en faire autant. Figurez-vous quelle autorité dangereuſe cette coutume donna à ceux qui voulurent en abuſer. Les ſecrets des familles furent entre leurs mains, les femmes furent ſouſtraites au pouvoir de leurs maris, les enfans à celui de leurs pères ; le feu de la diſcorde fut allumé dans les guerres civiles par les confeſſeurs qui étaient d'un parti, & qui refuſaient l'abſolution à ceux du parti contraire.

Enfin, ils perſuadèrent à leurs pénitens que DIEU leur commandait d'aller tuer les princes qui mécontentaient leurs archimandrites. Hier, Mes frères, l'aumônier de Mr. le conſul nous montra dans l'hiſtoire de la petite nation des Francs, qui vit dans un coin du monde, au bout de l'Occident, & qui n'eſt pas ſans mérite : il nous montra, dis-je, un faquir, nommé Clément, qui reçut de ſon prieur, nommé Bourgoin, l'ordre exprès en confeſſion d'aller aſſaſſiner ſon roi légitime, qui s'appellait, je crois, Henri. En vérité, dans le peu que j'ai lu moi-même des nations voiſines, j'ai cru lire celle des antropophages. Elevons nos cœurs à l'Eternel !

Mes frères, outre le moine Malagrida que les ſauvages ont brûlé, il y a encore eu deux autres moines de brûlés, dont j'ignore le nom & les péchés. DIEU veuille avoir leur ame !

Puis on a brûlé deux muſulmans. La charité nous ordonne de lever les épaules, d'être ſaiſis d'horreur, & de prier pour eux. Vous ſavez que quand les muſulmans eurent conquis toute l'Eſpagne par leurs cimeterres, ils ne moleſtèrent perſonne, ne contraignirent perſonne à changer de religion, & qu'ils traitèrent les vaincus avec humanité, auſſi-bien que nous autres Iſraélites. Vos yeux ſont témoins avec quelle bonté les Turcs en uſent aujourd'hui avec les chrétiens grecs, les chrétiens neſ-

toriens, les chrétiens papiftes, les difciples de Jean; les anciens Parfis ignicoles, & nous humbles ferviteurs de Moïfe. Cet exemple d'humanité n'a pu attendrir les cœurs des fauvages qui habitent cette petite langue de terre du Portugal. Deux mufulmans ont été livrés aux tourmens les plus cruels, parce que leurs pères & leurs grands-pères avaient un peu moins de prépuce que les Portugais, qu'ils fe lavaient trois fois par jour, tandis que les Portugais ne fe lavent qu'une fois par femaine, qu'ils nomment Allah l'Etre éternel que les Portugais appellent *Dios*, & qu'ils mettent le pouce auprès de leurs oreilles quand ils récitent leurs prières. Ah! Mes frères, quelle raifon pour brûler des hommes!

L'aumônier de Mr. le conful m'a fait voir une pancarte d'un grand rabin du pays des Francs, dont le nom finit en *ic*, & qui réfide en un bourg ou ville appellée Soiffons. Ce bon rabin dit dans fa pancarte, intitulée Mandement, qu'on doit regarder tous les hommes comme frères, & qu'un chrétien doit aimer un Turc. Vive ce ce bon rabin!

Puiffent tous les enfans d'Adam, blancs, rouges, noirs, gris, bafanés, barbus ou fans barbe, entiers ou châtrés, penfer à jamais comme lui! & que les fanatiques, les fuperftitieux, les perfécuteurs deviennent hommes! Elevons nos cœurs à l'Eternel!

Mes frères, il eft tems de répandre des larmes fur nos trente-fept Ifraélites qu'on a affaffinés dans l'acte de foi. Je ne dis pas qu'ils aient tous été brûlés à petit feu. On nous mande qu'il y ent eu trois de fouettés jufqu'à la mort, & deux de renvoyés en prifon. Refte à trente-deux confumés par les flammes dans ce facrifice des fauvages.

Quel était leur crime? Point d'autre que celui d'être nés. Leurs pères les engendrèrent dans la religion que leurs aïeux ont profefiée depuis quatre mille ans. Ils font

nés Ifraélites, ils ont célébré le Phafé dans leurs caves; & voilà l'unique raifon pour laquelle les Portugais les ont brûlés. Nous n'apprenons pas que tous nos frères aient été mangés après avoir été jetés dans le bûcher: mais nous devons le préfumer de deux jeunes garçons de quatorze ans qui étaient fort gras, & d'une fille de douze qui avait beaucoup d'embonpoint & qui était très-appétiffante.

Croiriez-vous que tandis que les flammes dévoraient ces innocentes victimes, les inquifiteurs & les autres fauvages chantaient nos propres prières? Le grand inquifiteur entonna lui-même le makib de notre bon roi David, qui commence par ces mots: *Ayez pitié de moi, ô mon* DIEU, *felon votre grande miféricorde*!

C'eft ainfi que ces monftres impitoyables invoquaient le DIEU de la clémence & de la bonté, le DIEU pardonneur, en commettant le crime le plus attroce & le plus barbare, exerçant une cruauté que les démons dans leur rage ne voudraient pas exercer contre les démons leurs confrères. C'eft ainfi que par une contradiction auffi abfurde que leur fureur eft abominable, ils offrent à DIEU nos makibs (nos pfeaumes); ils empruntent notre religion même, en nous puniffant d'être élevés dans notre religion. Elevons nos cœurs à l'Eternel!

(*Ce qui précède peut être regardé comme le premier point du fermon prononcé par le rabin Akib*; *ce qui fuit, comme le fecond.*)

O tigres dévots! panthères fanatiques! qui avez un fi grand mépris pour votre fecte, que vous penfez ne la pouvoir foutenir que par des bourreaux! fi vous étiez capables de raifon, je vous interrogerais, je vous demanderais pourquoi vous nous immolez, nous qui fommes les pères de vos pères?

Que pourriez-vous répondre, fi je vous difais, votre

DIEU était de notre religion ? Il naquit Juif, il fut circoncis comme tous les autres Juifs, il reçut de votre aveu le baptême du Juif Jean, lequel était une antique cérémonie juive, une ablution en ufage, une cérémonie à laquelle nous foumettons nos néophites ; il accomplit tous les devoirs de notre antique loi ; il vécut Juif, mourut Juif, & vous nous brûlez parce que nous fommes Juifs.

J'en attefte vos livres mêmes : JESUS a-t-il dit dans un feul endroit que la loi de Moïfe était mauvaife ou fauffe ? L'a-t-il abrogée ? Ses premiers difciples ne furent-ils pas circoncis ? Pierre ne s'abftenait-il pas des viandes défendues par notre loi, lorfqu'il mangeait avec les Ifraélites ? Paul étant apôtre ne circoncit-il pas lui-même quelques-uns de fes difciples ? Ce Paul n'alla-t-il pas facrifier dans notre temple, felon vos propres écrits ? Qu'étiez-vous autre chofe dans le commencement qu'une partie de nous-mêmes, qui s'en eft féparée avec le tems ?

Enfans dénaturés, nous fommes vos pères, nous fommes les pères des mufulmans. Une mère refpectable & malheureufe a eu deux filles, & ces deux filles l'ont chaffée de la maifon ; & vous nous reprochez de ne plus habiter cette maifon détruite ? Vous nous faites un crime de notre infortune, vous nous en puniffez. Mais ces Parfis, ces mages, plus anciens que nous, ces premiers Perfans qui furent autrefois nos vainqueurs & nos maîtres, & qui nous apprirent à lire & à écrire, ne font-ils pas difperfés comme nous fur la terre ? Les Banians, plus anciens que les Parfis, ne font-ils pas épars fur les frontières des Indes, de la Perfe, de la Tartarie, fans jamais fe confondre avec aucune nation, fans époufer jamais de femmes étrangères ? Que dis-je ! vos chrétiens, gens vivans paifiblement fous le joug du grand padisha des Turcs, époufent-ils jamais des mu-

ſulmanes ou des filles du rite latin ? Quels avantages prétendez-vous donc tirer de ce que nous vivons parmi les nations ſans nous incorporer à elles ?

Votre démence va juſqu'à dire que nous ne ſommes diſperſés que parce que nos pères condamnèrent au ſupplice celui que vous adorez. Ignorans que vous êtes ! pouviez-vous ne pas voir qu'il ne fut condamné que par les Romains ? nous n'avions point alors le droit du glaive ; nous étions gouvernés par Quirinus, par Varus, par Pilatus ; car DIEU merci, nous avons preſque toujours été eſclaves. Le ſupplice de la croix était inuſité chez nous. Vous ne trouverez pas dans nos hiſtoires un ſeul exemple d'un homme crucifié, ni la moindre trace de ce châtiment. Ceſſez donc de perſécuter une nation entière pour un événement dont elle ne peut être reſponſable.

Je ne veux que vos propres livres pour vous confondre. Vous avouez que JESUS appellait publiquement nos phariſiens & nos prêtres, *races de vipères*, *ſépulchres blanchis*. Si quelqu'un parmi nous allait continuellement par les rues de Rome appeller le pape & les cardinaux, *vipères & ſépulchres*, le ſouffrirait-on ? Les phariſiens, il eſt vrai, dénoncèrent JESUS au gouverneur Romain, qui le fit périr du ſupplice uſité chez les Romains. Eſt-ce une raiſon pour brûler des négocians Juifs & leurs filles dans Lisbonne.

Je ſais que les barbares, pour colorer leur cruauté, nous accuſent d'avoir pu connaître la divinité de JESUS-CHRIST, & de ne l'avoir pas connue. J'en appelle aux ſavans de l'Europe, car il y en a quelques-uns : JESUS dans leur évangile s'appelle quelquefois Fils de DIEU, Fils de l'homme, mais jamais DIEU ; jamais Paul ne lui a donné ce titre.

Fils de l'homme eſt une expreſſion très-ordinaire dans notre langue. Fils de DIEU ſignifie homme juſte, comme

Bélial ſignifie méchant. Pendant 300 ans JESUS fut bien reçu par les chrétiens comme médiateur envoyé de DIEU, comme la plus parfaite des créatures. Ce ne fut qu'au concile de Nicée que la majorité des évêques conſtata ſa divinité, malgré les oppoſitions des trois quarts de l'empire. Si donc les chrétiens eux-mêmes ont nié ſi long-tems ſa divinité, s'il y a même encore des ſociétés chrétiennes qui la nient, par quel étrange renverſement d'eſprit peut-on nous punir de la méconnaître ? Elevons nos cœurs à l'Eternel !

Nous ne récriminons point ici contre pluſieurs ſectes de chrétiens : nous laiſſons les reproches qu'elles ſe font les unes aux autres d'avoir falſifié tant de livres & de paſſages, d'avoir ſuppoſé des oracles de ſibylles, des lettres de JESUS, des lettres de Pilate, des lettres de Sénèque à Paul, & d'avoir forgé tant de miracles : leurs ſectes ſe font ſur toutes ces prévarications plus de reproches que nous ne pourrions leur en faire.

Je me borne à une ſeule queſtion que je leur ferai. Si quelqu'un ſortant d'un *Auto-da-fé*, me dit qu'il eſt chrétien, je lui demanderai en quoi il peut l'être ? JESUS n'a jamais pratiqué ni fait pratiquer la confeſſion auriculaire ; ſa pâque n'eſt certainement point celle d'un Portugais. Trouvera-t-on l'extrême-onction, l'ordre, &c. dans l'évangile ? il n'inſtitua ni cardinaux, ni pape, ni dominicains, ni promoteurs, ni inquiſiteurs ; il ne fit brûler perſonne ; il ne recommanda que l'obſervation de la loi, l'amour de DIEU & du prochain, à l'exemple de nos prophêtes. S'il reparaiſſait aujourd'hui au monde, ſe reconnaîtrait-il dans un ſeul de ceux qui ſe nomment chrétiens ?

Nos ennemis nous font aujourd'hui un crime d'avoir volé les Egyptiens, d'avoir égorgé pluſieurs petites nations dans les bourgs dont nous nous emparâmes ; d'avoir été d'infames uſuriers, d'avoir auſſi immolé des hommes, d'en avoir même mangé, com-

me dit Ezéchiel. Nous avons été un peuple barbare, ſuperſtitieux, ignorant, abſurde, je l'avoue : mais ſerait-il juſte d'aller aujourd'hui brûler le pape & tous les monſignori de Rome, parce que les premiers Romains enlevèrent les Sabines, & dépouillèrent les Samnites ?

Que les prévaricateurs, qui dans leur propre loi ont beſoin de tant d'indulgence, ceſſent donc de perſécuter, d'exterminer ceux qui comme hommes ſont leurs frères, & qui comme Juifs ſont leurs pères. Que chacun ſerve DIEU dans la religion où il eſt né, ſans vouloir arracher le cœur de ſon voiſin pour des diſputes où perſonne ne s'entend. Que chacun ſerve ſon prince & ſa patrie, ſans jamais employer le prétexte d'obéir à DIEU pour déſobéir aux loix. O Adonaï, qui nous as créés tous, qui ne veux pas le malheur de tes créatures ! DIEU, père commun, DIEU de miſéricorde, fais qu'il n'y ait plus ſur ce petit globe, ſur ce moindre de tes mondes, ni fanatiques ni perſécuteurs. Elevons nos cœurs à l'Eternel ! *Amen.*

HOMÉLIES

PRONONCÉES A LONDRES EN 1765 DANS UNE ASSEMBLÉE PARTICULIÈRE.

PREMIERE HOMÉLIE.

Sur l'athéïsme.

MES FRÈRES!

PUISSENT mes paroles paſſer de mon cœur dans le vôtre! puiſſé-je écarter les vaines déclamations, & n'être point un comédien en chaire, qui cherche à faire applaudir ſa voix, ſes geſtes & ſa fauſſe éloquence? Je n'ai pas l'inſolence de vous inſtruire; j'examine avec vous la vérité. Ce n'eſt ni l'eſpérance des richeſſes & des honneurs, ni l'attrait de la conſidération, ni la paſſion effrénée de dominer ſur les eſprits, qui anime ma faible voix. Choiſi par vous pour m'éclairer avec vous, & non pour parler en maître; voyons enſemble dans la ſincérité de nos cœurs ce que la raiſon de concert avec l'intérêt du genre humain nous ordonne de croire & de pratiquer. Nous devons commencer par l'exiſtence d'un DIEU. Ce ſujet a été traité chez toutes les nations, il eſt épuiſé; c'eſt par cette raiſon-là même que je vous en parle; car vous préviendrez tout ce que je vous dirai; nous nous affermirons enſemble dans la connaiſſance de notre premier devoir, nous ſommes ici des enfans aſſemblés pour nous entretenir de notre père.

C'eſt une belle démarche de l'eſprit humain, un élancement divin de notre raiſon, ſi j'oſe ainſi parler, que cet ancien argument : *J'exiſte : donc quelque choſe exiſte de toute éternité.* C'eſt embraſſer tous les tems du premier pas & du premier coup d'œil. Rien n'eſt plus grand, mais rien n'eſt plus ſimple : cette vérité eſt auſſi démontrée que les propoſitions les plus claires de l'arithmétique & de la géométrie ; elle peut étonner un moment un eſprit inattentif, mais elle le ſubjugue invinciblement le moment d'après ; enfin elle n'a été niée par perſonne, car à l'inſtant qu'on réfléchit, on voit évidemment que ſi rien n'exiſtait de toute éternité, tout ſerait produit par le néant, notre exiſtence n'aurait nulle cauſe ; ce qui eſt une contradiction abſurde.

Nous ſommes intelligens ; donc il y a une intelligence éternelle. L'univers ne nous atteſte-t-il pas qu'il eſt l'ouvrage de cette intelligence ? Si une ſimple maiſon bâtie ſur la terre, ou un vaiſſeau qui fait ſur les mers le tour de notre petit globe, prouve invinciblement l'exiſtence d'un ouvrier, le cours des aſtres & toute la nature démontrent l'exiſtence de leur auteur.

Non, me répond un partiſan de Strabon ou de Zenon ; le mouvement eſt eſſentiel à la matière ; toutes les combinaiſons ſont poſſibles avec le mouvement ; donc dans un mouvement éternel il fallait abſolument que la combinaiſon de l'univers actuel eût ſa place. Jetez mille dez pendant l'éternité, il faudra que la chance de mille ſurfaces ſemblables arrive, & on aſſigne même ce qu'on doit parier pour & contre.

Ce ſophiſme a ſouvent étonné des eſprits ſages & confondu les ſuperficiels. Mais voyons s'il n'eſt pas une illuſion trompeuſe.

Premièrement, il n'y a nulle preuve que le mouvement ſoit eſſentiel à la matière ; au contraire, tous les ſages conviennent qu'elle eſt différente au mouvement

& au repos, & un ſeul atôme ne remuant pas de ſa place détruit l'opinion de ce mouvement eſſentiel.

Secondement, quand même il ferait néceſſaire que la matière fût en motion, comme il eſt néceſſaire qu'elle ſoit figurée, cela ne prouverait rien contre l'intelligence qui dirige ſon mouvement & qui modèle ſes diverſes figures.

Troiſièmement, l'exemple de mille dez qui amènent une chance eſt bien plus étrangère à la queſtion qu'on ne croit. Il ne s'agit pas de ſavoir ſi le mouvement rangera différemment des cubes; il eſt ſans doute très-poſſible que mille dez amènent mille ſix ou mille as; quoique cela ſoit très-difficile. Ce n'eſt-là qu'un arrangement de matière ſans aucun deſſein, ſans organiſation, ſans utilité. Mais que le mouvement ſeul produiſe des êtres pourvus d'organes dont le jeu eſt incompréhenſible; que ces organes ſoient toujours proportionnés les uns aux autres; que des efforts innombrables produiſent des effets innombrables dans une régularité qui ne ſe dément jamais; que tous les êtres vivans produiſent leurs ſemblables; que le ſentiment de la vue, qui au fond n'a rien de commun avec les yeux, s'exerce toujours quand les yeux reçoivent les rayons qui partent des objets; que le ſentiment de l'ouïe qui eſt totalement étranger à l'oreille, nous faſſe à tous entendre les mêmes ſons, quand l'oreille eſt frappée des vibrations de l'air; c'eſt-là le véritable nœud de la queſtion; c'eſt-là ce que nulle combinaiſon ne peut opérer ſans un artiſan. Il n'y a nul rapport des mo[illegible]emens de la matière au ſentiment, encore moins à la penſée. Une éternité de tous les mouvemens poſſibles ne donnera jamais ni une ſenſation ni une idée; & qu'on me le pardonne, il faut avoir perdu le ſens ou la bonne foi, pour dire que le ſeul mouvement de la matière fait des êtres ſentans & penſans.

Auſſi Spinoſa, qui raiſonnait méthodiquement, avouait-il qu'il y a dans le monde une intelligence univerſelle.

Cette intelligence, dit-il, avec plusieurs philosophes, existe nécessairement avec la matière; elle en est l'ame; l'une ne peut être sans l'autre. L'intelligence universelle brille dans les astres, nage dans les élémens, pense dans les hommes, végète dans les plantes. *Mens agitat molem & magno se corpore miscet.*

Ils sont donc forcés de reconnaître une intelligence suprême; mais ils la font aveugle & purement méchanique; ils ne la reconnaissent point comme un principe libre, indépendant, & puissant.

Il n'y a selon eux qu'une seule substance; & une substance n'en peut produire une autre. Cette substance est l'universalité des choses, qui est à la fois pensante, sentante, étendue, figurée.

Mais raisonnons de bonne foi: N'appercevons-nous pas un choix dans tout ce qui existe? Pourquoi y a-t-il un certain nombre d'espèces? Ne pourrait-il pas évidemment en exister moins? Ne pourrait-il pas en exister davantage? Pourquoi, dit le judicieux Clarke, les planètes tournent-elles en un sens plutôt qu'en un autre? J'avoue que parmi d'autres argumens plus forts, celui-ci me frappe vivement: Il y a un choix; donc il y a un maître qui agit par sa volonté.

Cet argument est encore combattu par nos adversaires. Vous les entendez dire tous les jours, ce que vous voyez est nécessaire, puisqu'il existe. Eh bien, leur répondrai-je, tout ce qu'on pourra déduire de votre supposition, c'est que pour former le monde il était nécessaire que l'intelligence suprême fît un choix; ce choix est fait; nous sentons, nous pensons en vertu des rapports que DIEU a mis entre nos perceptions & nos organes. Examinez d'un côté des nerfs & des fibres, de l'autre des pensées sublimes: & avouez qu'un Etre suprême peut seul allier des choses si dissemblables.

Quel est cet Etre? Existe-t-il dans l'immensité? L'espace est-il un de ses attributs? Est-il dans un lieu, ou

en tous lieux, ou hors d'un lieu? Puiſſe-t-il me préſerver à jamais d'entrer dans ces ſubtilités métaphyſiques! J'abuſerais trop de ma faible raiſon, ſi je cherchais à comprendre pleinement l'Etre qui par ſa nature & par la mienne doit m'être incompréhenſible. Je reſſemblerais à un inſenſé, qui ſachant qu'une maiſon a été bâtie par un architecte, croirait que cette ſeule notion ſuffit pour connaître à fond ſa perſonne.

Bornons donc notre inſatiable & inutile curioſité; attachons-nous à notre véritable intérêt. L'Artiſan ſuprême qui a fait le monde & nous, eſt-il notre maître? Eſt-il bienfaiſant? Lui devons-nous de la reconnoiſſance?

Il eſt notre maître ſans doute: Nous ſentons à tous momens un pouvoir auſſi inviſible qu'irréſiſtible. Il eſt notre bienfaicteur, puiſque nous vivons. Notre vie eſt un bienfait, puiſque nous aimons tous la vie, quelque miſérable qu'elle puiſſe devenir. Le ſoutien de cette vie nous a été donné par cet Etre ſuprême & incompréhenſible, puiſque nul de nous ne peut former la moindre des plantes, dont nous tirons la nourriture qu'il nous donne, & puiſque même nul de nous ne ſait comment ces végétaux ſe forment.

L'ingrat peut dire, qu'il fallait abſolument que DIEU nous fournît des alimens, s'il voulait que nous exiſtaſſions un certain tems. Il dira, nous ſommes des machines qui ſe ſuccèdent les unes aux autres, & dont la plupart tombent briſées & fracaſſées dès les premiers pas de leur carrière. Tous les élémens conſpirent à nous détruire, & nous allons par les ſouffrances à la mort. Tout cela n'eſt que trop vrai. Mais auſſi il faut convenir que s'il n'y avait qu'un ſeul homme qui eût reçu de la nature un corps ſain & robuſte, un ſens droit, un cœur honnête, cet homme aurait de grandes graces à rendre à ſon auteur. Or certainement, il y a beaucoup d'hommes à qui la nature a fait ces dons: ceux-là du moins doivent regarder DIEU comme bienfaiſant.

A l'égard de ceux que le concours des loix éternelles, établies par l'Etre des êtres, a rendu misérables, que pouvons-nous faire, sinon les secourir ? Que pouvons-nous dire, sinon que nous ne savons pas pourquoi ils sont misérables ?

Le mal inonde la terre : Qu'en inférerons-nous par nos faibles raisonnemens ? Qu'il n'y a point de DIEU ? Mais il nous a été démontré qu'il existe. Dirons-nous que ce DIEU est méchant ? Mais cette idée est absurde, horrible, contradictoire. Soupçonnerons-nous que DIEU est impuissant, & que celui qui a si bien organisé tous les astres, n'a pu bien organiser tous les hommes ? Cette supposition n'est pas moins intolérable. Dirons-nous qu'il y a un mauvais principe qui altère les ouvrages d'un principe bienfaisant ou qui en produit d'exécrables ? Mais pourquoi ce mauvais principe ne dérange-t-il pas le cours du reste de la nature ? Pourquoi s'acharnerait-il à tourmenter quelques faibles animaux sur un globe si chétif, pendant qu'il respecterait les autres ouvrages de son ennemi ? Comment n'attaquerait-il pas DIEU dans ces millions de mondes qui roulent réguliérement dans l'espace ? Comment deux dieux, ennemis l'un de l'autre, seraient-ils chacun également l'être nécessaire ? Comment subsisteraient-ils ensemble ?

Prendrons-nous le parti de l'optimisme ? Ce n'est au fond que celui d'une fatalité désespérante. Le lord Shaftersbury, l'un des plus hardis philosophes d'Angleterre, accrédita le premier ce triste systême. *Les loix*, dit-il, *du pouvoir central & de la végétation ne seront point changées pour l'amour d'un chétif & faible animal, qui, tout protégé qu'il est par ces mêmes loix, sera bientôt réduit par elles en poussière.*

L'illustre lord Bolingbroke est allé beaucoup plus loin ; & le célèbre Pope a osé redire, que le bien général est composé de tous les maux particuliers.

Le seul exposé de ce paradoxe en démontre la fausseté.

Il ferait auſſi raiſonnable de dire, que la vie eſt le réſultat d'un nombre infini de morts, que le plaiſir eſt formé de toutes les douleurs, & que la vertu eſt la ſomme de tous les crimes.

Le mal phyſique & le mal moral ſont l'effet de la conſtitution de ce monde, ſans doute ; & cela ne peut être autrement. Quand on dit que *tout eſt bien*, cela ne veut dire autre choſe ſinon, tout eſt arrangé ſuivant des loix phyſiques ; mais aſſurément tout n'eſt pas bien pour la foule innombrable des êtres qui ſouffrent, & de ceux qui ſont ſouffrir les autres. Tous les moraliſtes l'avouent dans leurs diſcours ; tous les hommes le crient dans les maux dont ils ſont les victimes.

Quel exécrable ſoulagement prétendez-vous donner à des malheureux perſécutés & calomniés, expirans dans les tourmens, en leur diſant : *Tout eſt bien, vous n'avez rien à eſpérer de mieux ?* Ce ferait un diſcours à tenir à ces êtres qu'on ſuppoſe éternellement coupables, & qu'on dit néceſſairement condamnés avant le tems à des ſupplices éternels.

Le ſtoïcien, qu'on prétend avoir dit dans un violent accès de goutte ; *Non, la goutte n'eſt point un mal*, avait un orgueil moins abſurde que ces pretendus philoſophes, qui dans la pauvreté, dans la perſécution, dans le mépris, dans toutes les horreurs de la vie la plus miſérable, ont encore la vanité de crier, *Tout eſt bien.* Qu'ils aient de la réſignation, à la bonne heure, puiſqu'ils feignent de ne vouloir pas de compaſſion ; mais qu'en ſouffrant, & en voyant preſque toute la terre ſouffrir, ils diſent, *Tout eſt bien, ſans aucune eſpérance de mieux*, c'eſt un délire déplorable.

Suppoſerons-nous enfin, qu'un être ſuprême, néceſſairement bon, abandonne la terre à quelque être ſubalterne qui la ravage, à un geolier qui nous met à la torture ? Mais c'eſt faire de DIEU un tyran lâche, qui

n'ofant commettre le mal par lui-même, le fait continuellement commettre par fes efclaves.

Quel parti nous refte-t-il donc à prendre? N'eft-ce pas celui que tous les fages de l'antiquité embrafsèrent, dans les Indes, dans la Caldée, dans l'Egypte, dans la Grèce, dans Rome? celui de croire que DIEU nous fera paffer de cette malheureufe vie à une meilleure, qui fera le développement de notre nature? Car enfin il eft clair que nous avons éprouvé déjà différentes fortes d'exiftence. Nous étions avant qu'un nouvel affemblage d'organes nous contînt dans la matrice; notre être pendant neuf mois fut très-différent de ce qu'il était auparavant; l'enfance ne reffembla point à l'embrion; l'âge mûr n'eut rien de l'enfance. La mort peut nous donner une matière différente d'exifter.

Ce n'eft-là qu'une efpérance, me crient des infortunés, qui fentent & qui raifonnent; vous nous renvoyez à la boîte de Pandore; le mal eft réel, & l'efpérance peut n'être qu'une illufion; le malheur & le crime affiégent la vie que nous avons; & vous nous parlez d'une vie que nous n'avons pas, que nous n'aurons peut-être pas, & dont nous n'avons aucune idée. Il n'eft aucun rapport de ce que nous fommes aujourd'hui, avec ce que nous étions dans le fein de nos mères: Quel rapport pourrions-nous avoir dans le fépulchre avec notre exiftence préfente?

Les Juifs, que vous dites avoir été conduits par DIEU même, ne connurent jamais cette autre vie. Vous dites que DIEU leur donna des loix, & dans ces loix il ne fe trouve pas un feul mot qui annonce les peines & les récompenfes après la mort. Ceffez donc de préfenter une confolation chimérique à des calamités trop véritables.

Mes frères, ne répondons point encore en chrétiens à ces objections douloureufes; il n'eft pas encore tems. Commençons à les réfuter avec les fages, avant de les confondre

confondre par le fecours de ceux qui font au-deffus des fages mêmes.

Nous ignorons ce qui penfe en nous : & par conféquent nous ne pouvons favoir fi cet être inconnu ne furvivra pas à notre corps ; il fe peut phyfiquement qu'il y ait en nous une monade indeftructible, une flamme cachée, une particule du feu divin, qui fubfifte éternellement fous des apparences diverfes. Je ne dirai pas que cela foit démontré ; mais fans vouloir tromper les hommes on peut dire que nous avons autant de raifon de croire que de nier l'immortalité de l'être qui penfe. Si les Juifs ne l'ont point connue autrefois, ils l'admettent aujourd'hui. Toutes les nations policées font d'accord fur ce point. Cette opinion fi ancienne & fi générale, eft la feule peut-être qui puiffe juftifier la providence. Il faut reconnaître un DIEU rémunérateur & vengeur, ou n'en point reconnaître du tout. Il ne paraît pas qu'il y ait de milieu : ou il n'y a point de DIEU, ou DIEU eft jufte. Nous avons une idée de la juftice, nous, dont l'intelligence eft fi bornée : comment cette juftice ne ferait-elle pas dans l'intelligence fuprême? Nous fentons combien il ferait abfurde de dire que DIEU eft ignorant, qu'il eft faible, qu'il eft menteur : Oferons-nous dire qu'il eft cruel ? Il vaudrait mieux s'en tenir à la néceffité fatale des chofes : il vaudrait mieux n'admettre qu'un deftin invincible, que d'admettre un DIEU qui aurait fait une feule créature pour la rendre malheureufe.

On me dit que la juftice de DIEU n'eft pas la nôtre. J'aimerais autant qu'on me dît que l'égalité de deux fois deux & quatre n'eft pas la même pour DIEU & pour moi. Ce qui eft vrai l'eft à mes yeux, comme aux fiens. Toutes les propofitions mathématiques font démontrées pour l'être fini, comme pour l'être infini. Il n'y a pas en cela deux différentes fortes de vrai. La feule différence eft probablement, que l'intelligence fuprême comprend toutes

les vérités à la fois, & que nous traînons à pas lents vers quelques-unes. S'il n'y a pas deux ſortes de vérités dans la même propoſition, pourquoi y aurait-il deux ſortes de juſtice dans la même action ? Nous ne pouvons comprendre la juſtice de DIEU que par l'idée que nous avons de la juſtice. C'eſt en qualité d'êtres penſans que nous connaiſſons le juſte & l'injuſte. DIEU infiniment penſant doit être infiniment juſte.

Voyons du moins, mes frères, combien cette croyance eſt utile, combien nous ſommes intéreſſés à la graver dans tous les cœurs.

Nulle ſociété ne peut ſubſiſter ſans récompenſe & ſans châtiment. Cette vérité eſt ſi ſenſible & ſi reconnue, que des anciens Juifs admettaient au moins des peines temporelles. *Si vous prévariquez*, dit leur loi, *le Seigneur vous enverra la faim & la pauvreté, de la pouſſière au-lieu de pluie .... des démangeaiſons incurables au fondement .... des ulcères malins dans les genoux & dans les jambes.... Vous épouſerez une femme, afin qu'un autre couche avec elle, &c.*

Ces malédictions pouvaient contenir un peuple groſſier dans le devoir. Mais il pouvait arriver auſſi, qu'un homme coupable des plus grands crimes, n'eût point d'ulcères dans les jambes, & ne languît point dans la pauvreté & dans la famine. Salomon devint idolâtre, & il n'eſt point dit qu'il fut puni par aucun de ces fléaux. On ſait aſſez que la terre eſt couverte de ſcélérats heureux, & d'innocens opprimés. Il fallut donc néceſſairement recourir à la théologie des nations plus nombreuſes & plus policées, qui long-tems auparavant avaient poſé pour fondement de leur religion des peines & des récompenſes, dans le développement de la nature humaine, qui eſt probablement une vie nouvelle.

Il ſemble que cetre doctrine ſoit un cri de la nature, que tous les anciens peuples avaient écouté, & qui ne

fut étouffé qu'un tems chez les Juifs, pour retentir enſuite dans toute ſa force.

Il y a chez tous les peuples qui font uſage de leur raiſon, des opinions univerſelles, qui paraiſſent empreintes par le maître de nos cœurs. Telle eſt la perſuaſion de l'exiſtence d'un DIEU, & de ſa juſtice miſéricordieuſe : Tels ſont les premiers principes de morale, communs aux Chinois, aux Indiens & aux Romains, & qui n'ont jamais varié; tandis que notre globe a été bouleverſé mille fois.

Ces principes ſont néceſſaires à la conſervation de l'eſpèce humaine. Otez aux hommes l'opinion d'un DIEU vengeur & rémunérateur, Sylla & Marius ſe baignent alors avec délices dans le ſang de leurs concitoyens. Auguſte, Antoine & Lépide ſurpaſſent les fureurs de Sylla. Néron ordonne de ſang froid le meurtre de ſa mère. Il eſt certain que la doctrine d'un DIEU vengeur était éteinte alors chez les Romains : L'athéiſme dominait ; & il ne ſerait pas difficile de prouver par l'hiſtoire, que l'athéiſme peut cauſer quelquefois autant de mal que les ſuperſtitions les plus barbares.

Penſez-vous en effet qu'Alexandre VI reconnût un DIEU, quand pour agrandir le fils de ſon inceſte, il employait tour-à-tour la trahiſon, la force ouverte, le ſtilet, la corde, le poiſon ; & qu'inſultant encore à la ſuperſtitieuſe faibleſſe de ceux qu'il aſſaſſinait, il leur donnait une abſolution & des indulgences au milieu des convulſions de la mort. Certes il inſultait la Divinité, dont il ſe moquait, en même tems qu'il exerçait ſur les hommes ſes épouvantables barbaries. Avouons tous, quand nous liſons l'hiſtoire de ce monſtre & de ſon abominable fils, que nous ſouhaitons qu'ils ſoient châtiés. L'idée d'un DIEU vengeur eſt donc néceſſaire.

Il ſe peut ; & il arrive trop ſouvent, que la perſuaſion de la juſtice divine n'eſt pas un frein à l'emporte-

ment d'une paſſion. On eſt alors dans l'ivreſſe : les remords ne viennent que quand la raiſon a repris ſes droits, mais enfin ils tourmentent le coupable. L'athée peut ſentir, au-lieu de remords, cette horreur ſecrète & ſombre qui accompagne les grands crimes. La ſituation de ſon ame eſt importune & cruelle ; un homme ſouillé de ſang n'eſt plus ſenſible aux douceurs de la ſociété ; ſon ame devenue atroce eſt incapable de toutes les conſolations de la vie ; il rugit en furieux, mais il ne ſe repent pas. Il ne craint point qu'on lui demande compte des proies qu'il a déchirées ; il ſera toujours méchant, il s'endurcira dans ſes férocités. L'homme au contraire qui croit en DIEU rentrera en lui-même. Le premier eſt un monſtre pour toute ſa vie, le ſecond n'aura été barbare qu'un moment. Pourquoi ? C'eſt que l'un a un frein, l'autre n'a rien qui l'arrête.

Nous ne liſons point que l'archevêque Troll, qui fit égorger ſous ſes yeux tous les magiſtrats de Stockholm, ait jamais daigné ſeulement feindre d'expier ſon crime par la moindre pénitence. L'athée fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, ſanguinaire, raiſonne & agit conſéquemment, s'il eſt ſûr de l'impunité de la part des hommes. Car il n'y a point de DIEU, ce monſtre eſt ſon DIEU à lui-même ; il s'immole tout ce qu'il deſire, ou tout ce qui lui fait obſtacle : Les prières les plus tendres, les meilleurs raiſonnemens ne peuvent pas plus ſur lui que ſur un loup affamé de carnage.

Lorſque le pape Sixte IV faiſait aſſaſſiner les deux Médicis dans l'égliſe de la Reparade, au moment où l'on élevait aux yeux du peuple le DIEU que ce peuple adorait, Sixte IV tranquille dans ſon palais n'avait rien à craindre, ſoit que la conjuration réuſsît, ſoit qu'elle échouât : Il était ſûr que les Florentins n'oſeraient ſe venger, qu'il les excommunierait en pleine liberté, & qu'ils lui demanderaient pardon à genoux d'avoir oſé ſe plaindre.

Il eſt très-vraiſemblable que l'athéiſme a été la philoſophie de tous les hommes puiſſans, qui ont paſſé leur vie dans ce cercle de crimes que les imbécilles appellent *politique*, *coup d'état*, *art de gouverner.*

On ne me perſuadera jamais qu'un cardinal miniſtre célèbre crût agir en la préſence de DIEU, lorſqu'il faiſait condamner à mort un des grands de l'état, par douze meurtriers en robe, eſclaves à ſes gages dans ſa propre maiſon de campagne, & pendant qu'il ſe plongeait dans la diſſolution avec ſes courtiſannes, à côté de l'appartement où ſes valets décorés du nom de juges, menaçaient de la torture un maréchal de France dont il ſavourait déjà la mort.

Quelques-uns de vous, mes frères, m'ont demandé ſi un prince Juif avait une véritable notion de la Divinité, quand à l'article de la mort au-lieu de demander pardon à DIEU de ſes adultères, de ſes homicides, de ſes cruautés ſans nombre, il perſiſte dans la ſoif du ſang & dans la fureur atroce des vengeances; quand d'une bouche prête à fermer pour jamais, il recommande à ſon ſucceſſeur de faire aſſaſſiner le vieillard Semei ſon miniſtre, & ſon général Joab ?

J'avoue avec vous que cette action dont St. Ambroiſe voulut en vain faire l'apologie, eſt la plus horrible peut-être qu'on puiſſe lire dans les annales des nations. Le moment de la mort eſt pour tous les hommes le moment du repentir & de la clémence : vouloir ſe venger en mourant & ne l'oſer, charger un autre par ſes dernières paroles d'être un infame meurtrier, c'eſt le comble de la lâcheté & de la fureur réunies.

Je n'examinerai point ici ſi cette hiſtoire révoltante eſt vraie, ni en quel tems elle fut écrite. Je ne diſcuterai point avec vous s'il faut regarder les chroniques des Juifs du même œil dont on lit les commandemens de leur loi, ſi on a eu tort dans des tems d'ignorance & de ſuperſtition de confondre ce qui était ſacré chez les Juifs

avec leurs livres profanes. Les loix de Numa furent ſacrées chez les Romains, & leurs hiſtoriens ne le furent pas. Mais ſi un Juif a été barbare juſqu'à ſon dernier moment, que nous importe? ſommes-nous Juifs? quel rapport les abſurdités & les horreurs de ce petit peuple ont-elles avec nous? on a conſacré des crimes chez preſque tous les peuples du monde : que devons-nous faire? les déteſter & adorer le DIEU qui les condamne.

Il eſt reconnu que les Juifs crurent DIEU corporel. Eſt-ce une raiſon pour que nous ayons cette idée de l'Etre ſuprême?

S'il eſt avéré qu'ils crurent Dieu corporel, il n'eſt pas moins clair qu'ils reconnaiſſaient un DIEU formateur de l'univers.

Long-tems avant qu'ils vinſſent dans la Paleſtine, les Phéniciens avaient leur DIEU unique Jaho, nom qui fut ſacré chez eux, & qui le fut enſuite chez les Egyptiens & chez les Hébreux. Ils donnaient à l'Être ſuprême un nom plus commun, El. Ce nom était originairement caldéen. C'eſt delà que la ville appellée par nous Babylone fut nommée Babel, *la porte de* DIEU. C'eſt delà que le peuple Hébreu, quand il vint dans la ſuite des tems s'établir en Paleſtine, prit le ſurnom d'Iſraël, qui ſignifie *voyant* DIEU, comme nous l'apprend Philon dans ſon traité des récompenſes & des peines, & comme nous le dit l'hiſtorien Joſeph dans ſa réponſe à Appion.

Les Egyptiens reconnurent un DIEU ſuprême malgré toutes ſuperſtitions; ils le nommaient Knef, & ils le repréſentaient ſous la forme d'un globe.

L'ancien Zerduſt que nous nommons Zoroaſtre n'enſeignait qu'un ſeul DIEU, auquel le mauvais principe était ſubordonné. Les Indiens qui ſe vantent d'être la plus antique ſociété de l'univers, ont encore leurs anciens livres qu'ils prétendent avoir été écrits il y a quatre mille huit cent ſoixante-ſix ans. L'ange Brama ou

Abrama, difent-ils, l'envoyé de DIEU, le miniftre de l'Etre fuprême, dicta ce livre dans la langue du Sanfcrit. Ce livre faint fe nomme *Chatabad*, & il eft beaucoup plus ancien que le védam même qui eft depuis fi long-tems le livre facré fur les bords du Gange.

Ces deux volumes qui font la loi de toutes les fectes des brames, l'ézour - védam qui eft le commentaire du védam, ne parlent jamais que d'un DIEU unique.

Le ciel a voulu qu'un de nos compatriotes qui à réfidé trente années à Bengale, & qui fait parfaitement la langue des anciens brames, nous ait donné un extrait de ce Chatabad, écrit mille années avant le védam. Il eft divifé en cinq chapitres. Le premier traite de DIEU & de fes attributs, & il commence ainfi. « DIEU eft un ; il a formé tout ce qui eft. Il » eft femblable à une fphère parfaite fans fin ni com- » mencement. Il gouverne tout par une fageffe géné- » rale. Tu ne chercheras point fon effence & fa na- » ture, cette entreprife ferait vaine & criminelle. » Qu'il te fuffife d'admirer jour & nuit fes ouvrages, » fa fageffe, fa puiffance, fa bonté. Sois heureux en » l'adorant. »

Le fecond chapitre traite de la création des intelligences céleftes.

Le troifième, de la chûte de ces dieux fecondaires.

Le quatrième, de leur punition.

Le cinquième, de la clémence de DIEU.

Les Chinois, dont les hiftoires & les rites atteftent une antiquité fi reculée, mais moins ancienne que celle des Indiens, ont toujours adoré le Tien, le Chang-ti, la Vertu célefte. Tous leurs livres de morale, tous les édits des empereurs recommandent de fe rendre agréable au Tien, an Chang-ti, & de mériter fes bienfaits.

Confucius n'a point établi de religion chez les Chinois, comme les ignorans le prétendent. Longtems avant lui les empereurs allaient au temple quatre fois par année présenter au Chang-ti les fruits de la terre.

Ainsi vous voyez que tous les peuples policés, Indiens, Chinois, Egyptiens, Persans, Caldéens, Phéniciens, reconnurent un DIEU suprême. Je ne nierai pas que chez ces nations si antiques il n'y ait eu des athées; je sais qu'il y en a beaucoup à la Chine; nous en voyons en Turquie; il y en a dans notre patrie & chez toutes les nations de l'Europe. Mais pourquoi leur erreur ébranlerait-elle notre croyance? Les sentimens erronés de tous les philosophes sur la lumière, nous empêcheront-ils de croire fermement aux découvertes de Newton sur cet élément incompréhensible? La mauvaise physique des Grecs, & leurs ridicules sophismes détruiront-ils dans nous la science intuitive que nous donne la physique expérimentale.

Il y a eu des athées chez tous les peuples connus; mais je doute beaucoup que cet athéisme ait été une persuasion pleine, une conviction lumineuse, dans laquelle l'esprit se repose sans aucun doute, comme dans une démonstration géométrique. N'était-ce pas plutôt une demi-persuasion, fortifiée par la rage d'une passion violente & par l'orgueil qui tiennent lieu d'une conviction entière? Les Phalaris, les Busiris (& il y en a dans toutes les conditions) se moquaient avec raison des fables de Cerbère & des Euménides: ils voyaient bien qu'il était ridicule d'imaginer que Thésée fût éternellement assis sur une escabelle, & qu'un vautour déchirât toujours le foie renaissant de Prométhée. Ces extravagances, qui déshonoraient la divinité, l'anéantissaient à leurs yeux. Il disaient confusément dans leur cœur: On ne nous a jamais dit que des inepties sur la divinité; cette divinité

n'eſt donc qu'une chimère. Ils foulaient aux pieds une vérité conſolante & terrible, parce qu'elle était entourée de menſonge.

O malheureux théologiens de l'école, que cet exemple vous apprenne à ne pas annoncer DIEU ridiculement! C'eſt vous qui par vos platitudes répandez l'athéiſme que vous combattez; c'eſt vous qui faites les athées de cour, auxquels ils ſuffit d'un argument ſpécieux pour juſtifier toutes leurs horreurs. Mais ſi le torrent des affaires, & celui de leurs paſſions funeſtes, leur avaient laiſſé le tems de rentrer en eux-mêmes, ils auraient dit: Les menſonges des prêtres d'Iſis & des prêtres de Cibèle ne doivent m'irriter que contr'eux, & non pas contre la divinité qu'ils outragent. Si le Phlégeton & le Cocyte n'exiſtent point, cela n'empêche pas que DIEU exiſte. Je veux mépriſer les fables, & adorer la vérité. Si on m'a peint DIEU comme un tyran ridicule, je ne le croirai pas moins ſage & moins juſte. Je ne dirai pas avec Orphée, que les ombres des hommes vertueux ſe promènent dans les champs Elyſées, je n'admettrai point la métempſycoſe des phariſiens, encore moins l'anéantiſſement de l'ame avec les ſaducéens; je reconnaîtrai une providence éternelle, ſans oſer deviner quels ſeront les moyens & les effets de ſa miſéricorde & de ſa juſtice. Je n'abuſerai point de la raiſon que DIEU m'a donnée, je croirai qu'il y a du vice & de la vertu, comme il y a de la ſanté & de la maladie; & enfin, puis qu'un pouvoir inviſible, dont je ſens continuellement l'influence, m'a fait un être penſant & agiſſant, je conclurai que mes penſées & mes actions doivent être dignes de ce pouvoir qui m'a fait naître.

Ne nous diſſimulons point ici qu'il y a eu des athées vertueux. La ſecte d'Epicure a produit de très-honnêtes gens: Epicure était lui-même un homme de bien, je l'avoue. L'inſtinct de la vertu, qui conſiſte dans un tempérament doux & éloigné de toute violence, peut très-

bien ſubſiſter avec une philoſophie erronnée. Les épicuriens & les plus fameux athées de nos jours, occupés des agrémens de la ſociété, de l'étude & du ſoin de poſſéder leur ame en paix, ont fortifié cet inſtinct qui les porte à ne jamais nuire, en renonçant au tumulte des affaires qui bouleverſent l'ame, & à l'ambition qui la pervertit. Il y a des loix dans la ſociété qui ſont plus rigoureuſement obſervées que celles de l'état & de la religion. Quiconque a payé les ſervices de ſes amis par une noire ingratitude, quiconque a calomnié un honnête homme, quiconque aura mis dans ſa conduite une indécence révoltante, ou qui ſera connu par une avarice ſordide & impitoyable, ne ſera point puni par les loix, mais il le ſera par la ſociété des honnêtes gens, qui porteront contre lui un arrêt irrévocable de banniſſement; il ne ſera jamais reçu parmi eux. Ainſi donc un athée de mœurs douces & agréables, retenu d'ailleurs par le frein que la ſociété des hommes impoſe, peut très-bien mener une vie innocente, heureuſe, honorée. On en a vu des exemples de ſiècle en ſiècle, depuis le célèbre Atticus, également ami de Céſar & de Ciceron, juſqu'au fameux magiſtrat Des-Barreaux, qui ayant fait attendre trop long-tems un plaideur dont il rapportait le procès, lui paya de ſon argent la ſomme dont il s'agiſſait.

On me citera encore, ſi l'on veut*, le ſophiſte géométrique Spinoſa, dont la modération, le déſintéreſſement & la généroſité ont été dignes d'Epictète. On me dira que le célèbre athée La Métrie était un homme doux & aimable dans la ſociété, honoré pendant ſa vie & après ſa mort des bontés d'un grand roi, qui ſans faire attention à ſes ſentimens philoſohiques, a récompenſé en lui les vertus. Mais mettez ces doux & tranquilles athées dans des grandes places; jetez-les dans les factions; qu'il aient à combattre un Céſar Borgia, ou un Cromwell, ou même un cardinal de Retz, penſez-vous

qu'alors ils ne deviendront pas auſſi méchans que leurs adverſaires ? Voyez dans quelle alternative vous les jetez ; ils feront des imbécilles, s'ils ne ſont pas des pervers. Leurs ennemis les attaquent par des crimes ; il faut bien qu'ils ſe défendent avec les mêmes armes, ou qu'ils périſſent. Certainement leurs principes ne s'oppoſeront point aux aſſaſſinats, aux empoiſonnemens qui leur paraîtront néceſſaires.

Il eſt donc démontré, que l'athéiſme peut tout-au-plus laiſſer ſubſiſter les vertus ſociales, dans la tranquille apathie de la vie privée ; mais qu'il doit porter à tous les crimes, dans les orages de la vie publique.

Une ſociété particuliére d'athées, qui ne ſe diſputent rien & qui perdant doucement leurs jours dans les amuſemens de la volupté, peut durer quelque tems ſans trouble, mais ſi le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être ſous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. En un mot, des athées qui ont en main le pouvoir, feraient auſſi funeſtes au genre humain que des ſuperſtitieux. Entre ces deux monſtres la raiſon nous tend les bras : & ce ſera l'objet de mon ſecond diſcours.

SECONDE HOMÉLIE.

Sur la ſuperſtition.

MES FRÈRES,

VOUS ſavez aſſez que toutes les nations bien connues ont etabli un culte public. Si les hommes s'aſſemblèrent de tout tems pour traiter de leurs intérêts, pour ſe communiquer leurs beſoins, il était bien naturel qu'ils commençaſſent ces aſſemblées par les témoignages de reſpect & d'amour qu'ils doivent à l'auteur de la vie. On a comparé ces hommages à ceux que des enfans préſentent à un père, & des ſujets à un ſouverain. Ce ſont des images trop faibles du culte de DIEU : Les relations d'homme à homme n'ont aucune proportion avec la relation de la créature à l'Etre ſuprême : L'infini les ſépare. Ce ſerait même un blaſphême que de rendre hommage à DIEU ſous l'image d'un monarque. Un ſouverain de la terre entière, s'il en pouvait exiſter un, ſi tous les hommes étaient aſſez malheureux pour être ſubjugués par un homme, ne ſerait au fond qu'un ver de terre, commandant à d'autres vers de terre, & ſerait encore infiniment moins devant la divinité. Et puis dans les républiques, qui ſont inconteſtablement antérieures à toute monarchie, comment aurait-on pu concevoir DIEU ſous l'image d'un roi ? S'il fallait ſe faire de DIEU une image ſenſible, celle d'un père, toute défectueuſe qu'elle eſt, paraîtrait peut-être la plus convenable à notre faibleſſe.

Mais les emblêmes de la divinité furent une des premières ſources de la ſuperſtition. Dès que nous eûmes fait DIEU à notre image, le culte divin fut perverti.

Ayant osé représenter DIEU sous la figure d'un homme; notre misérable imagination, qui ne s'arrête jamais, lui attribua tous les vices des hommes. Nous ne le regardâmes que comme un maître puissant, & nous le chargeâmes de tous les abus de la puissance; nous le célébrâmes comme fier, jaloux, colère, vindicatif, bienfaicteur, capricieux, destructeur impitoyable, dépouillant les uns pour enrichir les autres, sans autres raison que sa volonté. Nous n'avons d'idée que de proche en proche; nous ne concevons presque rien que par similitude; ainsi quand la terre fut couverte de tyrans, on fit DIEU le premier des tyrans. Ce fut bien pis quand la divinité fut annoncée par des emblêmes tirées des animaux & des plantes. DIEU devint bœuf, serpent, crocodile, singe, chat & agneau, broutant, sifflant, bêlant, dévorant & dévoré.

La superstition a été si horrible chez presque toutes les nations, que s'il n'en existait pas encore des monumens, il ne serait pas possible de croire ce qu'on nous raconte. L'histoire du monde est celle du fanatisme.

Mais parmi les superstitions monstrueuses qui ont couvert la terre, y en a-t-il eu d'innocentes? Ne pourrons-nous point distinguer entre des poisons dont on a su faire des remèdes, & des poisons qui ont conservé leur nature meurtrière? Cet examen mérite, si je ne me trompe, toute l'attention des esprits raisonnables.

Un homme fait du bien aux hommes ses frères; celui-là détruit des animaux carnassiers; celui-ci invente des arts par la force de son génie. On les voit par conséquent plus favorisés de DIEU que le vulgaire; on imagine qu'ils sont enfans de DIEU; on en fait des demi-dieux après leur mort, des dieux secondaires. On les propose non-seulement pour modèle au reste des hommes, mais pour objet de leur culte. Celui qui adore Hercule & Persée s'excite à les imiter. Des autels deviennent le prix du génie & du courage. Je ne vois-là qu'une erreur

dont il résulte du bien. Les hommes ne sont trompés alors que pour leur avantage. Si les anciens Romains n'avaient mis au rang des dieux secondaires que des Scipion, des Titus, des Trajan, des Marc-Aurèle, qu'aurions-nous à leur reprocher ?

Il y a l'infini entre DIEU & un homme. D'accord; mais si dans le systême des anciens on a regardé l'ame humaine comme une portion finie de l'intelligence infinie, qui se replonge dans le grand tout sans l'augmenter ; si on suppose que DIEU habita dans l'ame de Marc-Aurèle, si cette ame fut supérieure aux autres par la vertu pendant sa vie, pourquoi ne pas supposer qu'elle est encore supérieure quand elle est dégagée de son corps mortel ?

Nos frères les catholiques romains (car tous les hommes sont nos frères) ont peuplé le ciel de demi-dieux, qu'ils appellent saints. S'ils avaient toujours fait d'heureux choix, avouons sans détour que leur erreur eût été un service rendu à la nature humaine. Nous leur prodiguons les injures & les mépris, quand ils fêtent un Ignace, chevalier de la vierge, un Dominique, persécuteur, un François, fanatique en démence, qui marche tout nud, qui parle aux bêtes, qui catéchise un loup, qui se fait une femme de neige. Nous ne pardonnons pas à Jerôme, traducteur savant, mais fautif, de livres juifs, d'avoir, dans son histoire des pères du désert, exigé nos respects pour un St. Pacôme, qui allait faire ses visites monté sur un crocodile. Nous sommes surtout saisis d'indignation, en voyant qu'à Rome on a canonisé Grégoire VII, l'incendiaire de l'Europe.

Mais il n'en est pas ainsi du culte qu'on rend en France au roi Louis IX, qui fut juste & courageux. Et si c'est trop que de l'invoquer, ce n'est pas trop de le révérer : c'est seulement dire aux autres princes, imitez ses vertus.

Je vais plus loin : Je suppose qu'on ait placé dans une

baſilique la ſtatue du roi Henri IV, qui conquit ſon royaume avec la valeur d'Alexandre & la clémence de Titus, qui fut bon & compatiſſant, qui ſut choiſir les meilleurs miniſtres, & fut ſon premier miniſtre lui-même : je ſuppoſe que malgré ſes faibleſſes, on lui paie des hommages au-deſſus des reſpects qu'on rend à la mémoire des grands hommes, quel mal pourra-t-il en réſulter ? Il vaudrait certainement mieux fléchir le genou devant lui, que devant cette multitude de ſaints inconnus, dont les noms même ſont devenus un ſujet d'opprobre & de ridicule. Ce ſerait une ſuperſtition, j'en conviens ; mais une ſuperſtition qui ne pourrait nuire, un enthouſiaſme patriotique, & non pas un fanatiſme pernicieux. Si l'homme eſt né pour l'erreur, ſouhaitons-lui des erreurs vertueuſes.

La ſuperſtition qu'il faut bannir de la terre, eſt celle qui faiſant de DIEU un tyran, invite les hommes à être tyrans. Celui qui dit le premier qu'on doit avoir les réprouvés en horreur, mit le poignard à la main de tous ceux qui osèrent ſe croire fidèles : Celui qui le premier défendit toute communication avec ceux qui n'étaient pas de ſon avis, ſonna le tocſin des guerres civiles dans toute la terre

Je crois ce qui paraît impoſſible à ma raiſon : c'eſt-à-dire, je crois ce que je ne crois pas : Donc je dois haïr ceux qui ſe vantent de croire une abſurdité contraire à la mienne. Telle eſt la logique des ſuperſtitieux, ou plutôt telle eſt leur exécrable démence. Adorer l'Etre ſuprême, l'aimer, le ſervir, être utile aux hommes, ce n'eſt rien ; c'eſt même, ſelon quelques-uns, une fauſſe vertu qu'ils appellent un péché ſplendide. Ainſi depuis qu'on ſe fit un devoir ſacré de diſputer ſur ce qu'on ne peut entendre, depuis qu'on plaça la vertu dans la prononciation de quelques paroles inexplicables, que chacun voulut expliquer, les pays chrétiens furent un théatre de diſcorde & de carnage.

Vous me direz qu'on doit imputer cette peſte univerſelle à la rage de l'ambition, plutôt qu'à celle du fanatiſme. Je vous répondrai qu'on en eſt redevable à l'une & à l'autre. La ſoif de la domination s'eſt abreuvée du ſang des imbécilles. Je n'aſpire point à guérir les hommes puiſſans de cette paſſion furieuſe d'aſſervir les eſprits; c'eſt une maladie incurable. Tout homme voudrait que les autres s'empreſſaſſent à le ſervir, & pour être ſervi mieux, il leur fera croire, s'il peut, que leur devoir & leur bonheur conſiſtent à être ſes eſclaves. Allez trouver un homme qui jouit de quinze à ſeize millions de revenu, & qui a dans l'Europe quatre ou cinq cent mille ſujets diſperſés, leſquels ne lui coûtent rien, ſans compter ſes gardes & ſa milice; remontrez-lui que le CHRIST, dont il ſe dit le vicaire & l'imitateur, a vécu dans la pauvreté & dans l'humilité: il vous répond que les tems ſont changés; & pour vous le prouver, il vous condamne à périr dans les flammes. Vous n'avez corrigé ni cet homme, ni un *cardinal de Lorraine*, poſſeſſeur de ſept évêchés à la fois. Que fait-on alors? On s'adreſſe aux peuples, on leur parle, & tout abrutis qu'ils ſont, ils écoutent, ils ouvrent à demi les yeux; ils ſecouent une partie du joug le plus aviliſſant qu'on ait jamais porté; ils ſe défont de quelques erreurs, ils reprennent un peu de leur liberté, cet apanage ou plutôt cette eſſence de l'homme, dont on les avait dépouillés. Si on ne peut guérir les puiſſans de l'ambition, on peut donc guérir les peuples de la ſuperſtition; on peut donc en parlant, en écrivant, rendre les hommes plus éclairés & meilleurs.

Il eſt bien aiſé de leur faire voir ce qu'ils ont ſouffert pendant quinze cents années. Peu de perſonnes liſent, mais toutes peuvent entendre. Ecoutez donc, mes chers frères, & voyez les calamités qui accablèrent les générations paſſées.

A peine les chrétiens, reſpirant en liberté ſous Conſ-

tantin, avaient trempé leurs mains dans le ſang de la vertueuſe Valerie, fille, femme & mère de Céſar, & dans le ſang du jeune Candidien ſon fils, l'eſpérance de l'empire; à peine avaient-ils (*a*) égorgé le fils de l'empereur Maximin, âgé de huit ans, & ſa fille âgée de ſept; à peine ces hommes qu'on nous peint ſi patiens, pendant deux ſiècles, avaient ainſi ſignalé leurs fureurs au commencement du quatrième, que la controverſe fit naître des diſcordes civiles, qui ſuccédant les unes aux autres ſans aucun moment de relâche, agitent encore l'Europe. Quels ſont les ſujets de ces querelles ſanguinaires? Des ſubtilités, mes frères, dont on ne trouve pas le moindre mot dans l'évangile. On veut ſavoir ſi le Fils eſt engendré, ou fait; s'il eſt engendré dans le tems, ou avant le tems; s'il eſt conſubſtantiel, ou ſemblable au Père; ſi la monade de DIEU, comme dit Athanaſe, eſt trine en trois hypoſtaſes; ſi le St. Eſprit eſt engendré, ou procédant; ou s'il procède du Père ſeul, ou du Père & du Fils; ſi JESUS eut deux volontés ou une, ou deux natures, une ou deux perſonnes.

Enfin, depuis la conſubſtantialité juſqu'à la transſubſtantiation, termes auſſi difficiles à prononcer qu'à comprendre, tout a été ſujet de diſpute: & toute diſpute a fait couler des torrens de ſang.

Vous ſavez combien en fit verſer notre ſuperſtitieuſe Marie fille du tyran Henri VIII, & digne épouſe du tyran Eſpagnol Philippe II. Le trône de Charles I fut changé en échaffaut; & le roi périt par le dernier ſupplice, après que plus de deux cent mille hommes eurent été égorgés pour une liturgie.

Vous connaiſſez les guerres civiles de France. Une troupe de théologiens fanatiques appellée la ſorbonne, déclare le roi Henri III déchu du trône, & ſoudain un

(*a*) En 313.

apprentif théologien l'aſſaſſine. Elle déclare le grand Henri IV notre allié incapable de régner, & vingt meurtriers ſe ſuccédant les uns aux autres, juſqu'à ce qu'enfin ſur la ſeule nouvelle que ce héros va protéger ſes anciens alliés contre les adhérens du pape, un moine feuillant, un maître d'école plonge le couteau dans le cœur du plus vaillant des rois & du meilleur des hommes au milieu de ſa capitale, aux yeux de ſon peuple, & dans les bras de ſes amis. Et par une contradiction inconcevable ſa mémoire eſt à jamais adorée, & la troupe de ſorbonne qui le proſcrivit, qui l'excommunia; qui excommunia ſes ſujets fidèles, & qui n'a droit d'excommunier perſonne, ſubſiſte encore à la honte de la France.

Ce ne ſont pas les peuples, mes frères, ce ne ſont pas les cultivateurs, les artiſans ignorans & paiſibles, qui ont élévé ces querelles ridicules & funeſtes, ſources de tant d'horreurs & de tant de parricides. Il n'en eſt malheureuſement aucune dont les théologiens n'aient été les auteurs. Des hommes nourris de vos travaux, dans une heureuſe oiſiveté, enrichis de vos ſueurs & de votre miſère, combattirent à qui aurait le plus de de partiſans & le plus d'eſclaves; ils vous inſpirèrent un fanatiſme deſtructeur, pour être vos maîtres: ils vous rendirent ſuperſtitieux, non pas pour que vous craigniſſiez DIEU davantage, mais afin que vous les craigniſſiez.

L'évangile n'a pas dit à Jacques, à Pierre, à Barthelemi, nagez dans l'opulence; pavanez-vous dans les honneurs; marchez entourés de gardes. Il ne leur a pas dit non plus, troublez le monde par vos queſtions incompréhenſibles. JESUS, mes frères, n'agita aucune de ces queſtions. Voudrions nous être plus théologiens que celui que vous reconnaiſſez pour votre unique maître? Quoi! il vous a dit, tout conſiſte à aimer DIEU, & ſon prochain, & vous rechercheriez autre choſe?

Y a-t-il quelqu'un parmi vous? que dis-je, y a-t-il

quelqu'un ſur la terre qui puiſſe penſer que DIEU le jugera ſur des points de théologie, & non pas ſur ſes actions ?

Qu'eſt-ce qu'une opinion théologique ? C'eſt une idée qui peut être vraie ou fauſſe, ſans que la morale y ſoit intéreſſée. Il eſt bien évident que vous devez être vertueux, ſoit que le St. Eſprit procède du Père par ſpiration, ou qu'il procède du Père & du Fils. Il n'eſt pas moins évident que vous ne comprendrez jamais aucune propoſition de cette eſpèce. Vous n'aurez jamais la plus légère notion comment JESUS avait deux natures & deux volontés dans une perſonne. S'il avait voulu que vous en fuſſiez informés, il vous l'aurait dit. Je choiſis ces exemples entre cent autres, & je paſſe ſous ſilence d'autres diſputes, pour ne pas réveiller des plaies qui ſaignent encore.

DIEU vous a donné l'entendement ; il ne peut vouloir que vous le pervertiſſiez. Comment une propoſition dont vous ne pouvez jamais avoir d'idée pourrait-elle vous être néceſſaire ? Que DIEU, qui donne tout, ait donné à un homme plus de lumière, plus de talens qu'à un autre, cela ſe voit tous les jours. Qu'il ait choiſi un homme pour s'unir de plus près à lui qu'aux autres hommes, qu'il en ait fait le modèle de la raiſon & de la vertu, cela ne révolte point notre bon ſens. Perſonne ne doit nier qu'il ſoit poſſible à DIEU de verſer ſes plus beaux dons ſur un de ſes ouvrages. On peut donc croire en JESUS, qui a enſeigné la vertu & qui l'a pratiquée ; mais craignons qu'en voulant aller trop au-delà, nous ne renverſions tout l'édifice.

Le ſuperſtitieux verſe du poiſon ſur les alimens les plus ſalutaires, il eſt ſon propre ennemi & celui des hommes. Il ſe croira l'objet des vengeances éternelles, s'il a mangé de la viande un certain jour ; il penſe qu'une longue robe griſe, avec un capuce pointu & une grande barbe eſt beaucoup plus agréable à DIEU qu'un viſage

rafé & une tête qui porte ses cheveux; il s'imagine que son salut est attaché à des formules latines qu'il n'entend point ; il a élevé sa fille dans ses principes ; elle s'enterre dans un cachot dès qu'elle est nubile ; elle trahit la postérité pour plaire à DIEU ; plus coupable envers le genre humain, que l'Indienne qui se précipite dans le bûcher de son mari après lui avoir donné des enfans.

Anachorètes des parties méridionales de l'Europe, condamnés par vous mêmes à une vie aussi abjecte qu'affreuse, ne vous comparez pas aux pénitens du bord du Gange ; vos austérités n'approchent pas de leurs supplices volontaires. Mais ne pensez pas que DIEU approuve dans vous ce que vous avouez qu'il condamne dans eux.

Le superstitieux est son propre bourreau : Il est encore celui de quiconque ne pense pas comme lui. La délation la plus infame, il l'appelle *correction fraternelle* ; il accuse la naïve innocence qui n'est pas sur ses gardes, & qui dans la simplicité de son cœur n'a pas mis le sceau sur ses lèvres. Il la dénonce à ces tyrans des ames, qui tient en même tems de l'accusé & de l'accusateur.

Enfin le superstitieux devient fanatique, & c'est alors que son zèle est capable de tous les crimes au nom du Seigneur.

Nous ne sommes plus, il est vrai, dans ces tems abominables où les parens & les amis s'égorgeaient, où cent batailles rangées couvraient la terre de cadavres pour quelques argumens de l'école : Mais des cendres de ce vaste incendie il renaît tous les jours quelques étincelles, les princes ne marchent plus aux combats à la voix d'un prêtre ou d'un moine ; mais les citoyens se persécutent encore dans le sein des villes, & la vie privée est souvent empoisonnée de la peste de la superstition. Que diriez-vous d'une famille qui serait toujours prête à se battre, pour deviner de quelle manière il faut saluer son père ? Eh ! mes enfans, il s'agit de l'ai-

mer : Vous le ſaluerez comme vous pourrez. N'êtes-vous frère que pour être diviſés, & faudra-t-il que ce qui doit vous unir ſoit toujours ce qui vous ſépare ?

Je ne connais pas une ſeule guerre civile entre les Turcs pour la religion. Que dis-je, une guerre civile ? L'hiſtoire n'a remarqué aucune ſédition, aucun trouble parmi eux, excité par la controverſe. Eſt-ce parce qu'ils ont moins de prétextes de diſputes ? Eſt-ce parce qu'ils ſont nés moins inquiets & plus ſages que nous ? Ils ne s'informent pas de quelle ſecte vous êtes, pourvu que vous payiez exactement un tribut léger. Chrétiens latins, chrétiens grecs, jacobites, monothélites, cophtes, proteſtans, réformés, tout eſt bien venu chez eux, tandis qu'il n'y a pas trois nations chez les chrétiens qui exercent cette humanité.

Enfin, mes frères, JESUS ne fut point ſuperſtitieux, il ne fut point intolérant ; il n'a pas proféré une ſeule parole contre le culte des Romains, dont ſa patrie était environnée. Imitons ſon indulgence, & méritons qu'on en ait pour nous.

Ne nous effrayons pas de cet argument barbare ſi ſouvent répété : Le voici, je crois, dans toute ſa force.

« Vous croyez qu'un homme de bien peut trouver » grace devant l'Etre des êtres, devant le DIEU de » juſtice & de miſéricorde, dans quelque tems, dans » quelque lieu, dans quelque religion qu'il ait con- » ſumé ſa courte vie ; & nous au contraire nous affir- » mons qu'on ne peut plaire à DIEU qu'en étant né » parmi nous, ou ayant été enſeigné parmi nous : Il » nous eſt démontré que nous ſommes les ſeuls dans » le monde qui ayons raiſon. Nous ſavons que DIEU » étant venu ſur la terre & étant mort du dernier » ſupplice pour tous les hommes, il ne veut pour- » tant avoir pitié que de notre petite aſſemblée, & » que même dans cette aſſemblée il n'y a que fort » peu de perſonnes qui pourront échapper à des peines

» éternelles. Prenez donc le parti le plus sûr ; entrez » dans notre petite aſſemblée, & tâchez d'être élu » chez nous. »

Remercions nos frères qui nous tiennent ce langage ; félicitons les d'être certains que tout l'univers eſt damné, hors un petit nombre d'entr'eux ; & croyons que notre ſecte vaut mieux que la leur, par cela ſeul qu'elle eſt plus raiſonnable & plus compatiſſante. Quiconque me dit, *Penſe comme moi*, *ou* DIEU *te damnera*, me dira bientôt, *Penſe comme moi*, *ou je t'aſſaſſinerai.* Prions DIEU qu'il adouciſſe ces cœurs atroces, & qu'il inſpire à tous ſes enfans des ſentimens de frères. Nous voilà dans notre iſle où la ſecte épiſcopale domine depuis Douvres juſqu'à la petite rivière de Twede. Delà juſqu'à la dernière des Orcades, le presbytérianiſme eſt en crédit, & ſous ces deux religions régnantes il y en a dix ou douze autres particulières. Allez en Italie, vous trouverez le deſpotiſme papiſte ſur le trône. Ce n'eſt plus la même choſe en France : Elle eſt traitée à Rome de demi-hérétique. Paſſez en Suiſſe, en Allemagne, vous couchez aujourd'hui dans une ville calviniſte, demain dans une papiſte, après demain dans une luthérienne. Allez juſqu'en Ruſſie, vous ne voyez plus rien de tout cela. C'eſt une ſecte toute différente. La cour y eſt éclairée, à la vérité, par une impératrice philoſophe. L'auguſte Catherine a mis la raiſon ſur le trône, comme elle y a placé la magnificence & la généroſité ; mais le peuple de ſes provinces déteſte encore également & luthériens, & calviniſtes, & papiſtes. Il ne voudrait ni manger avec aucun d'eux, ni boire dans le même verre. Or je vous demande, mes frères, ce qui arriverait, ſi dans une aſſemblée de tous ces ſectaires chacun ſe croyait autoriſé par l'eſprit divin à faire triompher ſon opinion ? Ne voyez-vous pas les épées tirées, les potences dreſſées, les bûchers allumés d'un bout de l'Europe à l'autre ? Quel eſt donc celui qui a raiſon dans

ce chaos de disputes ? Le tolérant, le bienfaisant. Ne dites pas qu'en prêchant la tolérance nous prêchons l'indifférence. Non, mes frères; celui qui adore DIEU, & qui fait du bien aux hommes n'est point indifférent. Ce nom convient bien davantage au superstitieux qui pense que DIEU lui saura gré d'avoir proféré des formules inintelligibles, tandis qu'il est en effet très-indifférent sur le sort de son frère qu'il laisse périr sans secours, ou qu'il abandonne dans la disgrace, ou qu'il flatte dans la prospérité, ou qu'il persécute s'il est d'une autre secte, s'il est sans appui & sans protection. Plus le superstitieux se concentre dans des pratiques & dans des croyances absurdes, plus il a d'indifférence pour les vrais devoirs de l'humanité. Souvenons nous à jamais d'un de nos charitables compatriotes : Il fondait un hôpital pour les vieillards dans sa province; on lui demandait si c'était pour des papistes, des luthériens, des presbytériens, des quakers, des sociniens, des anabaptistes, des méthodistes, des memnomistes ? Il répondit, pour des hommes.

O mon DIEU ! écarte de nous l'erreur de l'athéisme qui nie ton existence, & délivre-nous de la superstition qui outrage ton existence, & qui rend la nôtre affreuse.

TROISIÈME HOMÉLIE.

Sur l'interprétation de l'ancien Teſtament.

MES FRÈRES!

LES livres gouvernent le monde, ou du moins toutes les nations qui ont l'uſage de l'écriture; les autres ne méritent pas qu'on les compte. Le zenda-veſta, attribué au premier Zoroaſtre, fut la loix des Perſans. Le védam & le chatabad ſont encore celle des brames. Les Egyptiens furent régis par les livres de Thaut qu'on appella le premier Mercure. L'alcoran, ou le koran, gouverne aujourd'hui l'Afrique, l'Egypte, l'Arabie, les Indes, une partie de la Tartarie, la Perſe entière, la Scithie dans la Cherſonèſe, l'Aſie mineure, la Syrie, la Thrace, la Théſſalie & toutes la Grèce, juſqu'au détroit qui ſépare Naples de l'Epire. Le pentateuque gouverne les Juifs; & par une ſingulière providence il eſt aujourd'hui notre règle. Notre devoir eſt de lire enſemble cet ouvrage divin, qui eſt le fondement de notre foi.

Au commencement DIEU *créa les cieux & la terre. Et la terre était ſans forme & vuide; les ténèbres étaient ſur la face de l'abyme, & l'eſprit de* DIEU *ſe mouvait ſur le deſſus des eaux. Et* DIEU *dit: Que la lumière ſoit; & la lumière fut. Et* DIEU *vit que la lumière était bonne, &* DIEU *ſépara la lumière d'avec les ténèbres. Et* DIEU *nomma la lumière,* jour; *& les ténèbres,* nuit. *Ainſi fut le ſoir, ainſi fut le matin; ce fut le premier jour. Puis* DIEU *dit: Qu'il y ait une étendue entre les eaux, & qu'elle ſépare les eaux d'avec les eaux.* DIEU *donc fit l'étendue, & ſépara les eaux d'avec les eaux qui*

ſont au-deſſous de l'étendue, d'avec celles qui ſont au-deſſus de l'étendue, & il fut ainſi. Et DIEU *nomma l'étendue*, cieux. *Ainſi fut le ſoir, ainſi fut le matin, ce fut le ſecond jour. Puis* DIEU *dit : Que les eaux qui ſont au-deſſous des cieux ſoient raſſemblées en un lieu, & que le ſec paraiſſe, & il fut ainſi, &c.*

Nous ſavons, mes frères, que DIEU en parlant ainſi aux Juifs daigna ſe proportionner à leur intelligence encore groſſière. Perſonne n'ignore que notre terre n'eſt qu'un point, en comparaiſon de l'eſpace que nous nommons improprement le ciel, dans lequel brille cette prodigieuſe quantité de ſoleils, autour deſquels roulent des planètes très-ſupérieures à la nôtre. On ſait que la lumière n'a pas été faite avant le jour, & que notre lumière vient du ſoleil. On ſait que l'étendue ſolide entre les eaux ſupérieures & les inférieures, étendue qui a la lettre ſignifie firmament, eſt une erreur de l'ancienne phyſique, adoptée par les Grecs. Mais puiſque DIEU parlait aux Juifs, il daignait s'abaiſſer à parler leur langage. Perſonne ne l'aurait certainement entendu dans le déſert d'Oreb, s'il avait dit : *J'ai mis le ſoleil au centre de votre monde, le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour de ce grand aſtre, par qui toutes les planètes ſont illuminées ; & la lune tourne en un mois autour de la terre. Ces autres aſtres que vous voyez ſont autant de ſoleils qui préſident à d'autres mondes, &c.*

Si l'éternel géomètre s'était exprimé ainſi, il aurait parlé dignement, il eſt vrai, en maître qui connaît ſon ouvrage ; mais nul Juif n'aurait compris un mot à ces ſublimes vérités. Ce peuple était d'un col roide & dur d'entendement. Il fallut donner des alimens groſſiers à un peuple groſſier qui ne pouvait être nourri que par de tels alimens. Il ſemble que ce premier chapitre de la genèſe fut une allégorie, propoſée par l'Eſprit Saint, pour être expliquée un jour par ceux que DIEU daigne-

rait remplir de ses lumières. C'est du moins l'idée qu'en eurent les principaux Juifs, puisqu'il fut défendu de lire ce livre avant vingt-cinq ans, afin que l'esprit des jeunes gens, disposé par les maîtres, pût lire l'ouvrage avec plus d'intelligence & de respect.

Les docteurs prétendaient donc qu'à la lettre, le Nil, l'Euphrate, le Tigre & l'Araxe n'avaient pas en effet leurs sources dans le paradis terrestre, mais que ces quatre fleuves qui l'arrosaient, signifiaient évidemment quatre vertus nécessaires à l'homme. Il était visible selon eux, que la femme formée de la côte de l'homme était l'allégorie la plus frappante de la concorde inaltérable qui doit régner dans le mariage, & que les ames des époux doivent être unies comme leurs corps. C'est le symbole de la paix & de la fidélité qui doivent régner dans leur société.

Le serpent qui séduisit Eve, *& qui était le plus rusé de tous les animaux de la terre*, est, si nous en croyons Philon lui-même & plusieurs pères, une expression figurée qui peint sensiblement nos desirs corrompus. L'usage de la parole, que l'écriture lui prête, est la voix de nos passions qui parle à nos cœurs. DIEU emploie l'allégorie du serpent, qui était très-commune dans tout l'Orient. Il passait pour subtil, parce qu'il se dérobe avec vîtesse à ceux qui le poursuivent, & qu'il s'élance avec adresse sur ceux qui l'attaquent. Son changement de peau était le symbole de l'immortalité. Les Egyptiens portaient un serpent d'argent dans leurs processions. Les Phéniciens, voisins des déserts des Hébreux, avaient depuis long-tems la fable allégorique d'un serpent qui avait fait la guerre à l'homme & à DIEU. Enfin, le serpent qui tenta Eve a été reconnu pour le diable, qui veut toujours nous tenter & nous perdre.

Il est vrai que la doctrine du diable, tombé du ciel & devenu l'ennemi du genre humain, ne fut connue des Juifs que dans la suite des siècles ; mais le divin auteur

qui ſavait bien que cette doctrine ſerait un jour répandue, daignait en jeter la ſemence dans les premiers chapitres de la genèſe.

Nous ne connaiſſons, à la vérité, l'hiſtoire de la chûte des mauvais anges que par ce peu de mots de l'épître de St. Jude : *Des étoiles errantes, à qui l'obſcurité des ténèbres eſt réſervée éternellement, deſquelles* Enoc, ſeptième homme après Adam, a prophétiſé. On a cru que ces étoiles errantes étaient les anges transformés en démons malfaiſans, & on ſupplée aux prophéties d'Ènoc, ſeptième homme après Adam, leſquelles nous n'avons plus. Mais dans quelque labyrinthe que ſe perdent les ſavans, pour expliquer ces choſes incompréhenſibles, il en réſulte toujours que nous devons entendre dans un ſens édifiant tout ce qui ne peut être entendu à la lettre.

Les anciens bracmanes avaient, comme nous l'avons dit, cette théologie pluſieurs ſiècles avant que la nation juive exiſtât. Les anciens Perſans avaient donné des noms aux diables long-tems avant les Juifs. Et vous ſavez que dans le pentateuque on ne trouve le nom d'aucun bon ou mauvais ange. On ne connut ni Gabriel, ni Raphaël, ni Satan, ni Aſmodée dans les livres juifs, que très-long-tems après, & lors que ce petit peuple eut appris ces noms dans ſon eſclavage à Babylone. Tout cela prouve au moins que la doctrine des êtres céleſtes & des êtres infernaux a été commune à de grandes nations. Vous la retrouverez dans le livre de Job, précieux monument de l'antiquité. Job eſt un perſonnage arabe, c'eſt en arabe que cette allégorie fut écrite. Il reſte encore dans la traduction hébraïque des phraſes entières arabes. Voilà donc les Indiens, les Perſans, les Arabes & les Juifs, qui les uns après les autres admettent à-peu-près la même théologie. Elle eſt donc digne d'une grande attention.

Mais ce qui en eſt bien plus digne, c'eſt la morale qui

doit résulter de toute cette théologie antique. Les hommes qui ne sont point nés pour être meurttiers, puisque DIEU ne les a point armés contre les lions & les tigres; qui ne sont point nés pour l'imposture, puisqu'ils aiment tous nécessairement la vérité; qui ne sont point nés pour être des brigands ravisseurs, puisque DIEU leur a donné également à tous les fruits de la terre & les toisons de brebis; mais qui cependant sont devenus ravisseurs, parjures & homicides, sont réellement les anges transformés en démons.

Cherchons toujours, mes frères, dans la sainte écriture ce qui nous enseigne la morale & non la physique.

Que l'ingénieux Calmet emploie sa profonde sagacité & sa pénétrante dialectique à trouver la place du paradis terrestre; contentons-nous de mériter, si nous pouvons, le paradis céleste, par la justice, par la tolérance, par la bienfaisance.

Et quant à l'arbre de la science du bien & du mal, tu n'en mangeras point, car le jour que tu en mangeras tu mouras de mort. (a)

Les interprêtes avouent qu'on n'a jamais connu aucun arbre qui donnât de la science. Adam ne mourut point de mort le jour qu'il en mangea; il vécut encore neuf cent trente années, dit la sainte écriture. Hélas! que sont neuf siècles entre deux éternités! Ce n'est pas même une minute dans le tems, & nos jours passent comme l'ombre. Mais cette allégorie ne nous dit-elle pas clairement, que la science mal entendue est capable de nous perdre? L'arbre de la science porte sans doute des fruits bien amers, puisque tant de savans théologiens ont été persécuteurs ou persécutés, & que plusieurs sont morts d'une mort épouvantable. Ah! mes frères, l'esprit saint a voulu nous faire voir combien

(a) Gen. II. 7.

une fauſſe ſcience eſt dangereuſe, combien elle enfle le cœur, & à quel point un docteur eſt ſouvent abſurde.

C'eſt de ce paſſage que St. Auguſtin conclut l'imputation faite à tous les hommes de la déſobéiſſance du premier. C'eſt lui qui développa la doctrine du péché originel ſoit que la ſouillure de ce péché ait corrompu nos corps, ſoit que les ames qui entrent dans nos corps en ſoient abreuvées; myſtère en tout point incompréhenſible, mais qui nous avertit du moins de ne point vivre dans le crime, ſi nous ſommes nés dans le crime.

Et l'Eternel mit une marque ſur Caïn, *afin que quiconque le trouverait ne le tuât point* (*a*). C'eſt ici ſurtout, mes frères, que les pères ſont oppoſés les uns aux autres. La famille d'Adam n'était pas encore nombreuſe; l'écriture ne lui donne d'autres enfans qu'Abel & Caïn, dans le tems que ce premier fut aſſaſſiné par ſon frère. Comment DIEU eſt-il obligé de donner une ſauvegarde à Caïn contre tous ceux qui pourront le punir? Remarquons ſeulement, que DIEU pardonne à Caïn un fratricide, après lui avoir donné ſans doute des remords. Profitons de cette leçon; ne condamnons pas nos frères aux plus épouvantables ſupplices, pour des cauſes légères. Quand Dieu daigne avoir de l'indulgence pour un meurtre abominable, imitons le Dieu de miſéricorde. On nous objecte, que Dieu en pardonnant à un cruel meurtrier, damne à jamais tous les hommes pour la tranſgreſſion d'Adam, qui n'était coupable que d'avoir mangé d'un fruit défendu. Il ſemble à notre faible raiſon que DIEU ſoit injuſte en favoriſant éternellement tous les enfans de ce coupable, non pas pour expier un fratricide, mais pour une déſobéiſſance qui ſemble excuſable. C'eſt, dit-on, une con-

(*a*) Gen. IV.

tradiction intolérable qu'on ne peut admettre dans l'Etre infiniment bon. Mais cette contradiction n'eſt qu'apparente. DIEU, en nous livrant, nous, nos pères & nos enfans, aux flammes pour la déſobéiſſance d'Adam, nous envoie, quatre mille ans après JESUS-CHRIST pour nous délivrer; & il conſerve la vie à Caïn pour peupler la terre; ainſi il eſt partout le DIEU de juſtice & de miſéricorde. St. Auguſtin appelle la faute d'Adam une faute heureuſe; mais celle de Caïn fut plus heureuſe encore puiſque Dieu prit ſoin de lui mettre lui-même un ſigne, qui était une marque de ſa protection.

Tu feras le comble de l'arche d'une coudée de hauteur, &c. (*a*) Nous voici parvenu au plus grand des miracles, devant lequel il faut que la raiſon s'humilie, & que le cœur ſe briſe. Nous ſavons aſſez avec quelle audace dédaigneuſe les incrédules s'élèvent contre le prodige d'un déluge univerſel.

C'eſt en vain qu'ils objectent que dans les années les plus pluvieuſes, il ne tombe pas trente pouces d'eau ſur la terre pendant une année; que même pendant cette année il y a autant de terrains qui n'ont point reçu la pluie, qu'il y en a d'inondés; que la loi de la gravitation empêche l'Océan de franchir ſes bornes; que s'il couvrait la terre il laiſſerait ſon lit à ſec; qu'en couvrant la terre il ne pourrait ſurpaſſer le ſommet des montagnes de quinze coudées; que les animaux qui entraient dans l'arche ne pouvaient venir d'Amérique ni des terres auſtrales; que ſept paires d'animaux purs, & deux paires d'animaux impurs pour chaque eſpèce n'auraient pu être contenus ſeulement dans vingt arches; que ces vingt arches n'auraient pu contenir tout le fourrage qu'il leur fallait, non-ſeulement pendant dix mois, mais pendant l'année ſuivante, année pendant

(*a*) Gen. VI. 16, &c.

laquelle la terre trop abreuvée ne pouvait rien produire ; que les animaux voraces, qui fe nourriffent de chair, feraient péris faute de nourriture ; que huit perfonnes qui étaient dans l'arche n'auraient pu fuffire à diftribuer aux animaux leur pâture journalière. Enfin, ils ne tariffent point fur les difficultés ; mais on lève toutes ces difficultés en leur faifant voir que ce grand événement eft un miracle : & dès-lors toute difpute eft finie.

Or çà, bâtiffons une ville & une tour, de laquelle le fommet foit jufqu'aux cieux, & acquérons-nous de la réputation, de peur que nous ne foyons difperfés par toute la terre. (*a*)

Les incrédules prétendent qu'on peut avoir de la réputation & être difperfé. Ils demandent fi les hommes ont pu jamais être affez infenfés pour vouloir bâtir une tour qui s'élevât jufqu'au ciel. Ils difent que cette tour ne s'élève que dans l'air, & fi par l'air on entend le ciel, elle fera néceffairement dans le ciel, ne fût-elle haute que de vingt pieds : Que fi tous les hommes alors parlaient la même langue, ce qu'ils pouvaient faire de plus fage était de fe réunir dans la même ville, & de prévenir la corruption de leur langage. Ils étaient apparemment tous dans leur patrie, puifqu'ils étaient tous d'accord pour y bâtir. Les chaffer de leur patrie eft tyrannique : leur faire parler de nouvelles langues tout-d'un-coup eft abfurde. Par conféquent, difent-ils, on ne peut regarder l'hiftoire de la tour de Babel que comme un conte oriental.

Je réponds à ce blafphême, que ce miracle étant écrit par un auteur qui a rapporté tant d'autres miracles, doit être cru comme les autres. Les œuvres de DIEU ne doivent reffembler en rien aux œuvres des hommes. Les fiècles des patriarches & des prophêtes ne

(*a*) Gen. XI. 4.

doivent tenir en rien des ſiècles des hommes ordinaires. DIEU qui ne deſcend plus ſur la terre, y deſcendait alors ſouvent pour voir lui-même ſes ouvrages. C'eſt la tradition de toutes les grandes nations anciennes. Les Grecs qui n'eurent aucune connaiſſance des livres juifs que long-tems après la traduction faite dans Alexandrie par les Juifs helléniſtes, les Grecs avaient cru avant Homère & Héſiode, que le grand Zeus & tous les autres dieux, deſcendaient de l'air pour viſiter la terre. Quel fruit pouvons-nous tirer de cette idée généralement établie ? que nous ſommes toujours en préſence de DIEU, & que nous ne devons nous livrer à aucune action, à aucune penſée qui ne ſoit conforme à ſa juſtice. En un mot, la tour de Babel n'eſt pas plus extraordinaire que tout le reſte. Le livre eſt également authentique dans toutes ſes parties. On ne peut nier un fait ſans nier tous les autres : il faut ſoumettre ſa raiſon orgueilleuſe, ſoit qu'on liſe cette hiſtoire comme véridique, ſoit qu'on la regarde comme un emblême.

Et en ce jour, le Seigneur traita alliance avec Abraham, *en diſant : J'ai donné à ta poſtérité de ce pays, depuis le fleuve d'Egypte juſqu'à l'Euphrate* (*a*)

Les incrédules triomphent, de voir que les Juifs n'ont jamais poſſédé qu'une partie de ce que Dieu leur a promis. Ils trouvent même injuſte que le Seigneur leur ait donné cette portion. Ils diſent que les Juifs n'y avaient pas le moindre droit; qu'un voyage fait autrefois par un Caldéen dans un pays barbare, ne pouvait être un prétexte légitime d'envahir ce petit pays; qu'un homme qui ſe dirait aujourd'hui deſcendant de St. Patrick ſerait mal reçu à venir ſaccager l'Irlande, en diſant qu'il en a reçu l'ordre de Dieu. Mais conſidérons

(*a*) Gen. XV. 18.

dérons toujours combien les tems ſont changés ; reſpectons les livres juifs, en nous gardant d'imiter jamais ce peuple. Dieu ne commande plus ce qu'il commandait autrefois.

On demande quel eſt cet Abraham, & pourquoi on fait remonter le peuple juifs à un Caldéen, fils d'un potier idolâtre, qui n'avait aucun rapport avec les gens du pays de Canaan, & qui ne pouvait entendre leur idiome ? Ce Caldéen va juſqu'à Memphis avec ſa femme courbée ſous le poids des ans, & cependant belle encore. Pourquoi de Memphis ce couple ſe tranſporte-t-il dans le déſert de Guerar ? comment y a-t-il un roi dans cet horrible déſert ? comment le roi d'Egypte & le roi de Guerar ſont-ils tous deux amoureux de la vieille épouſe d'Abraham ? ce ne ſont-là que des difficultés hiſtoriques. L'eſſentiel eſt d'obéir à DIEU. La ſainte écriture nous repréſente toujours Abraham comme ſoumis ſans réſerve aux volontés du Très-Haut : ſongeons à l'imiter plutôt qu'à diſputer.

Or ſur le ſoir deux anges vinrent à Sodome, &c. (*a*) C'eſt ici une pierre de ſcandale pour les examinateurs qui n'écoutent que leur raiſon. Deux anges, c'eſt-à-dire deux créatures ſpirituelles, deux miniſtres céleſtes de DIEU, qui ont un corps terreſtre, qui inſpirent des deſirs infames à toute une ville, & même aux vieillards : Un père de famille qui veut proſtituer ſes deux filles, pour ſauver l'honneur de ces deux anges : Une ville changée en un lac de feu : Une femme métamorphoſée en une ſtatue de ſel : Deux filles qui trompent & qui enivrent leur père, pour commettre un inceſte avec lui, de peur, diſent-elles, que ſa race ne périſſe ; tandis qu'elles ont tous les habitans de la ville de Thſoar, parmi leſquels elles peuvent choiſir ! Tous ces événemens raſſemblés forment une image révoltante. Mais ſi nous ſommes raiſonnables, nous conviendrons avec

(*a*) Gen. XIX tout entier.

St. Clément d'Alexandrie, & avec tous les pères qui l'ont ſuivi, que tout eſt ici allégorique.

Souvenons-nous que c'était la manière d'écrire de tout l'Orient. Les paraboles furent ſi long-tems en uſage, que l'auteur de toute vérité, quand il vint ſur la terre, ne parla aux Juifs qu'en paraboles.

Les paraboles compoſent toute la théologie profane de l'antiquité. Saturne qui dévore ſes enfans, eſt viſiblement le tems qui détruit ſes propres ouvrages. Minerve eſt la ſageſſe; elle eſt formée dans la tête du maître des dieux. Les flèches de l'enfant Cupidon & ſon bandeau ne ſont que des figures trop ſenſibles. La chûte de Phaéton eſt un emblême admirable des ambitieux. Tout n'eſt pas allégorie dans la théologie payenne: Tout ne l'eſt pas non plus dans l'hiſtoire ſacrée du peuple juif. Les pères diſtinguent ce qui eſt purement hiſtorique ou purement parabole, & ce qui eſt mêlé de l'un & de l'autre. Il eſt difficile, j'en conviens, de marcher dans des chemins eſcarpés; mais pourvu que nous apprenions à nous conduire dans le chemin de la vertu, qu'importe celui de la ſcience?

Le crime que DIEU punit ici eſt horrible: Que cela nous ſuffiſe. La femme de Loth eſt changée en ſtatue de ſel, pour avoir regardé derrière elle. Modérons les emportemens de notre curioſité. En un mot, que toutes les hiſtoires de l'écriture ſervent à nous rendre meilleurs, ſi elles ne nous rendent pas plus éclairés.

Il y a, ce me ſemble, mes frères, deux manières d'interprêter figurément & dans un ſens myſtique les ſaintes écritures: La première, qui eſt inconteſtablement la meilleure, eſt celle de tirer tous les faits des inſtructions pour la conduite de la vie. Si Jacob fait une cruelle injuſtice à ſon frère Eſaü, s'il trompe ſon beau-père Laban, conſervons la paix dans nos familles, & agiſſons avec juſtice envers nos parens. Si le patriarche Ru-

ben déshonore le lit de ſon père Jacob, ayons cette inceſte en horreur. Si le patriarche Judas commet un inceſte encore plus odieux avec Thamar ſa belle-fille, n'en ayons que plus d'averſion pour ces iniquités. Quand David ravit la femme d'Uriah & qu'il aſſaſſine ſon mari, quand Salomon aſſaſſine ſon frère, quand preſque tous les petits rois Juifs ſont des meurtriers barbares, adouciſſons nos mœurs en liſant cette ſuite affreuſe de crimes. Liſons enfin toute la bible dans cet eſprit : Elle inquiète celui qui veut être ſavant, elle conſole celui qui ne veut être qu'homme de bien.

L'autre manière de développer le ſens caché des écritures eſt celle de regarder chaque événement comme un emblême hiſtorique & phyſique. C'eſt la méthode qu'ont employée St. Clément, le grand Origène, le reſpectable St. Auguſtin, & tant d'autres pères. Selon eux le morceau de drap rouge que la proſtituée Rahab pend à ſa fenêtre, eſt le ſang de JESUS-CHRIST. Moïſe étendant les bras annonce le ſigne de la croix. Judas liant ſon ânon à la vigne, figure l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jéruſalem. St. Auguſtin compare l'arche de Noé à JESUS. St. Ambroiſe, dans ſon livre ſeptième de Arca, dit que la petite porte de dégagement pratiquée dans l'arche ſignifie l'ouverture par laquelle l'homme jette la partie groſſière des alimens. Quand même toutes ces explications ſeraient vraies, quel fruit en pourrions-nous retirer ? Les hommes en ſeront-ils plus juſtes, quand ils ſauront ce que ſignifie la petite porte de l'arche ? Cette méthode d'expliquer l'écriture ſainte n'eſt qu'une ſubtilité de l'eſprit ; & elle peut nuire à la ſimplicité du cœur.

Ecartons tous les ſujets de diſpute, qui diviſent les nations, & pénétrons-nous des ſentimens qui les réuniſſent. La ſoumiſſion à DIEU, la réſignation, la juſtice, la bonté, la compaſſion, la tolérance, voilà les grands principes. Puiſſent tous les théologiens de la terre vivre enſemble comme les commerçans, qui, ſans examiner

dans quel pays ils ſont nés, dans quelles pratiques ils ont été nourris, ſuivent entr'eux les règles inviolables de l'équité, de la fidélité, de la confiance réciproque : Ils ſont par ces principes les liens de toutes les nations. Mais ceux qui ne connaiſſent que leurs opinions, & qui condamnent toutes les autres ; ceux qui croient que la lumière ne luit que pour eux, & que les autres hommes marchent dans les ténèbres ; ceux qui ſe feraient un ſcrupule de communiquer avec les religions étrangères, ceux-là ne méritent-ils pas le titre d'ennemis du genre humain ?

Je ne diſſimulerai point que les plus ſavans hommes aſſurent que le pentateuque n'eſt point de Moïſe. Newton, le grand Newton, qui ſeul a découvert le premier principe de la nature, qui ſeul a connu la lumière, cet étonnant génie qui avait tant approfondi l'hiſtoire ancienne, attribue le pentateuque à Samuel. D'autres ſavans reſpectables croient qu'il fut fait du tems d'Oſias par le ſcribe Saphan. D'autres enfin prétendent qu'Eſdra en fut l'auteur au retour de la captivité. Tous s'accordent avec quelques Juifs modernes à ne point croire que cet ouvrage ſoit de Moïſe. Cette grande objection n'eſt pas ſi terrible qu'elle le paraît. Nous révérons certainement le décalogue, par quelque main qu'il ait été écrit. Nous ſommes en diſputes ſur la date de pluſieurs loix que les uns attribuent à Edouard III, les autres à Edouard II : mais nous n'en adoptons pas moins ces loix, parce que nous les trouvons juſtes & utiles. Si même dans le préambule il y a des faits qu'on révoque en doute, ſi nos compatriotes rejettent ces faits, ils ne rejettent point la loi qui ſubſiſte.

Diſtinguons toujours l'hiſtoire du dogme, & le dogme de la morale, de cette morale éternelle que tous les légiſlateurs ont enſeignée, & que tous les peuples ont reçue.

O morale ſainte ! ô mon DIEU qui en êtes le créateur,

je ne vous enfermerai point dans le limites d'une province ; vous régnez fur tous les êtres penfans & fenfibles. Vous êtes le DIEU de Jacob, mais vous êtes le DIEU de l'univers.

Je ne puis finir ce difcours, mes chers frères, fans vous parler des prophêtes. C'eft un des grands objets fur lefquels nos ennemis penfent nous accabler : ils difent que dans l'antiquité tout peuple avait fes prophêtes, fes devins, fes voyans. Mais fi les Egyptiens, par exemple, avaient anciennement de faux prophètes, s'enfuit-il que les Juifs ne puffent en avoir de véritables ? on prétend qu'ils n'avaient aucune miffion, aucun grade, aucune autorifation légale ; cela eft vrai, mais ne pourrait-il pas être autorifé par DIEU même ? Ils s'anathématifaient les uns les autres, ils fe traitaient réciproquement de fourbes & d'infenfés. Et le prophête Sedekia ofe même donner un foufflet au prophête Michée en préfence du roi Jofaphat. Nous n'en difconvenons pas. Les paralipomènes rapportent ce fait. Mais un miniftère eft-il moins faint quand les miniftres le déshonorent ? & nos prêtres n'ont-ils pas fait cent fois pis que de fe donner des foufflets ?

DIEU ordonne à Ezéchiel de manger un livre de parchemin, de mettre des excrémens humains fur fon pain ; de partager enfuite fes cheveux en trois parties & d'en jeter une dans le feu ; de fe faire lier, de coucher trois cent quatre-vingt-dix jours fur le côté gauche, & quarante fur le côté droit. DIEU commande expreffément au prophête Ozée de prendre une fille de fornication, & d'en avoir des enfans de fornication. DIEU veut enfuite qu'Ozée couche avec une femme adultère pour quinze dragmes & un boiffeau & demi d'orge. Tous ces commandemens de DIEU fcandalifent les efprits qui fe difent fages. Mais ne feront-ils pas plus fages, s'ils voient que ce font des allégories, des types, des paraboles conformes aux mœurs des Ifraélites ; qu'il ne faut ni demander

compte à un peuple de ses usages, ni demander compte à DIEU des ordres qu'il a donnés en conséquence de ces usages reçus ?

DIEU n'a pu ordonner sans doute à un prophête d'être débauché & adultère ; mais il a voulu faire connaître qu'il réprouvait les crimes & les adultères de son peuple chéri. Si nous ne lisions pas la bible dans cet esprit, hélas ! nous serions révoltés & indignés à chaque page.

Edifions nous de ce qui fait le scandale des autres ; tirons une nourriture salutaire de ce qui leur sert de poison. Quand le sens propre & littéral d'un passage paraît conforme à notre raison, tenons nous en à ce sens naturel. Quand il paraît contraire à la vérité, aux bonnes mœurs, cherchons un sens caché dans lequel la vérité & les bonnes mœurs se concilient avec la sainte écriture. C'est ainsi qu'en ont usé tous les pères de l'église. C'est ainsi que nous agissons tous les jours dans le commerce de la vie. Nous interprétons toujours favorablement les discours de nos amis & de nos partisans. Traiterons nous avec plus de dureté les saints livres des Juifs qui sont l'objet de notre foi ? Enfin, lisons les livres juifs pour être chrétiens ; & s'ils ne nous rendent pas plus savans, qu'ils servent au moins à nous rendre meilleurs.

QUATRIÈME HOMÉLIE.

Sur l'interprétation du nouveau Teſtament.

MES FRÈRES,

IL eſt dans le nouveau teſtament, comme dans l'ancien, des profondeurs qu'on ne peut ſonder, & des ſublimités où la faible raiſon ne peut atteindre. Je ne prétends ici ni concilier les évangiles, qui ſemblent quelquefois ſe contredire, ni expliquer des myſtères, qui, de cela même qu'ils ſont myſtères, doivent être inexplicables. Que des hommes plus ſavans que moi examinent ſi la Ste. famille ſe tranſporta en Egypte après le maſſacre des enfans de Bethléem, ſelon St. Matthieu, ou ſi elle reſta en Judée, ſelon St. Luc; qu'ils recherchent ſi le père de Jacob, ſon grand-père Matham, ſon biſaïeul Eléaſar, ou bien ſi ſon biſaïeul était Lévi, ſon grand-père Matat & ſon père Héli; qu'ils diſpoſent ſelon leurs lumières de cet arbre généalogique; c'eſt une étude que je reſpecte. J'ignore ſi elle éclairera mon eſprit; mais je ſais bien qu'elle ne peut parler à mon cœur. La ſcience n'eſt pas la vertu. Paul apôtre dit lui-même dans ſa première épître à Timothée, qu'il ne faut pas s'occuper des généalogies. Nous n'en ſerons pas plus gens de bien, quand nous ſaurons préciſément quels étaient les aïeux de Joſeph; dans quelle année JESUS vint au monde; & ſi Jacques était ſon frère, ou ſon couſin germain. Que nous ſervira d'avoir conſulté tout ce qui nous reſte des annales romaines, pour voir ſi en effet Auguſte ordonna qu'on fît un dénombrement des peuples de toute la terre, quand Marie était enceinte de JESUS, quand Quirinus était gouverneur de la Syrie, & qu'Hérode régnait

encore en Judée. Quirinus que St. Luc appelle Cirénius, (disent les savans) ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après ; ce n'était pas du tems d'Hérode, c'était du tems d'Archelaüs, & jamais Auguste n'ordonna un dénombrement de l'empire romain.

On nous crie que l'épître aux Hébreux attribuée à Paul n'est point de Paul ; que ni l'apocalypse, ni l'évangile de Jean ne sont point de Jean ; que le premier chapitre de cet évangile est évidemment d'un Grec platonicien, qu'il est impossible que ce livre soit d'un Juif ; que jamais un Juif n'aurait fait prononcer ces paroles à JESUS, *Je vous fais un commandement nouveau ; c'est que vous vous aimiez les uns les autres.* Certes, disent-ils, ce commandement n'était point nouveau. Il est énoncé expressément, & en termes plus énergiques, dans les loix du lévitique, *Tu aimeras ton* DIEU *plus que toute autre chose, & ton prochain comme toi même.* Un homme tel que JESUS-CHRIST, disent-ils, un homme savant dans les écritures, & qui confondait les docteurs à l'âge de douze ans, un homme qui parle toujours de la loi, ne pouvait ignorer la loi ; & son disciple bien aimé ne peut lui avoir imputé une erreur si palpable.

Mes frères, ne nous troublons point ; songeons que JESUS parlait un idiome peu intelligible aux Grecs, composé du syriaque & du phénicien ; que nous n'avons l'évangile de St. Jean qu'en grec ; que cet évangile fut écrit plus de cinquante ans après la mort de JESUS ; que les copistes peuvent aisément avoir altéré le texte ; qu'il est probable que le texte portait, *je vous fais un commandement qui n'est pas nouveau*, qu'il n'est probable qu'il portât en effet ces mots, *je vous fais un commandement nouveau.* Enfin, revenons, à notre grand principe ; le précepte est bon ; c'est à nous à le suivre si nous pouvons ; soit que Zoroastre l'ait annoncé le premier, soit que Moïse l'ait écrit, soit que JESUS l'ait renouvellé.

Irons-nous pénétrer dans les plus épaiſſes ténèbres de l'antiquité, pour voir ſi les ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de JESUS furent une éclipſe de ſoleil dans la pleine lune; ſi un aſtronome nommé Phlégon, que nous n'avons plus, a parlé de ce phénomène, ou ſi quelque autre a jamais obſervé l'étoile des trois mages. Ces difficultés peuvent occuper un antiquaire; mais en conſumant un tems précieux à débrouiller ce chaos, il ne l'aura pas employé en bonnes œuvres, il aura plus de doutes que de piété. Mes frères, celui qui partage ſon pain avec le pauvre vaut mieux que celui qui a comparé le texte hébreu avec le grec, & l'un & l'autre avec le ſamaritain.

Ce qui ne regarde que l'hiſtoire fait naître mille diſputes: Ce qui concerne nos devoirs n'en ſouffre aucune. Vous ne comprendrez jamais comment le diable emporta DIEU dans le déſert; comment il le tenta pendant quarante jours; comment il le tranſporta au haut d'une colline dont on découvrait tous les royaumes de la terre. Le diable qui offre à DIEU tous ces royaumes, pourvu que DIEU l'adore, pourra révolter votre eſprit; vous chercherez quel myſtère eſt caché ſous ces paraboles & ſous tant d'autres; votre entendement ſe fatiguera en vain; chaque parole vous plongera dans l'incertitude & dans les angoiſſes d'une curioſité inquiète, qui ne peut ſe ſatisfaire. Mais ſi vous vous bornez à la morale, cet orage ſe diſſipe, vous repoſez dans le ſein de la vertu.

J'oſe me flatter, mes frères, que ſi les plus grands ennemis de la religion chrétienne nous entendaient dans ce temple écarté où l'amour de la vertu nous raſſemble; ſi les lords Herbert, Shaftsburi, Bolingbroke, ſi les Tindal, les Toland, les Collins, les Whiſton, les Trenchard, les Gordon, les Swift, étaient témoins de notre douce & innocente ſimplicité, ils auraient pour nous moins de mépris & d'horreur. Ils ne ceſſent de nous reprocher un fanatiſme abſurde. Nous ne ſommes

point fanatiques en étant de la religion de JESUS ; il adorait un DIEU, & nous l'adorons. Il méprifait de vaines cérémonies, & nous les méprifons. Aucun évangile n'a dit que fa mère fût mère de DIEU, aucun n'a dit qu'il fût confubftantiel à DIEU, ni qu'il eût deux natures & deux volontés dans une même perfonne, ni que le St. Efprit procédât du Père & du Fils. Vous ne trouverez dans aucun évangile que les difciples de JESUS doivent s'arroger le titre de St. Père, de mylord, de monfeigneur ; que douze mille piéces d'or doivent être le revenu d'un prêtre qui demeure à Lambeth, tandis que tant de cultivateurs utiles ont à peine de quoi enfemencer les trois ou quatre acres de terre qu'ils labourent & qu'ils arrofent de pleurs. L'évangile n'a point dit aux évêques de Rome, forgez une donation de Conftantin pour vous emparer de la ville des Scipions & des Céfars, pour ofer être fuzerains du royaume de Naples. Evêques Allemands, profitez d'un tems d'anarchie pour envahir la moitié de l'Allemagne. JESUS fut un pauvre qui prêcha des pauvres. Que dirions nous des difciples de Pen & de Fox, ennemis du fafte, ennemis des honneurs, amoureux de la paix, s'ils marchaient une mître d'or en tête entourés de foldats ; s'ils raviffaient le fubftance des peuples, s'ils voulaient commander aux rois, fi leurs fatellites fuivis de bourreaux criaient à haute voix, nations imbécilles, croyez à Fox & à Pen, ou vous allez expirer dans les fupplices ?

Vous favez mieux que moi quel funefte contrafte tous les fiècles ont vu entre l'humilité de JESUS, & l'orgueil de ceux qui fe font parés de fon nom ; entre leur avarice, & fa pauvreté ; entre leurs débauches, & fa chafteté ; entre fa foumiffion, & leur fanguinaire tyrannie.

De toutes fes paroles, mes frères, j'avoue que rien ne m'a fait plus d'impreffion que ce qu'il répondit à ceux qui eurent la brutalité de le frapper avant qu'on

le conduisît au ſupplice : *Si j'ai mal dit, rendez témoignage du mal ; & ſi j'ai bien dit, pourquoi me frappez vous ?* Voilà ce qu'on a dû dire à tous les perſécuteurs. Si j'ai une opinion différente de la vôtre, ſur des choſes qu'il eſt impoſſible d'entendre; ſi je vois la miſéricorde de DIEU, là où vous ne voulez voir que ſa puiſſance ; ſi j'ai dit que tous les diſciples de JESUS étaient égaux, quand vous avez cru le devoir fouler à vos pieds ; ſi je n'ai adoré que DIEU ſeul, quand vous lui avez donné des aſſociés ; enfin ſi j'ai mal dit en n'étant pas de votre avis, rendez témoignage du mal ; & ſi j'ai bien dit, pourquoi m'accablez vous d'injures & d'opprobre ? Pourquoi me pourſuivez vous, me jetez vous dans les fers, me livrez vous aux tortures, aux flammes, m'inſultez vous encore après ma mort ? Hélas ! ſi j'avais mal dit, vous ne deviez que me plaindre & m'inſtruire. Vous êtes sûrs que vous êtes infaillibles, que votre opinion eſt divine, que les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contr'elle, que toute la terre embraſſera un jour votre opinion, que le monde vous ſera ſoumis, que vous régnerez du mont Atlas aux iſles du Japon. En quoi mon opinion peut-elle donc vous nuire ? Vous ne me craignez pas, & vous me perſécutez ! Vous me mépriſez, & vous me faites périr !

Que répondre, mes frères, à ces modeſtes & puiſſans reproches ? Ce que répond le loup à l'agneau ; *Tu as troublé l'eau que je bois.* C'eſt ainſi que les hommes ſe ſont traités les uns les autres, l'évangile & le fer à la main, prêchant le déſintéreſſement, & accumulant des tréſors ; annonçant l'humilité, & marchant ſur les têtes des princes proſternés ; recommandant la miſéricorde, & faiſant couler le ſang humain.

Si ces barbares trouvent dans l'évangile quelque parabole dont le ſens puiſſe être détourné en leur faveur, par quelque interprétation frauduleuſe ; ils s'en ſaiſiſſent

comme d'une enclume ſur laquelle ils forgent leurs armes meurtrières.

Eſt-il parlé de deux glaives ſuſpendus à un plafond? ils s'arment de cent glaives pour frapper. S'il eſt dit qu'un roi a tué ſes bêtes engraiſſées, a forcé des aveugles, des eſtropiés de venir à ſon feſtin, & a jeté celui qui n'avait pas ſa robe nuptiale dans les ténèbres extérieures; eſt-ce une raiſon, mes frères, qui les mette en droit de vous enfermer dans des cachots comme ce convive, de vous diſloquer les membres dans les tortures, de vous arracher les yeux pour vous rendre aveugles, comme ceux qui ont été traînés à ce feſtin; de vous tuer, comme ce roi a tué ſes bêtes engraiſſées? C'eſt pourtant ſur de telles équivoques que l'on s'eſt fondé ſi ſouvent pour déſoler une grande partie de la terre.

Ces terribles paroles, *Je ne ſuis pas venu apporter la paix, mais le glaive*, ont fait périr plus de chrétiens, que la ſeule ambition n'en a jamais immolés.

Les Juifs diſperſés & malheureux ſe conſolent de leur abjection, quand ils nous voient toujours oppoſés les uns aux autres, depuis les premiers jours du chriſtianiſme, toujours en guerre ou publique ou ſecrète, perſécutés & perſécuteurs, oppreſſeurs & opprimés; ils ſont unis entr'eux, & ils rient de nos querelles éternelles. Il ſemble que nous n'ayons été occupés que du ſoin de les venger.

Miſérables que nous ſommes, nous inſultons les payens, & ils n'ont jamais connu nos querelles théologiques; ils n'ont jamais verſé une goutte de ſang pour expliquer un dogme; & nous en avons inondé la terre. Je vous dirai ſurtout dans l'amertume de mon cœur, JESUS a été perſécuté: Quiconque penſera comme lui, ſera perſécuté comme lui. Car enfin, qu'était JESUS aux yeux des hommes, qui ne pouvaient certainement ſoupçonner ſa divinité? C'était un homme de bien, qui,

né dans la pauvreté, parlait aux pauvres contre les superftitions des riches pharifiens & des prêtres infolens; c'était le Socrate de la Galilée. Vous favez qu'il dit à ces pharifiens : *Malheur à vous, guides aveugles, qui coulez le moucheron, & qui avalez le chameau ! Malheur à vous, parce que vous nettoyez les dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au-dedans pleins de rapines & d'impuretés !* (*a*)

Il les appelle fouvent, *fépulchres blanchis*, *races de vipères* : ils étaient pourtant des hommes conftitués en dignité. Ils fe vengèrent par le dernier fupplice. Arnaud de Brefcia, Jean Hus, Jérôme de Prague en dirent beaucoup moins des pontifes de leurs jours, & ils furent fuppliciés de même. Ne choquez jamais la fuperftition dominante, fi vous n'êtes affez puiffans pour lui réfifter, ou affez habiles pour échapper à fa pourfuite. La fable de Notre-Dame de Lorette eft plus extravagante que toutes les métamorphofes d'Ovide, il eft vrai. Le miracle de San-Gennaro à Naples eft plus ridicule que celui d'Egnatia dont parle Horace, j'en conviens; mais dites hautement à Naples, à Lorette ce que vous penfez de ces abfurdités, il vous en coûtera la vie. Il n'en eft pas ainfi chez quelques nations plus éclairées : Le peuple y a fes erreurs, mais moins groffières, & le peuple le moins fuperftitieux eft toujours tolérant.

Rejettons donc toute fuperftition, afin de devenir plus humains; mais en parlant contre le fanatifme, n'irritons point les fanatiques; ce font les malades en délire, qui veulent battre leurs médecins. Adouciffons leurs maux, ne les aigriffons jamais; & faifons couler goutte à goutte dans leur ame ce baume divin de la tolérance, qu'ils rejetteraient avec horreur, fi on le leur préfentait à pleine coupe.

(*a*) Matthieu XXIII.

LE SERMON

Prêché à Bâle, le premier jour de l'an 1768, par
JOSIAS ROSSETTE.

COMMENÇONS l'année, meſſieurs, par rendre graces à DIEU du plus grand événement qui ait ſignalé le ſiècle où nous vivons ; ce n'eſt pas une bataille gagnée par les meurtriers aux gages d'un roi qui demeure vers la Sprée, contre les meurtriers aux gages des ſouverains qui habitent les bords du Danube, ou contre ceux qui ſortent des bords de la Garonne, de la Loire & du Rhône, pour aller en grand nombre porter la dévaſtation en Germanie, & pour revenir en très-petit nombre dans leurs foyers.

Je n'ai point à vous entretenir de ces fureurs qui ont uſurpé le nom de gloire, & qui ſont plus déteſtées par les ſages qu'elles ne ſont vantées par les inſenſés. S'il eſt une conquête dans l'auguſte entrepriſe que nous célébrons, c'eſt une conquête ſur le fanatiſme ; c'eſt la victoire de l'eſprit pacificateur ſur l'eſprit de perſécution ; c'eſt le genre humain rétabli dans ſes droits, des bords de la Viſtule aux rivages de la mer Glaciale & aux montagnes du Caucaſe, dans une étendue de terre deux fois plus grande que le reſte de l'Europe.

Deux têtes couronnées ſe ſont unies pour rendre aux hommes ce bien précieux que la nature leur a donné, la liberté de conſcience. Il ſemble que dans ce ſiècle DIEU ait voulu qu'on expiât le crime de quatorze cents ans de perſécutions chrétiennes, exercées preſque ſans interruption, pour noyer dans le ſang humain la liberté naturelle. L'impératrice de Ruſſie non-ſeulement établit la tolérance univerſelle dans ſes vaſtes états, mais elle

envoie une armée en Pologne, la première de cette efpèce depuis que la terre exifte, une armée de paix qui ne fert qu'à protéger les droits des citoyens, & à faire trembler les perfécuteurs. O roi fage & jufte, qui avez préfidé à cette conciliation fortunée! ô primat éclairé, prince fans orgueil, & prêtre fans fuperftition, foyez bénis & imités dans tous les fiècles !

C'était beaucoup, mes frères, pour la confolation du genre humain, que les jéfuites, ces grands prédicateurs de l'intolérance, euffent été chaffés de la Chine, & des Indes, du Portugal & de l'Efpagne, de Naples & du Mexique, & furtout de la France qu'ils avaient fi long-tems troublée ; mais enfin, ce ne font que des victimes facrifiées à la haine publique. Elles ne l'ont point été à la raifon univerfelle. Tant de princes chrétiens n'ont point dit, Chaffons les jéfuites, afin que les peuples foient délivrés du joug monacal, afin qu'on rende à l'état des biens immenfes engloutis dans tant de monaftères, & à la fociété tant d'efclaves inutiles ou dangereux. Les jéfuites font exterminés ; mais leurs rivaux fubfiftent. Il femble même que ce foit à leurs rivaux qu'on les immole. Les difciples de l'infenfé Ignace, de ce chevalier errant de la Vierge, eux-mêmes chevaliers errans de l'évêque de Rome, difparaiffent fur la terre ; mais les difciples d'un fou beaucoup plus dangereux, d'un François d'Affife, couvrent une partie de l'Europe ; les enfans du perfécuteur Dominique triomphent. On n'a dit encore ni en France, ni en Efpagne, ni en Portugal, ni à Naples, Citoyens qui ne reconnaiffez pas l'évêque de Rome pour le maître du monde, fujets qui n'êtes foumis qu'à votre roi, chrétiens qui ne croyez qu'à l'évangile, vivez en paix ; que vos mariages confirmés par les loix, repeuplent nos provinces dévaftées par tant de malheureufes guerres ; occupez dans nos villes les charges municipales ; hommes, jouiffez des droits des hommes. On a fait le premier pas dans quelques royaumes, & on tremble au

fecond; la raifon eft plus timide que la vengeance.

C'était autrefois, mes frères, une opinion établie chez les Grecs, que la fageffe viendrait d'Orient, tandis que fur les bords de l'Euphrate & de l'Indus on difait qu'elle viendrait d'Occident. On l'a toujours attendue. Enfin elle arrive du Nord. Elle vient nous éclairer; elle tient le fanatifme enchaîné; elle s'appuie fur la tolérance qui marche toujours auprès d'elle, fuivie de la paix confolatrice du genre humain.

Il faut que vous fachiez que l'impératrice du Nord a raffemblé dans la grande falle du kremelin à Mofcou, fix cent quarante députés de fes vaftes états d'Europe & d'Afie pour établir une nouvelle légiflation qui foit également avantageufe à toutes fes provinces. C'eft-là que le mufulman opine à côté du grec, le payen auprès du papifte, & que l'anabaptifte confère avec l'évangélique & le réformé, tous en paix, tous unis par l'humanité, quoique la religion les fépare.

Enfin donc, graces au ciel, il s'eft trouvé un génie fupérieur, qui au bout de près de dix-huit fiècles s'eft fouvenu que tous les hommes font frères. Déjà un Anglais en France, un Barwick, évêque de Soiffons, avait ofé dire dans fon célèbre mandement de 1757, que les Turcs font nos frères, ce que ni Boffuet, ni Maffillon n'avaient jamais eu le courage de dire. Déjà cent mille voix s'élevaient de tous côtés dans l'Europe en faveur de la tolérance univerfelle; mais aucun fouverain ne s'était encore déclaré fi ouvertement; aucun n'avait pofé cette loi bienfaifante pour la bafe des loix de l'état; aucun n'avait dit à la tolérance en préfence des nations: Affeyez-vous fur mon trône.

Elevons nos voix pour célébrer ce grand exemple, mais élevons nos cœurs pour en profiter. Vous tous qui m'écoutez, fouvenez-vous que vous êtes hommes avant d'être citoyens d'une certaine ville, membres d'une certaine fociété, profeffant une certaine religion. Le

tems eſt venu d'agrandir la ſphère de nos idées & d'être citoyens du monde. Que de petites nations apprennent donc leur devoir des grandes.

Nous ſommes tous de la même religion ſans le ſavoir. Tous les peuples adorent DIEU des extrémités du Japon aux rochers du mont Atlas ; ce ſont des enfans qui crient à leur père en différens langages. Cela eſt ſi vrai & ſi avéré, que les Chinois en ſignant la paix avec les Ruſſes le 8 Septembre 1689, la ſignèrent au nom du même DIEU. Le marbre qui ſert de bornes aux deux empires, montre encore aux voyageurs ces paroles gravées dans les deux langues : *Nous prions le* DIEU, *ſeigneur de toutes choſes, qui connaît les cœurs, de punir les traîtres qui rompraient cette paix ſacrée.*

Malheur à un habitant de Lucerne ou de Fribourg, qui dirait à un réformé de Berne ou de Genève, je ne vous connais pas : j'invoque des ſaints, vous n'invoquez que DIEU : je crois au concile de Trente, & vous à l'évangile : aucune correſpondance ne peut ſubſiſter entre nous ; votre fils ne peut épouſer ma fille, vous ne pouvez poſſéder une maiſon dans notre cité ; *vous n'avez point écouté mon aſſemblée, vous êtes pour moi comme un payen & comme un receveur des deniers de l'état.*

Voilà pourtant les termes dans leſquels nous ſommes, nous qui accuſons ſans ceſſe d'intolérance des nations plus hoſpitalières. Nous ſommes treize républiques confédérées, & nous ne ſommes pas compatriotes. La liberté nous a unis, & la religion nous diviſe. Qu'aurait-on dit dans l'antiquité ſi un Grec de Thèbes ou de Corinthe avait été banni de la communion d'Athènes & de Sparte ? en quelque endroit de la Grèce qu'ils allaſſent, ils ſe trouvaient chez eux ; celui dont la cité était ſous la protection d'Hercule allait ſacrifier dans Athènes à Minerve ; on les voyait aſſociés aux mêmes myſtères comme aux mêmes jeux. Le droit le plus ſacré, le plus

beau lien qui ait jamais joint les hommes, l'hofpitalité, rendait au moins pour quelque tems le Scythe concitoyen de l'Athénien. Jamais il n'y eut entre ces peuples aucune querelle de religion. La république romaine ne connut jamais cette fureur abfurde. On ne vit pas depuis Romulus un feul citoyen Romain inquiété pour fa manière de penfer ; & tous les jours le ftoïcien, l'académicien, le platonicien, l'épicurien, l'éclectique, goûtaient enfemble les douceurs de la fociété ; leurs difputes n'étaient qu'inftructives. Ils penfaient, ils parlaient, ils écrivaient dans une fécurité parfaite.

On l'a dit cent fois à notre confufion ; nous n'avons qu'à rougir, nous qui étant frères par nos traités, fommes encore fi étrangers les uns aux autres par nos dogmes ; nous qui après avoir eu la gloire de chaffer nos tyrans, avons eu l'horreur & la honte de nous déchirer par des guerres civiles pour des chimères fcholaftiques.

Je fais bien que nous ne voyons plus renaître ces jours déplorables où cinq cantons enivrés du fanatifme qui empoifonnaient alors l'Europe entière, s'armèrent contre le canton de Zurich parce qu'ils étaient de la religion romaine, & Zurich de la religion réformée. S'ils versèrent le fang de leurs compatriotes après avoir récité cinq *Pater* & cinq *Ave Maria* dans un latin qu'ils n'entendaient pas ; s'ils firent après la bataille de Capel écarteler par le bourreau de Lucerne le corps mort du célèbre pafteur Zuingle ; s'ils firent en priant DIEU, jeter fes membres dans les flammes, ces abominations ne fe renouvellent plus. Mais il refte roujours entre le romain & le proteftant, un levain de haine que la raifon & l'humanité n'ont pu encore détruire.

Nous n'imitons pas, il eft vrai, les perfécutions excitées en Hongrie, à Saltzbourg, en France ; mais nous avons vu depuis peu dans une ville étroitement alliée à la Suiffe un pafteur doux & charitable, forcé de re-

noncer à sa patrie pour avoir soutenu que l'Etre créateur est bon, & qu'il est le DIEU de miséricorde encore plus que le DIEU des vengeances. Qu'un homme savant & modéré avance parmi nous que JESUS-CHRIST n'a jamais pris le nom de DIEU, qu'il n'a jamais dit qu'il eût deux natures & deux volontés, que ces dogmes n'ont été connus que long-tems après lui ; n'entendez-vous pas aussi-tôt cent ignorans crier au blasphême & demander son châtiment ? nous voulons passer pour tolérans ; que nous sommes encore loin, mes chers frères, de mériter ce beau titre !

A notre honte, ce sont le anabaptistes qui sont aujourd'hui les vrais tolérans, après avoir été au seizième siècle aussi barbares que les autres chrétiens. Ce sont ces primitifs appellés *quakers* qui sont tolérans, eux qui au nombre de plus de quatre-vingt mille dans la Pensilvanie, admettent parmi eux toutes les religions du monde, eux qui seuls de tous les peuples transplantés en Amérique, n'ont jamais ni trompé ni égorgé les naturels du pays si indignement appellés sauvages. C'était le grand philosophe Locke qui était tolérant, lui qui dans le code des loix qu'il donna à la Caroline, posa pour fondement de la législation que sept pères de famille, fussent-ils Turcs ou Juifs, suffiraient pour établir une religion dont tous les adhérens pourraient parvenir aux charges de l'état.

Que dis-je ! l'esprit de tolérance commence enfin à s'introduire chez les Français, qui ont passé long-tems pour aussi volages que cruels. Ils ont leur St. Barthelemi en horreur ; ils rougissent de l'outrage fait au grand Henri IV, par la révocation de l'édit de Nantes : on venge la cendre de Calas ; on adoucit l'affreuse destinée de la famille Sirven. On ne l'eût pas fait sous le ministère du cardinal de Fleuri. On chasse les jésuites, les plus intolérans des hommes : on réprime doucement la brutale animosité des jansénistes. On impose silence à la

ſorbonne ſur l'article de la tolérance, lorſqu'en oſant cenſurer les maximes humaines de Béliſaire, elle a le malheur de s'attirer l'indignation de toutes les nations de l'Europe. Enfin, la haute prudence de Louis XV a plongé dans un oubli général cette ſcandaleuſe bulle *Unigénitus*, & ces billets de confeſſion plus ſcandaleux encore. Le gouvernement devenu plus éclairé appaiſe avec le tems toutes les querelles dangereuſes qui étaient le fruit de cet exécrable intoléranciſme.

Quand ſerons-nous donc véritablement tolérans à notre tour, nous qui demandons, qui crions ſans ceſſe qu'on le ſoit ailleurs pour les proteſtans nos frères ?

Diſons aux nations, mais diſons ſurtout à nous-mêmes, JESUS-CHRIST a daigné converſer également avec la courtiſanne de Jéruſalem, & avec la courtiſanne de Samarie : il s'eſt fait parfumer les pieds par l'une parce qu'elle l'avait beaucoup aimé, ils s'eſt arrêté long-tems avec l'autre ſur le bord d'un puits.

S'il a dit anathême aux receveurs des deniers publics, il a ſoupé chez eux, il a appellé l'un d'eux à l'apoſtolat. S'il a ſéché un figuier pour n'avoir pas porté du fruit quand ce n'était pas le tems des figues, il a changé l'eau en vin à des noces où les convives déjà trop échauffés ſemblaient le mettre en droit de ne pas exercer cette condeſcendance. S'il rebute d'abord ſa mère avec des paroles dures, il fait incontinent le miracle qu'elle demande. S'il fait jeter en priſon le ſerviteur qui n'a pas fait profiter l'argent de ſon maître à cent pour cent chez les changeurs, il fait payer l'ouvrier de la vigne venu à la dernière heure comme ceux qui ont travaillé dès la première. S'il dit en un endroit qu'il eſt venu apporter le glaive & la diſſention dans les familles, il dit dans un autre avec tous les anciens légiſlateurs qu'il faut aimer ſon prochain. Ainſi, tempérant toujours la ſévérité par l'indulgence, il nous apprend à tout ſupporter. Si

toutes les nations ont péché en Adam, ô myſtère incompréhenſible ! JESUS quatre mille ans après a ſubi le dernier ſupplice en Paleſtine pour racheter toutes les nations; ô myſtère plus incompréhenſible encore ! S'il a dit en un endroit qu'il n'était venu que pour les Juifs, pour les enfans de la maiſon, il dit ailleurs qu'il était venu pour les étrangers. Il appelle à lui toutes les nations, quoique l'Europe ſeule ſemble être aujourd'hui ſon partage. Il n'y a donc point d'étranger pour un véritable diſciple de JESUS-CHRIST ; il doit être concitoyen de tous les hommes.

Pourquoi nous reſſerrer dans le cercle étroit d'une petite ſociété, iſolée, quand notre ſociété doit être celle de l'univers ? Quoi ! le citoyen de Berne ne pourra être le citoyen de Lucerne ? Quoi ! un Français parce qu'il eſt de la communion romaine & qu'il ne communie qu'avec du pain azime, ne pourra acheter chez nous un domaine, tandis que tout Suiſſe de quelque ſecte qu'il puiſſe être peut acheter en France la terre la plus ſeigneuriale.

Avouons que malgré la révocation de l'édit de Nantes, malgré le funeſte édit de 1724, que la haine languedochienne arracha au cardinal de Fleuri, contre les paſteurs évangéliques, c'eſt pourtant en France, c'eſt dans la ſociété françaiſe, dans les mœurs françaiſes, dans la politeſſe françaiſe qu'eſt la vraie liberté de la vie ſociale ; nous n'en avons que l'ombre.

Mes frères, il faut vous le dire ; vous êtes chrétiens & vous aimez votre intérêt; mais entendez-vous votre intérêt, & le chriſtianiſme ? Ce chriſtianiſme vous ordonne l'hoſpitalité, & rien n'eſt moins hoſpitalier que vous. Votre intérêt eſt que l'étranger s'établiſſe dans votre patrie. Car aſſurément il n'y viendra pas chercher les honneurs & la fortune, comme vous les allez chercher ailleurs. Un étranger ne pourrait à acheter dans

votre territoire un domaine que pour partager avec vous ſes revenus. Le bonheur ineſtimable de vivre ſans maître, de ne jamais dépendre du caprice d'un ſeul homme, de n'être ſoumis qu'aux loix, attirerait dans vos cantons comme en Hollande cent riches étrangers dégoûtés des dangers des cours plus funeſtes encore à l'innocence qu'à la fortune. Mais vous écartez ceux à qui vous devez tendre les bras; vous les rebutez par des uſages que l'inimitié & la crainte établirent autrefois, & qui ne doivent plus ſubſiſter aujourd'hui. Ce qui n'a été inventé que dans des tems de trouble & de terreur, doit être aboli dans les jours de paix & de ſécurité.

Le proteſtant a craint autrefois que le catholique n'apportât la tranſſubſtantiation, les reliques, les taxes romaines & l'eſclavage dans ſa ville. Le catholique a craint que le proteſtant ne vînt attriſter la ſienne par ſa manière d'expliquer l'évangile & par le pédantiſme reproché aux conſiſtoires. Pour avoir la paix il fallut renoncer à l'humanité. Mais les tems ſont changés; la controverſe, les diſputes de l'école qui ont ſi long-tems allumé partout la diſcorde, ſont aujourd'hui l'objet du mépris de tous les honnêtes gens de l'Europe.

S'il eſt encore des fanatiques, il n'eſt point de bourgeois, de cultivateur, d'artiſan qui les écoute. La lumière ſe répand de proche en proche; & la religion ne fait preſque plus de mal.

Qui eſt celui d'entre vous qui n'affermera pas ſon champ & ſa vigne à un anabaptiſte, à un quaker, à un ſocinien, à un memnoniſte, à un piétiſte, à un morave, à un papiſte, s'il eſt sûr qu'il fera un meilleur marché avec cet étranger qu'avec un homme de votre ville fermement attaché au ſyſtême de Zuingle? Les terres de Genève ne ſont cultivées que par des papiſtes Savoyards: ce ſont des papiſtes Lombards qui labourent les champs des cantons que nous poſſédons dans le Milanais; & plus

d'un proteftant fabrique des toiles dont la vente enfle le tréfor de l'abbé de St. Gall.

Or fi la malheureufe divifion que les différentes fectes du chriftianifme ont mife entre les hommes, n'empêche pas qu'ils ne travaillent les uns pour les autres dans le feul but de gagner quelque argent, pourquoi empêchera-t-elle qu'ils ne fraterniſent enfemble, pour jouir des charmes de la vie civile ? N'eft-il pas abfurde que vous puiffiez avoir un fermier catholique, & que vous ne puiffiez pas avoir un citoyen catholique ?

Je ne vous propofe pas de recevoir parmi vous des prêtres romains, des moines romains : ils fe font fait un devoir cruel d'être nos ennemis ; ils ne vivent que de la guerre fpirituelle qu'ils nous font, & ils nous en feraient bientôt une réelle ; ce font les janiffaires du fultan de Rome.

Je vous propofe d'augmenter vos richeffes & votre liberté, en admettant parmi vous tout féculier à fon aife que l'amour de cette liberté appellerait dans vos contrées. J'ofe affurer qu'il y a même en Italie plus d'un père de famille qui aimerait mieux vivre avec vous dans l'égalité à l'ombre de vos loix, que d'être efclave d'un prêtre fouverain. Non, il n'y a pas un feul féculier Italien, il n'y a pas dans Rome un feul Romain (j'excepte toujours la populace) qui ne frémiffe dans le fond de fon cœur de ne pouvoir lire l'évangile en fa langue maternelle, de ne pouvoir acheter un feul livre fans la permiffion d'un jacobin, de fe voir à la fois compatriote des Scipion & efclave d'un fucceffeur de Simon Pierre. Soyez sûrs que ce contrafte bizarre & odieux d'un filet de pêcheur & d'une triple couronne révolte tous les efprits. Soyez certains qu'il n'y a pas un feul feigneur Romain, qui en voyant JESUS monté fur un âne, & le pape porté fur les épaules des hommes, en voyant d'un côté JESUS qui n'a pas feulement de quoi payer une demi-dragme pour le korban qu'il devait au temple des Juifs, & de l'autre

la chambre de la daterie occupée ſans ceſſe à compter l'argent des nations, ne conçoive une indignation d'autant plus forte qu'il en faut diſſimuler toutes les apparences. Il la cache à ſes maîtres, il la manifeſte dans le ſecret de l'amitié.

Je vais plus loin, mes frères, je ſoutiens que dans toute la chrétienté il n'y a pas aujourd'hui un ſeul homme un peu inſtruit qui ſoit véritablement papiſte; non, le pape ne l'eſt pas lui-même; non, il n'eſt pas poſſible qu'un faible mortel ſe croie infaillible, & revêtu d'un pouvoir divin.

Je n'entre point ici dans l'examen des dogmes qui ſéparent la communion romaine & la nôtre; je prêche la charité & non la controverſe; j'annonce l'amour du genre humain & non la haine; je parle de ce qui réunit tous les hommes & non de ce qui les rend ennemis.

Aujourd'hui, malgré les cris de l'égliſe romaine, aucune puiſſance n'attente à la liberté de conſcience établie chez ſes voiſins. Vous avez vu dans la dernière guerre ſix cent mille hommes en armes, ſans qu'un ſeul ſoldat ait été envoyé pour faire changer un ſeul homme de croyance. L'Eſpagne même, l'Eſpagne appelle dans ſes provinces une foule d'artiſans proteſtans pour ranimer ſa vie que la barbarie inſenſée de l'inquiſition faiſait languir dans la misère; un ſage miniſtre brave le monſtre de l'inquiſition pour l'intérêt de ſa patrie.

Ne craignez donc point que le joug papiſte impoſé dans des tems d'ignorance puiſſe jamais s'appéſantir ſur vous. Ne craignez point qu'on vous remette au gland, lorſque vous avez connu l'agriculture. La tyrannie peut bien empêcher la raiſon pendant quelques ſiècles de pénétrer chez les hommes: mais quand elle y eſt parvenue, nul pouvoir ne peut l'en bannir.

Etres penſans, ne redoutez plus rien de la ſuperſtition. Vous voyez tous les jours les conſeils éclairés des princes catholiques mutiler eux mêmes petit à petit ce

coloſſe autrefois adoré. On le réduira enfin à la taille ordinaire. Tous les gouvernemens ſentiront que l'égliſe eſt dans l'état, & non l'état dans l'égliſe. Le ſacerdoce à la longue mis à ſa véritable place fera gloire enfin comme nous d'obéir à la magiſtrature. En attendant conſervons les deux biens qui appartiennent eſſentiellement à l'homme, la liberté & l'humanité. Que les cantons catholiques s'éclairent, & que les cantons proteſtans ne réſiſtent point par préjugé à leur raiſon éclairée; vivons en frères avec quiconque voudra être notre frère. Cultivons également notre eſprit & nos campagnes. Souvenons-nous toujours que nous ſommes une république, non pas en vertu de quelques argumens de théologie, non pas comme zuingliens ou comme écolampadiens, mais en qualité d'hommes. Si la religion n'a ſervi qu'à nous diviſer, que la nature humaine nous réuniſſe. C'eſt aux cantons proteſtans à donner l'exemple, puiſqu'ils ſont plus floriſſans que les autres, plus peuplés, plus inſtruits dans les arts & dans les ſciences. N'emploierons nous nos talens que pour les concentrer dans notre petite ſphère? L'homme iſolé eſt un ſauvage, un être informe qui n'a pas encore reçu la perfection de ſa nature. Une cité iſolée, inhoſpitalière, eſt parmi les ſociétés ce que le ſauvage eſt à l'égard des autres hommes. Enfin, en adorant le DIEU qui a créé tous les mortels, qu'aucun mortel ne ſoit étranger parmi nous.

TRADUCTION

DE L'HOMÉLIE DU PASTEUR BOURN,

Prêchée à Londres, le jour de la Pentecôte 1768.

VOICI le premier jour, mes frères, où la doctrine & la morale de JESUS fut manifeſtée par ſes diſciples. Vous n'attendez pas de moi que je vous explique comment le St. Eſprit deſcendit ſur eux en langues de feu. Tant de miracles ont précédé ce prodige qu'on ne peut en nier un ſeul ſans les nier tous. Que d'autres conſument leur tems à rechercher pourquoi Pierre en parlant tout d'un coup toutes les langues de l'univers à la fois, était cependant dans la néceſſité d'avoir Marc pour ſon interprête ; qu'ils ſe fatiguent à trouver la raiſon pour laquelle ce miracle de la Pentecôte, celui de la réſurrection, tous enfin furent ignorés de toutes les nations qui étaient alors à Jéruſalem; pourquoi aucun auteur profane, ni Grec, ni Romain, ni Juif n'a jamais parlé de ces événemens ſi prodigieux & ſi publics qui devaient long-tems occuper l'attention de la terre étonnée. En effet, dit-on, c'eſt un miracle incompréhenſible que JESUS reſſuſcité montât lentement au ciel dans une nuée à la vue de tous les Romains qui étaient ſur l'horiſon de Jéruſalem, ſans que jamais aucun Romain ait fait la moindre mention de cette aſcenſion qui aurait dû faire plus de bruit que la mort de Céſar, les batailles de Pharſale & d'Actium, la mort d'Antoine & de Cléopatre. Par quelle providence DIEU ferma-t-il les yeux à tous les hommes qui ne virent rien de ce qui devait être vu d'un million de ſpectateurs ? Comment DIEU a-t-il permis que les récits des chrétiens fuſſent obſcurs, inconnus, pendant plus de

deux cents années, tandis que ces prodiges dont eux ſeuls parlent, avaient été ſi publics ? Pourquoi le nom même d'évangile n'a-t-il été connu d'aucun auteur Grec ou Romain ? Toutes ces queſtions qui ont enfanté tant de volumes nous détourneraient de notre but unique, celui de connaître la doctrine & la morale de JESUS qui doit être la nôtre.

Quelle eſt la doctrine prêchée le jour de la Pentecôte ?

Que DIEU a rendu JESUS célèbre & lui a donné ſon approbation. (*a*)

Qu'il a été ſupplicié. (*b*)

Que DIEU l'a reſſuſcité & l'a tiré de l'enfer, c'eſt-à-dire, ſi l'on veut, de la foſſe. (*c*)

Qu'il a été élevé par la puiſſance de DIEU, & que DIEU a envoyé enſuite ſon St. Eſprit. (*d*)

C'eſt ainſi que Pierre s'explique à cent mille Juifs obſtinés, & il en convertit huit mille en deux ſermons, tandis que nous n'en pouvons pas convertir huit en mille années.

Il eſt donc inconteſtable, mes frères, que la première fois que les apôtres parlent de JESUS, ils en parlent comme de l'envoyé de DIEU, ſupplicié pas les hommes, élevé en grace devant DIEU, glorifié par DIEU même. St. Paul n'en parle jamais autrement. Voilà ſans contredit le chriſtianiſme primitif, le chriſtianiſme véritable. Vous ne verrez, comme je vous l'ai déjà dit dans mes autres diſcours, ni dans aucun évangile ni dans les actes des apôtres, que JESUS eût deux natures & deux volontés, que Marie fût mère de DIEU, que le St. Eſprit procède du Père & du Fils, qu'il établît ſept ſacremens, qu'il ordonna qu'on adorât des reliques & des images. Tout ce vaſte amas de controverſes était entiérement ignoré. Il eſt conſtant que les premiers chré-

(*a*) Actes ch. 29. v. 22. (*b*) v. 23. (*c*) v. 24. (*d*) v. 33.

tiens ſe bornaient à adorer DIEU par JESUS, à exorciſer les poſſédés par JESUS, à chaſſer les diables par JESUS, à guérir les malades par JESUS.

Nous ne chaſſons plus les diables, mes frères. Nous ne guériſſons pas plus les maladies mortelles que ne font les médecins; nous ne rendons pas plus la vue aux aveugles que le chevalier Tailor. Mais nous adorons DIEU, nous le béniſſons, nous ſuivons la loi qu'il nous a donnée lui-même par la bouche de JESUS en Galilée. Cette loi eſt ſimple parce qu'elle eſt divine: *tu aimeras* DIEU *& ton prochain.* JESUS n'a jamais recommandé autre choſe. Ce peu de paroles comprend tout. Elles ſont ſi divines que toutes les nations les entendirent dans tous les tems, & qu'elles furent gravées dans tous les cœurs. Les paſſions les plus funeſtes ne purent jamais les effacer. Zoroaſtre chez les Perſans, Thaut chez les Egyptiens, Brama chez les Indiens, Orphée chez les Grecs, criaient aux hommes: *aimez* DIEU *& le prochain.* Cette loi obſervée eût fait le bonheur de la terre entière.

JESUS ne vous a pas dit: *le diable chaſſé du ciel & plongé dans l'enfer, en ſortit malgré* DIEU, *pour ſe déguiſer en ſerpent & pour venir perſuader une femme de manger du fruit de l'arbre de la ſcience. Les enfans ne cette femme ont été en conſequence coupables en naiſſant du plus horrible crime & punis à jamais dans des flammes éternelles, tandis que leurs corps ſont pourris ſur la terre. Je ſuis venu pour racheter des flammes ceux qui naîtront après moi, & cependant je ne racheterai que ceux à qui j'aurai donné une grace efficace qui peut n'être point efficace.* Cet épouvantable galimatias, mes frères, ne ſe trouve heureuſement dans aucun évangile; mais vous y trouvez qu'il faut *aimer* DIEU *& ſon prochain.*

Quand toutes les langues de feu qui deſcendirent ſur le galetas où étaient les diſciples auraient parlé, quand elles deſcendraient pour parler encore, elles ne pour-

raient annoncer une doctrine plus humaine à la fois & plus céleste.

JESUS adorait DIEU & aimait son prochain en Galilée, adorons DIEU & aimons notre prochain à Londres.

Les Juifs nous disent : JESUS était Juif ; il fut présenté au temple comme Juif ; circoncis comme Juif, baptisé comme Juif par le Juif Jean qui baptisait les Juifs selon l'ancien rit juif, & par une œuvre de surérogation juive, il payait le korban juif, il allait au temple juif, il judaïsa toujours, il accomplit toutes les cérémonies juives. S'il accabla les prêtres juifs d'injures parce qu'ils étaient des prévaricateurs scélérats pêtris d'orgueil & d'avarice, il n'en fut que meilleur Juif. Si la vengeance des prêtres le fit mourir, il mourut Juif. O chrétiens ! soyez donc Juifs.

Je réponds aux Juifs : mes amis, (car toutes les nations sont mes amis) JESUS fut plus que Juif. Il fut homme, il embrassa tous les hommes dans sa charité. Votre loi mosaïque ne connaissait d'autre prochain pour un Juif qu'un autre Juif. Il ne vous était par permis seulement de vous servir des ustensiles d'un étranger. Vous étiez immondes, si vous aviez fait cuire une longe de veau dans une marmite romaine. Vous ne pouviez vous servir d'une fourchette & d'une cuiller qui eût appartenu à un citoyen romain, & supposé que vous vous soyez jamais servi d'une fourchette à table, ce dont je ne trouve aucun exemple dans vos histoires, il fallait que cette fourchette fût juive. Il est bien vrai, du moins selon vous, que vous volâtes les assiettes, les fourchettes & les cuillers des Egyptiens quand vous vous enfuîtes d'Egypte comme des coquins, mais votre loi ne vous avait pas encore été donnée. Dès que vous eûtes une loi, elle vous ordonna d'exterminer toutes les nations, & de ne réserver que les petites filles pour votre usage. Vous faisiez tomber les murs au bruit des trompettes, vous

faisiez arrêter le soleil & la lune, mais c'était pour tout égorger. Voilà comme vous aimiez alors votre prochain.

Ce n'etait pas ainsi que JESUS recommandait cet amour. Voyez la belle parabole du Samaritain. Un Juif est volé & blessé par d'autres voleurs Juifs. Il est laissé dans le chemin dépouillé, sanglant & demi-mort. Un prêtre orthodoxe passe, le considère & poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre prêtre orthodoxe passe & témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque Samaritain, un hérétique; il panse les plaies du blessé, il le fait transporter, il le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque hérétique & charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de JESUS; voila sa religion.

Nos adversaires nous disent que Luc qui était un laïque & qui a écrit le dernier de tous les évangélistes, est le seul qui ait rapporté cette parabole, qu'aucun des autres n'en parle, qu'au contraire St. Matthieu dit que JESUS (*a*) recommanda expressément de ne rien enseigner aux Samaritains & aux Gentils; qu'ainsi son amour pour le prochain ne s'étendait que sur la tribu de Juda, sur celle de Lévi & la moitié de Benjamin, & qu'il n'aimait point le reste des hommes. S'il eût aimé son prochain, ajoutent-ils, il n'eût point dit qu'il est venu apporter le glaive & non la paix, qu'il est venu pour diviser le père & le fils, le mari & la femme, & pour mettre la discorde dans les familles. Il n'aurait point prononcé le funeste *contrain-les d'entrer*, dont on a tant abusé. Il n'aurait point privé un marchand forain du prix de deux mille cochons qui était une somme considérable, & n'aurait pas envoyé le diable dans le corps de ces cochons pour les noyer dans le lac de Genezareth. Il n'aurait pas séché le figuier d'un pauvre homme, pour n'avoir pas porté des figues quand *ce n'était pas le tems des figues*. Il n'aurait pas dans ses paraboles

(*a*) Matth. chap. 10. vers. v.

enseigné qu'un maître agit justement quand il charge de fers son esclave pour n'avoir pas fait profiter son argent à l'usure de cinq cents pour cent.

Nos ennemis continuent leurs objections effrayantes en disant que les apôtres ont été plus impitoyables que leur maître ; que leur première opération fut de se faire apporter tout l'argent des frères, & que Pierre fit mourir Ananiah & sa femme pour n'avoir pas tout apporté. Si Pierre, disent-ils, les fit mourir de son autorité privée, parce qu'il n'avait pu avoir tout leur argent, il méritait d'être roué en place publique. Si Pierre pria Dieu de les faire mourir, il méritait que Dieu le punît. Si Dieu seul ordonna leur mort, heureusement il prononce très-rarement de ces jugemens terribles qui dégoûteraient de faire l'aumône.

Je passe sous silence toutes les objections des incrédules tant sur la morale & la doctrine de JESUS que sur tous les événemens de sa vie diversement rapportés. Il faudrait vingt volumes pour réfuter tout ce qu'on nous objecte ; & une religion qui aurait besoin d'une si longue apologie ne pourrait être la vraie religion. Elle doit entrer dans le cœur de tous les hommes comme la lumière dans les yeux, sans effort, sans peine, sans pouvoir laisser le moindre doute sur la clarté de cette lumière. Je ne suis pas venu ici pour disputer, je suis venu pour m'édifier avec vous.

Que d'autres saisissent tout ce qu'ils ont pu trouver dans les évangiles ? dans les actes des apôtres, dans les épîtres de Paul de contraire aux notions communes, aux clartés de la raison, aux règles ordinaires du sens commun. Je les laisserai triompher sur des miracles qui ne paraissent pas nécessaires à leur faible entendement, comme celui de l'eau changée en vin à des noces en faveur des convives déjà ivres, celui de la transfiguration, celui du diable qui emporte le fils de DIEU

ſur une montagne dont on découvre tous les royaumes de la terre, celui du figuier, celui des deux mille cochons. Je les laiſſerai exercer leur critique ſur les paraboles qui les ſcandaliſent, ſur la prédiction faite par JESUS même au chap. XXI de Luc, qu'il viendrait dans les nuées avec une grande puiſſance & une grande majeſté, avant que la génération devant laquelle il parlait fût paſſée. Il n'y a point de page qui n'ait produit des diſputes. Je m'en tiens donc à ce qui n'a jamais été diſputé, à ce qui a toujours emporté le conſentement de tous les hommes, avant JESUS & après JESUS; à ce qu'il a confirmé de ſa bouche, & qui ne peut être nié par perſonne. *Il faut aimer DIEU & ſon prochain.*

Si l'écriture offre quelquefois à l'ame une nourriture que la plupart des hommes ne peuvent digérer, nourriſſons-nous des alimens ſalubres qu'elle préſente à tout le monde; *Aimons DIEU & les hommes*, fuyons toutes les diſputes. Les premiers chapitres de la genèſe effarouchaient les eſprits des Hébreux, il fut défendu de les lire avant vingt-cinq ans; les prophéties d'Ezéchiel ſcandaliſaient, on en défendit de même la lecture; le cantique des cantiques pouvait porter les jeunes hommes & les jeunes filles à l'impureté; Théodore de Mopſuète, les rabins, Grotius, Châtillon, & tant d'autres nous apprennent qu'il n'était permis de lire ce cantique qu'à ceux qui étaient ſur le point de ſe marier.

Enfin, mes frères, combien d'actions rapportées dans les livres hébreux qu'il ſerait abominaale d'imiter! Où ſerait aujourd'hui la femme qui voudrait agir comme Jahel, laquelle trahit Sizarra pour lui enfoncer un clou dans la tête, comme Judith qui ſe proſtitua à Holoferne pour l'aſſaſſiner, comme Eſther qui après avoir obtenu de ſon mari que les Juifs maſſacraſſent cinq cents Perſans dans Suze, lui en demanda encore trois cents, outre les ſoixante & quinze mille égorgés dans les provinces

provinces ? Quelle fille voudrait imiter les filles de Loth qui couchèrent avec leur père ? Quel père de famille se conduirait comme le patriarche Juda qui coucha avec sa belle-fille, & Ruben qui coucha avec sa belle-mère ? Quel vaivode imitera David qui s'associa quatre cents brigands perdus, dit l'écriture, de débauches & de dettes, avec lesquels il massacrait tous les sujets de son allié Achis jusqu'aux enfans à la mammelle, & qui enfin, ayant dix-huit femmes, ravit Betzabée & fit tuer son mari ?

Il y a dans l'écriture, je l'avoue, mille traits pareils, contre lesquels la nature se soulève. Tout ne nous a pas été donné pour une règle de mœurs. Tenons-nous-en donc à cette loi incontestable, universelle, éternelle, de laquelle seule dépend la pureté des mœurs dans toute nation. *Aimons* DIEU *& le prochain.*

S'il m'était permis de parler de l'alcoran dans une assemblée de chrétiens, je vous dirais que les sonnites représentent ce livre comme un chérubin qui a deux visages, une face d'ange & une face de bête. Les choses qui scandalisent les faibles, disent-ils, sont le visage de bête, & celles qui édifient, sont la face d'ange.

Edifions-nous & laissons à part tout ce qui nous scandalise : car enfin, mes frères, que DIEU demande-t-il de nous ? Que nous confrontions Matthieu avec Luc, que nous concilions deux généalogies qui se contredisent, que nous discutions quelque passage ? Non, il demande que nous l'aimions & que nous soyons justes.

Si nos pères l'avaient été, les disputes sur la liturgie anglicane n'auraient pas porté la tête de Charles I sur un échaffaut, on n'aurait pas osé tramer la conspiration des poudres, quarante mille familles n'auraient pas été massacrées en Irlande, le sang n'aurait pas ruisselé, les bûchers n'auraient pas été allumés sous le règne de la reine Marie. Que n'est-il pas arrivé aux autres nations pour avoir argumenté en théologie ? Dans quels gouffres

épouvantables de crimes & de calamités les diſputes chrétiennes n'ont-elles pas plongé l'Europe pendant des ſiècles. La liſte en ſerait beaucoup plus longue que mon ſermon. Les moines diſent que la vérité y a beaucoup gagné, qu'on ne peut l'acheter trop cher, que c'eſt ce qui a valu à leur ſaint père tant d'annates & tant de pays, que ſi on s'était contenté d'aimer DIEU & ſon prochain, le pape ne ſe ferait pas emparé du duché d'Urbain, de Ferrare, de Caſtro, de Bologne, de Rome même, & qu'il ne ſe dirait pas ſeigneur ſuzerain de Naples : Qu'une égliſe qui répand tant de biens ſur la tête d'un ſeul homme eſt ſans doute la véritable égliſe, que nous avons tort puiſque nous ſommes pauvre & que DIEU nous abandonne viſiblement. Mes frères, il eſt peut-être difficile d'aimer des gens qui tiennent ce langage; cependant aimons Dieu & notre prochain. Mais comment aimerons-nous les hauts bénéficiers qui du ſein de l'orgueil, de l'avarice & de la volupté écraſent ceux qui portent le poids du jour & de la chaleur, & ceux qui parlant avec abſurdité perſécutent avec violence? Mes frères, c'eſt les aimer ſans doute que de prier Dieu qu'il les convertiſſe.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE DU LORD BOLINGBROKE.

UN très-grand prince me difait, il y a deux mois aux eaux d'Aix-la-Chapelle, qu'il fe ferait fort de gouverner très-heureufement une nation confidérable fans le fecours de la fuperftition. Je le crois fermement, lui répondis-je; & une preuve évidente, c'eft que moins notre églife anglicane a été fuperftitieufe, plus notre Angleterre eft devenue floriffante; encore quelques pas & nous en vaudrions mieux. Mais il faut du tems pour guérir le fond de la maladie quand on a détruit les principaux fymptomes.

Les hommes, me dit ce prince, font des efpèces de finges, qu'on peut dreffer à la raifon comme à la folie. On a pris long-tems ce dernier parti; on s'en eft mal trouvé. Les chefs barbares qui conquirent nos nations barbares, crurent d'abord emmufeler les peuples par le moyen des évêques. Ceux-ci après avoir bien fellé & feffé les fujets, en firent autant aux monarques. Ils détrônèrent Louis le débonnaire, ou le fot, car on ne détrône que les fots; il fe forma un chaos d'abfurdités, de fanatifme, de difcordes inteftines, de tyrannie & de fédition, qui s'eft étendu fur cent royaumes. Faifons précifément le contraire, & nous aurons un contraire effet. J'ai remarqué, ajouta-t-il, qu'un très-grand nombre de bons bourgeois, de prêtres, d'artifans même, ne croît pas plus aux fuperftitions que les confeffeurs des princes, les miniftres d'état & les médecins. Mais qu'arrive-t-il? Ils ont affez de bon fens pour voir l'abfurdité de nos dogmes; & ils ne font ni affez inftruits, ni affez fages pour pénétrer au-delà. Le Dieu qu'on nous

annonce, difent-ils, eft ridicule, donc il n'y a point de Dieu. Cette conclufion eft auffi abfurde que les dogmes qu'on leur prêche : & fur cette conclufion précipitée ils fe jettent dans le crime, fi un bon naturel ne les retient pas.

Propofons-leur un Dieu qui ne foit pas ridicule, qui ne foit pas déshonoré par des contes de vieille, ils l'adoreront fans rire & fans murmurer; ils craindront de trahir la confcience que ce Dieu leur a donnée. Ils ont un fonds de raifon, & cette raifon ne fe révoltera pas. Car enfin, s'il y a de la folie à reconnaître un autre que le fouverain de la nature, il n'y en a pas moins à nier l'exiftence de ce fouverain. S'il y a quelques raifonneurs dont la vanité trompe leur intelligence jufqu'à lui nier l'intelligence univerfelle, le très-grand nombre en voyant les aftres & les animaux organifés, reconnaîtra toujours la puiffance formatrice des aftres & de l'homme. En un mot, l'honnête homme fe plie plus aifément à fléchir devant l'Etre des êtres que fous un natif de la Mecque ou de Bethléem. Il fera véritablement religieux en écrafant la fuperftition. Son exemple influera fur la populace, & ni les prêtres; ni les gueux ne feront à craindre.

Alors je ne craindrai plus ni l'infolence d'un Grégoire VII; ni les poifons d'un Alexandre VI, ni le couteau des Clémens, des Ravaillacs, des Balthazar Gerard & de tant d'autres coquins armés par le fanatifme. Croit-on qu'il me fera plus difficile de faire entendre raifon aux Allemands qu'il ne l'a été aux princes Chinois de faire fleurir chez eux une religion pure, établie chez tous les lettrés depuis plus de cinq mille ans.

Je lui répondis que rien n'était plus raifonnable & plus facile, mais qu'il ne le ferait pas, parce qu'il ferait entraîné par d'autres foins dès qu'ils ferait fur le trône; & que s'il tentait de rendre fon peuple rai-

ſonnable, les princes voiſins ne manqueraient pas d'armer l'ancienne folie de ſon peuple contre lui-même.

Les princes Chinois; lui dis-je, n'avaient point de princes voiſins à craindre quand ils inſtituèrent un culte digne de Dieu & de l'homme. Ils étaient ſéparés des autres dominations par des montagnes inacceſſibles & par des déſerts. Vous ne pourrez effectuer ce grand projet que quand vous aurez cent mille guerriers victorieux ſous vos drapeaux. Et alors je doute que vous l'entrepreniez. Il faudrait pour un tel projet de l'enthouſiaſme dans la philoſophie; & le philoſophe eſt rarement enthouſiaſte. Il faudrait aimer le genre humain; & j'ai peur que vous ne penſiez qu'il ne mérite pas d'être aimé. Vous vous contenterez de fouler l'erreur à vos pieds, & vous laiſſerez les imbécilles tomber à genoux devant elle.

Ce que j'avais prédit eſt arrivé; le fruit n'eſt pas encore tout-à-fait aſſez mûr pour être cueilli.

SERMON

DU PAPA NICOLAS CHARISTESKI,

Prononcé dans l'églife de Ste. Toléranski, village de Lithuanie, le jour de Ste. Epiphanie.

MES FRÈRES,

NOUS faifons aujourd'hui la fête des trois grands rois, Melchior, Balthazar & Gafpard, lefquels vinrent tous trois à pied des extrémités de l'Orient, conduits par une étoile épiphane, & chargés d'or, d'encens & de myrrhe, pour les préfenter à l'enfant JESUS. Où trouverons-nous aujourd'hui trois rois qui voyagent enfemble de bonne amitié avec une étoile, & qui donnent leur or à un petit garçon?

S'il y a de l'or dans le monde, ils fe le difputent tous, ils enfanglantent la terre pour avoir de l'or, & enfuite ils fe font donner de l'encens par mes confrères qui ne manquent pas de leur dire à la fin de leurs fermons, qu'ils font fur la terre les images du DIEU vivant.

Nous croyons du moins dans ma paroiffe que le DIEU vivant eft doux, pacifique, qu'il eft également le père de tous les hommes; que dans le fond du cœur il ne leur veut aucun mal; qu'il ne les a point formés pour être malheureux dans ce monde-ci, & damnés dans l'autre; ainfi nous regardons comme images de DIEU, que les rois qui font du bien aux hommes.

Que Mouftapha me pardonne donc fi je ne puis le reconnaître pour image de DIEU. J'entends dire que cet homme, avec qui nous n'avions rien à démêler, s'eft avifé d'abord de violer le droit des gens, de mettre dans les fers un miniftre public qu'il devait refpecter, & qu'il

a envoyé vers nos terres une troupe de brigands dévaſtateurs, n'oſant pas y venir lui-même.

Je n'imaginerai jamais, mes frères, que DIEU & un Turc ſanguinaire & poltron ſe reſſemblent comme deux gouttes d'eau.

Mais ce qui m'étonne davantage, ce qui me fait dreſſer à la tête le peu de cheveux qui me reſtent, ce qui me fait crier Hel, Heli, Lamna Sanathani ou Labaſanathani, ce qui me fait ſuer ſang & eau, c'eſt que je viens de lire dans un manifeſte de confédérés ou conjurés de Pologne, comme il vous plaira, ces propres paroles (page 5).

« La ſublime porte notre bonne voiſine & fidelle alliée, » excitée par les traités qui la lient à la république & » par l'intérêt même qui l'attache à la conſervation de » de nos droits, a pris les armes en notre faveur. Tout » nous invite donc à réunir nos forces pour nous oppoſer » à la chûte de notre ſainte religion. »

Ah ! mes frères, en quoi cette porte eſt-elle ſublime ? c'eſt la porte du palais bâti par Conſtantin, & ces barbares l'ont arroſée du ſang du dernier des Conſtantin. Peut-on donner le nom de ſublime à des loups qui ſont venus égorger toute la bergerie ? Quoi ! ce ſont des chrétiens qui parlent, & ils oſent dire qu'ils ont appellé les fidèles mahométans contre leur propre patrie ! contre les chrétiens.

Braves Polonais, ce n'était pas ainſi qu'on entendit parler & qu'on vit agir votre grand Sobieski, lorſque dans les plaines de Chokſim il lava dans le ſang de ces brigands la honte de votre nation qui payait un tribut à la ſublime porte ; lorſqu'enſuite il ſauva Vienne du carnage & des fers ; lorſqu'il remit l'empereur chrétien ſur ſon trône : certes vous n'appelliez pas alors ces ennemis du genre humain *vos bons voiſins & vos fidèles alliés.*

Quel eſt le but, mes chers frères, de cette alliance monſtrueuſe avec la porte des Turcs ? c'eſt d'exterminer

les chrétiens leurs frères qui diffèrent d'eux fur quelques dogmes, fur quelques ufages, & qui ne font pas comme eux les efclaves d'un évêque Italien.

Ils appellent la religion de cet Italien, catholique & apoftolique, oubliant que nous avons eu le nom de catholique long-tems avant eux; que le mot de catholique eft un terme de notre langue, ainfi que tous les termes confacrés au chriftianifme que nous leurs avons enfeigné; que tous leurs évangiles font grecs; que tous les pères de l'églife des quatre premiers fiècles ont été Grecs; que les apôtres qui ont écrit, n'ont écrit qu'en grec; & qu'enfin la religion romaine, fi décrié dans la moitié de l'Europe, n'eft (fi notre efprit de douceur nous permet de le dire) qu'une bâtarde révoltée depuis long-tems contre fa mère.

Ils nous appellent des diffidens; à la bonne heure; nous differons, nous différerons d'eux, tant qu'il s'agira de fucer le fang des peuples, d'ofer fe croire fupérieurs aux rois, de vouloir foumettre les couronnes à une triple mître; d'excommunier les fouverains, de mettre les états en interdit, & de prétendre difpofer de tous les royaumes de la terre.

Ces épouvantables extravagances n'ont jamais été reprochées, graces au ciel, à la vraie églife, à l'églife grecque. Nous avons eu nos fottifes, nos impertinences tout comme les autres, mes chers frères, mais jamais de telles horreurs.

DIEU nous a donné un roi légitimement élu, un roi fage, un roi jufte, à qui on ne peut reprocher la moindre prévarication depuis qu'il eft fur le trône. Les confédérés ou conjurés le perfécutent, ils lui veulent ravir la couronne & peut-être la vie, parce qu'ils le foupçonnent de quelque condefcendance pour notre paroiffe de St. Toléranski.

L'augufte impératrice de Ruffie Catherine feconde, l'héroïne de nos jours, la protectrice de la fainte églife

catholique grecque, fermement convaincue que le St. Eſprit procéde du Père & non pas du Fils, & que le Fils n'a pas la paternité, a jeté ſur nous des regards de compaſſion. C'en eſt aſſez pour que les Sarmates de l'égliſe latine ſe déclarent contre Catherine ſeconde.

Ils publient dans leur manifeſte du 4 juillet 1769, (page 241.) « qu'ils oppoſent aux Ruſſes le courage » & la vertu; que les Ruſſes ne ſe ſont jamais rendus » dignes de la gloire militaire; que leur armée n'oſe » ſe montrer devant l'armée de la ſublime porte. »

On ſait comment Catherine ſeconde a répondu à ces complimens en battant les Turcs partout où ſes armées les ont trouvés, en les chaſſant de la Moldavie & de la Valachie entières, en leur prenant preſque toute la Beſſarabie, Aſoph & Taganrok; en faiſant poſer les armes à leurs Tartares, leur prenant leurs villes ſur les deux bords du Pont-Euxin en Europe & en Aſie, enfin en faiſant partir des eſcadres du fond de la mer ſeptentrionale pour aller détruire toute la flotte de la ſublime porte à la vue des Dardanelles. Les Ruſſes ont donc oſé ſe montrer. Le DIEU Sabaoth a combattu pour eux, & il a été puiſſamment ſecondé par les Gédéons appellés Orlof, Romanzow, Gallitzin, Baver, Showalow, Spiritow, & tant d'autres qui ont rendu St. Nicolas ſi reſpectable aux mahométans.

Songez, mes chers auditeurs, que la main puiſſante de Catherine qui écraſe l'orgueil ottoman, eſt cette même main qui ſoutient notre égliſe catholique. C'eſt celle qui a ſigné que la première de ſes loix eſt la tolérance. Et DIEU dont elle eſt en ce point la parfaite image, a répandu ſur elle ſes bénédictions.

Elle eſt ointe, mes frères. Pourquoi donc les nations ont-elles médité des pauvretés contre l'ointe, comme dit le Pſalmiſte? C'eſt qu'il n'eſt plus en Europe de Godefroi de Bouillon, de Scanderberg, de Mathias Cor-

vin, de Morosini. Ce n'est que la Russie qui produit de tels hommes.

Aujourd'hui les chrétiens latins appellent le grand Turc leur St. Père. Grand St. Nicolas descendez du ciel, où vous faites une si belle figure, & apportez dans ma paroisse l'étendart de Mahomet. Conjurés de Pologne, allez baiser la main de Catherine. Nations, ne frémissez plus : mais admirez.

DIEU m'est témoin que je ne hais pas les Turcs, mais je hais l'orgueil, l'ignorance & la cruauté. Notre impératrice a chassé ces trois monstres. Prions DIEU & St. Nicolas de seconder toujours notre auguste impératrice.

LES HONNÊTETÉS LITTÉRAIRES.

ON a déjà dit qu'il est ridicule de défendre sa prose & ses vers, quand ce ne sont que des vers & de la prose, en fait d'ouvrages de goût il faut faire & ensuite se taire.

Térence se plaint dans ses prologues, d'un vieux poëte qui suscitait des cabales contre lui, qui tâchait d'empêcher qu'on ne jouât ses piéces, ou de les faire siffler quand on les jouait. Térence avait tort, ou je me trompe. Il devait, comme l'a dit César (*), joindre plus de chaleur & plus de comique au naturel charmant

(*) *Tu quoque, tu in summis, ô dimidiate Menander!*
Poneris, & meritò puri sermonis amator.
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
Comica, ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres!
Unum hoc maceror, & doleo tibi deesse, Terenti.

& à l'élégance de ſes ouvrages. C'était la meilleure façon de répondre à ſon adverſaire.

Corneille diſait de ſes critiques, s'ils me diſent pois, je leur répondrai fèves. En conſéquence il fit contre le modeſte Scudéri ce rondeau un peu immodeſte.

Qu'il faſſe mieux ce jeune jouvencel,
A qui le ciel donne tant de martel
Que d'entaſſer injure ſur injure,
Rimer de rage une lourde impoſture,
Et ſe coucher ainſi qu'un criminel.
Chacun connaît ſon jaloux naturel,
Le montre au doigt comme un fou ſolemnel,
Et ne croit pas en ſa bonne écriture
Qu'il faſſe mieux.
Paris entier ayant vu ſon cartel,
L'envoie au diable, & ſa muſe au bordel.
Moi, j'ai pitié des peines qu'il endure;
Et comme ami je le prie & conjure,
S'il veut ternir un ouvrage immortel,
Qu'il faſſe mieux.

Il eut enſuite le malheur de répondre à l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, qui faiſait des tragédies comme il prêchait, & qui pour ſe conſoler des ſifflets dont on avait régalé ſa Zénobie, ſe mit à dire des injures à l'auteur de Cinna. Corneille eût mieux fait de s'envelopper dans ſa gloire & dans ſa modeſtie, que de répondre fèves à l'abbé d'Aubignac, qui lui avait dit pois.

Racine, dans quelques-unes de ſes préfaces a fait ſentir l'aiguillon à ſes critiques; mais il était bien par-

donnable d'être un peu fâché contre ceux qui envoyaient leurs laquais battre des mains à la Phèdre de Pradon, & qui retenaient les loges à la Phèdre de Racine pour les laiſſer vuides, & pour faire accroire qu'elle était tombée. C'étaient-là de grands protecteurs des lettres; c'étaient le duc Zoïle, le comte Bavius & le marquis Mévius.

Molière s'y prit d'une autre façon. Cotin, Ménage, Bourſaut, l'avaient attaqué; il mit Bourſaut, Cotin & Ménage ſur le théatre.

La Fontaine, qui a tant embelli la vérité dans pluſieurs de ſes fables, fit de très-mauvais vers contre Furetière, qui le lui rendit bien. Il en fit de fort médiocres contre Lulli qui n'avait pas voulu mettre en muſique ſon déteſtable opéra de Daphné, & qui ſe moqua de ſon opéra & de ſa ſatyre. J'aimerais mieux, dit-il, mettre en vers ſa ſatyre que ſon opéra.

Rouſſeau le poëte fit quelques bons vers, & beaucoup de mauvais contre tous les poëtes de ſon tems, qui le payèrent en même monnoie.

Pour les auteurs, qui dans les diſcours préliminaires de leurs tragédies, ou comédies, tombées dans un éternel oubli, entrèrent amicalement dans tous les détails de leurs pièces, vous prouvent que l'endroit le plus ſifflé eſt le meilleur; que le rôle qui a le plus fait bâiller, eſt le plus intéreſſant; que leurs vers durs, hériſſés de barbariſmes & de ſoléciſmes, ſont des vers dignes de Virgile & de Racine : ces meſſieurs ſont utiles en un point; c'eſt qu'ils font voir juſqu'où l'amour-propre peut mener les hommes, & cela ſert à la morale.

Monſieur de Voltaire écrivit un jour : « La Henriade » vous déplaît, ne la liſez point. Zaïre, Brutus, Alzire, Mérope, Sémiramis, Mahomet, Tancrède vous » ennuient, n'y allez pas. Le ſiècle de Louis XIV vous » paraît écrit d'un ſtyle ridicule, à la bonne heure; » vous écrivez bien mieux, & j'en ſuis fort aiſe. Je

» vous jure que je ne ferai jamais aſſez ſot pour prendre » le parti de ma manière d'écrire contre la vôtre.

» Mais ſi vous accuſez de mauvaiſe foi & de men- » ſonges imprimés, un hiſtorien impartial, amateur » de la vérité & des hommes; ſi vous imprimez & » réimprimez vous même des menſonges, ſoit par la » noble envie qui ronge votre belle ame, ſoit pour » tirer dix écus d'un libraire, je tiens qu'alors il faut » éclaircir les faits. Il eſt bon que le public ſoit inſ- » truit, il s'agit ici de ſon intérêt. J'ai fort bien fait » de produire le certificat du roi Stanislas qui atteſte » la vérité de tous les faits rapportés dans l'hiſtoire » de Charles XII. Les aboyeurs folliculaires ſont con- » fondus alors, & le public eſt éclairé.

» Si votre zèle pour la vérité & pour les mœurs » va juſqu'à la calomnie la plus atroce, juſqu'à cer- » taines impoſtures, capables de perdre un pauvre » auteur auprès du gouvernement & du monarque; » il eſt clair alors, que c'eſt un procès criminel que » vous lui faites, & que le malheureux ſifflé, oppri- » mé, que vous voudriez encore faire pendre, doit au » moins défendre ſa cauſe, avec toute la circonſpec- » tion poſſible. »

Je penſe entiérement comme Mr. de Voltaire.

Il me ſemble d'ailleurs que dans notre Europe occidentale, tout eſt procès par écrit. Les puiſſances ont-elles une querelle à démêler? elles plaident d'abord par devant les gazetiers qui les jugent en premier reſſort, & enſuite elles appellent de ce tribunal à celui de l'artillerie.

Deux citoyens ont-ils un différend ſur une clauſe d'un contrat ou d'un teſtament? on imprime des factums & des dupliques, & des mémoires nouveaux. Nous avons des procès de quelques bourgeois plus volumineux que l'hiſtoire de Tacite & de Suétone. Dans

ces énormes factums, & même à l'audience, le demandeur soutient que l'intimé est un homme de mauvaise foi, de mauvaises mœurs, un chicaneur, un faussaire. L'intimé répond avec la même politesse. Le procès de Mademoiselle la Cadière & du R. P. Girard contient sept gros volumes, & l'Enéide n'en contient qu'un petit.

Il est donc permis à un malheureux auteur de bagatelles, de plaider pardevant trois ou quatre douzaines de gens oisifs qui se portent pour juges des bagatelles, & qui forment la bonne compagnie, pourvu que ce soit honnêtement, & surtout qu'on ne soit point ennuyeux; car si dans ces querelles l'agresseur a tort, l'ennuyeux l'a bien davantage.

J'ai lu autrefois une épître sur la calomnie; j'en ignore l'auteur; & je ne sais si son style n'est pas un peu familier, mais les derniers vers m'ont paru faits pour le sujet que je traite.

Voici le point sur lequel je me fonde;
On entre en guerre en entrant dans le monde.
Homme privé, vous avez vos jaloux,
Rampans dans l'ombre, inconnus comme vous,
Obscurément tourmentant votre vie.
Homme public, c'est la publique envie
Qui contre vous lève son front altier.
Le coq jaloux se bat sur son fumier,
L'aigle dans l'air, le taureau dans la plaine.
Tel est l'état de la nature humaine.
La jalousie & tous ses noirs enfans
Sont au théâtre, au conclave, aux couvens.
Montez au ciel; trois déesses rivales

Y vont porter leur haine & leurs ſcandales ;
Et le beau ciel de nous autres chrétiens
Tout comme l'autre eut auſſi ſes vauriens.
Ne voit-on pas chez cet atrabilaire
Qui d'Olivier fut un tems ſecrétaire, (*a*)
Ange contre ange, Uriel & Niſroc,
Contre Arioc, Aſmodée & Moloc,
Couvrant de ſang les céleſtes campagnes,
Lançant des rocs, ébranlant des montagnes,
De purs eſprits qu'un fendant coupe en deux,
Et du canon tiré de près ſur eux ;
Et le meſſie allant dans une armoire
Prendre ſa lance, inſtrument de ſa gloire.
Vous voyez bien que la guerre eſt partout.
Point de repos ; cela me.... pouſſe à bout.
Eh quoi toujours alerte, en ſentinelle !
Que devient donc la paix univerſelle,
Qu'un grand miniſtre en rêvant propoſa,
Et qu'Irénée (*b*) aux ſifflets expoſa,
Et que Jean-Jacque orna de ſa faconde,
Quand il faiſait la guerre à tout le monde (*c*).
(*d*) O Patouillet ! ô Nonotte & conſorts !
O mes amis ! la paix eſt chez les morts.
Chrétiennement mon cœur vous la ſouhaite.
Chez les vivans où trouver ſa retraite ?

(*a*) Milton, ſecretaire d'Olivier Cromwell, & qui juſtifia le meurtre de Charles I dans le plus plat libelle qu'on ait écrit jamais.

(*b*) Irénée Caſtel de St. Pierre.

(*c*) Jean-Jacques a fait auſſi un très-mauvais ouvrage ſur ce ſujet.

(*d*) Ce ſont deux ex-jéſuites, les plus inſolens calomniateurs de leur profeſſion ; & il en ſera queſtion dans le cours de cet ouvrage.

Où fuir ? que faire ? à quel ſaint recourir ?
Je n'en ſais point : il faut ſavoir ſouffrir.

Mais, dit-on, Bernard de Fontenelle, après avoir fait quelques épigrammes aſſez plates contre Nicolas Boileau & contre Racine, ne répondit rien au mauvais livre du R. P. Balthus de la ſociété de JESUS, qui l'accuſait d'athéiſme pour avoir rédigé en bon français & avec graces le livre latin très-ſavant, mais un peu peſant, de Vandall; c'eſt que les RR. PP. Lallemant & Doucin, de la ſociété de JESUS, firent dire à Mr. de Fontenelle par Mr. l'abbé de Tilladet, que s'il répondait on le mettrait à la Baſtille. C'eſt que plus de vingt ans après le R. P. Le Tellier perſécuta Fontenelle, qu'il accuſa d'avoir engagé Du Marſais à répondre. (*a*) C'eſt que Du Marſais était perdu ſans le préſident de Maiſons, & Fontenelle ſans Mr. d'Argenſon, comme on l'a déjà dit ailleurs, & comme Fontenelle le fait entendre lui-même dans le bel éloge de Mr. d'Argenſon le garde des ſceaux. (*b*)

Mais à préſent que le R. P. Le Tellier ne diſtribue plus de lettres de cachet, je poſe qu'il n'eſt pas abſolument défendu à un barbouilleur de papier, ſoit mauvais poëte, ſoit plat proſateur, du nombre deſquels j'ai l'honneur d'être, d'expoſer les petites erreurs dans leſquelles des gens de bien ſont depuis peu tombés, ſoit en inventant, ſoit en rapportant des calomnies abſurdes, ſoit en

(*a*) Voyez la page 101 de l'excellent ouvrage intitulé la deſtruction des jéſuites, livre écrit du ſtyle des provinciales, mais avec plus d'impartialité. Voici comme l'auteur tres-inſtruit s'exprime : *Dans le même tems que Le Tellier perſécutait les janſéniſtes, il déférait Fontenelle à Louis XIV comme un athée pour avoir fait l'hiſtoire des oracles.*

(*b*) Mr. Jean-George le Franc évêque du Puy en Velay, a renouvellé cette accuſation dans une paſtorale qui ne vaut pas les paſtorales de Fontenelle.

en falſifiant des écrits ; ſoit en contrefaiſant le ſtyle, & juſqu'au nom de leurs confrères qu'ils ont voulu perdre; ſoit en les accuſant d'héréſie, de déiſme, d'athéiſme, à propos d'une recherche d'anatomie, ou de quelques vers de cinq pieds, ou de quelque point de géographie. Mr. Jean George le F.... évêque du Puy, dit, par exemple, dans une paſtorale, à la page 6, *qu'on s'eſt armé contre le chriſtianiſme dans la grammaire.* On n'avait pas encore entendu dire que le ſubſtantif & l'adjectif, quand ils s'accordent en genre, en nombre & en cas, conduiſent droit à nier l'exiſtence de DIEU.

Je vais, pour l'édification du public, raſſembler, preuves en main, quelques tours de paſſe-paſſe dans ce goût, qui ont illuſtré en dernier lieu la littérature. Ce petit morceau pourra être utile à ceux qui entrent dans la carrière heureuſe des lettres. C'eſt un *compendium* de traits d'érudition, de droiture & de charité qui me fut envoyé, il y a quelque tems, par un bon ami, ſous le titre de *Nouvelles honnêtetés littéraires.*

PREMIÈRE HONNETETÉ.

Il y a des ſottiſes convenues qu'on réimprime tous les jours ſans conſéquence, & qui ſervent même à l'éducation de la jeuneſſe. La géographie d'Hubner eſt miſe entre les mains des enfans depuis Moſcou juſqu'à Straſbourg. On y trouve dès la première page, que Jupiter ſe changea en taureau pour enlever Europe, treize ans avant JESUS-CHRIST, jour pour jour; mais que les habitans de l'Europe ſont enfans de Japhet; qu'ils ſont au nombre de trente millions, (quoique la ſeule Allemagne poſsède environ ce nombre d'habitans.) Il affirme enſuite qu'on ne peut trouver en Europe un terrain d'une lieue d'étendue qui ne ſoit habité, quoiqu'il y ait vingt lieues de pays dans les landes de Bordeaux où on ne trouve abſolument perſonne, quoique dans les états du

pape, depuis Orviette jusqu'à Terracine, il y ait beaucoup de terrains abandonnés, & quoiqu'il y ait des marécages immenses dans la Pologne, & des déserts dans la Russie, & par tout pays des landes.

Il est dit dans ce livre que le roi de France a toujours quarante mille Suisses à sa solde, quoiqu'il n'en ait environ que douze mille.

Mr. Hubner en parlant de Marseille, dit que le château de Notre-Dame de la Garde est très-bien fortifié. Si Mr. Hubner avait ou vu Marseille, ou lu le voyage de Bachaumon & de Chapelle, il aurait eu une connaissance plus exacte de Notre-Dame de la Garde.

> Gouvernement commode & beau,
> A qui suffit pour toute garde
> Un Suisse avec sa hallebarde
> Peint sur la porte du château.

Mr. Hubner assure qu'à Orange il parut une couronne d'or au ciel en plein midi, lorsque Guillaume prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, reçut l'hommage des habitans de cette ville, *& que c'est pourquoi il eût toujours beaucoup de bienveillance pour elle.*

On cite ici le livre d'Hubner parmi cent autres, parce qu'on a été obligé par hasard d'en lire quelque chose, ainsi que du Spectacle de la nature, où il est dit que Moïse est un grand physicien, que la lumière arrive des étoiles sur la terre en sept minutes, & que le chien de Mr. le chevalier s'appelle Mouflar.

Ces inepties nombreuses ne font nul mal, ne portent préjudice à personne, & sont aisément rectifiées par les instituteurs qui instruisent la jeunesse. Mais qu'un historien Anglais dans les annales du siècle, assure que le dernier empereur de la maison d'Autriche Charles VI a été empoisonné par un de ses pages, lequel page s'est refugié paisiblement à Milan; qu'il dise que le roi de

France à la bataille de Fontenoy ne paſſa jamais l'Eſcaut, lorſqu'il eſt avéré qu'il était au-delà du pont de Calone à la vue des deux armées ; qu'il diſe que les Français empoiſonnèrent les balles de leurs fuſils en les mâchant, & en y mêlant des morceaux de verre ; qu'il diſe que le duc de Cumberland envoya au roi de France un coffre rempli de ces balles ; que ces abſurdes menſonges ſoient répétés encore dans d'autres livres : voilà, ce me ſemble, des honnêtetés qu'il eſt juſte de relever, & que l'auteur du ſiècle de Louis XIV n'a pas paſſées ſous ſilence.

II HONNETETÉ.

Après que l'eſpion Turc eut voyagé en France ſous Louis XIV, Dufreſny fit voyager un Siamois. Quand ce Siamois fut parti, le préſident de Monteſquieu donna la place vacante à un Perſan, qui avait beaucoup plus d'eſprit que l'on n'en a à Siam & en Turquie.

Cet exemple encouragea un nouvel introducteur des ambaſſadeurs, qui dans la guerre de 1741 fit les honneurs de la France à un eſpion Turc, lequel ſe trouva le plus ſot de tous.

Quand la paix fut faite, Mr. le chevalier Godart fit les honneurs de preſque toute l'Europe à un eſpion Chinois qui réſidait à Cologne, & qui parut en ſix petits volumes.

Il dit, page 17 du premier volume, que le roi de France eſt le roi des gueux (*a*), que ſi l'univers était ſubmergé, Paris ſerait l'arche où l'on trouverait en hommes & en femmes toutes ſortes de bêtes.

Il aſſure (*b*) qu'une nation naïve & gaie qui chambre enſemble, ne doit pas être de mauvaiſe humeur contre les femmes, & que les auteurs un peu polis ne les invectivent plus dans leurs ouvrages ; cependant ſa politeſſe ne l'empêche pas de les traiter fort mal.

(*a*) Pag. 21. (*b*) Pag. 69 & 70.

Il dit (*a*) que le peuple de Lyon eſt d'un degré plus ſtupide que celui de Paris, & de deux degrés moins bon.

Paſſe encore, dira-t-on, que l'auteur pour vendre ſon livre, attaque les rois, les miniſtres, les généraux & les gros bénéficiers; ou ils n'en ſavent rien, ou s'ils en ſavent quelque choſe ils s'en moquent. Il eſt aſſez doux d'avoir ſes courtiſans dans ſon antichambre, tandis que les écrivains frondeurs ſont dans la rue. Mais les pauvres gens de lettres qui n'ont point d'antichambre, ſont quelquefois fâchés de ſe voir calomniés par un lettré de la Chine qui probablement n'a pas plus d'antichambre qu'eux.

Il y a ſurtout beaucoup de dames nommées par le lettré Chinois, lequel proteſte toujours de ſon reſpect pour le beau ſexe. C'eſt un sûr moyen de vendre ſon livre. Les dames, à la vérité, ont de quoi ſe conſoler; mais les malheureux auteurs vilipendés n'ont pas les mêmes reſſources.

III HONNETETÉ

Le gazetier eccléſiaſtique outrage pendant trente ans, une fois par ſemaine, les plus ſavans hommes de l'Europe, des prélats, des miniſtres, quelquefois le roi lui même; mais le tout en citant l'Ecriture ſainte. Il meurt inconnu, ſes ouvrages meurent auſſi; & il a un ſucceſſeur.

IV HONNETETÉ.

Un autre gazetier joue dans la littérature le même rôle que l'écrivain des nouvelles eccléſiaſtiques a joué dans l'égliſe de DIEU. C'eſt l'abbé Desfontaines chaſſé pour ſes mœurs de cette ſociété de JESUS chaſſée de France pour ſes intrigues. Il met en vers des pſeaumes, & on ne lit point ſes vers: il meurt de faim, & il dé-

(*a*) Pag. 89.

chire pour vivre tous ceux qui ſe font lire ; & il le déclare. Il eſt enfermé à Biſsêtre, & il fait des feuilles à Biſsêtre ; enfin, il a un ſucceſſeur auſſi. Ce ſucceſſeur eſt l'Eliſée de cet Elie, chaſſé comme lui des jéſuites, mis à Biſsêtre comme lui, paſſant de Biſsêtre au fort l'Evêque & au Châtelet, couvert d'opprobre publics & ſecrets, oſant écrire & n'oſant ſe montrer. Le nom de Frélon eſt devenu une injure ; & cependant il aura auſſi un ſucceſſeur, dont les ſots liront les feuilles en province pour ſe former l'eſprit & le cœur.

V Honneteté.

L'abbé de Caveirac dans ſa belle apologie de la révocation de l'édit de Nantes, & dans celle de la St. Barthelemi, traite comme des coquins environ douze cent mille perſonnes qui vivent paiſiblement en France ſous le nom de nouveaux convertis. Il tombe enſuite ſur les avocats ; il déchire les gens de lettres ; il calomnie le miniſtère. Il ſe ferait beaucoup d'amis s'il n'avait pas trop peu de lecteurs.

VI Honneteté.

Un homme de province ſollicite une place dans un corps reſpectable d'une capitale, & l'obtient ; & pour tout remerciement il dit à ſes confrères, qu'eux & tous ceux qui aſpirent à l'être ſont des extravagans, des ennemis de l'état & de la religion, & même des gens ſans goût qui ne liſent point ſes cantiques.

Mon correſpondant ne me dit point dans quel pays s'eſt paſſé cette aventure. Je ſoupçonne que c'eſt en Amérique. Il ajoute que ce diſcours du récipiendaire produiſit quelques mauvaiſes plaiſanteries qu'il faut pardonner aux intéreſſés. Heureux ceux qui lors qu'ils ſont outragés ſe contentent de rire ! Vous ſavez, mon cher

lecteur, que le public est alerte sur les fautes des gens de lettres, comme sur l'orgueil, l'avarice & les petites paillardises qu'on a quelquefois reprochées aux moines. Plus un état exige de circonspection, plus les faiblesses sont remarquées; & si les moines ont fait vœu de chasteté, d'humilité & de pauvreté, les gens de lettres semblent avoir fait vœu de raison.

VII HONNETETÉ.

Lors que le R. P. La Valette, *alias* Duclos, *alias* le Fêvre, eut fait sa première banqueroute, *ad majorem societatis gloriam*; lorsque des imprimeurs huguenots eurent rafraîchi les premières pages d'une vieille édition du R. P. Busembaum que l'on fit passer pour nouvelle, & qu'ils eurent ainsi jeté, sans le savoir, la première pierre qui a servi à lapider la société de JESUS; lorsque ces pères écrivaient en faveur de leur corps tant de petits livres qu'on ne lit plus; lorsque quelques prélats s'imaginant que la société de JESUS était immortelle & invulnérable, lui firent leur cour très-mal adroitement par quelques écrits; lorsque le bourreau brûla selon son usage, une belle lettre du révérendissime père en DIEU Jean-George le F.... évêque du Puy-en-Velai, il y eut alors une inondation de brochures, & autant d'injures de part & d'autre qu'il y avait de jésuites en France.....

La principale honnêteté fut entre les RR. PP. dominicains, & les RR. PP. jésuites. Les jésuites dans un écrit intitulé, *Lettre d'un homme du monde à un théologien*, pag. 4, complimentèrent les jacobins sur leur frère Politien de Montepulciano, qui, dit-on, empoisonna avec une hostie le méchant empereur Henri VII; sur le bienheureux Jacques Clément, ainsi nommé par la ligue: sur Edmond Bourgoin son prieur, sur frères Pierre Argier & Ridicouse, roués tous deux à Paris.

Les jacobins répondirent à ce compliment par une longue énumération des martyrs de la société ; & cette liste ne finissait point. Les deux partis appellèrent à leur secours St. Thomas d'Aquin. Il s'agissait de le bien entendre, & c'est-là le grand effort de la théologie. Les uns & les autres convenaient des paroles. Ils avouaient que St. Thomas a dit, liv. II, quest. 42, art. 2, que ceux qui délivrent la multitude d'un méchant roi sont très-louables.

Que le mauvais prince est le seul séditieux.

Qu'il y a des cas où celui qui le tue mérite récompense.

Que selon le même St. Thomas d'Aquin, liv. II, quest. 12, un prince qui a apostasié n'a plus de droit sur ses sujets.

Que s'il est excommunié, ses sujets sont *ipso facto* délivrés de leur serment de fidélité, *ejus subditis & juramento fidelitatis ejus liberati sunt.*

Que comme il est permis de résister aux larrons, il est permis de résister aux mauvais princes : *Ut sicut licet resistere latronibus, ita licet in tali casu resistere malis principibus.* Liv. II. quest. 69.

Tout cela se trouve dans l'appel à la raison, avec beaucoup d'autres choses également édifiantes, imprimé en 1762 sous le titre de Bruxelles.

On prétend que chez les jacobins, quand il meurt un docteur en théologie, on met une bible de St. Thomas dans sa bière. Des profanes ayant lu ces grandes questions dans St. Thomas d'Aquin, ont prétendu qu'il eût été à desirer pour la tranquillité publique, que toutes les sommes de ce bon homme eussent été enterrées avec tous les jacobins. Mais ce sentiment me paraît un peu trop dur.

Après cette dispute qui intéressa vivement dix ou douze lecteurs, il en survint une autre entre les mêmes combattans, au sujet du livre *de matrimonio* du R. P.

Sanchez, regardé en Espagne, & par tous les jésuites du monde, comme un père de l'église. Cette dispute se trouve à la page 262 du nouvel appel à la raison; & il faut avouer que la raison doit être bien étonnée qu'on soumette un pareil procès à son tribunal.

On y discute trois questions tout-à-fait intéressantes. La première, *quando vas innaturale usurpatur.* La seconde, *quando seminatio non est simultanea.* La troisième, *quando seminatio est extrà vas.* Ma pudeur, & mon grand respect pour les dames m'empêchent de traduire en français cette dispute théologique. J'ai prétendu me borner à faire voir combien les théologiens sont quelquefois honnêtes.

VIII Honneteté.

Un homme d'un génie vaste, d'une éducation immense, d'un travail infatigable, & dont le nom perce dans l'Europe, du sein de la retraite la plus profonde, entreprend le plus grand & le plus difficile ouvrage dont la littérature ait jamais été honorée; le meilleur géomètre de France se joint à lui. Ce géomètre qui unit à la délicatesse de Fontenelle la force que Fontenelle n'a pas, donne un plan de cette célèbre entreprise, & ce plan vaut lui seul une Encyclopédie. Un homme d'un nom illustre, qui s'est consacré aux lettres toute sa vie, physicien exact, métaphysicien profond, très-versé dans l'histoire & dans les autres genres, fait lui seul près du quart de cet ouvrage utile; des hommes savans, des hommes de génie s'y dévouent; d'anciens officiers militaires, d'anciens magistrats, d'habiles médecins, des artistes même y travaillent avec succès, & tous dans la vue de laisser à l'Europe le dépôt des sciences & des arts, sans aucun intérêt, sans vain amour-propre. Ce n'est que malgré eux que le libraire a publié leurs noms. Monsieur de Voltaire surtout avait prié que son nom ne

parût point. Quelle a été la reconnaiſſance de certains hommes ſoi-diſant gens de lettres pour une entrepriſe ſi avantageuſe à eux-mêmes ? celle de la décrier, de diffamer les auteurs, de les pourſuivre, de les accuſer d'irréligion & de lèze-majeſté.

IX HONNETETÉ.

Maître Abraham Chaumeix (je ne ſais qui c'eſt) ayant demandé à travailler à ce grand ouvrage, & ayant été éconduit, comme de raiſon, ne manqua pas de dénoncer juridiquement les auteurs. Il ſoupçonne que celui qui a principalement contribué à le faire refuſer, a compoſé l'article ame, & que puiſqu'il eſt ſon ennemi, il eſt athée ; il le dénonce donc juridiquement comme tel. Il ſe trouve que l'auteur de l'article eſt un bon docteur de ſorbonne très-pieux. Il eſt très-étonné d'apprendre qu'il eſt accuſé de nier l'exiſtence de DIEU & celle de l'ame ; & il conclut que ſi Abraham Chaumeix a une ame, elle eſt un peu dure & fort ignorante.

Abraham, pour ſe dépiquer, va ſe faire maître d'école à Moſcou. Que ſon ame y repoſe en paix !

X HONNETETÉ.

Un gentilhomme de Bretagne qui a fait des comédies charmantes, nous a donné des anecdotes très-curieuſes ſur la ville de Paris, & ſur l'hiſtoire de France, imprimées avec privilège, & ſurtout avec celui de l'approbation publique ; auſſi-tôt les auteurs de je ne ſais quelles feuilles (*a*) (car je ne lis point les feuilles) écrivent dans ces feuilles, dédiées à la cour, à douze ſous par mois, que l'auteur eſt inconteſtablement déiſte ou athée, & qu'il eſt impoſſible que cela ne ſoit pas, puiſqu'il a

(*a*) Ce ſont les auteurs du Journal chrétien. Or ce journal n'étant pas bon, on a dit qu'il était mauvais chrétien.

dit que Maugiron, Quelus & St. Mégrin tués sous le règne de Henri III, furent enterrés dans l'église de St. Paul, & qu'on n'avait pas voulu inhumer une vieille femme dans la rue de l'Arbre-sec avant qu'on eût vu son testament.

Le Breton qui n'entend pas raillerie, fait assigner au Châtelet les auteurs des feuilles, pardevant le lieutenant-criminel, en réparation d'honneur, & de conscience, au mois de Juin 1763. Les folliculaires civilisent l'affaire & sont forcés de demander pardon de leur incivilité.

XI HONNETETÉ.

Un auteur qui n'aimait pas ceux du grand & utile ouvrage dont on a déja parlé, les prostitue sur le théâtre, & les introduit volant dans la poche. Ce n'est pas ainsi que Molière a peint Trissotin & Vadius. On me dira que des galériens du tems du roi Charles VII, condamnés pour crime de faux, ayant obtenu leur grace de leur bon roi, lui volèrent tout son bagage, comme il est raporté dans l'abbé Tritême (*a*) page

(*b*) Pendant la nuit la horde grifonnante
Sous le drapeau du gazetier de Nante,
Habilement avait débarrassé
Notre bon roi de son leste équipage.
Ils prétendaient que pour de vrais guerriers
Selon Platon le luxe est peu d'usage.
Puis se sauvant par de petits sentiers,
Au cabaret la proie ils partagèrent.
Là par écrit doctement ils couchèrent
Un beau traité bien moral, bien chrétien,
Sur le mépris des plaisirs & du bien.
On y prouva que les hommes sont frères,
Nés tous égaux, devant tous partager
Les dons de Dieu, les humaines misères,
Vivre en commun pour se mieux soulager.

298 : mais on m'avouera que ceux qui font aujourd'hui honneur à la littérature françaife, ne font point des coupeurs de bourfes, & que d'ailleurs ce trait n'eft pas affez plaifant.

XII Honneteté.

Des folliculaires à la petite femaine, ont imprimé que Mr. d'Alembert eft un Rabzacès, un Philiftin, un Amorrhéen, une bête puante ; je ne fais pas précifément pourquoi ; mais Rabzacès fignifie grand échanfon en fyriaque. Or Mr. d'Alembert n'eft pas un grand échanfon : c'eft même l'homme du monde qui verfe le moins à boire. Il ne peut être à la fois Rabzacès, Syrien, Philiftin ou Amorrhéen ; il n'eft ni bête, ni puant ; je fais feulement qu'il eft un des plus grand géomètres, un des plus beaux efprits & une des plus belles ames de l'Europe, ce qu'on n'a jamais dit de Rabzacès.

XIII Honneteté.

Les folliculaires ont eu d'auffi étranges honêtetés pour Mr. de Montefquieu & pour Mr. de Buffon. On a écrit contre l'un des lettres du Pérou qui n'ont pas dû être un Pérou pour l'auteur. On a prouvé à l'autre qu'il était déifte ou athée (cela eft égal) parce qu'il avait loué les ftoïciens ; & on l'a prouvé tout comme le R. P. Hardouin de la fociété de JESUS avait démontré que Pafcal, Nicole, Arnaud & Mallebranche n'ont jamais cru en Dieu.

Qui méprife Cotin n'eftime point fon roi,
Ou n'a (felon Cotin) ni roi, ni foi, ni loi.

Ce livre faint mis depuis en lumière,
Fut enrichi d'un pieux commentaire
Pour diriger & l'efprit & le cœur,
Avec préface, & l'avis au lecteur.

XIV HONNETETÉ.

En voici une d'un goût nouveau. Jean-Jacques Rouſſeau qui ne paſſe ni pour le plus judicieux, ni pour le plus conſéquent des hommes, ni pour le plus modeſte, ni pour le plus reconnaiſſant, eſt mené en Angleterre par un protecteur qui épuiſe ſon crédit pour lui faire obtenir une penſion ſecrète du roi. Jean-Jacques trouve la penſion ſecrète un affront. Auſſi-tôt il écrit une lettre dans laquelle il ſacrifie l'éloquence & le goût à ſon reſſentiment contre ſon bienfaicteur. Il pouſſe trois argumens contre ce bienfaicteur Mr. H..., & à chaque argument il finit par ces mots, *premier ſoufflet*, *ſecond ſoufflet*, *troiſième ſoufflet ſur la joue de mon patron.* Ah! *Jean-Jacques*, trois ſoufflets pour une penſion? c'eſt trop!

> Tudieu, l'ami, ſans vous rien dire
> Comme vous baillez des ſoufflets!
> (*Amphitrion*, Acte I.)

Un Genevois qui donne trois ſoufflets à un Ecoſſais! cela fait trembler pour les ſuites. Quel homme que Jean-Jacques! ſi le roi d'Angleterre avait donné la penſion, ſa majeſté aurait eu le quatrième ſoufflet. C'eſt un terrible homme que ce Jean-Jacques! Il prétend, dans je ne ſais quel roman intitulé héloïſe ou aloïſia, s'être battu contre un ſeigneur Anglais de la chambre haute, dont il reçut enſuite l'aumône. Il a fait, on le ſait, des miracles à Veniſe, mais il ne fallait pas calomnier les gens de lettres à Paris. Il y a de ces gens de lettres qui n'attaquent jamais perſonne, mais qui font une guere bien vive quand ils ſont attaqués, & Dieu eſt toujours pour la bonne cauſe. Un des offenſés s'amuſa à le deſſiner par les coups de crayon que voici:

Cet ennemi du genre humain,
Singe manqué de l'Arétin,
Qui se croit celui de Socrate,
Ce charlatan trompeur & vain
Changeant vingt fois son mithridate,
Ce basset hargneux & mutin,
Bâtard du chien de Diogène,
Mordant également la main
Ou qui le fesse, ou qui l'enchaîne,
Ou qui lui présente du pain.

Les honnêtetés de Jean-Jacques lui ont attiré, comme on voit, de très-grandes honnêtetés. Il y a de la justice dans le monde; & pour peu que vous soyez poli, vous trouvez à coup sûr des gens fort polis qui ne sont pas en reste avec vous. Cela compose une société charmante.

XV. Honneteté

Une honnêteté nouvelle, & dont on ne s'était pas encore avisé dans la litérature, c'est d'imprimer des lettres sous le nom d'un auteur connu, ou de falsifier celles qui ont couru dans le monde par la trop grande facilité de quelques amis, & d'insérer dans ces lettres les plus énormes platitudes avec les calomnies les plus insolentes. C'est ainsi qu'en dernier lieu on a imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève, des prétendues lettres secrètes de l'auteur de la Henriade, lesquelles lettres, si elles étaient secrètes, ne devaient pas être publiques. Il y a surtout dans ces lettres secrètes un correspondant nommé le comte de Bar-sur-Aube, qui est un homme sûr; mais comme il n'y a jamais eu de comte de Bar-sur-Aube, on ne peut pas avoir grande foi à ces lettres secrètes.

Ensuite, le nommé Schneider, libraire d'Amsterdam,

a débité ſous le nom de Genève, les lettres du même homme à *ſes amis du Parnaſſe* : c'eſt-là le titre. Il ſe trouve que ces amis du Parnaſſe ſont le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, l'électeur Palatin, le duc de Bouillon &c. Outre la décence de ce titre, on fait dire dans ces lettres à l'auteur de la Henriade & du ſiècle de Louis XIV, qu'à la cour de France *il y a d'agréables commères*, *qui aiment Jean-Jacques Rouſſau comme leur toutou.* On ajoute à ces gentilleſſes des notes infames contre des perſonnes reſpectables, & il y a ſurtout trois lettres à un chevalier de Bruan, qui n'a jamais exiſté, & qu'on appelle mon cher Philinte. L'éditeur doute ſi ces trois lettres ſont de Mr. de Monteſquieu, ou de Mr. de Voltaire, quoiqu'aucun de leurs laquais n'eût voulu les avoir écrites. (*a*) On a déjà dit ailleurs que ces bêtiſes ſe vendent à la foire de Leipſick comme on vend du vin d'Orléans pour du vin de Pontac. Il eſt bon d'en avertir ceux qui ne ſont pas gourmets.

XVI HONNETETÉ.

Il eſt encore plus utile d'avertir ici que le ſtyle ſimple, ſage & noble, orné, mais non ſurchargé de fleurs, qui caractériſait les bons auteurs du ſiècle de Louis XIV, paraît aujourd'hui trop froid & trop rampant aux petits auteurs de nos jours; ils croient être éloquens lorſqu'ils écrivent avec une violence effrénée. Ils penſent être des Monteſquieu quand ils ont à tort & à travers inſulté quelques cours & quelques miniſtres du fond de leurs

(*a*) Voici quelques lignes de la dernière à mon cher Philinte. *Il eſt impoſſible qu'il y ait un grand-homme parmi nos rois, puiſqu'ils ſont abrutis & avilis dès le berceau par une foule de ſcélérats qui les environne, & qui les obsède juſqu'au tombeau.* C'eſt ainſi qu'on parle des ducs de Montauſier & de Beauvilliers, des Boſſuet & des Fénelon & de leurs ſucceſſeurs; cela s'appelle écrire avec nobleſſe, & ſoutenir les droits de l'humanité. C'eſt-là le ſtyle ferme de la nouvelle éloquence.

greniers, & qu'ils ont entaſſé ſans eſprit injure ſur injure. Ils croient être des Tacites lorſqu'ils ont lancé quelques ſolécifmes audacieux à des hommes dont les valets de chambre dédaigneraient de leur parler. Ils s'érigent en Catons & en Brutus la plume à la main. Les bons écrivains du ſiècle de Louis XIV ont eu de la force, aujourd'hui on cherche des contorſions.

Qui croirait qu'un gredin ait imprimé en 1752, dans un livre intitulé Mes penſées, les mots que voici, & qu'il croyait dans le vrai goût de Monteſquieu.

« Une république qui ne ſerait formée que de ſcélé-
» rats du premier ordre, produirait bientôt un peuple
» de ſages, de conquérans & de héros. Une républi-
» que fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages loix
» que la république de Solon.

» La mort de Charles I a fait plus de bien à l'Angle-
» terre que n'en aurait fait le règne le plus glorieux de
» ce prince.

» Les forfaits de Cromwell ſont ſi beaux, que
» l'enfant bien né n'entend point prononcer le nom
» de ce grand homme ſans joindre les mains d'ad-
» miration. »

Ces penſées ont été pourtant réimprimées; & l'auteur à la ſeconde édition mettait au titre *ſeptième édition* pour encourager à lire ſon livre. Il le dédiait à ſon frère. Il ſignait Gonia Palaios. Gonia ſignifie angle; Palaios vieux. Son nom en effet eſt l'angle vieux. Il s'eſt fait appeller La Beaumelle. C'eſt lui qui a falcifié les lettres de madame de Maintenon, & qui a rempli les mémoires de Maintenon de contes abſurdes & des anecdotes les plus fauſſes.

XVII Honneteté.

On connaît l'hiſtoire du ſiècle de Louis XIV. Tout impartial qu'eſt ce livre, il eſt conſacré à la gloire de la

nation françaiſe, & à celle des arts ; & c'eſt même parce qu'il eſt impartial qu'il affermit cette gloire. Il a été bien reçu chez tous les peuples de l'Europe, parce qu'on aime partout la vérité. Louis XV qui a daigné le lire plus d'une fois, en a marqué publiquement ſa ſatisfaction. Je ne parle pas du ſtyle, qui ſans doute ne vaut rien ; je parle des faits.

Ce même La Beaumelle, dont il a bien fallu déjà faire mention, ci-devant précepteur du fils d'un gentilhomme qui a vendu Ferney à l'auteur du ſiècle de Louis XIV, chaſſé de la maiſon de ce gentilhomme, refugié en Dannemarck ; chaſſé du Dannemarck, refugié à Berlin ; chaſſé de Berlin, refugié à Gotha ; chaſſé de Gotha, refugié à Francfort ; cet homme, dis-je, s'aviſe de faire à Francfort l'action du monde la plus honorable à la littérature.

Il vend pour dix-ſept louis d'or au libraire Eslinger une édition du ſiècle de Louis XIV qu'il a ſoin de falſifier en pluſieurs endroits importans, & qu'il enrichit de notes de ſa main ; dans ces notes, il outrage tous les généraux, tous les miniſtres, le roi même & la famille royale ; mais c'eſt avec ce ton de ſupériorité & de fierté qui ſied ſi bien à un homme de ſon état, conſommé dans la connaiſſance de l'hiſtoire.

Il dit très-ſavamment que les filles hériteraient aujourd'hui de la partie de la Navarre, réunie à la couronne. Il aſſure que le maréchal de Vauban n'était qu'un plagiaire ; il décide que la Pologne ne peut produire un grand-homme ; il dit que les ſavans Danois ſont tous des ignorans, tous les gentilshommes des imbécilles ; & il fait du brave comte de Plélo, un portrait ridicule. Il ajoute qu'il ne ſe fit tuer à Dantzick, que parce qu'il *s'ennuyait à périr à Copenhague.* Non content de tant d'inſolences, qui ne pouvaient être lues, que parce qu'elles étaient des inſolences, il attaque la mémoire du maréchal de Villeroi. Il rapporte à ſon ſujet, des contes

contes de la populace. Il s'égaie aux dépens du maréchal de Villars. Un La Beaumelle donner des ridicules au maréchal de Villars ! Il outrage le marquis de Torci, le marquis de la Vrillière, deux miniſtres chers à la nation, par leur probité. Il exhorte tous les auteurs à ſévir contre Mr. Chamillart ; ce ſont ſes termes.

Enfin il calomnie Louis XIV au point de dire qu'il empoiſonna le marquis de Louvois ; & après cette criminelle démence qui l'expoſait aux châtimens les plus ſévères, il vomit les mêmes calomnies contre le frère & le neveu de Louis XIV.

Qu'arrive-t-il d'un tel ouvrage ? De jeunes provinciaux, de jeunes étrangers cherchent chez des libraires, le ſiècle de Louis XIV. Le libraire demande ſi on veut ce livre avec des notes ſavantes ? L'acheteur répond qu'il veut ſans doute l'ouvrage complet. On lui vend celui de La Beaumelle.

Les donneurs de conſeils vous diſent : *mépriſez cette infamie, l'auteur ne vaut pas la peine qu'on en parle.* Voilà un plaiſant avis. C'eſt-à-dire qu'il faut laiſſer triompher l'impoſture. Non, il faut la faire connaître. On punit très-ſouvent ce qu'on mépriſe, & même, à proprement parler, on ne punit que cela ; car tout délit eſt honteux.

Cependant cet honnête homme ayant oſé ſe montrer à Paris, on s'eſt contenté de l'enfermer pendant quelque tems à biſſêtre, après quoi on l'a confiné dans ſon village près de Montpellier.

Ce La Beaumelle eſt le même, qui a depuis fait imprimer des lettres falſifiées de Mr. de Voltaire à Amſterdam, à Avignon, accompagnées de notes infames contre les premiers de l'état.

On a toujours du goût pour ſon premier métier.

On demande après de pareils exemples s'il ne vaut

pas mille fois mieux être laquais dans une honnête maison que d'être le bel eſprit des laquais ; & on demande ſi l'auteur d'un petit poëme, intitulé *le pauvre Diable*, n'a pas eu raiſon de dire :

J'eſtime plus ces honnêtes enfans
Qui de Savoie arrive tous les ans,
Et dont la main légèrement eſſuie
Ces longs canaux engorgés par la ſuie ;
J'eſtime plus celle qui dans un coin
Tricote en paix les bas dont j'ai beſoin ;
Le cordonnier qui vient de ma chauſſure
Prendre à genoux la forme & la meſure,
Que le métier de tes obſcurs frérons.
Maître Abraham & ſes vils compagnons
Sont une eſpèce encore plus odieuſe ;
Quant aux catins, j'en fais aſſez de cas ;
Leur art eſt doux & leur vie eſt joyeuſe.
Si quelquefois leurs dangereux appas
A l'hôpital mènent un pauvre diable,
Un grand bênet qui fait l'homme agréable,
Je leur pardonne : il l'a bien mérité.

Je cite ces vers pour faire voir combien ce métier de petits barbouilleurs, de petits folliculaires, de petits calomniateurs, de petits falſificateurs du coin de la rue, eſt abominable ; car pour celui des belles demoiſelles qui ruinent un ſot, je n'en fais pas tout à fait le même cas que l'auteur du pauvre diable ; on doit avoir de l'honnêteté pour elles ſans doute, mais avec quelques reſtrictions.

XVIII HONNETETÉ.

Le fils d'un laquais de Mr. de Maucroix, lequel fils fut laquais auſſi quelque tems, & qui ſervit ſouvent à boire à l'abbé d'Olivet, s'eſt élevé par ſon mérite, & nous ſommes bien loin de lui reprocher ſon emploi dont ce mérite l'a tiré, puiſque nous avons prouvé la maxime, qu'il vaut mieux être le laquais d'un bel eſprit, que le bel eſprit des laquais. Un jeune homme ſans fortune ſert fidélement un bon maître; il s'inſtruit, il prend un état; il n'y a dans tout cela aucune indignité, rien dont la vertu & l'honnêteté doivent rougir. Le pape Adrien IV avait été mendiant; Sixte-Quint avait été gardeur des porcs. Quiconque s'élève a du moins cette eſpèce de mérite qui contribue à la fortune, & pourvu que vous ne ſoyez ni inſolent, ni méchant, tout le monde honore en vous cette fortune qui eſt votre ouvrage.

Cet homme nommé d'Etrée, parce que ſon père était du village d'Etrée, ayant cultivé les belles-lettres au-lieu de cultiver ſon jardin, fut d'abord folliculaire, enſuite faiſeur d'almanachs, & il mit au jour *l'année merveilleuſe*, pour laquelle il fut incarcéré; puis il ſe fit prêtre, puis il ſe fit généalogiſte; il travailla chez Mr. d'Hozier, & en ſortit je ne veux pas dire pourquoi: enfin il obtint un petit prieuré dans le fond d'une province. Mr. le prieur alla ſe faire reconnaître dans ſa ſeigneurie en 1763; & comme il eſt généalogiſte, il ſe fit paſſer, mais avec circonſpection, pour un neveu du cardinal d'Etrée. Il reçut en cette qualité une fête aſſez belle d'une dame qui a une terre dans le voiſinage; & fut traité en homme qui devait être cardinal un jour.

Comme il n'y a point de maiſon dans ſon prieuré, il tenait ſa cour dans un cabaret du voiſinage. Il écrivit une lettre pleine de dignité & de bonté au ſeigneur de la paroiſſe, qui ſe mêle de proſe & de vers tout comme

l'abbé d'Etrée. Il avertiſſait ce voiſin qu'un jeune homme de ſa maiſon avait oſé chaſſer ſur les terres du prieuré, qui ont, je crois, cent toiſes d'étendue, qu'il accorderait volontiers le droit de chaſſe à la ſeule perſonne du voiſin en qualité de littérateur, parce qu'il avait ſoixante & onze ans, & qu'il était à-peu-près aveugle; mais nul autre ne devait effaroucher le gibier de Mr. le prieur, qui n'a pas plus de gibier que de baſſe-cour. Le jeune homme qui avait imprudemment tiré à deux ou trois cents pas des terres de l'égliſe, était un gentilhomme qui ne crut point devoir de réparation. Autre lettre de Mr. le prieur au voiſin; pas plus de réponſe à cette ſeconde lettre qu'à la première.

Mon homme part en méditant une noble vengeance. Il va en Picardie chez un ſeigneur, à la généalogie duquel il travaillait. Un magiſtrat conſidérable du parlement de Paris était dans le voiſinage. Mr. l'abbé d'Etrée accuſe auprès de ce magiſtrat celui qui n'avait pu lui écrire une lettre,

> D'avoir fait un gros livre, un livre abominable,
> Un livre à mériter la dernière rigueur,
> Dont le traître a le front de le faire l'auteur.
>
> *Miſantrope*, acte IV. (*a*)

Voilà Mr. le prieur qui triomphe, & qui écrit à un intendant de ſes états : *il eſt perdu, il ne s'en relèvera pas, ſon affaire eſt faite.* Il ſe trompa, mais on a lieu d'eſpérer qu'il réuſſira mieux une autre fois.

Pauvres gens de lettres, voyez ce que vous vous attirez, ſoit que vous écriviez, ſoit que vous n'écriviez pas. Il faut non-ſeulement faire ſon devoir, *taliter qualiter*, comme dit Rabelais; & *dire toujours du bien de*

(*a*) Voyez comme du tems de Molière on était auſſi méchant que du nôtre.

Mr. le prieur ; mais il faut encore répondre aux lettres qu'il vous écrit. Cette négligence a ulcéré quelquefois plus d'un grand cœur ; & vous voyez avec quelle nobleſſe un prieur ſe venge.

XIX Honneteté.

L'auteur de l'Hiſtoire de Charles XII l'avait publiée il y environ vingt ans, avant que le père Barre donnât ſon hiſtoire d'Allemagne ; cependant le père Barre jugea à propos de fondre dans ſon ouvrage preſque tout Charles XII, batailles, ſiéges, diſcours, caractères, bons mots même. Quelques journaliſtes ayant entendu parler à quelques lecteurs de cette ſingulière reſſemblance, ne ſongeant pas à la date des éditions, & n'ayant pas même lu le père Barre qu'on ne lit guère, ne doutèrent pas que Mr. de Voltaire n'eût volé le père Barre, ou du moins feignirent de n'en pas douter, & appellèrent l'auteur de Charles XII plagiaire. Mais c'eſt une bagatelle qui ne mérite pas d'être relevée. Ces petits menſonges ſont le profit des folliculaires ; il faut que tout le monde vive.

XX Honneteté.

C'eſt encore un ſecret admirable que celui de déterrer un poëme manuſcrit, qu'on attribue à un auteur, auquel on veut donner des marques de ſouvenir, & de remplir ce poëme de vers dignes du poſtillon du cocher de Vertamon ; d'y inſérer des tirades contre Charlemagne, & contre St. Louis ; d'y introduire au quinzième ſiècle Calvin & Luther qui ſont du ſeizième ; d'y gliſſer quelques vers contre des miniſtres d'état ; & enfin de parler d'amour comme on parle dans un corps-de-garde. Les éditeurs eſpèrent qu'ils vendront avantageuſement ces beaux vers & libelles de taverne, & que

l'auteur, à qui ils les imputent, sera infailliblement perdu à la cour.

Les galans y trouvaient double profit à faire ; leur bien premiérement, & puis le mal d'autrui. Vous vous trompez, Messieurs, on a plus de discernement à Versailles & à Paris, que vous ne croyez ; & ceux, *quibus est equus & pater & res*, ne sont pas vos dupes. On n'imputera jamais à l'auteur d'Alzire ces vers :

> Chandos, suant & soufflant comme un bœuf,
> Cherche du doigt si Jeanne est une fille ;
> Au diable soit, dit-il, la sotte aiguille !
> Bientôt le diable emporte l'étui neuf ;
> Il veut encore secouer sa guenille.....
> Chacun avait son trot & son allure,
> Chacun piquait à l'envi sa monture, &c.

On a pris la peine de faire environ trois cents vers dans ce goût, & de les attribuer à l'auteur de la Henriade : il y a des vers pour la bonne compagnie, il y en a pour la canaille ; & cela est absolument égal pour quelques libraires de Hollande & d'Avignon.

Pour mieux connaître de quoi la basse littérature est capable, il faut savoir que les auteurs de ces gentillesses ayant manqué leur coup, firent à Liége une nouvelle édition du même ouvrage, dans lequel ils insérèrent les injures qu'ils crurent les plus piquantes contre Madame de Pompadour ; ils lui en firent tenir un exemplaire, qu'elle jeta au feu. Ils lui écrivirent des lettres anonymes, qu'elle renvoya à l'homme qu'ils voulaient perdre. C'est une grande ressource que celle des lettres anoymes, & fort usitée chez les ames généreuses qui disent hardiment la vérité : les gueux de la littérature y sont fort sujets ; & celui qui écrit ces mémoires instructifs, con-

ſerve quatre-vingt-quatorze lettres anonymes qu'il a reçues de ces Meſſieurs.

XXI Honneteté.

L'ex-révérend père ex-jéſuite Nonotte, auſſi grand amateur de la vérité que Varillas, ou Maimbourg, ou Veirac &c., n'étant pas content apparemment de ſa portion congrue, mais ſuffiſante, qu'on donne aux ci-devant frères de la ſociété de JESUS, ſe mit en tête il y a quatre ans de gagner quelqu'argent en vendant à un libraire d'Avignon nommé Fez, une critique des œuvres de V. ou attribuées à V.

Mais Nonotte aimant mieux encore l'argent que la vérité, fit propoſer à Mr. de Voltaire de lui vendre pour mille écus ſon édition ; ne doutant pas que Mr. de Voltaire craignant un auſſi grand adverſaire que Nonotte, ne ſe hâtât de ſe racheter pour cette petite ſomme, après quoi Nonotte & conſorts ne manqueraient pas de faire une nouvelle édition de leur libelle, corrigée & augmentée.

J'ai par malheur pour le petit Nonotte la lettre de Fez en original. Voici la copie mot pour mot.

MONSIEUR,

Avant que de mettre en vente un ouvrage qui vous eſt relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner avis. Le titre porte, Erreurs de Mr. de Voltaire ſur les faits hiſtoriques, dogmatiques, &c. *en deux volumes in-*12, *par un auteur anonyme. En conſéquence, je prends la liberté de vous propoſer un parti ; le voici. Je vous offre mon édition de* 1500 *exemplaires à* 2 *l. en feuille, montant* 3000 *l. L'ouvrage eſt deſiré univerſellement. Je vous l'offre, dis-je, cette édition de bon cœur, & je ne*

le ferai paraître que je n'aie auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

FEZ *Imp. Lib. à Avignon.*

Avignon 30 *Avril* 1762.

Mr. de Voltaire accoutumé à de telles propositions de la part des polissons de la littérature (*a*), fut trop équitable pour acheter une édition aussi considérable à si vil prix. Il fit au libraire Fez son compte net. Il lui fit voir combien Nonotte & Fez perdraient à ce beau marché. Cette lettre fut imprimée par ceux qui impriment tout : on dit qu'elle est plaisante ; je ne me connais pas en raillerie, je ne cherche ici que la simple vérité.

XXII HONNETETÉ.

Fort ordinaire.

Je reviens à toi, mon cher Nonotte, & ex-compagnon de JESUS ; il faut montrer à quel point tu es honnête & charitable, combien tu connais la vérité, combien tu l'aimes, & avec quel noble zèle tu te joins à un tas de gredins qui jettent de loin leurs ordures à ceux qui cultivent les lettres avec succès.

(*a*) On trouve dans les Mélanges de littérature de Mr. de Voltaire une letrre semblable d'un nommé la Jonchère, & on y apprend aussi que les savans auteurs de l'histoire de la régence, & de la vie du duc d'Orléans régent, ont pris ce la Jonchère pour le trésorier-général des guerres, à-peu-près comme de prétendus esprits fins prennent encore le jeune débauché obscur auteur du Pétrone, pour le consul Pétrone ; l'imbécille & dégoûtant vieillard Trimalcion pour le jeune empereur Néron, la sotte & vilaine Fortunata pour la belle Poppea, & Encolpe pour Sénèque. *In omnibus rebus qui vult decipi decipiatur.*

As-tu gagné par tes deux volumes les mille écus que tu voulais efcamoter à Mr. de Voltaire par ton libraire Fez ? Je t'en fais mon compliment ; Garaffe n'en favait pas tant que toi ; & le contrat Mohatra n'approche pas du marché que tu avais propofé. Mais cher Nonotte, ce n'eft pas affez de faire de bons marchés, il faut avoir raifon quelquefois.

1°. En attaquant un effai fur les mœurs & l'efprit des nations, tu ne devais pas commencer par dire que Trajan fi connu par fes vertus, était un barbare & un perfécuteur. Et fur quoi le trouves-tu cruel ? parce qu'il ordonne, *qu'on ne faffe point de recherches des chrétiens, & qu'il permet qu'on les dénonce.*

Mais il était très-jufte de dénoncer ceux qui, emportés par un zèle indifcret comme Polyeucte, auraient brifé les ftatues des temples, battu les prêtres & troublé l'ordre public. Ces fanatiques étaient condamnés par les faints conciles. Un roi auffi bon que Trajan pourrait aujourd'hui, fans être cruel, punir légèrement le chrétien Nonotte s'il était dénoncé, comme calomniateur, s'il était convaincu d'avoir publié fes erreurs fous le nom des erreurs d'un autre, d'avoir mis le titre d'Amfterdam au mépris des ordonnaces royales, & d'avoir méchamment & proditoirement médit de fon prochain.

2°. On t'a déjà dit que tu manquais de bonne foi quand tu reprochais à l'auteur de l'effai fur l'hiftoire générale ces paroles que tu cites de lui, *l'ignorance chrétienne fe repréfente d'ordinaire Dioclétien comme un ennemi armé fans ceffe contre les fidèles.* On avertit, & on avertit encore, que ces mots, *l'ignorance chrétienne,* ne font dans aucune des éditions de cet ouvrage, pas même dans l'édition furtive de Jean Neaulme. Que dirais-tu fi tu trouvais dans un bon livre *l'ignorance de Nonotte* ! mettrais-tu à la place *l'ignorance chrétienne de Nonotte* ? ne t'expoferais-tu pas aux foupçons qu'on aurait que ce

Nonotte ex-jéſuite eſt un fort mauvais chrétien, puiſqu'il calomnie ?

Tu réponds que ce ſont des chrétiens mal inſtruits qui ont dit que Dioclétien avait toujours perſécuté, & que par conſéquent on peut appeller leur erreur une ignorance chrétienne.

Mon ami, voilà de ta part une ignorance un peu jéſuitique. Tu fais-là une plaiſante diſtinction; tu allégues une direction d'intention fort comique! il fallait ne point corrompre le texte, avouer ton tort & te taire.

3°. Tu continues à canoniſer l'action du centurion Marcel qui jeta ſon ceinturon, ſon épée, ſa baguette à la tête de ſa troupe, & qui déclara devant l'armée qu'il ne fallait pas ſervir ſon empereur. Mon ami, prends garde, le miniſtre de la guerre veut que le ſervice ſe faſſe; ton Marcel eſt de mauvais exemple. Sois bon chrétien ſi tu peux; mais point de ſédition, je t'en prie; ſouviens-toi de frère Guignard & ſois ſage.

Tu loues encore le bon chrétien qui déchire l'édit de l'empereur. Nonotte, cela eſt fort. Prends garde à toi, te dis-je; le roi n'aime pas qu'on déchire les édits, il le trouverait mauvais. Sais-tu bien que c'eſt un crime de lèze-majeſté au ſecond chef? Tu apportes pour raiſon que cet édit était injuſte. Etait-ce donc à ce chrétien à décider de la légitimité d'un arrêt du conſeil? Où en ſerions-nous ſi chaque jéſuite ou chaque janſéniſte prenait cette liberté?

4°. Petit Nonotte, rabacheras-tu toujours les contes de la légion thébaine, & du petit Romanus né bègue, dont on ne put arrêter le caquet dès qu'on lui eut coupé la langue? Faut-il encore t'apprendre qu'il n'y a jamais eu de légion thébaine; que les empereurs Romains n'avaient pas plus de légion égyptienne que de légions juives, que nous avons les noms de toutes les légions dans la notice de l'empire, & qu'il n'y eſt nullement

queſtion de Thébains, mais qu'il y avait d'ordinaire trois légions romaines en Egypte ?

Faut-il te redire que les faits, les dates & les lieux dépoſent contre cette hiſtoire digne de Rabelais ? faut-il te répéter qu'on ne martyriſe point ſix mille hommes armés dans une gorge de montagnes où il n'en peut tenir trois cents ? Crois-moi, Nonotte, marions les ſix mille ſoldats Thébains aux onze mille vierges, ce ſera à-peu-près deux filles pour chacun ; ils ſeront bien pourvus. Et à l'égard de la langue du petit Romanus, je te conſeille de retenir la tienne & pour cauſe.

5°. Sois perſuadé comme moi, que David laiſſa en mourant vingt-cinq milliards d'argent comptant dans ſa ville d'Hershalhaïm, j'y conſens ; obtiens que ta portion congrue ſoit aſſignée ſur ce tréſor royal ; cours après les trois cents renards que Samſon attacha par la queue ; dîne du poiſſon qui avala Jonas : ſers de monture à Balaam & parle, j'y conſens encore, mais par St. Ignace ne fais pas le panégyrique d'Aod qui aſſaſſina le roi Eglon, & de Samuel qui hacha en morceaux le roi Agag parce qu'il était trop gras, ce n'eſt pas là une raiſon. Vois-tu ? j'aime les rois, je les reſpecte, je ne veux pas qu'on les mette en hachis ; & les parlemens penſent comme moi, entends-tu, Nonotte ?

6°. Tu trouves qu'on n'a pas aſſez tué d'Albigeois & de calviniſtes, tu approuves le ſupplice de Jean Hus & de Jérome de Prague, & celui d'Urbain Grandier, & tu ne dis rien de la mort édifiante du révérend père Malagrida, du révérend père Guignard, du révérend père Garnet, du R. P. Oldecorn, du R. P. Creton. Eh mon ami, un peu de juſtice !

7°. Ne t'enfonce plus dans la diſcuſſion de la donation de Pepin ; doute, ami Nonotte, doute ; & juſqu'à ce qu'on t'ait montré l'original de la ceſſion de Ravenne, doute, dis-je. Sais-tu bien que Ravenne en ce tems-là

était une place plus considérable que Rome, un beau port de mer, & qu'on peut céder des domaines utiles en s'en réservant la propriété ? sais-tu bien qu'Athanase le bibliothécaire est le premier qui ait parlé de cette propriété ? croira-t-on de bonne foi que Charlemagne eut parlé dans son testament de Rome & de Ravenne comme de villes à lui appartenantes, si le pape en avait été le maître absolu ?

J'avoue que St. Pierre écrivit une belle lettre à Pepin du haut du ciel, & que le saint pape envoya la lettre au bon Pepin qui en fut fort touché. J'avoue que le pape Etienne vint en France pour sacrer Pepin qui ravissait la couronne à son maître, & qui s'était déjà fait sacrer par un autre saint. J'avoue que le pape Etienne étant tombé malade à St. Denis, fut guéri par St. Pierre & par St. Paul qui lui apparurent avec St. Denis, suivi d'un diacre & d'un sous-diacre. J'avoue même avec l'abbé de Vertot que le pape qui avait enfermé dans un couvent Carloman frère de Pepin dépouillé par ce bon Pepin, fut soupçonné d'avoir empoisonné ce Carloman pour prévenir toute discussion entre les deux frères.

J'avoue encore qu'un autre pape trouva depuis sur l'autel de la cathédrale de Ravenne, une lettre de Pepin qui donnait Ravenne au St. siége, mais cela n'empêche pas que Charlemagne n'ait gouverné Ravenne & Rome. Les domaines que les archevêques ont dans Rheims, dans Rouen, dans Lyon, n'empêchent pas que nos rois ne soient les souverains de Rheims, de Rouen & de Lyon.

Apprends que tous les bons publicistes d'Allemagne mettent aujourd'hui la donation de la souveraineté de l'exarcat par Pepin, avec la donation de Constantin. Aprends que la méprise vient de ce que les premiers écrivains aussi exacts que toi, ont confondu *Patrimonium Petri & Pauli*, avec *dominium imperiale*. Tu

dois ſavoir, ex-jéſuite Nonotte, ce que c'eſt qu'une équivoque.

8°. Eh bien, parleras-tu encore des bigames & trigames de la première race ? un jéſuite ferme-t-il la bouche à un autre jéſuite ? ſuffira-t-il de Daniel pour confondre Nonotte ? lis donc ton Daniel, quoiqu'il ſoit bien ſec. Lis la page 110 du premier volume in-4°. lis, Nonotte, lis & tu trouveras que le grand Théodebert épouſa la belle Deuterie, quoique la belle Deuterie eût un mari, & que le grand Théodebert eût une femme, & que cette femme s'appellait Viſigarde, & que cette Viſigarde était fille d'un roi des Lombards nommé Vacon, fort peu connu dans l'hiſtoire ; tu verras que Théodebert imitait en cette bigamerie ou bigamie ſon oncle Clotaire, & voici les propres mots de Daniel.

« Son oncle Clotaire après avoir épouſé la femme de » Clodomir ſon frère peu de tems après la mort de ce » prince, quoiqu'il eût déjà une autre femme, & il en » eut trois pendant quelque tems, dont deux étaient » ſœurs. »

Cela n'eſt pas trop bien écrit, & tu ne pourras approuver ce ſtyle, à moins que tu n'aimes ton prochain comme toi-même. Mais, mon ami, ſi Daniel écrit mal, il dit au moins ici la vérité, & c'eſt la différence qui eſt entre vous deux.

Je veux te conter une anecdote au ſujet des bigames. Le lord Cowper grand chancelier d'Angleterre, épouſa deux femmes qui vécurent avec lui très-cordialement dans ſa maiſon. Ce fut le meilleur ménage du monde. Ce bigame écrivit un petit livre ſur la légitimité de ſes deux mariages, & prouva ſon livre par les faits. Mr. de Voltaire s'était trompé en racontant cette bigamie. Il avait pris le lord Cowper pour le lord Trévor. La famille Trévor l'a redreſſé avec une extrême politeſſe ; ce n'eſt pas comme toi, Nonotte, qui te trompes très impoliment.

9°. Mais, mon cher Nonotte, quand tu as fait deux volumes de tes erreurs que tu appelles les erreurs d'un autre, as-tu pensé qu'on perdrait son tems à répondre à toutes tes bévues ? le puplic s'amuserait-il beaucoup d'un gros livre intitulé *les erreurs de Nonotte* ? Je ne veux te présenter qu'un petit bouquet, mais j'ai peine à choisir les fleurs. Voici en passant quelques fleurs pour Nonotte.

Il n'y a point, dis-tu, *de couvent en France où les religieux aient deux cent mille livres de rente.* Il est vrai, les pauvres moines n'ont rien ; mais les abbés réguliers ou irréguliers de Citaux & de Clervaux les ont ces deux cent mille livres ; & je te conseille d'être leur fermier, tu y gagneras plus qu'avec le libraire Fez. L'abbé de Citaux a commencé un bâtiment dont l'architecte m'a montré le devis, il monte à dix-sept cent mille livres. Nonotte ! il y a là de quoi faire de bons marchés.

10°. Sache que c'est Mr. Damilaville (connu des principaux gens de lettres de Paris, s'il ne l'est pas de Nonotte) qui ayant été indigné de l'insolence & de l'absurdité de ton libelle intitulé *les erreurs*, a daigné imprimer ce qu'il en pensait ; c'est lui surtout qui a montré qu'il n'y a point de contradiction à dire que Cromwell fut quelque tems un fanatique, puis un politique profond, & enfin un grand homme, & qu'on peut dire la même chose de Mahomet. Sache que Cromwell rançonna, pilla, saccagea pendant la guerre, & qu'il fit observer les loix pendant la paix, qu'il ne mit point de nouveaux impôts, *qu'il couvrit par les qualités d'un grand roi les crimes d'un usurpateur* ; qu'il craignait avec très-grande raison d'être assassiné, & qu'après avoir pris toutes les précautions pour ne le pas être, il n'en mourut pas moins avec une fermeté connue de tout le monde. Mr. Damilaville a dit qu'il n'y a rien dans tout cela d'incompatible ; & que Nonotte n'a pas le sens commun. A-t-il tort ?

11°. Que tu es ignorant dans les choſes les plus connues ! tu trouves mauvais que le véridique auteur de l'hiſtoire générale diſe que le célèbre Guillaume de Naſſau, fondateur de la république de Hollande, était comte de l'empire au même titre que Philippe II était ſeigneur d'Anvers. Tu es tout étonné que ce fameux prince d'Orange ſoit mis en parallèle avec la *maeſta del re dom Phelippo el diſcreto.* Tu as raiſon ; Philippe II n'était pas comparable à un héros. Ils étaient tous deux d'une famille impériale ; ces deux maiſons étaient également deſcendues de braves gentils-hommes. Eſt-ce parce que l'aſſaſſin du défenſeur de la liberté ſe confeſſa & communia avant d'exécuter ſon crime, que tu trouves Guillaume coupable ? eſt-ce parce que ce héros réſiſta à toute la puiſſance d'un poltron hypocrite ? eſt-ce parce qu'il rendit ſept provinces libres, que le petit Francomtois Nonotte inſulte à ſa mémoire.

12°. Que tu es ignorant, te dis-je ! Tu ne ſais pas que le bourg de Livron en Dauphiné, était une ville du tems de la ligue, qu'elle fut détruite comme tant d'autres petites villes. Et quand on t'a prouvé qu'elle fut aſſiégée par Henri III en perſonne, que le maréchal de camp de Bellegarde conduiſit le ſiége avec vingt-deux piéces de canon en 1574, tu réponds avec une direction d'intention, *que tu voulais parler de l'état où eſt Livron aujourd'hui, & non de l'état où elle était alors.* Il s'agit bien de l'état où eſt Livron aujourd'hui ! & tu ajoutes ſavamment : *J'ai nommé le commandant Montbrun qui refuſa de rendre la place.* Tu excuſes ton ignorance par une nouvelle erreur ; ce n'était pas Montbrun qui commandait dans cette ville ; c'était de Roëſſes, comme le dit de Thou Liv. XLIX. Tu as tort quand tu critiques ; tu as plus de tort quand tu dis des injures dignes de ton éducation,

& tort encore peut-être quand tu efpères qu'on ne te punira pas.

13°. Avec quelle audace peux-tu dire que Mr. de Voltaire n'a jamais lu la taxe de la chancellerie de Rome ? viens dans fa bibliothèque, mon ami, les laquais te laifferont entrer pour cette fois-là, & même te feront fortir par la porte. Tu verras deux exemplaires de ce livre qu'on ne te prêtera point.

14°. Tu fais le favant, Nonotte; tu dis à propos de théologie, que l'amiral Drake a découvert la terre d'Yeffo. Apprends que Drake n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yeffo; apprends qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-Bello. Apprends que ce fut quarante ans après la mort de Drake que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yeffo, en 1644. Apprends jufqu'au nom du capitaine Martin Jéritfon, & de fon vaiffeau qui s'appellait le Caftrécom. Crois-tu donner quelque crédit à la théologie en faifant le marin? tu te trompes fur terre & fur mer; & tu t'applaudis de ton livre, parce que tes fautes font en deux volumes.

15°. Voyons fi tu entends la théologie mieux que la marine. L'auteur de l'Hiftoire générale a dit que felon St. Thomas d'Aquin, il était permis aux féculiers de confeffer dans les cas urgens, que ce n'eft pas tout-à-fait un facrement, mais que c'eft comme facrement. Il a cité l'édition & la page de la fomme de St. Thomas; & là-deffus tu viens dire que tous les critiques conviennent que cette partie de la fomme de St. Thomas n'eft pas de lui. Et moi je te dis qu'aucun vrai critique n'a pu te fournir cette défaite. Je te défie de montrer une feule fomme de Thomas d'Aquin où ce monument ne fe trouve pas. La fomme était en telle vénération qu'on n'eût pas ofé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui fortirent des preffes de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Venife en 1484. Ce n'eft

que

que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troisième partie de la somme fût de lui. Mais il est aisé de reconnaître sa méthode & son style qui sont absolument les mêmes.

Au reste, Thomas ne fit que recueillir les opinions de son tems, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confession les uns les autres; témoin le fameux passage de Joinville, dans lequel il rapporte qu'il confessa le connétable de Chypre. Un jésuite du moins devrait savoir ce que le jésuite Tolet a dit dans son livre de l'instruction sacerdotale, liv. I. chap. XVI; ni femme ni laïc ne peut absoudre sans privilège. *Nec femina, nec laïcus absolvere possunt sine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confesser les hommes; cela sera assez plaisant; tu réjouiras fort Besançon en confessant tes fredaines à la vieille fille que tu fréquentes, & que tu endoctrines. Auras-tu l'absolution?

Je veux t'instruire, en t'apprenant que cette ancienne coutume, cette dévotion de se confesser mutuellement vient de la Syrie. Tu sauras donc, Nonotte, que les bons Juifs se confessaient quelquefois les uns aux autres. Le confesseur & le confessé quand ils étaient bien pénitens, s'appliquaient tour-à-tour trente-neuf coups de lanière sur les épaules. Confesse-toi souvent, Nonotte; mais si tu t'adresses à un jacobin, ne va pas lui dire que la somme de St. Thomas n'est pas de lui; on ne se bornerait pas à trente-neuf coups d'étrivière. Confesse ta fille, confesse-toi à elle; & elle te fessera plus doucement qu'un jacobin, comme Girard fessait la Cadière, *& vice versa.*

16°. Il me prend envie de t'instruire sur l'histoire de la Pucelle d'Orléans, car j'aime cette pucelle; & bien d'autres l'aiment aussi. Ce petit morceau sera utile au public, qui se soucie fort peu de tes bévues & de tes querelles, mais qui aime l'histoire. Je tirerai les faits des

auteurs contemporains, des actes du procès de Jeanne d'Arc, & des mémoires authentiques sur l'Orléanois.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & se garde bien de la croire inspirée. Ni Robert Gagain, ni Paul Emile, ni Polidore Virgile, ni Genebrar, ni Philippe de Bergame, ni Papire Masson, ni même Mariana, ne disent qu'elle était envoyée de DIEU ; & quand Mariana le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mezerai conte, *que le prince de la milice céleste lui apparut*; j'en suis fâché pour Mezerai, & j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos historiens qui se copient tous les uns les autres, supposent que la pucelle fit des prédictions & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chassera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, & assurément elle ne savait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois; & son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées; & cette épée était cachée dans l'église de Ste. Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle !

La pauvre Jeanne d'Arc ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions & de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que Ste. Catherine & Ste. Marguerite l'avaient honorée de beaucoup de révélation. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux saintes aimaient plus à parler que St. Michel. Ses juges la crurent sorcière, & elle se crut inspirée ; & c'est-là le cas de dire,

Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier.

Une grande preuve que les capitaines de Charles VII employaient le merveilleux pour encourager les ſoldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'eſt que Saintrailles avait ſon berger, comme le comte de Dunois avait ſa bergère. Ce berger faiſait ſes prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faiſait de l'autre.

Mais malheureuſement la prophéteſſe du comte de Dunois fut priſe au ſiége de Compiégne par un bâtard de Vendôme, & le prophête de Saintrailles fut pris par Talbot. Le brave Talbot n'eut garde de faire brûler le berger. Ce Talbot était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les ſuperſtitions, & qui n'ont pas le fanatiſme de punir les fanatiques.

Voilà ce me ſemble ce que les hiſtoriens auraient dû obſerver, & ce qu'ils ont négligé.

La pucelle fut amenée à Jean de Luxembourg comte de Ligny. On l'enferma dans la forteresſe de Beaulieu, enſuite dans celle de Beaurevoir, & delà dans celle du Crotoy en Picardie.

D'abord Pierre Cauchon évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre ſon roi légitime, revendique la pucelle comme une ſorcière arrêtée ſur les limites de ſa métropole. Il veut la juger en qualité de ſorcière. Il appuyait ſon prétendu droit d'un inſigne menſonge. Jeanne avait été priſe ſur le territoire de l'évêché de Noyon : & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient aſſurément le droit de condamner perſonne, & encore moins de livrer à la mort une ſujette du duc de Lorraine & une guerrière à la ſolde du roi de France.

Il y avait alors (qui le croirait ?) un vicaire général de l'inquiſition en France, nommé frère Martin. C'était bien là un des plus horribles effets de la ſubverſion totale de ce malheureux pays. Frère Martin réclama la priſonnière comme odorant l'héréſie, *odorantem hæreſim.* Il ſomma le duc de Bourgogne & le comte de Ligny,

par le droit de ſon office, & de l'autorité à lui commiſe par le St. Siége, de livrer Jeanne à la ſainte inquiſition.

La ſorbonne ſe hâta de ſeconder frère Martin : elle écrivit au duc de Bourgogne & à Jean de Luxembourg : « Vous avez employé votre noble puiſſance à appréhender icelle femme qui ſe dit la pucelle, au moyen de laquelle l'honneur de DIEU a été ſans meſure offenſé, la foi exceſſivement bleſſée, & l'égliſe trop fort déshonorée ; car par ſon occaſion, idolâtrie, erreurs, mauvaiſe doctrine & autres maux ineſtimables ſe ſont enſuivis en ce royaume .... mais peu de choſe ſerait avoir fait telle prinſe, ſi ne s'enſuivait ce qu'il appartient pour ſatisfaire l'offenſe par elle perpétrée contre notre doux Créateur & ſa foi, & ſa ſainte égliſe, avec ſes autres méfaits innumérables ... & ſi, ſerait intolérable offenſe contre la majeſté divine s'il arrivait qu'icelle femme fût délivrée. »

Enfin la pucelle fut adjugée à Pierre Cauchon, qu'on appellait l'indigne évêque, l'indigne Français & l'indigne homme. Jean de Luxembourg vendit la pucelle à Cauchon & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de Bedfort les paya. La ſorbonne, l'évêque & frère Martin, préſentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de Bedfort régent de France : *En l'honneur de notre Seigneur & Sauveur* JESUS-CHRIST, *pour qu'icelle Jeanne fût briévement miſe ès mains de la juſtice de l'égliſe.* Jeanne fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vaquant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais, de *beſogner* dans la ville. (c'eſt le terme dont on ſe ſervit.) Il choiſit pour ſes aſſeſſeurs neuf docteurs de ſorbonne avec trente-cinq autres aſſiſtans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquiſition, Martin, préſidait avec Cauchon ; & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la ſeconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires ; ils ſont ſinguliers. Elle dit qu'elle a vu Ste. Catherine & Ste. Marguerite à Poitiers. Le docteur Beaupère lui demanda, à quoi elle a

reconnu les deux ſaintes ? elle répond que c'eſt à leur manière de faire la révérence. Beaupère lui demande ſi elles ſont bien jaſeuſes ? Allez, dit-elle, le voir ſur le regiſtre. Beaupère lui demande ſi quand elle a vu St. Michel il était tout nud ? elle répond, penſez-vous que notre Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé Nicolas l'Oiſeleur, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher derrière un morceau de ſerge deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de Jeanne d'Arc. Ainſi les juges employèrent le ſacrilège pour être homicides. Et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très-grands ſervices au roi & à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante prêtres Français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On ſait aſſez comment on eut la baſſeſſe artificieuſe de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle abſurde barbarie on prétexta cette prétendue tranſgreſſion pour la condamner aux flammes, comme ſi c'était dans une fille guerrière un crime digne de feu, de mettre une culotte au-lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons, après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeller aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que Jeanne alla au ſupplice avec intrépidité ; mais comme le portent les chroniques du tems, & comme l'avoue Mr. de Villaret, elle reçut ſon arrêt avec des cris & des larmes ; faibleſſe pardonnable à ſon ſexe, & peut-être au nôtre, & très-compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre ;

car on peut être hardi dans les combats, & fenfible fur l'échaffaut.

Je dois ajouter ici que plufieurs perfonnes ont cru fans aucun examen que la pucelle d'Orléans n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de fon exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une avanturière qui prit le nom de la pucelle, trompa les frères de Jeanne d'Arc, & à la faveur de cette impofture époufa en Lorraine un gentilhomme de la maifon des armoifes. Il y eut deux autres friponnes qui fe firent auffi paffer pour la pucelle d'Orléans. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé Jeanne, & qu'on lui avait fubftitué une autre femme. De tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, Nonotte, comme il faut étudier l'hiftoire quand on ofe en parler. Ne fais plus de Jeanne d'Arc une infpirée, mais une idiote hardie qui fe croyait infpirée, une héroïne de village à qui on fit jouer un grand rôle, une brave fille que des inquifiteurs & des docteurs firent brûler avec la plus lâche cruauté. Corrige tes erreurs, & ne les mets plus fur le compte des autres. Souviens-toi du capucin qui étant monté en chaire, dit à fes auditeurs : *Mes frères, mon deffein était de vous parler de l'immaculée conception, mais j'ai vu affiché à la porte de l'églife, Réflexions fur les défauts d'autrui par le R. P. de Viliers de la fociété de* JESUS. (*a*). *Eh mon ami! fais des réflexions fur les tiens; je vous parlerai donc de l'humilité.*

Tu crêves de vanité, Nonotte : on t'a fait l'honneur de te répondre; mais pour t'infpirer un peu de modeftie, fache que l'illuftre Montefquieu daigna répondre à l'auteur des nouveles eccléfiaftiques à-peu-près comme le maréchal de la Feuillade battit une fois un fiacre qui lui barrait le chemin quand il allait en bonne fortune.

(*a*) Depuis abbé de Viliers, affez mauvais poëte.

17°. Oh oh Nonotte, tu veux brouiller l'auteur du ſiècle de Louis XIV avec le clergé de France. Ceci paſſe la raillerie. Il n'y a point, dis-tu à la page 224, *d'hommes auſſi mépriſables que ceux qui forment ce corps nombreux*. Et après avoir proféré ces abominables paroles, tu les imputes à l'auteur du ſiècle de Louis XIV ! Sens-tu bien tout ce que tu mérites, calomniateur Nonotte ?

L'auteur du ſiècle de Louis XIV a toujours révéré le clergé en citoyen, il l'a défendu contre les imputations de ceux qui diſent au haſard qu'il a le tiers des revenus du royaume ; il a prouvé dans ſon chap. XXXV, que toute l'égliſe gallicane ſéculière & régulière ne poſsède pas au-delà de quatre-vingts millions de revenu en fonds & en caſuel. Il remarque que le clergé a ſecouru l'état d'environ quatre millions par an, l'un dans l'autre. Il n'a perdu aucune occaſion de rendre juſtice à ce corps.

On trouve au chap. IV du traité de la tolérance ces paroles : *Le corps des évêques en France eſt preſque tout compoſé de gens de qualité qui penſent & qui agiſſent avec une nobleſſe digne de leur naiſſance*. Eſt-ce là inſulter les évêques de France comme tu les outrages ?

Inſulte-t-il les évêques quand il parle de l'évêque de Marſeille dans une ode contre le fanatiſme ?

Belzuns ce paſteur vénérable
Sauvait ſon peuple périſſant ;
Langeron guerrier ſecourable
Bravait un péril renaiſſant ;
Tandis que vos lâches cabales
Dans le trouble & dans les ſcandales
Occupaient votre oiſiveté,
De la diſpute ridicule
Et ſur Queſnel & ſur la bulle,
Qu'oubliera la poſtérité.

O ex-jéſuite ! c'était rendre juſtice au digne évêque de Marſeille : il vous l'a rendue à vous, anciens confrères de Nonotte, à vous, Le Tellier, Lallemant & Doucin, qui faiſiez attendre des évêques dans la ſalle baſſe, avec le frère Vadblé, tandis que vous fabriquiez la bulle qui vous a enfin exterminés.

O Nonotte ! tu oſes dire que l'auteur du ſiècle de Louis XIV n'a jamais cherché qu'à tourner les papes en ridicule & à les rendre odieux.

Mais vois les éloges qu'il donne à la ſageſſe d'Adrien I. Vois comme il juſtifie le pape Honoris tant accuſé d'héréſie, vois ce qu'il dit de Léon IV au tome I, de l'*Eſſai ſur l'eſprit & ſur les mœurs des nations.*

« Le pape Léon IV prenant dans ce danger une au-
» torité que les généraux de l'empereur Lothaire ſem-
» blaient abandonner, ſe montra digne, en défendant
» Rome, d'y commander en ſouverain. Il avait employé
» les richeſſes de l'égliſe à réparer les murailles de la
» ville, à élever des tours, à tendre des chaînes ſur le
» Tibre. Il arma les milices à ſes dépens, engagea les
» habitans de Naples & de Gayette à venir défendre les
» côtes & le port d'Oſtie, ſans manquer à la ſage pré-
» caution de prendre d'eux des ôtages, ſachant bien que
» ceux qui ſont aſſez puiſſans pour nous ſecourir le ſont
» aſſez pour nous nuire. Il viſita lui-même tous les poſ-
» tes, & reçut les Sarraſins à leur deſcente, non pas en
» équipage de guerrier, ainſi qu'en avait uſé Goslin
» évêque de Paris dans une occaſion encore plus preſ-
» ſante, mais comme un pontife qui exhortait un peu-
» ple chrétien, & comme un roi qui veillait à la ſûreté
» de ſes ſujets. Il était né Romain. Le courage des pre-
» miers âges de la république revivait en lui dans un
» tems de lâcheté & de corruption, tel qu'un des beaux
» monumens de l'ancienne Rome qu'on trouve quel-
» quefois dans les ruines de la nouvelle. »

Il a pouſſé l'amour de la vérité juſqu'à juſtifier la mé-

moire d'un Alexandre VI contre cette foule d'accuſateurs qui prétendent que ce pape mourut du poiſon préparé par lui-même pour faire périr tous les cardinaux ſes convives. Il n'a pas craint de heurter l'opinion publique & de rayer un crime du nombre de crimes dont ce pontife fut convaincu. Il n'a jamais conſidéré, n'a chéri, n'a dit que le vrai, il l'a cherché cinquante ans, & tu ne l'as pas trouvé.

Tus es fâché que le pape Benoît XIV lui ait écrit des lettres agréables, & lui ait envoyé des médailles d'or & des agnus par douzaines ! tu es fâché que ſon ſucceſſeur l'ait gratifié, par la protection & par les mains d'un grand miniſtre, de belles reliques pour orner l'égliſe paroiſſiale qu'il a bâtie ! Conſole-toi, Nonotte, & viens y ſervir la meſſe d'un de tes confrères qui eſt l'aumônier du château. Il eſt vrai que le maître ne marchera pas à la proceſſion derrière un jeune jéſuite, comme on a fait dans un beau village les Montauban ; il n'eſt pas de goût : mais enfin vous ſerez deux jéſuites. *Sæpe premente deo fert deus alter opem.*

Enfin, Nonotte, tu emploies l'artillerie des Garaſſes & des Hardouins, *ultima ratio jeſuitarum*, & *aliquando janſeniſtarum.* Tu traites d'athée l'adorateur le plus réſigné de la divinité ; tu intentes cette accuſation horrible contre l'auteur de la Henriade, poëme qui eſt le triomphe de la religion catholique ; tu l'intentes contre l'auteur de Zaïre & d'Alzire dont cette même religion eſt la baſe, contre celui qui ayant adopté la niéce du grand Corneille, ne la reçut dans une de ſes maiſons ſituée ſur le territoire de Genève, qu'à condition qu'elle aurait toutes les facilités d'exercer la religion catholique. Tu le ſais, puiſque tes complices, pour gagner quelque argent, ont fait imprimer la lettre où il eſt dit expreſſément que cette demoiſelle aura ſur le territoire des proteſtans tous les ſecours néceſſaires pour l'exercice de ſa religion. Tu

ne ſongeais pas que tu donnais ainſi des armes contre toi & tes conſors.

C'eſt ainſi que les Nonotte, les Patouillet & autres Welches ont traité d'athées les principaux magiſtrats Français & les plus éloquens, les Monclar, les Chauvelin, les La Chalotais, les Duchés, les Caſtillon, & pluſieurs autres. Mais auſſi il faut conſidérer que ces meſſieurs leur ont fait plus de mal que Mr. de Voltaire.

Après l'expoſé des bévues, des inſolences & des injures atroces prodiguées par Nonotte & par ſes aides, quelques lecteurs ſeront bien aiſes de ſavoir quels ſont les auteurs de ce libelle, & de tant d'autres libelles contre la magiſtrature de France. Voici la lettre d'un homme en place, écrite de Beſançon le 9 Janvier 1767 : elle peut inſtruire.

« Jacques Nonotte âgé de 54 ans, eſt né à Beſançon » d'un pauvre homme qui était fendeur de bois & crocheteur. Il paraît à ſon ſtyle & à ſes injures qu'il n'a » pas dégénéré. Sa mère était blanchiſſeuſe. Le petit » Jacques ayant fait le métier de ſon père à la porte des » jéſuites, & ayant montré quelque diſpoſition pour » l'étude, fut recueilli par eux, & fut jéſuite à l'âge de » vingt ans. Il était placé à Avignon en 1759. Ce fut-là » qu'il commença à compiler avec quelques-uns de ſes » confrères ſon libelle contre l'hiſtoire générale, & contre vous.

» L'imprimeur Fez en tira douze cents exemplaires. » Le débit n'ayant pas répondu à leurs eſpérances, Fez » ſe plaignit amèrement, & les jéſuites furent obligés » de prendre l'édition pour leur compte. Vous daignâtes, monſieur, vous abaiſſer à répondre à ce mauvais livre ; cela le fit connaître, & a enhardi Nonotte » & ſes aſſociés à en faire une ſeconde édition pleine » d'injures les plus mépriſables à la fois & les plus puniſſables. Le parti jéſuitique a fait imprimer cette édition clandeſtine à Lyon, au mépris des ordonnances.

» Nonotte eſt actuellement toléré & ignoré dans notre » ville. Il demeure à un troiſième étage, & il gouverne » deſpotiquement une vieille fille imbécille qui vous a » écrit une lettre anonyme. Il dit qu'il s'occupe à un » dictionnaire anti-philoſophique qui doit paraître cette » année. Je crois en effet qu'il en fera un anti-raiſon- » nable. Vous voyez que les membres épars de la vi- » père coupée en morceaux, ont encore du venin. Ce » miſérable eſt un excrément de collège qu'on ne dé- » craſſera jamais, &c. »

Nous conſervons l'original de cette lettre.

Si Nonotte a ſes cenſeurs, il a auſſi des gens de bon goût pour partiſans. Monſieur de Voltaire a reçu une lettre datée de Hennebon en Bretagne le 18 Novembre 1766, ſignée le chevalier Brulé : il a bien voulu nous la communiquer ; la voici ; elle eſt en beaux vers.

L'orgueil du philoſophe avait bercé Voltaire,
Dans la flatteuſe idée, mais par trop téméraire,
De mériter un nom par deſſus tous les noms.
Le voilà bien déchu de ſa préſomption.
David avec ſa fronde a terraſſé Goliath.

Et puis qu'on diſe qu'il n'y a plus de Welches en France. Le chevalier de Brulé eſt apparemment un diſciple de Nonotte. Les jéſuites n'élevaient-ils pas bien la jeuneſſe ?

PETITE DIGRESSION.

Qui contient une réflexion utile ſur une partie des vingt-deux honnêtetés précédentes.

QUELLE eſt la ſource de cette rage de tant de petits auteurs, ou ex-jéſuites, ou convulſioniſtes, ou précepteurs chaſſés, ou petits collets ſans bénéfices, ou prieurs, ou argumentans en théologie, ou travaillans pour la comédie, ou étalans une boutique de feuilles, ou vendans des mandemens & des ſermons? D'où vient qu'ils attaquent les premiers hommes de la littérature avec une fureur ſi folle? pourquoi appellent-ils toujours les Paſcal *porte d'enfer*: les Nicole *loup raviſſant*, & les d'Alembert *bête puante*? Pourquoi, lorſqu'un ouvrage réuſſit, crient-ils toujours à l'hérétique, au déiſte, à l'athée? La prétention au bel eſprit eſt la grande cauſe de cette maladie épidémique.

Ce n'eſt certainement pas pour rendre ſervice à la religion catholique, apoſtolique & romaine, qu'ils crient partout, que les premiers mathématiciens du ſiècle, les premiers philoſophes, les plus grands poëtes & orateurs, les plus exacts hiſtoriens, les magiſtrats les plus conſommés dans les loix, tous les officiers d'armée qui s'inſtruiſent, ne croient pas à la religion catholique, apoſtolique & romaine, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. On ſent bien que les portes de l'enfer prévaudraient, s'il était vrai que tout ce qu'il y a de plus éclairé dans l'Europe, déteſte en ſecret cette religion. Ces malheureux lui rendent donc un funeſte ſervice en diſant qu'elle a des ennemis dans tous ceux qui penſent.

Ils veulent eux-mêmes la décrier en cherchant des noms célèbres qui la décrient. Il eſt dit dans les Erreurs de

Nonotte, renforcées par un autre homme de bien qui l'a aidé, page 118. *Qu'à la vérité* Mr. de Voltaire *n'attaque point l'autorité des livres divins, qu'il montre même pour eux du respect, mais que cela n'empêche point qu'il ne s'en moque dans son cœur; & de-là* il conclut que tout le monde en fait autant, & que lui Nonotte pourrait bien s'en moquer aussi avec une direction d'intention.

Ah ! impie Nonotte ! blasphémateur Nonotte ! prions DIEU, mes frères, pour sa conversion.

Ce qui damne principalement Nonotte, Patouillet & consors, est précisément ce qui a traduit frère Berthier en purgatoire; c'est la rage du bel esprit. Croiriez-vous bien, mes frères, que Nonotte dans son libelle théologique, trouve mauvais que l'auteur du siècle de Louis XIV ait mis Quinault au rang des grands-hommes ? Nonotte trouve Quinault plat : quoi ! tu n'aimes pas l'auteur d'Atis & d'Armide ! tant pis, Nonotte, cela prouve que tu as l'ame dure & point d'oreille, ou trop d'oreilles.

Non sa che cosa è amor, non sa che vaglia
La caritade e quindi advien che i frati
Sono si incorda e si crudel' canaglia.

ARIOSTE, épître sur le mariage.

Voilà donc l'ex-révérend Nonotte qui dans un livre dogmatique pèse le mérite de Quinault dans sa balance. Mr. l'évêque du Puy en Velai, adresse aux habitans du Puy en Velai une énorme pastorale, dans laquelle il leur parle de belles lettres; *soyez donc philosophes, mes chers frères*, dit-il aux chauderonniers du Velai à la page 299. Mais remarquez qu'il ne leur parle ainsi par l'organe de Cortiat secretaire, qu'après leur avoir parlé de Perrault, de la Motte, de l'abbé Terrasson, de Boindin, après avoir outragé la cendre de Fontenelle, après avoir cité Bacon, Galilée, Descartes, Mallebranche, Leibnitz,

Newton & Locke. La bonne compagnie du Puy en Velai a pris tous ces gens-là pour des pères de l'église. Cortiat fecretaire examine, page 23, fi Boileau n'était qu'un verfificateur; & , page 77, fi les corps gravitent vers un centre. Dans le mandement fous le nom de Mr. J. F. archevêque d'Auch, on examine fi un poëte doit fe borner à un feul talent, ou en cultiver plufieurs.

Ah! meffieurs, *non erat his locus.* Vos troupeaux d'Auch & du Velai ne fe mêlent ni de vers, ni de philofophie; ils ne favent pas plus que vous, ce que c'eft qu'un poëte & qu'un orateur. Parlez le langage de vos brebis.

Vous voulez paffer pour de beaux efprits, vous ceffez d'être pafteurs; vous avertiffez le monde de ne plus refpecter votre caractère. On vous juge comme on jugeait la Motte & Terraffon dans un café. Voulez-vous être évêques, imitez St. Paul; il ne parle ni d'Homère ni de Lycophron : il ne difcute point fi Xénophon l'emporte fur Thucidide; il parle de la charité. *La charité*, dit-il, *eft patiente*; êtes-vous patiens? *elle eft bénigne*; êtes-vous bénins? *elle n'eft point ambitieufe*; n'avez-vous point eu l'envie de vous élever par votre ftyle? *elle n'eft point méchante*; n'avez-vous mis ou laiffé mettre aucune malignité dans vos paftorales?

Beaux pafteurs? paiffez vos ouailles en paix, & revenons à nos moutons, à nos honnêtetés littéraires.

XXIII HONNETETÉ.

des plus fortes.

Un ex-jéfuite nommé Patouillet (déjà célébré dans cette diatribe), homme doux & pacifique, décrété de prife de corps à Paris pour un libelle très-profond contre le parlement, fe refugie à Auch chez l'archevêque avec un de fes confrères. Tous deux fabriquent une paftorale

en 1764, & féduifent l'archevêque jufqu'à lui faire figner de fon nom J-F. cet écrit apoftolique qui attaque tous les parlemens du royaume; & voici furtout comme la paftorale s'explique fur eux page 48. *Ces ennemis des deux puiffances mille fois abattus par leur concert, toujours rélevés par des fourdes intrigues, toujours animés de la rage la plus noire &c.* Il n'y a prefque point de page où ces deux jéfuites n'exhalent contre les parlemens une rage qui paraît d'un noir plus foncé. Ce libelle diffamatoire a été condamné à la vérité à être brûlé par la main du bourreau; on a recherché les auteurs, mais ils ont échappé à la juftice humaine.

Il faut favoir que ces deux faifeurs de paftorales s'étaient imaginé qu'un officier de la maifon du roi, très-vieux & très-malade, retiré depuis treize ans dans fes terres, avait contribué du coin de fon feu à la deftruction des jéfuites. La chofe n'était pas fort vraifemblable, mais ils la crurent, & ils ne manquèrent pas de dire dans le mandement, felon l'ufage ordinaire, que ce malin vieillard était déifte & athée, que c'était un *vagabond* qui à la vérité ne fortait guère de fon lit, mais que dans le fond il aimait à courir, que *c'était un vil mercenaire* qui mariait plufieurs filles de fon bien, mais qui avait gagné depuis douze ans quatre cent mille francs avec les éditeurs auxquels il a donné fes ouvrages, & avec les comédiens de Paris auxquels il a abandonné le profit entier *mammonæ iniquitatis.*

Enfin Mr. J. F. d'Auch traita ce feigneur de plufieurs paroiffes qui font affez loin de fon diocèfe, & très-bien gouvernées, comme le plus vil des hommes, comme s'il était à fes yeux membre d'un parlement. Un parent de l'archevêque auquel cet officier du roi daignait prêter de l'argent dans ce tems-là même, écrivit à Mr. d'Auch qu'il s'était laiffé furprendre, qu'il fe déshonorait, qu'il devait faire une réparation authentique; que lui fon parent, n'oferait plus paraître devant l'offenfé; *je ne fuis*

pas en état, disait-il dans sa lettre, *de lui rendre ce qu'il m'a si généreusement prêté. Payez-moi donc ce que vous me devez depuis si long-tems, afin que je sois en état de satisfaire à mon devoir.*

Monsieur d'Auch fut si honteux de son procédé qu'il se tut. La famille nombreuse de l'offensé répondit à son silence par cette lettre qui fut envoyée de Paris à Monsieur d'Auch.

A Mr. L'ARCHEVÊQUE D'AUCH.

IL parut sous votre nom, Monsieur, en 1764 une *Instruction pastorale* qui n'est malheureusement qu'un libelle diffamatoire. On s'élève dans cet ouvrage contre le recueil des assertions consacré par le parlement de Paris, on y regarde les jésuites comme des martyrs & les parlemens comme des persécuteurs (*a*), on y accuse d'injustice l'édit du roi qui bannit irrévocablement les jésuites du royaume. Cette instruction pastorale a été brûlée par la main du bourreau. Le roi sait réprimer les attentats à son autorité; les parlemens savent les punir: mais les citoyens qui sont attaqués avec tant d'insolence dans ce libelle, n'ont d'autre ressource que celle de confondre les calomnies. Vous avez osé insulter des hommes vertueux que vous n'êtes pas à portée de connaître; vous avez surtout indignement outragé un citoyen qui demeure à cent cinquante lieues de vous: vous dites à vos diocésains d'Auch que ce citoyen officier du roi & membre d'un corps à qui vous devez du respect (*b*), est un vagabond & un fugitif du royaume, tandis qu'il réside depuis

(*a*) Nos pères vous avaient appris à respecter les jésuites, &c. pag. 35 & suivantes du Mandement de Mr. d'Auch.

(*b*) Pag. 12, 13 & 14 du libelle.

depuis quinze années dans ſes terres, où il répand plus de bienfaits que vous ne faites dans votre diocèſe, quoique vous ſoyez plus riche que lui ; vous le traitez de mercénaire, dans le tems même qu'il donnait des ſecours généreux à votre neveu dont les terres ſont voiſines des ſiennes ; ainſi vous couronnez vos calomnies par la lâcheté & par l'ingratitude. Si c'eſt un jéſuite qui eſt l'auteur de votre brochure comme on le croit, vous êtes bien à plaindre de l'avoir ſignée. Si c'eſt vous qui l'avez faite, ce qu'on ne croit pas, vous êtes à plaindre encore. Vous ſavez tout ce que vos parens & tout ce que des hommes d'honneur vous ont écrit ſur le ſcandale que vous avez donné, qui déshonorerait à jamais l'épiſcopat, & qui le rendrait mépriſable, s'il pouvait l'être. On a épuiſé toutes les voies de l'honnêteté pour vous faire rentrer en vous même. Il ne reſte plus à une famille conſidérable ſi inſolemment outragée qu'à dénoncer au public l'auteur du libelle, comme un ſcélérat dont on dédaigne de ſe venger, mais qu'on doit faire connaître. On ne veut pas ſoupçonner que vous ayez pu compoſer ce tiſſu d'infamies dans lequel il y a quelque ombre de fauſſe érudition. Mais quel que ſoit ſon abominable auteur, on ne lui répond qu'en ſervant la religion qu'il déshonore, en continuant à faire du bien, & en priant DIEU qu'il convertiſſe une ame ſi perverſe & ſi lâche, s'il eſt poſſible pourtant qu'un calomniateur ſe convertiſſe.

RÉFLEXION MORALE.

C'EST une chofe digne de l'examen d'un fage que la fureur avec laquelle les jéfuites ont combattu les janféniftes, & la même fureur que ces deux partis ruinés l'un par l'autre exhalent contre les gens de lettres. Ce font des foldats réformés qui deviennent voleurs de grand chemin. Le jéfuite chaffé de fon collège, le convulfionnaire échappé de l'hôpital, errans chacun de leur côté, & ne pouvant plus fe mordre, fe jettent fur les paffans.

Cette manie ne leur eft pas particulière; c'eft une maladie des écoles; c'eft la vérole de la théologie. Les malheureux argumentans n'ont point de profeffion honnête. Un bon menuifier, un fculpteur, un tailleur, un horloger, font utiles; ils nourriffent leur famille de leur art. Le père de Nonotte était un brave & renommé crocheteur de Befançon. Ne vaudrait-il pas mieux pour fon fils fcier du bois honnêtement que d'aller de libraire en libraire chercher quelque dupe qui imprime fes libelles? on avait befoin de Nonotte père & point du tout de Nonotte fils. Dès qu'on s'eft mêlé de controverfe, on n'eft plus bon à rien, on eft forcé de croupir dans fes ordures le refte de fa vie; & pour peu qu'on trouve quelque vieille idiote qu'on ait féduite, on fe croit un Chryfoftome, un Ambroife, pendant que les petits garçons fe moquent de vous dans la rue. O frère Nonotte, frère Pichon, frère Dupleffis, votre tems eft paffé; vous reffemblez à de vieux acteurs chaffés des chœurs de l'opéra, qui vont frédonnant de vieux airs fur le pont neuf pour obtenir quelque aumône. Croyez-moi, pauvres gens; un meilleur moyen pour obtenir du pain ferait de ne plus chanter.

XXIV HONNETETÉ,

des plus médiocres.

Un abbé Guion qui a écrit une hiſtoire du bas empire, dans un ſtyle convenable au titre, dégoûté d'écrire l'hiſtoire, ſe mit il y a peu d'années à faire un roman. Il alla, dit-il, dans un château qui n'exiſte point; il y fut très-bien reçu, accueil auquel il n'eſt pas apparremment accoutumé. Le maître de la maiſon qu'il n'a jamais vu, lui confia immédiatement après le dîner tous ſes ſecrets. Il lui avoua que Mr. B. eſt un hérétique, Mr. C. un déiſte, Mr. D. un ſocinien, Mr. F. un athée, & Mr. G. quelque choſe de pis; & que pour lui ſeigneur du château, il avait l'honneur d'être l'antechriſt, & qu'il lui offrait un drapeau dans ſes troupes ſous les ordres de Mrs. *Da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ſes capitaines. Il dit qu'il fit très-bonne chère chez l'antechriſt; c'eſt en effet un des caractères de ce ſeigneur que nous attendons, & c'eſt par-là en partie qu'il ſéduira les élus.

L'abbé Guion parle enſuite de Louis XIV; il dit que ce monarque *n'allait à la guerre qu'accompagné de pluſieurs cours brillantes; mais que ſon médaillon a deux faces* : il ajoute que dans les dernières années de ce prince, il n'y a rien d'intéreſſant, *ſinon les quatre-vingt mille livres de penſion qu'obtint Madame de Maintenon à la mort de ce monarque*. Voilà la manière dont ledit Guion veut qu'on écrive l'hiſtoire. Laiſſons le faire la fonction d'aumônier auprès de l'antechriſt, & n'en parlons plus.

XXV HONNETETÉ,

fort mince.

Cette vingt-cinquième honnêteté eſt celle d'un nommé Larnet prédicant d'un village près de Carcaſſonne en Languedoc. Ce prédicant a fait un libelle de lettres en

deux volumes contre ſept ou huit perſonnes qu'il ne connaît pas, dédié à un grand ſeigneur qu'il connaît encore moins. Ces écrivains de lettres ont toujours des correſpondans, comme les poëtes ont des Philis & des Amarantes en l'air. Larnet commence par dire, pag. 50, que c'eſt le pape qui eſt l'antechriſt. Oh ! accordez-vous donc, Meſſieurs ; car l'abbé Guion aſſure qu'il a vu l'antechriſt dans ſon château auprès de Lauſanne. Or l'antechriſt ne peut pas ſiéger à Lauſanne & à Rome : il faut opter : il n'appartient pas à l'antechriſt d'être en pluſieurs lieux à la fois.

Le prédicant appelle à ſon ſecours le pauvre Michel Servet, qui aſſurait que l'antechriſt ſiége à Rome. Si c'était le ſentiment du ſage Servet, il ne fallait donc pas que de ſages prédicans le fiſſent brûler ; mais

Ami, Servet eſt mort, laiſſons en paix ſa cendre.
Que m'importe qu'on grille ou Servet ou Larnet ?

Tout cela m'eſt fort égal. Il eſt un peu ennuyeux, à ce qu'on dit, ce Larnet, prédicant de Carcaſſonne en Languedoc. Cependant il a quelques amis. Mr. Robert Covelle, qui joue, comme on ſait, un grand rôle dans la littérature, lui eſt fort attaché. Dans le dernier voyage que Mr. Robert fit à Carcaſſonne, il dédia à ſon ami Larnet une petite piéce de poéſie que je vais tranſcrire ici, comme une honnêteté digne de ce recueil. Cette épître n'eſt pas limée. Mr. Covelle eſt un homme de bonne compagnie, qui hait le travail & qui peut dire avec Chapelle :

Tout bon fainéant du marais,
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi c'eſt ainſi que j'en fais,
Et ſi je les voulais mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais.

Voici donc le petit morceau de Mr. Robert Covelle, pour égayer un peu cette trifte lifte des honnêtetés littéraires. Sans enjouement & fans variété, vous ne tenez rien.

MAITRE GUIGNARD,

OU DE L'HYPOCRISIE.

DIATRIBE PAR MR. ROBERT COVELLE.

Dédiée à Mr. Larnet predicant de Carcaffonne en Languedoc.

MEs chers amis, il me prend fantaifie
De vous parler ce foir d'hypocrifie.
Grave Larnet, foutiens ma faible voix;
Plus on eft lourd, plus on parle avec poids.
Si quelque belle à la démarche fière,
Aux gros tetons, à l'énorme derrière,
Etale aux yeux fes robuftes appas,
Les rimailleurs la nommeront Pallas.
Une beauté, jeune, fraîche, ingénue
S'appelle Hébé; Vénus eft reconnue
A fon fourire, à l'air de volupté
Qui de fon charme embellit la beauté.
Mais fi j'avife un vifage finiftre,
Un front hideux, l'air empefé d'un cuiftre,
Un cou jauni fur un moignon penché,
Un œil de porc à la terre attaché,
(Miroir d'une ame à fes remords en proie,
Toujours terni de peur qu'on ne la voie.)

Sans héſiter je vous déclare net
Que ce magot eſt Tartuffe ou Larnet.
C'eſt donc à toi, Larnet, que je dédie
Ma très-honnête & courte rapſodie,
Sur le ſujet de notre ami Guignard,
Feſſe-Matthieu, dévot & grand paillard.
Avant-hier advint que de fortune
Je rencontrai ce Guignard ſur la brune,
Qui chez Fanchon s'allait gliſſer ſans bruit,
Comme un hibou qui ne ſort que de nuit.
Je l'arrêtai d'un air aſſez fantaſque
Par ſa jaquette, & je lui criai, Maſque,
Je te connais; l'argent & les catins
Sont à tes yeux les ſeuls objets divins;
Tu n'eus jamais un autre catéchiſme.
Pourquoi veux-tu de ton plat rigoriſme
Nous étalant le dehors impoſteur,
Tromper le monde, & mentir à ton cœur,
Et tout pêtri d'une douce luxure,
Parler en Paul, & vivre en Epicure?
Le ſicophante alors me répondit,
Qu'il faut tromper pour ſe mettre en crédit,
Que la franchiſe eſt toujours dangereuſe,
L'art bien reçu, la vertu malheureuſe,
La fourbe utile; & que la vérité
Eſt un joyau peu connu, très-vanté,
D'un fort grand prix, mais qui n'eſt point d'uſage.
Je repliquai, ton diſcours paraît ſage;
L'hypocriſie a du bon quelquefois.
Pour ſon profit on a trompé des rois.

On trompe auſſi le ſtupide vulgaire ,
Pour le gruger bien plus que pour lui plaire.
Lorſqu'il s'agit d'un trône épiſcopal ,
Ou du chapeau qui coëffe un cardinal ,
Ou ſi l'on veut de la triple couronne ,
Que ſelon toi l'ami Belzébut donne ,
En pareil cas peut-être il ſerait bon
Qu'on employât quelques tours de fripon.
L'objet eſt beau , le prix en vaut la peine.
Mais ſe gêner pour nous mettre à la gêne ,
Mais s'impoſer le fardeau déteſté
D'une inutile & triſte fauſſeté ,
Du monde entier mépriſée & maudite ,
C'eſt être dupe encore plus qu'hypocrite.
Que Peretti (*a*) ſe déguiſe en chrétien
Pour être pape , il ſe conduit fort bien.
Mais toi , pauvre homme, excrément de collège ,
Dis-moi , quel bien , quel rang , quel privilège
Il te revient de ton maintien cagot ?
Tricher au jeu ſans gagner eſt d'un ſot.
Le monde eſt fin ; aiſément on devine ,
On reconnaît le caffard à la mine ,
Chacun le hue : on aime à décrier
Un charlatan qui fait mal ſon métier.
Mais convenez que du moins mes confrères
M'applaudiront..... Tu ne le connais guères ;
Dans leur tripot on les a vu ſouvent

(*a*) Sixte-Quint ; il eſt vrai qu'il fit long-tems ſemblant d'être humble & doux , lui qui était ſi fier & ſi dur. Voilà pourquoi Mr. Robert Covelle dit que Sixte Quint ſe déguiſe en chrétien : avec ſa permiſſion je trouve cela un terme un peu hardi.

Se comporter comme on fait au couvent.
Tout penaillon y vante sa besace,
Son institut, ses miracles, sa crasse ;
Mais en secret l'un de l'autre jaloux
Modestement ils se détestent tous.
Tes ennemis sont parmi tes semblables,
Les gens du monde au moins sont plus traitables;
Ils sont railleurs, les autres sont méchans.
Crains les sifflets, mais crains les malfaisans.
Crois moi, renonce à la cagoterie,
Mène uniment une plus noble vie,
Rougissant moins, sois moins embarrassé;
Que ton col tords désormais redressé
Sur son pivot garde un juste équilibre.
Lève les yeux, parle en citoyen libre;
Sois franc, sois simple ; & sans affecter rien,
Essaie un peu d'être un homme de bien.
Le mécréant alors n'osa répondre.
J'étais sincère, il se sentait confondre.
Il soupira d'un air sanctifié.
Puis détournant son œil humilié,
Courbant en voûte une part de l'échine,
Et du menton se battant la poitrine,
D'un pied cagneux il alla chez Fanchon
Pour lui parler de la religion.

XXVI. Honneteté.

Vous êtes un impudent, un menteur, un faussaire, un traitre, qui imputez à des Anglais de mauvais vers que vous dites avoir traduits en français. Vous êtes le seul auteur de ces vers abominables, & de plus, vous

n'avez jamais entendu ni Locke, *ni* Newton, *car frère* Berthier *a dit que vous cherchiez la triſection de l'angle par la géométrie ordinaire.*

Ce ſont à-peu-près les paroles des Nonottes, Patouillet, Guions &c. à ce pauvre vieillard qui eſt hors d'état de leur répondre. Je prends toujours ſon parti comme je le dois. La plupart des gens de lettres abandonnent leurs amis pillés & vexés; ils reſſemblent aſſez à ces animaux qu'on dit amis de l'homme, & qui, quand ils voient un de leurs camarades mort de ſes bleſſures dans un grand chemin, lèchent ſon ſang & paſſent ſans ſe ſoucier du défunt. Je ne ſuis pas de ce caractère, je défends mon ami, *unguibus & roſtro.*

Mr. Midleton à qui nous devons la vie de Ciceron, & des morceaux de littérature très-curieux, voyageant en France dans ſa jeuneſſe, fit des vers charmans ſur ce qu'il avait vu dans notre patrie; les voici d'après le recueil où ils ſont imprimés. Ceux qui entendent l'anglais les liront ſans doute avec plaiſir.

A nation here j pity and admire,
Whom nobleſt ſentiments of glory fire;
Yet thaught by cuſtom's force, and bigot fear,
To ſerve With pride, and boaſt the yoke they bear.
Whoſe nobles born to cringe and to command,
In courts a mean, in camps a gen'rous band
From prieſts and tax-jobbers content receive
Thoſe laws their dreaded arms to Europe give,
Whoſe people vain in want, in bondage bleſt,
Thò plunder'd, gay, induſtrious, tho oppreſt,
With happy follies riſe above their fate
The jeſt and envy of each wiſer ſtate.
Yet here the muſes deign'd a while to ſport

In the short ſun--ſhine of a fav'ring court;
Here Boileau, ſtrong in ſenſe, and sharp in wit,
Who *from* the antients, like the ancients vrit,
Permiſſion gaind inferior vice to blame,
By lying incenſe to his maſters fame.
With more delight thoſe pleaſing shades y view
Where Condé from an envious court Withdrew,
Where ſick of glory, faction, power and pride
Sure iudge how empty all, who all hard try'd,
Beneath his palms, the Wary chief repos'd
And life's great ſcene in quiet vitüe clos'd.

Voici comme Mr. de Voltaire mon ami traduit aſſez fidèlement tout cet excellent morceau, autant qu'une traduction en vers peut être fidelle.

Tel eſt l'eſprit français; je l'admire & le plains.
Dans ſon abaiſſement quel excès de courage!
La tête ſous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à la fois la gloire & l'eſclavage.
Ses exploits & ſa honte ont rempli l'univers. (*a*)
Vainqueur dans les combats, enchaîné par ſes maîtres,
Pillé par des traitans, aveuglé par des prêtres,
Dans la diſette il chante, il danſe avec ſes fers.
Fier dans ſa ſervitude, heureux dans ſa folie,
De l'Anglais libre & ſage il eſt encore l'envie.
Les muſes cependant ont habité ces bords,
Lorſqu'à leurs favoris prodiguant ſes tréſors,
Louis encourageait l'imitateur d'Horace;
Ce Boileau plein de ſel, encore plus que de grace,
Courtiſan ſatyrique, ayant le double emploi

(*a*) C'était dans la guerre de 1689.

De cenſeur des Cotins, & de flatteur du roi.
Mais je t'aime encore mieux, ô reſpectable aſyle!
Chantilli, des héros ſéjour noble & tranquille,
Lieux où l'on vit Condé fuyant de vains honneurs,
Laſſé de factions, de gloire & de grandeurs,
Caché ſous ſes lauriers, dérobant ſa vieilleſſe
Aux dangers d'une cour infidelle & traîtreſſe,
Ayant éprouvé tout, dire avec vérité,
Rien ne remplit le cœur, & tout eſt vanité.

J'avoue que ces vers français peuvent n'avoir pas toute l'énergie anglaiſe. Hélas! c'eſt le ſort des traducteurs en toute langue d'être au-deſſous de leurs originaux.

J'avoue encore qu'il y a quelques vers de Midleton injurieux à la nation françaiſe. Mr. de Voltaire a ſouvent repouſſé toutes ces injures modeſtement ſelon ſa coutume.

En voilà aſſez pour ce qui regarde les vers. Quant à la triſection de l'angle, cela pourrait ennuyer les dames, dont il faut toujours ménager la délicateſſe.

S'il ſe paſſe quelques nouvelles honnêtetés dans la turbulante république des lettres, on n'a qu'à nous en avertir; nous en ferons bonne & briève juſtice.

LETTRE A L'AUTEUR

DES HONNÊTETÉS LITTÉRAIRES,

Sur les mémoires de madame de Maintenon, publiés par LA BEAUMELLE.

ON ne peut lire ſans quelque indignation les *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de madame de Maintenon & à celle du ſiècle paſſé.* Ce ſont cinq volumes d'antithèſes & de menſonges. Et l'auteur eſt encore plus coupable

que ridicule, puiſqu'ayant fait imprimer les lettres de madame de Maintenon dont il avait eſcroqué une copie, il ne tenait qu'à lui de faire une hiſtoire vraie, fondée ſur ces mêmes lettres & ſur les mémoires accrédités que nous avons. Mais la littérature étant devenue le vil objet d'un vil commerce, l'auteur n'a ſongé qu'à enfler ſon ouvrage & à gagner de l'argent aux dépens de la vérité. Il faut regardet ſon livre comme les mémoires de Gratien de Courtils & comme tant d'autres libelles qui ſe ſont débités dans leur tems & qui ſont tombés dans le dernier mépris. L'auteur commence par un portrait de la ſociété de madame Scarron, comme s'il avait vécu avec etle. Il met de cette ſociété Mr. de Charleval, qu'il appelle le plus élégant de nos poëtes négligés, & dont nous n'avons que trois ou quatre petites piéces qui ſont au rang des plus médiocres; il y aſſocie le comte de Coligny, qu'il dit *avoir été à Paris le proſélyte de Ninon, & à la cour l'émule de Condé.* En quoi le comte de Coligny pouvait-il être l'émule du prince de Condé ? quelle rivalité de rang, de gloire & de crédit pouvait être entre le premier prince du ſang, célèbre dans l'Europe par trois victoires, & un gentilhomme qui s'était à peine diſtingué alors ? il ajoute à cette prétendue ſociété *le marquis de la Sablière, qui avait*, dit-il, *dans ſes propos toute la légéreté d'une femme.* La Sablière était un citoyen de Paris qui n'a jamais été marquis; qui a dit à l'auteur que ce La Sablière était ſi léger dans ſes propos ?

Sied-il bien à cet écrivain de dire que *les aſſemblées qui ſe tenaient chez* Scarron, *ne reſſemblaient point à ces cotteries littéraires dans qui la marquiſe de* Lambert *ſemble avoir formé le deſſein de détruire le bon goût.* Cet homme a-t-il connu madame de Lambert, qui était une femme très-reſpectable ? a-t-il jamais approché d'elle? eſt-ce à lui de parler de goût ?

Pourquoi, dit-il, que dans la maiſon de Scarron on

caſſait ſouvent les arrêts de l'académie ? Il n'y a pas dans tous les ouvrages de Scarron un ſeul trait dont l'académie ait pu ſe plaindre. Ne découvre-t-on pas dans ces réflexions ſatyriques, ſi étrangères à ſon ſujet, un jeune étourdi de province qui croit ſe faire valoir en affectant des mépris pour un corps compoſé des premiers hommes de l'état & des premiers de la littérature ?

Comment a-t-il aſſez peu de pudeur pour répéter une chanſon infame de Scarron contre ſa femme, dans un ouvrage qu'il prétend avoir entrepris à la gloire de cette même femme, & pour mériter l'approbation de la maiſon de St. Cyr ? Il attribue auſſi à madame de Maintenon pluſieurs vers qu'on ſait être de l'abbé Têtu, & d'autres qui ſont de Mr. de Fieubet. On voit à chaque page un homme qui parle au haſard d'un pays qu'il n'a jamais connu, & qui ne ſonge qu'à faire un roman.

Mademoiſelle de la Vallière *dans un déshabillé léger s'était jetée dans un fauteuil, là elle penſait à loiſir à ſon amant, ſouvent le jour la retrouvait aſſiſe ſur une chaiſe accoudée ſur une table, l'œil fixe dans l'extaſe de l'amour.* Eh mon ami ! l'as-tu vue dans ce déshabillé léger ? l'as-tu vue accoudée ſur cette table ? eſt-il permis d'écrire ainſi l'hiſtoire ?

Ce romancier, ſous prétexte d'écrire les mémoires de madame de Maintenon, parle de tous les événemens auxquels madame de Maintenon n'a jamais eu la moindre part ; il groſſit ſes prétendus mémoires des aventures de Mademoiſelle avec le comte de Lauſun. Pourrait-on croire qu'il a l'audace de citer les mémoires de Mademoiſelle, & de ſuppoſer des faits qui ne ſe trouvent pas dans ces mémoires ? il atteſte les propres paroles de Mademoiſelle. *Elle lui déclara ſa paſſion*, dit-il, *par un billet qu'elle lui remit entre les mains au milieu du Louvre à la face de ſes deux domeſtiques en* 1671 ; il y lut ces mots : *C'eſt Mr. le comte de* Lauſun *que j'aime & que je veux épouſer.* Il cite les mémoires de Montpen-

ſier tome VI gage 53. Il n'y a pas un mot de cela dans les mémoires de Montpenſier. Mademoiſelle écrivit ſeulement ſur un papier, *c'eſt vous*, & rien de plus. Il faut en croire cette princeſſe plutôt que La Beaumelle. *La préſence des deux domeſtiques* eſt fort convenable & du vrai ſtyle de l'hiſtoire !

Ce qui révolte preſque à chaque page, ce ſont les converſations que l'auteur ſuppoſe entre le roi, madame de Monteſpan & la veuve de Scarron, comme s'il y avait été préſent. Louis, dit-il, *n'eût point aimé la vérité dans une bouche ridicule* en pigrièche, *que* Madame de Maintenon *ſavait envelopper dans des paroles de ſoie.*

Madame de Maintenon ſavait, dit-il, *que les amours & les craintes de madame de* Monteſpan *avaient ſauvé la Hollande.* Où a-t-il lu que madame de Monteſpan ſauva la Hollande, qui allait être entiérement envahie, ſi les Hollandais n'avaient pas eu le tems de rompre leurs digues & d'inonder le pays ?

Comment oſe-t-il dire que lorſque Madame de Maintenon mena le duc du Maine à Barêge, elle dit au maréchal d'Albert en voyant le Château-Trompette, *Voilà où j'ai été élevé, mais je connais une plus rude priſon, & mon lit n'eſt pas meilleur que mon berçeau.* Tout le monde ſait qu'elle était née à Niort, & non pas à Bordeaux; & qu'elle n'avait jamais été élevée au Château-Trompette. Comment peut-on accumuler tant de ſottiſes & de menſonges ?

Il fait dire par Madame de Maintenon à Madame de Monteſpan : *J'ai rêvé que nous étions l'une & l'autre ſur le grand eſcalier de Verſailles, je montais, vous deſcendiez, je m'élevais juſqu'aux nues, & vous allâtes à Fontevrault.* Il eſt difficile de s'élever juſqu'aux nues par un eſcalier. Ce conte eſt imité d'une ancienne anecdote du duc d'Epernon, qui montant l'eſcalier de St. Germain rencontra le cardinal de Richelieu, dont le pouvoir commençait à s'affermir. Le cardinal lui demanda s'il ne

ſavait point quelques nouvelles ? *Oui*, lui dit-il, *vous montez & je deſcends*. Notre romancier cite les lettres de Madame de Sévigné, & il n'y a pas un mot dans ces lettres de la prétendue réponſe de Madame de Maintenon.

Il faut être bien hardi & croire ſes lecteurs bien imbécilles pour oſer dire qu'en 1681, le duc de Lorraine envoya à Mademoiſelle un agent ſecret déguiſé en pauvre, qui, en lui demandant l'aumône dans l'égliſe, lui donna une lettre de ce prince, par laquelle il la demandait en mariage. On ſait aſſez que ce conte eſt tiré de l'hiſtoire de Clotilde, hiſtoire preſque auſſi fauſſe en tout que les mémoires de Maintenon. On ſait aſſez que Mademoiſelle n'aurait point omis un événement ſi ſingulier dans ſes mémoires, & qu'elle n'en dit pas un ſeul mot. On ſait que ſi le duc de Lorraine avait eu de telles propoſitions à faire, il le pouvait très-aiſément ſans le ſecours d'un homme déguiſé en mandiant. Enfin en 1681 Charles duc de Lorraine était marié avec Marie-Eléonore fille de l'empereur Ferdinand III, veuve de Michel roi de Pologne. On ne peut guère imprimer des impoſtures plus ſottes & plus groſſières.

Il fait dire à Madame d'Aiguillon : *Mes neveux vont de mal en pis ; l'aîné épouſe la veuve d'un homme que perſonne ne connaît ; le ſecond la fille d'une ſervante de la reine ; j'eſpère que le troiſième épouſera la fille du bourreau.* Eſt-il poſſible qu'un homme de la lie du peuple écrive du fond de ſa province des choſes ſi extravagantes & ſi outrageantes contre une maiſon ſi reſpectable ; & cela ſans la moindre vraiſemblance & avec une inſolence dont aucun libelle n'a encore approché ? Cet homme auſſi ignorant que dépourvu de bon ſens, dit pour juſtifier le goût de Louis XIV pour Madame de Maintenon, *que* Cléopatre *déjà vieille enchaîna* Auguſte ; *& que* Henri ſecond *brûla pour la maîtreſſe de ſon père*. Il n'y a rien de ſi connu dans l'hiſtoire romaine que la conduite d'Auguſte & de Cléopatre, qu'il voulait mener à Rome en

triomphe à la ſuite de ſon char. Aucun hiſtorien ne le ſoupçonna d'avoir la moindre faibleſſe pour Cléopatre. Et à l'égard d'Henri II qui *brûla* pour la ducheſſe de Valentinois, aucun hiſtorien ſérieux n'aſſure qu'elle ait été la maîtreſſe de François I. On ſoupçonna à la vérité, & Mezeray le dit aſſez légèrement, *que* St. Vallier *eut ſa grace ſur l'échaffaut pour la beauté de* Diane *ſa fille unique*; mais elle n'avait alors que quatorze ans; & ſi elle avait été en effet maîtreſſe du roi, Brantôme n'aurait pas omis cette anecdote.

Ce falſificateur de toute l'hiſtoire cite Gourville, qui reproche au prince d'Orange d'avoir livré la bataille de St. Denis ayant la paix dans ſa poche, mais il oublie que ce même Gourville dit pag. 22 de ſes mémoires, que le prince d'Orange ne reçut le traité que le lendemain de de la bataille.

Il nous dit hardiment que *les juriſconſultes d'Angleterre avaient propoſé cette queſtion du tems de la fuite de* Jacques II. *Un peuple a-t-il droit de ſe révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire ?* Jamais on ne propoſa cette queſtion; on ne la trouve nulle part. La queſtion était de ſavoir ſi le roi d'Angleterre avait le droit de diſpenſer des loix portées contre les non-conformiſtes. C'eſt préciſément tout le contraire de ce que dit l'auteur.

Il s'aviſe de rapporter une prétendue lettre de Louis XIV, écrite vers l'an 1698 au prince d'Orange depuis roi d'Angleterre, conçue en ces termes : *J'ai reçu la lettre par laquelle vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en ſerez digne ; ſur ce que je prie* DIEU *qu'il vous ait en ſa ſainte garde.*

Quel miniſtre, quel hiſtorien, quel homme inſtruit a jamais rapporté une pareille lettre de Louis XIV ? eſt-ce là le ton de ſa politeſſe & de ſa prudence ? eſt-ce ainſi qu'on s'exprime après avoir conclu un traité ? eſt-ce ainſi qu'on parle à un prince d'une maiſon impériale qui

a gagné des batailles ? lui parle-t-on de *ſainte garde* ? Cette lettre n'eſt aſſurément ni dans les archives de la maiſon d'Orange, ni dans celles de France ; elle n'eſt que chez l'impoſteur.

C'eſt avec la même audace qu'il prétend que Louis XIV pendant le ſiège de Lille dit à Madame de Maintenon : *Vos prières ſont exaucées*, *Madame* ; Vendôme *tient mes ennemis, vous ſerez reine de France.* Si un prince du ſang avait entendu ces paroles, à peine pourrait-on le croire. Et c'eſt un poliſſon nommé *La Beaumelle* qui les rapporte ſans citer le moindre garant ? Le roi pouvait-il ſuppoſer que le duc de Vendôme tînt ſes ennemis pendant qu'ils étaient victorieux & qu'ils aſſiégeaient Lille ? Quel rapport y avait-il entre la levée du ſiège de Lille & le couronnement de Madame de Maintenon déclarée reine ?

Qui lui a dit que Madame la ducheſſe de Bourgogne eût le crédit d'empêcher le roi de déclarer reine Madame de Maintenon ? dans quelle bibliothèque à papier bleu a-t-il trouvé que les impériaux & les Anglais jetaient de leur camp des billets dans Lille, & que ces billets portaient : *Raſſurez-vous*, *Français*, *Madame de* Maintenon *ne ſera pas votre reine*, *nous ne lèverons pas le ſiége.* Comment des aſſiégeans jettent-ils des billets dans une ville aſſiégée ? comment ces aſſiégeans ſavaient-ils que Louis XIV devait faire Madame de Maintenon reine quand le ſiége ſerait levé ? Peut-on entaſſer tant de ſottiſes avec un ton de confiance que l'homme le plus important du royaume n'oſerait pas prendre s'il faiſait des mémoires pleins de vérité & de raiſon ?

L'hiſtoire du prétendu mariage de Monſeigneur le dauphin avec Mademoiſelle Choin eſt digne de toutes ces pauvretés, & n'a de fondement que des bruits adoptés par la canaille.

On lève les épaules quand on voit un tel homme prêter continuellement ſes idées & ſes diſcours à Louis XIV,

à Madane de Maintenon, au roi d'Espagne, à la princesse des Ursins, au duc d'Orléans &c. Madame de Maintenon assure, selon lui, que le prince de Conti ne commandera jamais les armées, *parce que le roi a toujours été résolu de ne les point confier à un prince du sang.* Et cependant le grand Condé & le duc d'Orléans les ont commandées.

C'est avec le même jugement & la même vérité que pendant le siége de Toulon, il fait dire à Charles XII, occupé du soin de poursuivre le czar à cinq cents lieues delà ; *si Toulon est pris, je l'irai reprendre.*

De tous les princes qu'il attaque avec une étourderie qui serait très-punissable, si elle n'était pas méprisée, Mr. le duc d'Orléans régent du royaume, est celui qu'il ose calomnier avec la violence la plus cynique & la plus absurde. Il commence par dire qu'en 1713 le duc d'Orléans traversait le mariage du duc de Bourbon & de la princesse de Conti, & que le roi lui dit tête-à-tête dans son cabinet ; *Je suis surpris qu'après avoir pardonné une chose où il allait de votre vie, vous ayez l'insolence de cabaler chez moi contre moi.* La Beaumelle était sans doute caché dans le cabinet du roi quand il entendit ces paroles. Ce mot *d'insolence* est surtout dans les mœurs de Louis *XIV* & bien appliqué à l'héritier présomptif du royaume ! Tout ce qu'il dit de ce prince est aussi bien fondé.

Il faut avouer qu'il est très bien instruit quand il dit que le duc d'Orléans fut reconnu régent au parlement *malgré le président de* Lubert *& le président de* Maisons *& plusieurs membres de l'assemblée &c.* Le président de Lubert était un président des enquêtes qui ne se mêlait de rien. Mr. de Maisons n'a jamais été premier président ; il était très-attaché au régent ; & il allait être garde des sceaux lorsqu'il mourut presque subitement ; & il n'y eut pas un membre du parlement, pas un pair, qui ne donnât sa voix d'un concours unanime. Autant de

mots, autant d'erreurs groſſières dans ce narré de La Beaumelle, ſur lequel il lui était ſi aiſé de s'inſtruire pour peu qu'il eût parlé ſeulement à un colporteur de ce tems-là, ou au portier d'une maiſon.

Je ne parlerai point des calomnies odieuſes & mépriſées que ce La Beaumelle a vomies contre la maiſon d'Orléans dans plus d'un ouvrage. Il en a été puni, & il ne faut pas renouveller ces horreurs enſevelies dans un oubli éternel.

Mais comment peut-il être aſſez ignorant des uſages du monde, & en même tems aſſez téméraire pour dire que *la ducheſſe de* Berry *avoua qu'elle était mariée à Mr. le comte de* Riom, *& que ſur le champ Mr. de* Mouchi *demanda la charge de grand-maître de la garde-robe de ce gentilhomme*? Mr. de Riom avoir un grand-maître de la garde-robe ! quelle pitié ! le premier prince du ſang n'en a point. Cette charge n'eſt connue que chez le roi. Enfin tout cet ouvrage n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures ridicules, dont aucune n'a la plus légère vraiſemblance. C'eſt le livre d'un petit huguenot élevé pour être prédicant, qui n'a jamais rien vu, qui a parlé comme s'il avait tout vu, qui a écrit dans un ſtyle auſſi audacieux qu'impertinent pour avoir du pain, qui n'en méritait pas ; & qui n'aurait été digne que de la corde, s'il ne l'avait pas été des petites-maiſons.

Il ſe peut que quelques provinciaux qui n'avaient aucune connaiſſance des affaires publiques, aient été trompés quelque tems par les fauſſetés que ce miſérable calomniateur débite avec tant d'aſſurance. Mais ſon livre a été regardé à Paris avec autant d'horreur que de dédain. Il eſt au rang de ces productions mercénaires qu'on tâche de rendre ſatyriques pour les débiter, ne pouvant les rendre raiſonnables ; & qui ſont enfin oubliées pour jamais.

RÉFUTATION D'UN ÉCRIT ANONYME,

Contre la mémoire de feu Mr. Joſeph Saurin. (de l'académie des ſciences, examinateur des livres, & prépoſé au journal des ſavans.) Lequel écrit anonyme fut inſéré dans un journal ſuiſſe en 1758.

SI celui qui pourſuit feu Mr. Saurin juſques dans le tombeau ſavait que cet académicien a laiſſé une famille nombreuſe, il ſerait ſans doute affligé d'avoir porté le poignard dans le cœur des enfans, en remuant les cendres du père.

S'il ſavait que le fils auſſi rempli de probité & de mérite, que dénué de fortune, peut ſe voir arracher toutes ſes eſpérances par les calomnies dont on noircit la mémoire de ſon père, s'il apprenait que ces calomnies peuvent priver d'établiſſement cinq filles vertueuſes, il eſſaierait par ſes larmes ce que ſa coupable imprudence lui a fait écrire.

Juſqu'à quand verra-t-on, non-ſeulement les gens de lettres qui doivent être humains, mais encore ceux dont la profeſſion eſt d'être charitables, infecter les journaux & les dictionnaires de médiſances, d'offenſes perſonnelles, de ſcandales que la religion réprouve, & que le monde abhorre !

On imprima, il y a quelques années, dans les ſupplémens de Moréri & du célèbre Bayle, des anecdotes concernant feu Mr. Joſeph Saurin. On l'accuſe dans ces articles des actions les plus odieuſes, parce qu'il avait quitté une ſecte pour une autre, ou plutôt parce qu'il avait mieux aimé vivre à Paris dans le ſein des lettres que de ſe conſumer ailleurs dans le fatras des diſputes théologiques. Je fus indigné de l'inſolence du compilateur nommé Chaufepié qui croyait avoir continué le dictionnaire de Bayle.

Les dictionnaires font faits pour être les dépôts des fciences, & non les greffes d'une chambre criminelle. Cependant ce fcandale imprimé faifait quelque effet dans les efprits faibles & avides de la honte d'autrui.

J'avais paffé trois années de ma jeuneffe avec Mr. Jofeph Saurin, dans l'étude de la géométrie & de la métaphyfique; & ne l'ayant pu connaître dans le tems de fes malheurs, & des faibleffes qu'on lui objectait (faibleffes dont je le crus très-incapable), je fus intimément lié avec lui dans le tems de fa vie heureufe, c'eft-à-dire, ignorée, retirée, occupée, frugale, auftère. Je le vis mourir avec une réfignation courageufe, adorant DIEU en fage, fe repentant de fes fautes, pardonnant celles des autres, méprifant tant de faux fyftêmes que des hommes vains ont ajoutés à la parole de DIEU, & pénétré d'une religion pure, dont tout bon efprit fent la force & chérit les confolations.

C'eft de quoi je rendis compte dans la lifte des écrivains du fiècle de Louis XIV. Je n'ai cherché dans l'hiftoire de ce beau fiècle (le modèle du fiècle préfent) qu'à rendre juftice à tous les génies, à tous les favans, à tous les artiftes qui le décorèrent. J'ai voulu, en louant les morts, exciter les vivans à leur reffembler. J'ai célébré les travaux des Fénélon, des Boffuet, des Pafcal, des Bourdaloue, des Maffillon, avec la même candeur que j'ai peint Louis XIV uniffant les deux mers, fondant la marine & le commerce, établiffant la difcipline militaire & la police, prévenant par fes bienfaits les grands hommes de génie & les favans dans toute l'Europe, méritant enfin malgré fes défauts & fes fautes, le titre d'homme prodigieux, que lui donne l'homme d'état dom Uftaris, dans fon excellent livre de l'adminiftration du royaume d'Efpagne.

Les honnêtes gens de toutes les nations ont foufcrit à ces vérités, excepté, peut-être, quelques ennemis invétérés, qui dans le fond de leur cœur admirent ce

qu'ils haïssent. Il en a été de même de tous les grands hommes du siècle de Louis XIV ; l'équité du public leur a rendu justice, & l'esprit de parti a murmuré.

C'est ce qui arrive à l'occasion de Joseph Saurin, l'un des plus beaux génies du siècle des grandes choses. De très-savans hommes éclairèrent alors le monde, & aujourd'hui on s'occupe à disséquer leurs cadavres.

Si ce philosophe était tombé dans des fautes graves, il faudrait les couvrir du manteau de la charité ; c'est l'intérêt de la société, c'est celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu d'un ministère qu'il dit saint quand il s'acharne à prouver que son confrère a mérité d'être repris de justice ?

Il parle de prudence, y a-t-il de la prudence à déshonorer son état ? Il parle de religion, y a-t-il de la religion à fouiller la cendre d'un homme enseveli depuis plus de trente années, & à vouloir prouver qu'il a fini ses jours en criminel ? quelle religion de s'acharner contre les vivans & contre les morts ! quel fruit en reviendra-t-il à la société, à la morale, à l'édification publique, quand on aura tristement combattu des témoignages respectables rendus en faveur d'une famille vertueuse ?

Touché de l'affliction que l'imposture préparait à cette famille, & pressé par les devoirs de l'humanité, je vais trouver un gentilhomme, un ancien officier, seigneur de la terre dans laquelle Joseph Saurin avait été ce qu'on appelle ministre, ou pasteur. Avez-vous jamais vu, lui dis-je, une lettre dans laquelle Saurin est supposé, s'accuser lui-même des fautes dont on le charge, & laquelle on a fait imprimer depuis peu ? Non, répond cet officier, plein de franchise & de bonté ; je ne l'ai jamais vue ; & je ne puis approuver l'usage qu'on en fait. Toute sa famille répond la même chose. Trois pasteurs respectables, animés des mêmes principes d'honneur, signent la

même déclaration ; & voilà qu'un homme qui n'ofe pas figner fon nom s'élève contre tous ces témoignages. Je ne veux pas, dit-il, que vous rendiez la paix à des cœurs affligés ; en vain tous vos témoignages font authentiques ; je veux par un libelle fans nom, déchirer pieufement ceux que vous avez généreufement confolés.

N'eft-on pas en droit de dire à ce fanatique menteur, par quelle cruauté inouie venez-vous fans miffion, fans titre, fans raifon perfécuter la mémoire d'un fage que vous n'avez point connu, & du fond de votre petit pays encore barbare pourfuivre fes enfans que vous ne connaiffez pas ; montrez des preuves ou faites amende honorable ? Un accufateur doit avoir fes preuves en main ; & quand il les a, il eft odieux. S'il ne les a pas, il eft calomniateur, & mérite d'être puni par la juftice quand il y en a une.

Par quel excès incompréhenfible avez-vous pu vous laiffer emporter jufqu'à taxer de déifme & d'athéifme le fervice charitable rendu à la mémoire d'un mort, & à la réputation d'un fils qui donne déjà les plus grandes efpérances d'être très-fupérieur à fon père dans la littérature.

Miférable aboyeur de village, vous appellez déifte & athée celui qui défend l'innocence ! & qui êtes vous, vous qui l'outragez ?

On fait que ce cloaque de turpitudes n'eft que l'écoulement du bourbier dans lequel fut plongé le poëte Jean-Baptifte Rouffeau, après l'aventure de fes couplets, pour lefquels il fut condamné au banniffement perpétuel par le châtelet, & par le parlement de Paris. Il avait été affez fou pour avouer qu'il était l'auteur des cinq premiers couplets, & affez criminel pour ofer accufer un vieux géomètre d'avoir fait les autres. Convaincu de calomnie & de fubornation de témoins, il fut juftement puni. Refugié en Suiffe parmi les domeftiques du comte du Luc

ambaſſadeur de France, il y ourdit toutes ces impoſtures contre Joſeph Saurin.

Il m'importe fort peu que Rouſſeau ſoit ou ne ſoit pas au nombre des artiſtes de paroles qui ont illuſtré la France ; qu'il ait fait de paſſables ou de très-ennuyeuſes comédies, quelques odes harmonieuſes, & quelques-unes de déteſtables ; quelques épigrammes ſur la ſodomie & ſur la beſtialité ; il m'importe encore très-peu qu'un partiſan intéreſſé de ces épigrammes l'appelle le grand Rouſſeau, pour le diſtinguer des autres Rouſſeau. Je ne veux, dans ce petit écrit, que rendre gloire à la vérité ſur des faits dont je ſuis parfaitement informé. Il y a deux monſtres qui déſolent la terre en pleine paix ; l'un eſt la calomnie, & l'autre l'intolérance ; je les combattrai juſqu'à ma mort.

TRADUCTION

Du poëme de JEAN PIOKOF, *conſeiller de Holſtein, ſur les affaires préſentes.*

I.

AUx armes, princes & républiques, chrétiens ſi long-tems acharnés les uns contre les autres pour des intérêts auſſi faibles que mal entendus ; aux armes contre les ennemis de l'Europe. Les uſurpateurs du trône des Conſtantins vous appellent eux-mêmes à leur ruine. Ils vous crient en tombant ſous le fer victorieux des Ruſſes : Venez, achevez de nous exterminer.

I I.

Le ſardanapale de Stamboul, endormi dans la molleſſe & dans la barbarie, s'eſt réveillé un moment à la voix de ſes inſolens ſatrapes & de ſes prêtres ignorans. Ils lui ont dit : Viole les droits des nations ; loin de

refpecter les ambaffadeurs des monarques, commence par ordonner qu'on les mette aux fers, & enfuite nous inftruirons la terre en ton nom que tu vas punir la Ruffie, parce qu'elle t'a défobéi. Je le veux, a repondu le lourd dominateur des Dardanelles & de Marmara. Ses janiffaires & fes fpahis font partis, & il s'eft rendormi profondément.

III.

Pendant que fon ame matérielle fe livrait à des fonges flatteurs entre deux Georgiennes aux yeux noirs, arrachées par fes eunuques aux bras de leurs mères pour affouvir fes defirs fans amours, & fa brutalité fans difcernement, le génie de la Ruffie a déployé fes ailes brillantes. Il a fait entendre fa voix de la Neva au Pont-Euxin, dans la Sarmatie, dans la Dacie, au bord du Danube, au promontoire du Ténare, aux plaines, aux montagnes où régnait autrefois Ménelas. Il a parlé, ce puiffant génie; & les barbares enfans du Turkeftan ont partout mordu la pouffière. Stamboul tremble; la cognée eft à la racine de ce grand arbre qui couvre l'Europe, l'Afie & l'Afrique de fes rameaux funeftes. Et vous refteriez tranquilles! vous, princes, tant de fois outragés par cette nation farouche, vous dormiriez comme Muftapha fils de Mahmoud!

IV.

On ne retrouvera peut-être jamais une occafion fi belle de renvoyer dans leurs antiques marais les déprédateurs du monde. La Servie tend les bras au jeune empereur des Romains, & lui crie, délivrez-moi du joug des Ottomans. Que ce jeune prince, qui aime la vertu & la gloire véritable, mette cette gloire à venger les outrages faits à fes auguftes ancêtres; qu'il ait toujours devant les yeux Vienne affiégée par un vifir, & la Hongrie dévaftée pendant deux fiècles entiers.

V.

Que le lion de St. Marc ne fe contente pas de fe voir

avec complaiſance à la tête d'un évangile ; qu'il coure à ſa proie ; que ceux qui épouſent tranquillement la mer toutes les années, fendent ſes flots par les proues de cent navires ; qu'ils reprennent l'iſle conſacrée à Vénus, & celle où Minos dicta ſes loix, oubliées pour les loix de l'alcoran.

V I.

La patrie des Thémiſtocles & des Miltiades ſecoue ſes fers en voyant planer de loin l'aigle de Catherine ; mais elle ne peut encore les briſer. Quoi donc ! n'y aurait-il en Europe qu'un petit peuple ignoré, une poignée de Monténégrins, une fourmillière, qui osât ſuivre les traces que cette aigle triomphante nous montre du haut des airs dans ſon vol impétueux.

V I I.

Les braves chevaliers du rocher de Malthe brûlent d'impatience de ſe reſſaiſir de l'iſle du Soleil & des roſes que leur enleva Soliman l'intrépide aïeul de l'imbécille Muſtapha. Les nobles & valeureux Eſpagnols qui n'ont jamais fait de paix avec ces barbares, qui ne leur envoient point de conſuls de marchands ſous le nom d'ambaſſadeurs, pour recevoir des affronts toujours diſſimulés ; les Eſpagnols qui bravent dans Oran les puiſſances de l'Afrique, ſouffriront-ils que les ſept faibles tours de Biſance oſent inſulter aux tours de Caſtille ?

V I I I.

Dans les tems d'une ignorance groſſière, d'une ſuperſtition imbécille, & d'une chevalerie ridicule, les pontifes de l'Europe trouvèrent le ſecret d'armer les chrétiens contre les muſulmans, en leur donnant pour toute récompenſe une croix ſur l'épaule & des bénédictions. L'éternel arbitre de l'univers ordonnait, diſaient-ils, que les chevaliers & les écuyers, pour plaire à leurs dames, allaſſent tout tuer dans le territoire pierreux & ſtérile de Jéruſalem & de Bethléem ; comme s'il importait à

DIEU & à ces dames que cette miférable contrée appartînt à des Francs, à des Grecs, à des Arabes, à des Turcs ou à des Corafmins.

I X.

Le but fecret & véritable de ces grands armemens était de foumettre l'églife grecque à la latine (car il eft impie de prier DIEU en grec, il n'entend que le latin). Rome voulait difpofer des évêques de Laodicée, de Nicomédie & du grand Caire ; elle voulait faire couler l'or de l'Afie fur les rivages du Tibre. L'avarice & la rapine déguifée en religion, firent périr des millions d'hommes ; elles appauvrirent ceux même qui croyaient s'enrichir par le fanatifme qu'ils infpiraient.

X.

Princes, il ne s'agit pas ici de croifades. Laiffez les ruines de Jérufalem, de Separvaim, de Corozaim, de Sodome & de Gomorre ; chaffez Muftapha, & partagez. Ses troupes ont été battues ; mais elles s'exercent par leurs défaites ; un vifir montre aux janiffaires l'exercice pruffien. Les Turcs revenus de leur étonnement peuvent fe rendre formidables. Ceux qui ont été vaincus dans la Dacie peuvent un jour affiéger Vienne une feconde fois. Le tems de détruire les Turcs eft venu. Si vous ne faififfez pas ce tems, fi vous laiffez difcipliner une nation fi terrible, autrefois fans difcipline, elle vous détruira peut-être. Mais où font ceux qui favent prévoir & prévenir.

X I.

Les politiques diront, nous voulons voir de quel côté penchera la balance ; nous voulons l'équilibre ; l'argent, ce principe de toutes chofes, nous manque ; nous l'avons prodigué dans des guerres inutiles qui ont épuifé plufieurs nations ; & qui n'ont produit des avantages réels à aucune. Vous n'avez point d'argent, pauvres princes ! les Turcs en avaient moins que

vous, quand ils prirent Conſtantinople. Prenez du fer & marchez.

XII.

Ainſi parlait dans la Kerſonèſe Cimbrique un citoyen qui aimait les grandes choſes. Il déteſtait les Turcs ennemis de tous les arts; il déplorait le deſtin de la Grèce; il gémiſſait ſur la Pologne qui déchirait ſes entrailles de ſes mains, au-lieu de ſe réunir ſous le plus ſage & le plus éclairé des rois. Il chantait en vers germaniques; mais les Grecs n'en ſurent rien; & les confédérés Polonais ne l'écoutèrent pas.

SENTIMENT

D'un académicien de Lyon ſur quelques endroits des commentaires de CORNEILLE.

J'AVAIS adopté dans ma jeuneſſe quelques idées de Mr. de Voltaire ſur la poéſie, & ſur la manière d'en juger. Les critiques de Mr. Clément m'ont inſpiré quelques réflexions dont je vais rendre compte aux gens de lettres plus inſtruits que moi, qui les jugeront.

Mr. de Voltaire en commentant Corneille, a prétendu qu'il ne faut introduire dans le diſcours que des métaphores qui puiſſent former une image ou noble, ou agréable. Il condamne ces deux vers d'Héraclius,

Et n'eût été Léonce en la dernière guerre,
Ce deſſein avec lui ferait tombé par terre.

Il blâme ſur ce principe ces autres vers d'Héraclius;

Le peuple impatient de ſe laiſſer ſéduire
Au premier impoſteur armé pour me détruire,
Qui s'oſant revêtir de ce fantôme aimé,

Voudra ſervir d'idole à ſon zèle charmé.

Pour ſentir, dit-il, combien cela eſt mal exprimé, mettez en proſe ces vers,

Le peuple eſt impatient de ſe laiſſer ſéduire au premier impoſteur armé pour me détruire ; qui s'oſant revêtir de ce fantôme aimé, voudra ſervir d'idole à ſon zèle charmé.

Ne ſera-t-on pas révolté de cette foule d'impropriétés ? Peut-on ſe vêtir d'un fantôme ? L'image eſt-elle juſte ? Comment peut-on ſe mettre un fantôme ſur le corps ? &c.

Mr. Clément traite ce ſentiment de Mr. de Voltaire de *ridicule exceſſif.* Il l'attaque d'une manière plauſible en ces termes :

« La métaphore eſt principalement conſacrée aux » choſes intellectuelles qu'elle veut rendre ſenſibles par » des images frappantes. Ainſi, quand on dit, mon » ame s'ouvre à la joie, mon cœur s'épanouit, on em- » prunte l'image d'une fleur qui s'ouvre & s'épanouit » aux rayons du ſoleil. Or, quoiqu'on puiſſe peindre » cette fleur, on ne peut pas aſſurément peindre de » même une ame &c. »

Il me ſemble qu'on doit répondre à Mr. Clément : ce n'eſt pas de pareilles métaphores que Mr. de Voltaire parle. Elles ſont devenues des expreſſions vulgaires reçues dans le langage commun. Le premier qui a dit, mon cœur s'ouvre à la joie, la triſteſſe m'abat, l'eſpérance me ranime, a exprimé ces ſentimens par des images fortes & vraies : il a ſenti ſon cœur, qui était auparavant comme ſerré & flétri, ſe dilater en recevant des conſolations : & c'eſt même ce que des peintres, en des tems groſſiers, ont voulu figurer dans des tableaux d'autel, en peignant des cœurs frappés de rayons qu'on ſuppoſait être ceux de la grace. La triſteſſe ne jette point une ame ſur le plancher ; mais un peintre peut fort bien figurer un

homme abattu, terrassé par la douleur, & en figurer un autre qui se rélève avec sérénité, quand l'espérance lui rend ses forces. Une ame ferme, un cœur dur, tendre, caché, volage, un esprit lumineux, rafiné, pesant, léger, furent d'abord des métaphores : elles ne le sont plus, c'est le langage ordinaire. Mr. de Voltaire parle de celles qu'un poëte invente. Je crois avec lui qu'il faut absolument qu'elles soient toujours justes & pittoresques. *Un dessein qui tombe à terre* n'a, ce me semble, ni justesse, ni vérité, ni grace, & il est impossible de s'en faire une idée. Mr. Clément prétend qu'on peut dire dans une tragédie, *un dessein est tombé par terre*, parce qu'on dit dans la conversation, ce *dessein à échoué.* Je crois qu'il se trompe. Je pense que le premier qui s'avisa de dire, *mes desseins ont échoué*, se servit d'une métaphore hardie, noble, frappante & très-pittoresque. L'idée en était prise d'un naufrage ; & les *desseins* étaient mis à la place de l'homme ; c'était précisément l'homme qui faisait naufrage de dire qu'un dessein a échoué ; ce n'est plus une métaphore, c'est aujourd'hui le mot propre. Il n'en est pas de même de *tomber par terre* ; c'est une invention du poëte, elle n'a rien de pittoresque ni de noble ; & ce vers ne me paraît pas plus élégant que celui-ci, *n'eût été Lèonce en la dernière guerre.*

Il me semble aussi que personne n'approuvera un imposteur qui *s'osant revêtir d'un fantôme aimé sert d'idole à un zèle charmé.* Si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de nous donner de tels vers, je ne pense pas qu'on trouvât un seul homme qui osât en prendre la défense.

On a blâmé dans l'*Andromaque* ce vers d'Oreste, qui compare les feux de son amour aux feux qui consument Troye,

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

On condamne ce vers d'Arons dans Brutus, où Arons dit, en parlant des remparts de Rome,

Du ſang qui les inonde ils ſemblent ébranlés.

En effet ces figures ſont trop recherchées, trop hors de la nature. Le *fantôme* aimé dont on ſe revêt pour ſervir d'idole au zèle charmé, paraît encore plus defectueux. C'eſt ce que le père Bouhours appelle du nerveze, dans ſa manière de bien penſer.

Souvent il arrive que des vers louches, obſcurs, mal conſtruits, hériſſés de figures outrées, & même remplis de ſoléciſmes, font quelque illuſion ſur le théatre. La règle que donne Mr. de Voltaire pour diſcerner ces vers, me paraît aſſez sûre. Dépouillez ces vers de la rime & de l'harmonie, réduiſez-les en proſe; alors le défaut ſe montre à nud, comme la difformité d'un corps qu'on a dépouillé de ſa parure.

Je me ſouviens d'avoir entendu réciter ces vers, dans une tragédie fort extraordinaire,

Du ſang de Nonnius avec ſoin recueilli,
Autour d'un vaſe affreux dont il était rempli,
Au fond de ton palais, j'ai raſſemblé leur troupe,
Tous ſe ſont abreuvés de cette horrible coupe.

Réduiſez ces vers en proſe; & voyez ſi vous pourrez en faire quelque choſe d'intelligible. Comparez-les enſuite aux vers d'Æſchyle ſur un ſujet ſemblable, traduits par Boileau dans le traité du ſublime.

Sur un bouclier noir ſept chefs impitoyables
Epouvantent les dieux de ſermens éffroyables,
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le ſang, jurent de ſe venger.

C'eſt à-peu-près la même idée que celle des vers précédens; mais quelle différence! vous trouverez ici non-ſeulement de grandes images & de l'harmonie, mais

encore toute l'exactitude de la prose la plus châtiée. Le judicieux Boileau avait donc très-grande raison de dire,

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Je pense qu'il n'y a aucun bon vers, même avec la construction la plus hardie, qui ne résiste à l'épreuve que Mr. de Voltaire propose, & qui ne sorte triomphant de cet examen rigoureux. *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle!* est peut-être la construction la plus hasardée qu'on ait jamais faite. C'est un vers si on compte douze syllabes; c'est de la prose, si on en détache le vers suivant. Mais dans l'un & dans l'autre cas, qu'aurais-je fait fidèle est mille fois plus énergique que si on disait, qu'aurais-je si tu avais été fidèle. Ce tour si nouveau enlève; il ne faudrait pas le répéter. Il y a des expressions que Boileau appelle trouvées qui font un effet merveilleux dans la place où un homme de génie les emploie; elles deviennent ridicules chez les imitateurs.

Mr. Clément croit que Mr. de Voltaire veut dire qu'il faut tourner en prose un vers, en lui substituant d'autres expressions pour en bien juger. C'est précisément le contraire. Il faut laisser la construction entière telle qu'elle est, avec tous les mots tels qu'ils sont, & en ôter seulement la rime

Mr. de la Motte sembla prétendre que l'inimitable Racine n'était pas poëte; & pour le prouver il ôta les rimes à la première scène de Mitrhidate en conservant scrupuleusement tout le reste, comme il le devait pour son dessein Mr. de Voltaire lui démontra, si je ne me trompe, que c'était par cela même que ce grand-homme était aussi bon poëte qu'on peut l'être dans notre langue. Pourquoi ? C'est qu'on ne trouva pas dans toute cette scène de Mithridate délivrée de l'es-

clavage

clavage de la rime, un ſeul mot qui ne fût à ſa place, pas une conſtruction vicieuſe, rien d'ampoulé ou de bas, rien de faux, de recherché, de répété, d'obſcur, de haſardé. Tous les gens de lettres conviennent que c'était la véritable pierre de touche. On voyait que Racine avait ſurmonté ſans effort toutes les difficultés de la rime. C'était un homme qui, chargé de fers, marchait librement avec grace. C'eſt certainement ce qu'on ne pouvait dire d'aucun autre tragique depuis les belles ſcènes de Cornélie, de Pauline, d'Horace, de Cinna, du Cid. Ouvrons Rodogune dont la dernière ſcène eſt un chef-d'œuvre, & liſons le commencement de cette piéce fameuſe dégagée ſeulement de la rime.

« Ce jour pompeux, ce jour heureux nous luit enfin » qui doit diſſiper la *nuit d'un trouble ſi long*, ce grand » jour où l'hyménée étouffant la vengeance, remet l'in» telligence entre le Parthe & nous, affranchit la prin» ceſſe, & nous fait pour jamais un lien de la paix du » motif de la guerre. Mon frère, ce grand jour eſt » venu où notre reine ceſſant de tenir plus la couronne » incertaine, doit rompre ſon ſilence obſtiné aux yeux » de tous, nous déclarer l'aîné de deux princes jumeaux, » & l'avantage ſeul d'un moment de naiſſance dont elle » a caché la naiſſance juſqu'ici, mettant le ſceptre dans » la main *au* plus heureux, va faire l'un ſujet, & l'au» tre roi. Mais n'admirez-vous point que cette même » reine *le* donne pour époux à l'objet de ſa haine, & n'en » doit faire un roi qu'afin de couronner celle qu'elle aimait » à gêner dans les fers? Rodogune traitée par elle en » eſclave *va être montée par elle* ſur le trône, &c.

En liſant ce commencement de Rodogune tel qu'il eſt mot à-mot dans la piéce, je découvre tout ce qui m'était échappé à la repréſentation. Un jour *pompeux*, un jour *heureux*, un *grand* jour; en quatre vers; une *nuit d'un* trouble, une princeſſe *affranchie*, ſans que je ſache encore quelle eſt cette princeſſe; un *motif* de la guerre

qui devient un lien de la paix, ſans que je puiſſe deviner quel eſt ce motif, quelle eſt cette guerre, qui la fait, à qui on la fait, quel eſt le perſonnage qui parle. Je vois une reine qui ceſſe de *tenir plus* la couronne incertaine, & qui va mettre le ſceptre dans la main *au* plus heureux; mais on ne m'apprend pas ſeulement le nom de cette reine. J'apprends ſeulement que Rodogune *va être montée* ſur le trône par cette reine inconnue.

Toutes ces irrégularités ſe manifeſtent à moi bien plus aiſément dans la proſe, que lorſqu'elles m'étaient déguiſées par la rime & par la déclamation. Je ſuis confirmé alors dans principe de Mr. de Voltaire, qui établit que pour bien juger ſi des vers ſont corrects, il faut les réduire en proſe. Mr. Clément dit que *ce ſyſtême eſt celui d'un fou*. Je ne crois point être fou en l'adoptant, j'eſpère ſeulement que Mr. Clément aura un jour une raiſon plus ſage & plus honnête.

Les bornes de ce petit écrit ne me permettent que d'ajouter ici quelques mots ſur les injures atroces que Mr. Clément dit à Mr. de la Harpe, dans ſa diſſertation qui devait être purement grammaticale. Il l'accuſe d'avoir fait une partie des commentaires ſur le théatre de Corneille par un motif d'intérêt, & il haſarde cette calomnie pour l'accabler d'outrages qui ne peuvent que retomber ſur celui qui les prodigue ſi injuſtement. Je n'ai jamais vu Mr. de Voltaire; mais je ſuis aſſez inſtruit de ſes procédés envers la famille de Pierre Corneille, & du ſentiment de tous les honnêtes gens, pour ſavoir combien ils réprouvent les invectives odieuſes de Mr. Clément, qui ſont auſſi déplacées que ſes critiques. J'ai peu vu Mr. de la Harpe, je ne le connais que par les excellens ouvrages qui lui ont mérité tant de prix à l'académie, & par des piéces de poéſie qui reſpirent le bon goût. Tous ceux qui ont pu lire ce libelle de Mr. Clément, condamnent unanimement cette fureur groſſière avec laquelle il amène ici le nom de Mr. de la Harpe pour

l'insulter sans aucune raison. On est bien surpris qu'il continue comme il a débuté, & qu'après avoir fait un volume d'injures déjà oublié contre Mr. de St. Lambert & tant d'autres gens de lettres si estimables, il veuille persuader au public que Mrs. de Voltaire & de la Harpe ont travaillé de concert à décrier le grand Corneille, tandis que l'auteur de Zaïre, d'Alzire, de Mérope, de Brutus, de Sémiramis, de Mahomet, de l'Orphelin de la Chine, de Tancrède est à genoux devant le père du théâtre, devant le grand auteur du Cid, d'Horace, de Cinna, de Polyeucte, de Pompée, tandis qu'il ne relève les fautes qu'en admirant les beautés avec enthousiasme, tandis qu'à peine il critique Pertharite, Théodore, Dom Sanche, Attila, Pulchérie, Agésilas, Suréna; enfin, tandis qu'il n'a entrepris le commentaire de cet auteur si grand & si inégal, que pour augmenter la dot de sa vertueuse descendante.

Il m'a paru que le digne commentateur de Corneille n'avait eu en vue que la vérité & l'instruction des gens de lettres. J'aime à voir comment en imitant la conduite de l'académie, lorsqu'elle jugea le Cid, il mêle à tout moment la juste louange à la juste critique. J'aime à voir comme il craint souvent de décider. Voici comme il s'exprime sur une difficulté qu'il se propose dans l'examen du troisième acte de Cinna. *C'est sur quoi les lecteurs qui connaissent le cœur humain doivent prononcer. Je suis bien loin de porter un jugement.* J'aime surtout à voir avec quel respect, avec quels sentimens d'un cœur pénétré il met Cinna au-dessus de l'Electre & de l'Œdipe de Sophocle, ces deux chefs-d'œuvre de la Grèce; & cela même en relevant de très-grands défauts dans Cinna. Mr. de Voltaire m'a paru un homme passionné de l'art, qui en sent les beautés avec idolâtrie, & qui est choqué très-vivement des défauts. Un libraire m'a assuré qu'il se traite ainsi lui-même; & qu'il a été malade, par un excès d'affliction, de ce qu'on avait imprimé de lui des pié-

ces de société, qu'il ne jugeait pas dignes du public. Qu'a donc de commun Mr. Clément avec l'auteur de Cinna, & avec celui de Mahomet ? De quel droit se met-il entr'eux ? Pourquoi ce déchaînement contre tous ses contemporains ? Faut-il aboyer ainsi à la porte à tous ceux qui entrent dans la maison ! que ne donne-t-il plutôt des exemples ! que ne donne-t-il sa tragédie de Médée ! nous lui applaudirons si elle est bonne. Les beautés qu'il y aura répandues enrichiront notre littérature ; mais tant qu'il fatiguera le public de satyres en prose, & d'injures personnelles, il ne faudra que le plaindre.

LETTRE

SUR LA PRÉTENDUE COMÈTE.

A Grenoble, ce 17 *Mai* 1773.

QUELQUES Parisiens qui ne sont pas philosophes, & qui, si on les en croit, n'auront pas le tems de le devenir, m'ont mandé que la fin du monde approchait, & que ce serait infailliblement pour le 20 du moi de Mai où nous sommes.

Ils attendent ce jour-là une comète qui doit prendre notre petit globe à revers, & le réduire en poudre impalpable, selon une certaine prédiction de l'académie des sciences qui n'a point été faite.

Rien n'est plus probable que cet événement. Car Jacques Bernoulli, dans son traité de la comète, prédit expressément que la fameuse comète de 1680 reviendrait avec un terrible fracas le 17 Mai 1719 ; il nous assura qu'à la vérité sa perruque ne signifierait rien de mauvais; mais que sa queue serait un signe infaillible de la colère du ciel. Si Jacques Bernouilli se trompa, ce ne peut être que de cinquante-quatre ans & trois jours.

Or une erreur auſſi peu conſidérable étant regardée comme nulle dans l'immenſité des ſiècles par tous les géomètres, il eſt clair que rien n'eſt plus raiſonnable que d'eſpérer la fin du monde pour le 20 du préſent mois de Mai 1773, ou dans quelque autre année. Si la choſe n'arrive pas, ce qui eſt différé n'eſt pas perdu.

Il n'y a certainement nulle raiſon de ſe moquer de Mr. Triſſotin, tout Triſſotin qu'il eſt, lorſqu'il vient dire à Madame Philaminte :

Nous l'avons cette nuit, Madame, échappé belle.
Un monde auprès de nous en paſſant tout du long,
Eſt chu à travers de notre tourbillon.
Et s'il eût en paſſant rencontré notre terre,
Elle eût été briſée en morceaux comme verre.

Une comète peut à toute force rencontrer notre globe dans la parabole qu'elle peut parcourir. Mais alors qu'arrivera-t-il ? ou cette comète ſera un diamètre égal au nôtre, ou plus grand, ou plus petit. Si égal, nous lui ferons autant de mal qu'elle nous en fera, la réaction étant égale à l'action. Si plus grand, elle nous entraînera avec elle ; ſi plus petit, nous l'entraînerons.

Ce grand événement peut s'arranger de mille manières ; & perſonne ne peut affirmer que la terre & les autres planètes n'aient pas éprouvé plus d'une révolution par l'embarras d'une comète rencontrée dans ſon chemin.

Le grand Newton nous a donné de plus fortes alarmes que Mr. Triſſotin ; car il a prétendu que la comète de 1680, s'étant approchée du ſoleil à la diſtance d'un demi-diamètre de cet aſtre, dut acquérir une chaleur deux mille fois plus forte que celle du fer embraſé ; Mr. Le Monnier dit trois mille. Mais ſuppoſons que cette comète eût été de fer, pourquoi aurait-elle acquis à cent cinquante mille lieues du ſoleil une chaleur deux ou trois mille fois plus forte que le fer ne peut en acquérir dans nos

forges? Les solides comme les fluides ont chacun leur dernier degré de chaleur qui ne peut augmenter. L'eau bouillante ne peut jamais s'échauffer davantage; l'huile de même, les métaux de même. Le fer, le cuivre qui coulent dans nos forges en fleuves de feu, ne s'embrasent jamais plus que leur nature ne comporte. Le feu d'une forge est le même que celui du soleil. Cet astre étant plus grand embrasera le corps plus vîte; mais il ne les embrasera pas avec une plus grande intensité que celle qu'ils peuvent souffrir.

Newton dans son calcul a supposé que l'embrasement du fer pourrait augmenter, & a calculé suivant cette hypothèse. Mais comment un corps, quel qu'il soit, passant rapidement à cent cinquante mille lieues du soleil, peut-il s'embraser deux mille fois plus que le fer qui est pénétré de feu dans une fournaise ardente, & qui est parvenu à son dernier degré de chaleur? Il semble que Newton pouvait réserver cet aventure de l'inflammation pour son commentaire de l'apocalypse.

Quant au retour des mêmes comètes, c'est une opinion très-raisonnable, mais elle n'est pas démontrée. Et elle est si peu démontrée, que tous ceux qui ont prédit leur apparition ont été pris pour dupes.

Il est beau, sans doute, d'en savoir assez pour se tromper ainsi. Mais attendons encore quelques milliers de siècles pour avoir la démonstration.

Nous sommes parvenus lentement à connaître quelque chose de la nature; la postérité achèvera le reste lentement.

On prétend que les anciens savaient comme nous que les comètes sont des planètes qui ont un cours régulier autour du soleil, & on cite en preuve des Pythagores, des Philolaüs, des Sénèques des Plutarques, &c. &c.

Oui, ils le savaient d'une science confuse, incertaine, qui n'était point une science; ils connaissaient la circulation des comètes, comme Hypocrate connaissait la

circulation du ſang, ſans l'avoir définie, ſans l'avoir prouvée, ſans l'avoir enſeignée.

Jamais il n'y eut aucune école qui enſeignât méthodiquement la courſe de la terre, des autres planètes, & des comètes autour du ſoleil dans leurs orbites; c'était un ſoupçon jeté au haſard, une idée philoſophique tombée dans quelques têtes, & non développée. C'eſt à-peu-près ainſi que Bacon avait annoncé une gravitation, une attraction univerſelle, les vrais inventeurs ſont ceux qui prouvent.

Mr. Le Monnier, dans ſes inſtitutions aſtronomiques, a raiſon de citer Sénèque le philoſophe, qui dit, *non exiſtimo cometem ſubitaneum eſſe ignem, ſed inter opera æterna naturæ.* Je ne crois pas les comètes des feux ſubitement allumés, mais des ouvrages éternels de la nature.

Il faut louer, honorer Sénèque d'avoir deviné que le tems viendrait où la poſtérité ſerait étonnée que ſon ſiècle eût ignoré des choſes ſi ſimples. *Veniet tempus quo poſteri tam aperta nos neſciſſe mirabuntur.* Mais cela même prouve que de ſon tems on n'en ſavait rien.

C'était le ſort des Sénèque de prédire l'avenir par de ſimples conjectures, d'une manière toute contraire à celle des autres prophêtes. Sénèque le tragique prédit ainſi dans un chœur de ſon Thieſte la découverte d'un nouveau monde. Mais ſi on voulait en inférer que Sénèque doit partager avec le Génois Colombo la gloire de la découverte, on ſerait non-ſeulement injuſte, on ſerait ridicule.

Nous ne trouverons point dans Plutarque de témoignage plus fort en faveur de l'antiquité que dans Sénèque. *Quelques* (*a*) *pythagoriciens*, dit-il, *penſent qu'une comète eſt un aſtre qui ne ſe montre qu'après un certain tems. D'autres aſſurent qu'une comète n'eſt qu'un effet de la viſion, comme les apparences de ce qu'on voit dans un miroir.* Anaxagore & Démocrite *diſent que c'eſt un*

(*a*) Des opinions des philoſophes, liv. XIII.

concours d'étoiles mêlant leur lumière ensemble. Ariſtote *prétend que c'eſt une exhalaiſon du ſec enflammé, &c.*

Or je demande ſi l'exhalaiſon du ſec, les apparences du miroir, & le concours des deux lumières, donnent une idée bien nette de la théorie des comètes ?

L'opinion du peuple de Paris qu'une comète qui apparaîtrait le 20 ou le 21 de Mai 1773, nous amènerait la fin du monde, a quelque choſe de plus poſitif que le diſcours de Plutarque. Mais cette idée n'eſt pas neuve. Il y a long-tems que les gens qui ſavaient comment il devait finir. Jupiter lui-même dit dès le premier livre des Métamorphoſes que le monde doit périr par le feu.

Eſſe quoque in fatis reminiſcitur adfore tempus,
Quo mare, quo Tellus corruptaque regia cœli,
Ardeat & mundi moles operoſa laboret.

Mais Jupiter ne dit point que ce ſera l'effet d'une comète. Cette idée de la fin du monde dura depuis Jupiter juſqu'à notre treizième ſiècle. Nos moines en profitèrent. On ſait que plus d'un acte de donation à ces pauvres gens commençait par ces mots : *la fin du monde étant proche, & moi N.... ne voulant pas être rangé parmi les boucs, je donne pour le remède de mon ame, &c. &c.;* mais les comètes n'eurent aucune part à ces dévotions.

Le Jacq Pudding qui prédit à Londres en 1756 un tremblement de terre, & la deſtruction de la ville, ne mit aucune comète de moitié avec lui dans le parti, & cependant le peuple épouvanté ſortit de la ville au jour marqué par ce mage.

Les Pariſiens ne déſerteront pas leur ville le 20 Mai ; ils feront des chanſons, & on jouera la comète & la fin du monde à l'opéra comique, &c. &c.

AU ROI EN SON CONSEIL,

POUR LES SUJETS DU ROI QUI RÉCLAMENT LA LIBERTÉ DE LA FRANCE.

Contre des moines bénédictins devenus chanoines de St. Claude en Franche-Comté.

LES chanoines de St. Claude, près du Mont-Jura dans la Franche-Comté, ſont originairement des moines bénédictins ſécularifés en 1742. Il n'ont d'autre droit pour réduire en eſclavage les ſujets du roi, habitans au Mont-Jura vers St. Claude, que l'uſage établi par les moines leurs prédéceſſeurs, de ravir aux hommes la liberté naturelle. En vain DIEU la leur a donnée; en vain les ducs de Bourgogne & les rois de France, les chartes, les édits (*a*) d'accord avec la loi de la nature ont arraché ces infortunés à la ſervitude.

Des enfans de St. Benoît ſe ſont obſtinés à les traiter comme des eſclaves qu'ils auraient pris à la guerre, ou qui leur auraient été vendus par des pirates. Nous reſ-

(*a*) Edits de l'abbé Suger régent du royaume, de l'an 1141; de Louis X, de 1315; d'Henri II, de 1553. Ordonnances du Louvre, tome I, page 183.

Le roi de Sardaigne a affranchi les ſerfs du duché de Savoie par un édit du 20 Janvier 1762. Dans les derniers états généraux tenus à Paris en 1515, le tiers-état ſupplia le roi de faire exécuter les anciennes loix contre la ſervitude de la glèbe. Etat de la monarchie par l'abbé du Bos, tom. III, pag. 298.

On trouve dans les arrêtés du premier préſident de Lamoignon le projet d'un règlement pour l'abolition de toutes les main-mortes perſonnelles & réelles.

peçtons le chapitre de St. Claude, mais nous ne pouvons respecter l'injustice des religieux auxquels ils ont succédé. Nous sommes forcés de plaider contre des gentilshommes de mérite, en réclamant nos droits contres des moines iniques. Le chapitre de St. Claude doit nous pardonner de nous défendre.

Si les prêtres, contre lesquels nous réclamons la justice de DIEU, & celle du roi, avaient le moindre titre, nous gémirions en silence dans les fers dont ils nous chargent; nous attendrions qu'un gouvernement si éclairé eût aboli des loix établies par la rapine dans des tems de barbarie; nous nous contenterions de soupirer avec la France après les jours si long-tems desirés où le conseil se souviendra que nous sommes nés hommes, que les moines bénédictins, hommes comme nous, n'ont été institués par St. Benoît que pour labourer comme nous la terre, & pour lever au ciel des mains exercées par les travaux champêtres. Le conseil verra bien sans nous que les vœux faits aux pieds des autels n'ont jamais été d'être princes; que nous ne devons nos biens, nos sueurs, notre sang qu'au roi; & non à eux. Aussi nous ne plaidons pas ici contre l'esclavage de la main-morte, nous plaidons contre la fraude qui nous suppose main-mortables. Nous montrons les titres mêmes de nos oppresseurs, pour démontrer qu'il n'ont eu nul prétexte de nous opprimer; & qu'ils n'ont transmis au chapitre de St. Claude qu'une prétention vicieuse dans tous ses points.

Ils avaient long-tems étouffé notre voix; mais le roi, plus clément qu'ils n'ont été cruels, nous permet enfin de parler.

Avant le règne du duc Philippe le bon, l'abbé de St. Oya, dit Saint Claude, avait déjà eu l'audace de s'emparer de tous les droits régaliens sans autre titre

que celui de la cupidité effrénée de ces tems-là. Il dominait en ſouverain ſur plus de cent villages ; il faiſait battre monnoie ; il oſait donner des lettres de nobleſſe ; il faiſait juger les procès de ſes vaſſaux par ſes moines.

Qu'il nous ſoit permis, avant d'entrer en matière, de demander s'il eſt rien de plus attentatoire à l'autorité divine & humaine, & ſi ces prétendus droits n'étaient pas des crimes de lèze-majeſté.

Philippe le bon, par des lettres-patentes datées de Lille en Flandres le 14 Mars 1436, ſe contenta de réprimer l'uſurpation par laquelle ces moines faiſaient battre monnoie, donnaient des ſaufs-conduit, & jugeaient en dernier reſſort. Il ſe contenta d'abolir ces abus ; parce que ceux-là ſeuls lui furent déférés, la main-morte n'était pas encore établie.

Pour ſe dédommager de la perte des droits qu'ils s'étaient arrogés, ils ſe vengèrent avec le tems ſur les habitans ; & n'ayant plus le droit de faire frapper de l'argent à leur coin, ils ſe donnèrent le droit de prendre, autant qu'ils le purent, tout l'argent des cultivateurs.

L'inquiſition ayant pénétré juſques dans ce pays ſauvage, la rapine devint ſacrèe. Le pâtre, le laboureur, l'artiſan, le marchand craignirent les flammes dans ce monde-ci & dans l'autre, s'ils ne portaient pas aux pieds des moines tout le fruit de leurs travaux.

MAIN-MORTE ÉTABLIE DANS LES VILLAGES PLAIGNANS.

Peu à peu les communautés, qui réclament aujourd'hui la juſtice du roi, ſe trouvèrent eſclaves en trois manières, & cela ſans aucun titre.

Esclavage de la personne.

Esclavage des biens,

Esclavage de la personne & des biens.

L'esclavage de la personne consiste dans l'incapacité de disposer de ses biens en faveur de ses enfans, s'ils n'ont pas toujours vécu avec leur père dans la même maison & à la même table. Alors tout appartient aux moines. Le bien d'un habitant du Mont-Jura mis entre les mains d'un notaire de Paris, devient dans Paris même la proie de ceux qui originairement avaient embrassé la pauvreté évangélique au Mont-Jura. Le fils demande l'aumône à la porte de la maison que son père a bâtie; & les moines, bien loin de lui donner cette aumône, s'arrogent jusqu'au droit de ne point payer les créanciers du père, & de regarder comme nulles les dettes hypothéquées sur la maison dont ils s'emparent. La veuve se jette en vain à leurs pieds pour obtenir une partie de sa dot. Cette dot, ces créances, ce bien paternel, tout appartient de droit divin aux moines. Les créanciers, la veuve, les enfans, tout meurt dans la mendicité.

L'esclavage réel est celui qui est affecté à une habitation. Quiconque vient occuper une maison dans l'empire de ces moines & y demeure un an & un jour, devient leur serf pour jamais. Il est arrivé quelquefois qu'un négociant Français, père de famille, attiré par ses affaires dans ce pays barbare, y ayant pris une maison à loyer pendant une année, & étant mort ensuite dans sa patrie, dans une autre province de France, sa veuve, ses enfans ont été tout étonnés de voir des huissiers venir s'emparer de leurs meubles, avec des paréatis, les vendre au nom St. Claude, & chasser une famille entière de la maison de son père.

L'esclavage mixte est celui qui étant composé des deux, est ce que la rapacité a jamais inventé de plus exé-

crable, & ce que les brigands n'oseraient pas même imaginer.

Usurpateurs de St. Claude, montrez-nous donc vos titres ; montrez-nous le privilège que le bienheureux Benoît & le bienheureux St. Claude vous ont donné de vous nourrir des pleurs & du sang de la veuve & de l'orphelin.

Si vous n'avez pas des lettres patentes des saints, faites-nous voir au moins celles des rois. Si vous en avez de fabriquées chez vous, ouvrez vos archives ; confrontons vos piéces avec les piéces que nous avons tirées de vos archives mêmes. Nous ne vous combattrons qu'avec vos propres armes ; & le roi verra sur quoi vous vous fondez pour régner en tyrans sur ses sujets qu'il ne gouverne qu'en père.

Nous n'adressons ces justes plaintes qu'aux moines ; ce n'est pas le chapitre qui a inventé cette oppression ; il l'a trouvée établie. Nous le conjurons au nom de JESUS-CHRIST notre père commun de s'en désister. JESUS-CHRIST n'a pas ordonné aux apôtres de réduire leurs frères à l'esclavages.

TITRES QUI DÉMONTRENT L'USURPATION TYRANNIQUE DES MOINES BÉNÉDICTINS, AUJOURD'HUI CHANOINES DE ST. CLAUDE.

Nous sommes deux portions de peuple divisés en six communautés (*a*). L'une de ces portions s'étend au milieu des montagnes & des précipices ; de la source de la rivière d'Orbe jusqu'au bailliage de Pontarlier. Vous vous emparâtes de ce terrain affreux, qui pourtant a été dompté & cultivé par nos travaux assidus. Vous les ven-

(*a*) Lons-Chaumois & Orcière ; la Mouille & Morez ; les Rousses ; le bois d'amont ; Morbier & Bellefontaine.

dîtes en 1266 à Jean de Châlons, dit l'antique, l'un des ſeigneurs Francs-Comtois, dont deſcendent les princes d'Orange. Or dans les actes de vente, où vous ſpécifiez tous les droits que vous vendez, il n'eſt pas queſtion de main-morte, d'eſclavage, de ſervitude. Vous ne vendez que le terrain. De quel droit le poſſédiez-vous ? nous l'ignorons. Et de quel droit vous en êtes-vous emparés, après l'avoir vendu par un contrat ſolemnel ? c'eſt ce que nous ignorons encore. Mais ce que nous ſavons très-bien, c'eſt que vous nous avez ravi ce que nous avions depuis acheté de vous-mêmes.

Jean de Châlons Arlay, premier du nom, fils de Jean Châlons l'antique, fit bâtir un château auprès de la Roche, de Alpe, dans le terrain vendu par vous, & qui ne vous appartenait point. Tout ce qui n'était pas ſeigneur châtelain était ſerf alors ; c'était la juriſprudence des Huns, des Goths, des Vandales, des Hérules, des Gépides, des Francs, des Bourguignons, & de tous les barbares affamés qui étaient venus fondre chez les Gaulois & chez les anciens Celtes. Ces conquérans n'avaient jamais pénétré dans le pays impratiquable déjà dit St. Claude, ſitué entre trois chaînes de montagnes couvertes de glaces éternelles ; & où les hutes ſont enterrées ſous trente pieds de neige pendant ſept mois de l'année. Les barbares venus du Boriſthène & du Tanaïs négligèrent de régner ſur le peu d'hommes ſauvages qui habitaient ces déſerts plus affreux cent fois que ceux de la Sibérie. Les fertiles plaines d'alentour avaient fixé leur convoitiſe. Mais Jean de Châlons Arlay premier, voyant ce pays peuplé à force de ſoins & d'induſtrie par les plus malheureux de tous les hommes, voulut réduire en ſervitude ces malheureux mêmes, en vertu du droit féodal. Car ce Jean de Châlons s'imaginait, comme vous, être aux droits des Huns & des Bourguignons qui étaient venus conquérir les bords de la Saône & du Doux, &

qui avaient rendu les peuples efclaves par le fameux droit du plus fort. Les peuples qui n'avaient rien à perdre que leur corps, s'enfuirent tous à la première tentative de Jean de Châlons Arlay premier de nom.

Jean de Châlons Arlay fecond, fon fils, voyant la fottife barbare de fon père, qui s'était privé de vaffaux utiles, les rappella en 1350 par une charte du 13 Janvier. Il fe défifte dans cette charte (*a*) de tous droits de fervitude & de main-morte. Il fe réferve feulement les droits feigneuriaux de la dixme & des lods & ventes.

Voilà donc une moitié des terrains, ufurpés par vous, évidemment affranchie de la fervitude impofée par les Huns & les Bourguignons qui ne vous ont certainement pas tranfmis, à vous moines de St. Benoit, le droit fanguinaire qu'ils n'ont jamais exercé eux-mêmes dans cette partie du monde inacceffible à tous les conquérans, excepté à des moines. Venons à l'autre partie.

Vous aviez ufurpé un autre défert qui s'étend jufqu'aux frontières de Suiffe. C'eft le pays qui fe nomme aujourd'hui Lons-Chaumois, Orcière, la Mouille, Morez, les Rouffes. C'eft-là que fa majefté bienfaifante, qui règne aujourd'hui pour le bonheur de la nation, s'eft propofé d'ouvrir un chemin à travers les plus effrayantes montagnes, pour communiquer de Lyon, de la Breffe, du Bugey, du Val-Romey & du pays de Gex à la Franche-Comté, fans paffer par la Suiffe. Les habitans de ces montagnes, qui font tous laborieux & commerçans, vont voir un nouveau ciel, dès que ce grand projet digne du meilleur des rois, fera rempli. Mais ne le verraient-ils qu'en efclaves, & en efclaves de moines? Plus

(*a*) Cette charte & celle de 1266 font rapportées dans l'hiftoire de Pontarlier par Mr. Droz confeiller au parlement de Befançon, pages 129 & 130. Les chanoines de St. Claude ont dans leurs archives les originaux de ces titres.

le roi les mettrait à portée de connaître d'autres humains, plus la comparaifon qu'ils feraient de fes autres fujets du roi à eux leur rendrait leur fort infupportable. Ils diraient : *A quatre pas de nous, les heureux fujets du roi font libres, & nous portons les fers de St. Claude!* Mais à quel titre portons-nous ces fers ?

Nous conjurons fa majefté, nous conjurons le confeil de faire attention à une chofe dont ils feront étonnés. Les moines s'étaient emparés de nous fans aucun titre ; & voici le titre par lequel ils nous ont vendu à nous-mêmes tout le terrain qui s'étend depuis Lons-Chaumois, dont nous avons parlé, jufqu'aux frontières de la Suiffe.

Ce titre authentique, cet acte de vente eft du 27 Février 1390. (*a*) Guillaume de la Baume abbé de St. Claude, nous vendit cette terre que nous avons défrichée ; & les moines de St. Claude ont voulu depuis traiter en efclaves les légitimes poffeffeurs de cette terre. Ils nous la vendirent dans le tems que nous ignorions la main-morte, dont il n'eft pas dit un feul mot dans l'acte ; & ils veulent nous foumettre à ce droit qui détruit tous les droits des hommes.

Nous ofons dire qu'ils n'ont pas plus de raifon de nous appeller leurs ferfs, que nous n'en aurions de prétendre qu'ils font les nôtres, peut-être même en ont-ils moins ; car, fire, nos mains induftrieufes font utiles à l'état : à quoi fervent les leurs ? Nous mettons aux pieds de votre majefté l'orgueil de ce titre ; nous l'avons trouvé chez un payfan defcendant de ces innocens fauvages qui avaient contracté avec Guillaume de la Baume, & qui ne favait pas qu'il poffédait l'inftrument authentique de fa liberté, & de celle de fes compatriotes.

Si

(*a*) Ce titre eft joint à la requête préfentée au confeil des dépêches.

Si nos tyrans échappés de St. Benoît osaient dire à ce paysan, vous en savez autant que nous, vous avez forgé ce titre : nous leur répondrions, nous en avons trouvé le double chez vous-mêmes, dans votre couvent même. Ce fut votre propre secretaire qui, indigné de votre usurpation, saisi des remords que vous ne sentez pas, & craignant de paraître vôtre complice devant DIEU, détacha sa conscience de la vôtre. Il nous donna cette piéce qui démontre votre usurpation postérieure. Cette usurpation est d'environ deux siècles, mais c'est un délit de deux siècles. La fraude est-elle sacrée, pour être antique ?

Vous opposez une proscription ; mais nous vous opposons une prescription plus respectable, celle du droit des gens, celle de la nature. Ce n'est pas à nous à vous prouver que nous sommes nés avec les droits de tous les hommes. C'est à vous de prouver que nous les avons perdus. C'est à vous de déployer sous les yeux du roi les titres par lesquels nous appartenons à des moines plus qu'à lui. C'est à vous de faire voir quand vous nous achetâtes en Guinée, pour nous faire vos esclaves.

Oui, la prescription peut avoir lieu en un seul cas ; lorsqu'on présume que la main-morte a été établie par les seigneurs, par l'autorité des loix, par lettres-patentes du souverain en vertu de concessions faites par ces seigneurs mêmes, à condition de rendre les habitans main-mortables. Mais ici c'est tout le contraire. C'est vous qui nous avez vendu notre terrain : c'est vous qui voulez l'asservir après l'avoir vendu. Nulle présomption que contre vous, nulle probabilité que contre vous.

Enfin la grande maxime de droit vous condamne *malæ fidei possessor nullo tempore prescribere potest.* Possesseur de mauvaise foi ne peut prescrire. C'est même la maxime de votre droit canon. Ainsi votre cause est réprouvée de DIEU & des hommes. Les moines de

St. Claude ne pourraient rien répondre à ces raiſons tirées de la nature & de la loi. Les chanoines ſucceſſeurs des moines n'ont rien à répondre.

Vous nous oppoſez encore que vous avez la juſtice & les dixmes dans cette terre que nous habitons. Vous dites que cette juſtice & les dixmes vous furent revendues par un autre la Baume (Pierre) cardinal, archevêque de Beſançon, évêque de Genève, & abbé de St. Claude le 24 Mars 1518; & c'eſt ce titre même qui achève de vous confondre. Il vous vendit les dixmes & la juſtice que nous ne réclamons point; mais il ne vous vendit pas notre liberté que nous réclamons. Il n'y a pas un mot de ſervitude, de main-morte dans cet acte de vente. Quel eſt donc votre titre? La cupidité, l'avarice, l'uſurpation, la fraude des moines, notre ignorance. Vous nous avez traités en bêtes parce qu'il y avait parmi vous quelques clercs qui ſavaient lire & écrire & que nous nous bornions à cultiver la terre qui vous nourrit. N'oppoſez plus aux droits du genre humain, le droit d'Attila & de la loi Gombette.

Que le deſcendant de St. Louis juge entre nous qui ſommes ſes ſujets, & vous qui nous tyranniſez.

Après avoir ainſi parlé aux moines, nous ſupplions encore une fois les chanoines de faire une action digne de leur nobleſſe, de ſe joindre à nous, & de demander eux-mêmes au roi la ſuppreſſion d'une vexation contraire à la nature, aux droits du roi, au commerce, au bien de l'état, & ſurtout au chriſtianiſme.

Signé LAMY CHAPUIS,

Et PAGET, *Procureurs ſpéciaux.*

LA VOIX DU CURÉ.

Sur le procès des serfs du Mont-Jura.

ARTICLE PREMIER.

LE jour de St. Louis 1772, je pris possession de ma cure. Plusieurs de mes paroissiens vinrent en troupe me demander mes secours en versant des larmes. Je leur dis que ma cure appartient à des moines qui me donnent une pension de quatre cents francs, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, portion congrue, & que je la partagerais volontiers avec mes amis. Leur syndic portant la parole me répondit ainsi :

Nous sommes prêts nous-mêmes à mettre à vos pieds le peu qui nous reste, & à travailler de nos mains pour subvenir à vos besoins. Nous venons seulement demander votre appui pour sortir de l'esclavage injuste sous lequel nous gémissons dans ces déserts que nous avons défrichés.

Comment! que voulez-vous dire mes enfans ! quel esclavage? est-ce qu'il y a des esclaves en France ?

Oui, Monsieur, reprit le syndic, nous sommes esclaves des mêmes moines sécularisés, qui vous donnent quatre cents francs pour desservir votre cure, & qui recueillent le fruit de vos travaux & des nôtres. Ces moines devenus chanoines, se sont fait nos souverains, & nous sommes leurs serfs nommés main-mortables. Secourez-nous au nom de ce roi qui ne fit la guerre que pour délivrer des esclaves chrétiens, & dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

Je leur demandai ce que signifiait ce mot étrange d'esclaves main-mortables. Lorsqu'autrefois, dit-il, nos

maîtres n'étaient pas contens des dépouilles dont ils s'emparaient dans nos chaumières après notre mort, ils nous faisaient déterrer; on coupait la main droite à nos cadavres, & on la leur présentait en cérémonie, comme une indemnité de l'argent qu'ils n'avaient pu ravir à notre indigence, & comme un exemple terrible qui avertissait les enfans de ne jamais toucher aux effets de leurs pères, qui devaient être la proie des moines nos souverains.

Je frémissais, & il continua ainsi :

Nous sommes esclaves dans nos biens & dans nos personnes. Si nous demeurons dans la mainsos de nos pères & mères, & si nous y tenons avec nos femmes un ménage séparé, tout le bien appartient aux moines à la mort de nos parens. On nous chasse du logis paternel, nous demandons l'aumône à la porte de la maison où nous sommes nés. Non-seulement on nous refuse cette aumône, mais nos maîtres ont le droit de ne payer ni les remèdes fournis à nos parens, ni les derniers bouillons qu'on leur a donnés. Ainsi dans nos maladies nul marchand n'ose nous vendre un linceul à crédit, nul boucher n'ose nous fournir un peu de viande; l'apoticaire craint de nous donner une médecine qui pourrait nous rendre la vie. Nous mourons abandonnés de tous les hommes, & nous n'emportons dans le sépulcre que l'assurance de laisser des enfans dans la misère & dans l'esclavage.

Si un étranger ignorant ces usages, a le malheur de venir habiter un an & un jour dans cette contrée barbare, il devient esclave des moines ainsi que nous. Qu'il acquière ensuite une fortune dans un autre pays, cette fortune appartient à ces mêmes moines; ils la revendiquent au bout de l'univers, & ce droit s'appelle le droit de poursuite.

S'ils peuvent prouver qu'une fille mariée n'ait pas couché dans la maison de son père la première nuit de ses nôces, mais dans celle de son mari, elle n'a plus de

droit à la fucceffion paternelle. On lance contr'elle des monitoires qui effraient tout un pays, & qui forcent des payfans intimidés, à dépofer que la mariée pourrait bien avoir commis le crime de paffer la première nuit chez fon époux ; alors ce font les moines qui héritent. Que l'héritage foit de vingt écus ou de cent mille francs, n'importe, il leur appartient.

Nous fommes des bêtes de fomme ; les moines nous chargent pendant que nous vivons; ils vendent notre peau quand nous fommes morts, & jettent le corps à la voirie.

Je m'écriai, tout cela n'eft pas poffible, mes chers paroiffiens ; ne vous jouez pas de ma fimplicité ; nous fommes dans le pays de la franchife ; nos rois, nos premiers pontifes ont aboli depuis long-tems l'efclavage ; c'eft calomnier des religieux de fuppofer qu'ils aient des ferfs. Au contraire, nous avons des pères de la Merci qui recueillent des aumônes, & qui paffent les mers pour aller délivrer nos frères lorfqu'on les a fait ferfs à Maroc, à Tunis ou chez les Algériens.

Eh bien, s'écria un vieillard de la troupe, qu'ils viennent donc nous délivrer.

Quoi ! repris-je, des monitoires lancés pour découvrir fi une fille efclave n'aurait pas couché dans le lit de fon mari la première nuit de fes nôces ! non, ce ferait un trop grand outrage à la religion, aux loix de la nature. On ne fulmine des monitoires que pour découvrir de grands crimes publics dont les auteurs font inconnus. Allez, je ne puis vous croire.

Comme j'achevais ces paroles, une femme nommée Jeanne-Marie Mermet, tomba prefque à mes pieds en pleurant. Hélas ! me dit-elle, ces bonnes gens ne vous ont dit que la vérité. Le fermier des chanoines de St. Claude ci-devant bénédictin, à voulu me dépouiller des biens de mon père, fous prétexte que j'avais couché dans le logis de mon mari la nuit de mon ma-

riage. Le chapitre obtint un monitoire contre moi. J'étais réduite à la mendicité. Je voyais périr ces quatre enfans que je vous amène. Les sbires qui nous chassaient de notre maison me refusèrent le lait que j'y avais laissé pour mon dernier né. Nous mourions, sans le secours du célèbre avocat Christin défenseur des opprimés & de Mr. de la Poule son digne confrère, qui prirent ma défense, & qui trouvèrent des nullités dans le monitoire fatal publié pour me ravir tout mon bien, comme on m'a dit qu'on en publia un à Toulouse contre les Calas. Le parlement de Besançon eut pitié de mon infortune & de mon innocence; mes persécuteurs furent condamnés aux dépens par un arrêt solemnel & unanime rendu le 22 Juin 1772.

Elle me fit voir l'arrêt du parlement de Besançon qu'elle avait entre les mains. Ma surprise redoubla. J'appris par mon sentiment qu'on pouvait être en même tems pénétré de douleur & de joie. J'avoue que je répandis bien des larmes, je bénis le parlement, je bénis DIEU; j'embrassai en pleurant mes chers paroissiens qui pleuraient avec moi. Je leur demandai pour quel crime leurs ancêtres avaient été condamnés à une si horrible servitude dans le pays de la franchise. Mais quel fut l'excès de mon étonnement, de ma terreur & de ma pitié, quand j'appris que les titres sur lesquels ces moines fondaient leur usurpation étaient évidemment d'anciens ouvrages de faussaires; qu'il suffisait d'avoir des yeux pour en être convaincu; que dans plus d'une contrée des gens appellés bénédictins, bernardins, prémontrés, avaient commis autrefois des crimes de faux, & qu'ils avaient trahi la religion pour exterminer tous les droits de la nature.

Un des avocats qui avait plaidé pour ces infortunés & qui avait sauvé la pauvre Mermet des serres de la rapacité, accourut alors, & me donna un livre instructif & nécessaire, intitulé: *Dissertation sur l'abbaye de St. Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes,*

ses usurpations, & les droits des habitans de cette terre.

Je congédiai mes paroissiens, je lus attentivement cet ouvrage que tous nos juges, & tous ceux qui aiment la vérité ont lu sans doute avec fruit.

Je fus d'abord effrayé de la quantité des chartes supposées, de ce nombre prodigieux de faux actes découverts par le savant & pieux chancelier d'Aguesseau, & avant lui par les Launoy, par les Baillet, par les Dumoulin.

Je vis avec le sentiment douloureux de la piété indignée d'avoir été trompé par des fables, que toutes les légendes de St. Claude n'étaient qu'un ramas des plus grossiers mensonges, inventés, comme le dit Baillet, au douzième & au treizième siècles : Je vis que des diplômes de l'empereur Charlemagne, de l'empereur Lothaire, d'un Louis l'aveugle se disant roi de Provence, de l'empereur Fréderic I, de l'empereur Charles IV, de Sigismond son fils, étaient autant d'impostures méprisables que la légende dorée.

C'était pourtant sur ces mensonges si contemptibles aux yeux de tous les savans, & si punissables aux yeux de la justice, qu'autrefois les moines de St. Claude avaient fondé leurs richesses, leurs usurpations & l'esclavage du malheureux peuple dont la providence m'a fait le pasteur.

Il y a plus. Les tyrans de ces malheureux colons n'ont point dégénéré de leurs prédécesseurs, ils ont tronqué, falsifié un arrêt du parlement de Besançon rendu le 12 Décembre 1679, entr'eux & un Sr. Boissette pour cette même main-morte, ils ont osé imprimer récemment qu'ils avaient gagné ce procès, tandis que le greffe dépose qu'ils ont été condamnés. C'est ce même procès qui sert aujourd'hui contr'eux de nouvelle preuve ; ils ont été faussaires dans le douzième siècle, ils le sont

dans le dix-huitième. Ils mentent à la justice ! (*a*)

Passant à tout moment de la surprise à l'indignation, je vis enfin qu'un très-petit nombre de moines avait réussi insensiblement à réduire à l'esclavage douze mille citoyens, douze mille serviteurs du roi, douze mille hommes nécessaires à l'état, auxquels ils avaient vendu solemnellement la propriété des mêmes terrains dans lesquels ils les enchaînent aujourd'hui. Chaque ligne me remplissait d'effroi & de douleur ; & je suis bien persuadé que nos juges, ainsi que tous les lecteurs, auront éprouvé les mêmes sentimens que moi.

Quoi ! disais-je en moi-même, des moines ont vendu à des hommes libres, des terrains immenses dont ils s'étaient emparés par des fausses chartes, & ensuite ils auront fait des esclaves de ces hommes libres en abusant de leur ignorance, en intimidant leurs consciences, en les faisant trembler sous le joug de l'inquisition, lorsque la Franche-Comté si mal nommée franche appartenait à l'Espagne ! Ah ! c'était plutôt à ces colons qui achetèrent ces terrains à imposer la main-morte aux moines ; c'était aux propriétaires incontestables que ce droit de main-morte appartenait ; car enfin tout moine est main-mortable par sa nature ; il n'a rien sur la terre, son seul bien est dans le ciel, & la terre appartient à ceux qui l'ont achetée.

Article second.

Emu & troublé dans toutes les puissances de mon ame, je crus voir pendant la nuit JESUS-CHRIST lui-même, suivi de quelques-uns de ses apôtres. Tout son extérieur annonçait l'humilité & la pauvreté, mais il nourrissait cinq mille hommes dans un désert avec quel-

(*a*) Voyez les pages 115 & 117 du livre intitulé, *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de St. Claude*, ses chroniques, ses légendes, &c.

ques pains & quelques poiſſons. Je crus voir dans un autre déſert quelques moines & leur abbé poſſédant cent mille livres de rente, & enchaînant douze mille hommes au-lieu de les nourrir.

Il me parut que JESUS ſe tranſporta dans un moment, quoiqu'à pied, du déſert de Genezareth à celui de St. Claude; il demanda aux moines pourquoi ils étaient ſi riches & pourquoi ils enchaînaient ces douze mille Gaulois? un des moines (c'était le cellérier) répondit, Seigneur, c'eſt parce que nous les avons fait chrétiens. Nous leur avons ouvert le ciel & nous leur avons pris la terre.

JESUS-CHRIST repartit en ces mots: Je ne croyais pas être venu ſur cette terre, y avoir enduré la pauvreté, les travaux & la faim, pratiqué conſtamment l'humilité & le déſintéreſſement, uniquement pour enrichir des moines aux dépens des hommes.

Oh! repliqua le cellérier, les choſes ſont bien changées depuis vous & vos premiers diſciples. Vous étiez l'égliſe ſouffrante, & nous ſommes l'égliſe triomphante. Il eſt juſte que les triomphateurs ſoient des ſeigneurs opulens. Vous paraiſſez étonné que nous ayons cent mille livres de rente & des eſclaves; que diriez vous donc ſi vous ſaviez qu'il y a des abbayes qui en ont deux & trois fois davantage ſans avoir de meilleurs titres que nous?

A ces mots je m'écriai; n'y aura-t-il plus de frein ſur la terre? l'heureux accablera-t-il toujours l'infortuné? Le tonnerre gronda & la viſion diſparut.

ARTICLE TROISIÈME.

Quand je fus remis de ma frayeur, je m'appliquai à étudier avec le plus grand ſoin ce fameux procès de douze mille citoyens contre vingt moines ſéculariſés. Je ſus que ces moines n'avaient été élevés à la dignité de chanoines qu'en 1742. Que depuis ce tems on avait donné pluſieurs canonicats à des hommes qui n'ayant pas été nourris

dans l'état monaſtique, n'avaient pu contracter cette dureté de cœur, cette avidité, cette haine ſecrète contre le genre humain, qui ſe puiſent quelquefois dans les couvens.

J'allai trouver un de ces meſſieurs après avoir conſulté mes paroiſſiens. Je lui dis que je venais lui procurer un moyen de terminer un procès odieux. Cet honnête gentilhomme m'embraſſa cordialement; il m'avoua les larmes aux yeux qu'il avait toujours gémi en ſecret de ſoutenir une cauſe dont l'unique objet eſt de dépouiller la veuve & l'orphelin. Je ſais bien, me dit-il, que s'il y a de la juſtice ſur la terre, nous perdrons infailliblement notre procès. J'avoue que nos titres ſont faux & que ceux de nos adverſaires ſont authentiques. J'avoue qu'en 1350 Jean de Châlons ſeigneur de ces cantons, affranchit les colons de toute main-morte. Qu'en 1390 Guillaume de la Baume abbé de St. Claude, vendit à ces mêmes colons le reſte des terrains dont ils ſont propriétaires légitimes, que ſur la fin du ſeizième ſiècle, & au commencement du dix-ſeptième, les moines de St. Claude uſurpèrent le droit de main-morte ſur des cultivateurs ignorans & timides, ſans qu'ils puiſſent produire le moindre titre de ce droit prétendu. Je ſais qu'une telle poſſeſſion ſans titre ne peut ſe ſoutenir, & qu'il n'y a point de preſcription contre les droits de la nature fortifiés par des piéces authentiques.

Ces moines, à la place de qui je ſuis aujourd'hui, ne peuvent ſe comparer aux ſeigneurs légitimes des autres cantons main-mortables, qui concédèrent autrefois des terres à des cultivateurs, à condition que ſi les colons mouraient ſans enfans, les terres reviendraient à la maiſon des donateurs. Ces ſeigneurs furent des bienfaicteurs reſpectables, & les moines, je l'avoue, furent des oppreſſeurs. Ces ſeigneurs ont leurs titres en bonne forme, & les moines n'en ont point. Ces moines n'établirent inſenſiblement la main-morte qu'en diſant ſur la fin du

feizième fiècle aux colons groffiers, fi vous voulez vous préferver de l'héréfie, foyez nos efclaves au nom de DIEU. Mais les colons plus inftruits leur difent aujourd'hui, c'eft au nom de DIEU que nous fommes libres.

Je fus fi touché des paroles de ce brave gentilhomme, que je le ferrai dans mes bras avec la tendreffe que m'infpirait fa vertu. Je lui dis, faites paffer dans l'ame de vos confrères vos fentimens généreux. Ni vous, ni eux vous n'êtes coupables des fraudes commifes dans les fiècles paffés. Il faut que les hommes deviennent plus juftes à mefure qu'ils deviennent plus favans ; féparez vos vertus des prévarications de vos prédéceffeurs. Il ne faut fouvent qu'un homme de bien pour ramener tout un chapitre. Convertiffez le vôtre. Ils y gagneront, ils éviteront un procès odieux qui les expoferait à la haine & à la honte publique, quand même ils le gagneraient. Qu'ils tranfigent avec les colons, qu'ils abandonnent le droit affreux d'impofer la fervitude, fi mefféant à des prêtres. Qu'ils renoncent à cette fatale prétention, pour des droits plus humains, pour des augmentations de redevances. Plufieurs feigneurs leur ont déjà donné cet exemple.

Mr. le marquis de Choifeul La Beaume vient d'affranchir fes vaffaux dans fes terres. Mr. de Villefrancon confeiller au parlement, Mr. l'avocat de Vorré, & quelques autres dont j'aurai les noms, ont eu la même générofité. Les fermiers généraux touchés d'une action fi belle, en ont partagé l'honneur ; ils ont refufé le droit d'infinuation qui leur eft dû, & qui eft très-confidérable. Qu'en eft-il arrivé ? ils y ont tous gagné. Leur bonne action a été récompenfée, fans qu'ils efpéraffent aucune récompenfe. Des mains libres ont mieux cultivé leurs champs ; les redevances fe font multipliées avec les fruits, les ventes ont été fréquentes, la circulation abondante ; la vie eft revenue dans le féjour de la mort.

Que dis-je ! le roi de Sardaigne vient d'affranchir tous les ferfs de la Savoie ; & cette Savoie dont le nom feul

était le proverbe de la pauvreté, va devenir floriſſante.

Montrez ces grands exemples à vos confrères; enrichiſſez les par leur grandeur d'ame. Propoſez ſurtout à leur avocat cet arrangement honorable, il ſait combien leur cauſe eſt mauvaiſe. L'ordre des avocats penſe noblement. La qualité d'arbitres eſt plus digne d'eux que celle de défenſeurs d'une cauſe mal fondée.

Le chanoine fut tranſporté de ma propoſition. Il courut chez ſes confrères. Ceux qui n'avaient point été moines, l'écoutèrent avec attendriſſement; ceux qui l'avaient été, le refusèrent avec aigreur. Il vint me retrouver en gémiſſant. Ah! me dit-il, il n'y a qu'un caractère indélébile dans le monde, c'eſt celui de moine.

Il faudra donc plaider, il faudra que ceux qui devraient édifier, ſcandaliſent; il faudra que les tribunaux retentiſſent toujours des procès des moines! & quel procès que celui-ci! d'un côté trois mille familles utiles qui compoſent au moins douze mille têtes, redemandant avec larmes & leurs titres à la main la liberté qu'ils ont payée, la propriété de leurs déſerts & de leurs tanières qu'on leur a vendus, & dont ils repréſentent la quittance; enfin des droits qui ſont inconteſtables dans tous les tribunaux de la terre.

De l'autre côté ſont vingt hommes inutiles, qui diſent pour toute raiſon, ces trois mille familles ſont nos eſclaves, parce que nous avons eu autrefois dans ces montagnes quelques fauſſaires, & même des fauſſaires mal-adroits.

Si notre religion qui commença par ne point connaître les moines, & qui ſi-tôt qu'ils parurent leur défendit toute propriété, qui leur fit une loi de la charité & de l'indigence; ſi cette religion qui ne crie de nos jours que dans les ciel en faveur des opprimés, ſe tait dans les montagnes & dans les abymes du Mont-Jura, ô juſtice ſainte! ô ſœur de cette religion! faites entendre votre voix ſouveraine, dictez vos arrêts quand l'évangile eſt oublié, quand on foule aux pieds la nature!

LETTRE

A MONSIEUR HUME.

J'AI lu, Monſieur, les piéces du procès que vous avez eu à ſoutenir pardevant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de Jean-Jacques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits : & c'eſt en vain qu'on a dit que c'eſt le procès de l'ingratitude contre la bienfaiſance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le ſieur Rouſſeau m'accuſe de lui avoir écrit en Angleterre une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accuſé Mr. d'Alambert du même crime.

Quand nous ſerions coupables au fond de notre cœur, Mr. d'Alambert & moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le ſuis point de lui avoir écrit. Il y a ſept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle, & je vous jure que ſi j'avais fait quelque mauvaiſe plaiſanterie ſur Mr. Jean-Jacques Rouſſeau, je ne la déſavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs. Intimément perſuadé qu'on doit lui élever une ſtatue, comme il le dit dans la lettre polie & décente de *Jean-Jacques Rouſſeau citoyen de Genève, à Chriſtophe de Beaumont archevêque de Paris*; il penſe que la moitié de l'univers eſt occupée à dreſſer cette ſtatue ſur ſon piedeſtal, & l'autre moitié à la renverſer.

Non-ſeulement il m'a cru iconoclaſte ; mais il s'eſt imagné que j'avais conſpiré contre lui avec le conſeil de Genève, pour faire décréter ſa propre perſonne de

priſe de corps, & enſuite avec le conſeil de Berne pour le faire chaſſer de la Suiſſe.

Il a perſuadé ces belles choſes aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, & il m'a fait paſſer dans leur eſprit pour un homme qui perſécutait en lui la ſageſſe & la modeſtie. Voici, Monſieur, comment je l'ai perſécuté.

Quand je ſus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, & que je préſumai qu'il pouvait rendre quelques ſervices à la philoſophie, je lui fis propoſer par Mr. Marc Chapuis citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maiſon de campagne appellée l'Hermitage, que je venais d'acheter.

Il fut ſi touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

MONSIEUR,

« Je ne vous aime point; vous corrompez ma républi-
» que, en donnant des ſpectacles dans votre château de
» Tournay, &c. »

Cette lettre de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra & une comédie, n'était cependant pas datée des petites-maiſons. Je n'y fis point de réponſe, comme vous le croyez bien, & je priais Mr. Tronchin le médecin de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. Mr. Tronchin me répondit, que puis qu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des piéces de théatre à mon âge, il déſeſpérait de guérir Jean-Jacques. Nous reſtâmes l'un & l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le conſeil de Genève entreprit ſa cure, & donna une eſpèce d'ordre de s'aſſurer de lui pour le

mettre dans les remèdes. Jean-Jacques décrété à Paris & à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut avec sa prudence ordinaire que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil Genevois était venu dîner chez moi pour conjurer sa perte, & que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis, que s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais qu'on le regardât comme un scélérat & moi aussi; & que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le conseil me répondit par un secretaire d'état, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Cependant, Mr. Rousseau retiré dans les délicieuses valées de Moutier-Travers, ou Môtier-Travers, au comté de Neufchâtel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Moutier-Travers, homme d'un esprit fin & délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit que son intention était 1°. *de combattre l'église romaine*; 2°. *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'esprit, qui établit évidemment le matérialisme*; 3°. *de foudroyer les nouveaux philosophes vains & présomptueux.* Il écrivit &

ſigna cette déclaration ; & elle eſt encore entre les mains de Mr. de Montmolin prédicant de Moutier-Travers & Boveresse.

Dès qu'il eut communié, il ſe ſentit le cœur dilaté ; il *s'attendrit juſqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans ſa lettre du 8 Août 1765.

Il ſe brouilla bientôt avec le prédicant & les prêchés de Moutier-Travers & Boveresse. Les petits garçons & les petites filles lui jetèrent des pierres ; il s'enfuit ſur les terres de Berne ; & ne voulant plus être lapidé il ſupplia Mrs. de Berne, *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reſte de ſes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur état qu'il leur ſemblerait bon de choiſir.* Sa lettre eſt du 20 Octobre 1765.

Depuis madame la comteſſe de Pinbèche, à qui l'on conſeillait de ſe faire lier, je ne crois pas qu'il ſoit venu dans l'eſprit de perſonne de faire une pareille requête. Mrs. de Berne aimèrent mieux le chaſſer que de ſe charger de ſon logement.

Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce conſolation d'être dans une priſon perpétuelle, & que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le faiſais excommunier par les chrétiens de Moutier-Travers & de Boveresse.

Ne penſez pas que je plaiſante, Monſieur ; Il écrit dans une lettre du 24 Juin 1765. *Etre excommunié de la façon de Mr. de V. m'amuſerai fort auſſi.* Et dans ſa lettre du 23 Mars, il dit : *Mr. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il ſe fait fort de faire chaſſer Rouſſeau de ſa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire eſt qu'il a réuſſi à faire croire pendant quelque tems cette folie à quelques perſonnes :

&

& la vérité est que si au-lieu de la prison qu'il demandait à Mrs. de Berne, il avait voulut se refugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné alors cet asyle, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes; bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite & de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *lettres de la Montagne*. Il se rend dans la cinquième lettre formellement délateur contre moi; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre; il hasarde son salut & sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont fait Mrs. les médiateurs de France, de Zurich, & de Berne, a été de déclarer solemnellement les *lettres de la Montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faisant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots:

MONSIEUR,

« Si vous avez dit que je n'ai pas été secretaire d'am-
» bassade à Venise, vous avez menti; & si je n'ai pas été
» secretaire d'ambassade, & si je n'en ai pas eu les hon-
» neurs, c'est moi qui ai menti ».

J'ignorais que Mr. Jean-Jacques eût été secretaire d'ambassade, je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux & exact; ces gens-là font dangereux pour ceux qui citent au hafard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jacques du 19 & du 13 Aouft 1743 à Mr. du Theil premier commis des affaires étrangères, alors fon protecteur. On y voit ces propres paroles.

« J'ai été deux ans le domeftique de Mr. le comte de
» Montaigu (ambaffadeur à Venife) .... J'ai mangé fon
» pain .... Il m'a chaffé honteufement de fa maifon ....
» Il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre......
» & de pis, fi je reftais plus longtems dans Venife .....
» &c. &c.

Voilà un fecretaire d'ambaffade affez peu refpecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui confeille de faire graver au bas de fa ftatue les paroles de l'ambaffadeur au fecretaire d'ambaffade.

Vous voyez, Monfieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni fe maintenir fous aucun maître, ni fe conferver aucun ami, attendu qu'il eft contre la dignité de fon être d'avoir un maître, & que l'amitié eft une faibleffe dont un fage doit repouffer les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'hiftoire de fa vie. Elle a été trop utile au monde, & remplie de trop grands événemens, pour qu'il ne rende pas à la poftérité le fervice de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguifer la moindre de ces anecdotes, pour fervir à l'éducation des princes qui voudront être menuifiers comme Emile.

A dire vrai, monfieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en foucie pas plus que des baifers âcres de la nouvelle Héloïfe & de fon faux germe, & de fon doux ami; & des lettres de Vernet à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jacques & fon ridicule orgueil, ne feront nul tort à la vé-

ritable philosophie ; & les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre & en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises & des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de Mandemens ; les parlemens les ont fait brûler ; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement comme les figures grotesques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un synode, a condamné l'évêque de Rostou à être dégradé & enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale & la royale. L'impératrice a fait grace du couvent à l'évêque de Rostou. A peine cet événement à-t-il été connu en Allemagne & dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des piéces de théatre nouvelles, & surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du Sr. Keyser qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte & qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? Tenons-nous-en au conseil que Mr. Horace Walpole donne à Jean-Jacques, d'être sage & heureux. Vous êtes l'un, monsieur, & vous méritez d'être l'autre &c. &c.

A Ferney, ce 14 Octobre 1766.

Fin du tome cinquième.

TABLE

Des piéces contenues dans ce volume.

De la mort de Louis XV, *& de la fatalité.* Pag. 1.
Eloge de Louis XV, *prononcé dans une académie.* 8.
Lettres de Memmius *à* Ciceron. . . . 17.
Préface. . . . . ibid.
Lettre première. . . . . . . 18.
Lettre seconde. . . . . . . 19.
Troisième lettre. . . . . . . 20.
Traité de Memmius.
1°. *Qu'il n'y a qu'un* Dieu *contre* Epicure, Lucrèce *& autres philosophes.* . . . 23.
2°. *Srite des probabilités de l'unité de* Dieu. 24.
3°. *Contre les athées.* . . . . . 25.
4°. *Suite de la réfutation de l'athéisme.* . . 26.
5°. *Raison des athées.* . . . . . 27.
6°. *Réponse aux plaintes des athées.* . . 29.
7°. *Si* Dieu *est infini & s'il a pu empêcher le mal.* 30
8°. *Si* Dieu *arrangea le monde de toute éternité.* 31
9°. *Des deux principes, & de quelques autres fables.* 32
10°. *Si le mal est nécessaire.* . . 34
11°. *Confirmation des preuves de la nécessité des choses.* 36
12°. *Réponse à ceux qui objecteraient qu'on fait* Dieu *étendu, matériel, & qu'on l'incorpore avec la nature.* 37

13°. *Si la nature de l'ame peut nous faire connaître la nature de* DIEU. 38
14°. *Courte revue des ſyſtêmes ſur l'ame, pour parvenir, ſi l'on peut, à quelque notion de l'intelligence ſuprême* 40
15°. *Examen ſi ce qu'on appelle ame n'eſt pas une faculté qu'on a priſe pour une ſubſtance.* 44
16°. *Des facultés des animaux.* . . . 46
17°. *De l'immortalité.* 47
18°. *De la métempſycoſe.* . . . . ibid.
19°. *Des devoirs de l'homme, quelque ſecte qu'on embraſſe.* 48
20°. *Que malgré tous nos crimes les principes de la vertu ſont dans le cœur de l'homme.* . 49
21°. *Si l'on doit eſpérer que les Romains deviendront plus vertueux?* 50
22°. *Si la religion des Romains ſubſiſtera.* . ibid.
Diſcours du conſeiller Anne Dubourg *à ſes juges.* . 52
Les pourquoi. 56
Requête à tous les magiſtrats du royaume. . 59
Première partie. *Du carême.* 61
Seconde partie. 64
Le cri des nations. 66
Des annates. 68
Des diſpenſes. 69
De la bulle In Cœna Domini. . . . 70
Des juges délégués par Rome. 71
Quelle peut être la cauſe de toutes ces prétentions? 72
Fraudes dont on s'eſt appuyé pour autoriſer une domination injuſte. 74
De l'indépendance des ſouverains. ibid.
Des royaumes donnés par les papes. 75
Nouvelles preuves du droit de diſpoſer de tous les royaumes, prétendu par les papes. . . . 76
Tout en DIEU. *Commentaire ſur* Mallebranche. 80

Idées de la Motte le Vayer. . . . 95
Anecdote sur Bélisaire. 98
Seconde anecdote sur Bélisaire. . . 104
Lettre de Mr. l'archevêque de Cantorbéri, à.... 109
Rescrit de l'empereur de la Chine, à l'occasion du projet de paix perpétuelle. . . . 112
De Pierre le grand, *& de* Jean-Jacques Rousseau. 115
De la liberté d'imprimer. . . . 117
Quelques petites hardiesses de Mr. Clair, *à l'occasion d'un panégyrique de* St. Louis. . 121
Articles de littérature, &c.
*De l'*Elégance. 130
*De l'*Eloquence. 133
*De l'*Esprit. 135
Sur le mot Facile. 142
De ce qu'on entend par le mot Faction. . 143
Du terme Fantaisie. 145
Des différentes significations du mot Faste. 146
De ce qu'on entend par le mot Faveur. . 147
De ce qu'on entend par les mots Favori *&* Favorite. 149
Sur la Fausseté. 150
Du terme Fécond. 151
Des différens usages du terme Félicité. . 152
Du mot Fermeté. 153
Ce qu'on entend par Feu *au moral.* . 154
De la Fierté. 155
De la Finesse. 156
Sur le mot Fleuri. 158
Du mot Foible. 160
Du terme Fornication. . . . 162
De ce qu'on entend par le terme Froid, *dans les belles lettres & dans les beaux-arts.* . 165
Du terme Franchise. 166
Du mot François. 167
Du mot Galant. 177

Du mot Garant. 178
De la Gazette. 180
Du Genre de Style. 183
Des mots Gloire & Glorieux. . . 188
Du Goût. 191
Du mot Grace. 195
Du mot Gracieux. 198
De ce qu'on entend par les mots Grand & Grandeur. 199
Des mots Grave & Gravité. . . 202
Des mots Habile & Habileté. . . 204
Du mot Hautain. 207
Sur le mot Hauteur. 208
Du mot Hémiſtiche. 209
Des mots Heureux, Heureuſe, Heureuſement. 215
Du mot Hiſtoriographe. . . . 219
Sermon du rabin Akib, *prononcé à Smyrne le* 20 *Novembre* 1761, *traduit de l'hébreu.* . 223
Homélies prononcées à Londres en 1765 *dans une aſſemblée particulière.*
I. *Sur l'athéiſme.* 233
II. *Sur la ſuperſtition* . . . 252
III. *Sur l'interprétation de l'ancien teſtament.* 264
IV. *Sur l'interprétation du nouveau teſtament.* 279
Le ſermon prêché à Basle, le premier jour de l'an 1768, *par* Joſias Roſſette. . . . 286
Traduction de l'Homélie du paſteur Bourn, *prêchée à Londres le jour de la Pentecôte* 1768. . 298
Fragment d'une lettre du lord Bolingbroke. . 307
Sermon du papa Nicolas Chariſteski, *prononcé dans l'égliſe de* Ste. Toléranski, *village de Lithuanie, le jour de* Ste. Epiphanie. . 310
Les Honnêtetés littéraires. . . . 314
Petite digreſſion, qui contient une réflexion utile ſur une partie des vingt-deux honnêtetés précédentes. 364

Réflexion morale. 370
Maître Guignard, *ou de l'Hypocrisie. Diatribe par Mr.* Robert Covelle. *Dédiée à Mr.* Larnet *prédicant de Carcassonne en Languedoc.* 373
Lettre à l'auteur des Honnêtetés littéraires, sur les mémoires de Mad. de Maintenon, *publiés par* La Beaumelle. 379
Réfutation d'un écrit anonyme, contre la mémoire de feu Mr. Joseph Saurin (*de l'académie des sciences, examinateur des livres, & préposé au journal des savans*). *Lequel écrit anonyme fut inséré dans un journal suisse en* 1758. 388
Traduction du poëme de Jean Plokof, *conseiller de Holstein, sur les affaires présentes.* . 392
Sentiment d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des commentaires de Corneille. . 406
Lettre sur la prétendue comète. . . 404
Au Roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté de la France contre des moines bénédictins devenus chanoines de St. Claude en Franche-Comté. . . 409
La voix du Curé, sur le procès des serfs du Mont-Jura. 419
Lettre à Mr. Hume. 429

Fin de la Table.

DEC 10 1935